SUR

LA PRÉVISION.

SOUS PRESSE :

Pour paraître incessamment.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU MAGNETISME ANIMAL;

Contenant l'exposé de la théorie, de la pratique et tous les phénomènes du Somnambulisme; accompagné d'une brochure explicative et de *Quelques documens historiques sur M. le docteur Foissac*, et l'ouvrage intitulé : *Rapports et discussions de l'académie royale de médecine sur le magnétisme animal*, etc. 1 vol. in-8°; Paris, 1833.

PAR M. MIALLE,

Auteur de l'*Exposé des cures opérées en France par le magnétisme, depuis Mesmer jusqu'à nos jours.*

MÉMOIRE

SUR LA

FACULTÉ DE PRÉVISION,

PAR J.-P.-F. DELEUZE,

BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE DU MUSÉUM;

SUIVI

DE NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES,

RECUEILLIES PAR M. MIALLE,

AUTEUR DE L'EXPOSÉ DES CURES OPÉRÉES PAR LE MAGNÉTISME, DEPUIS MESMER JUSQU'A NOS JOURS.

PARIS.

LIBRAIRIE DE CROCHARD ET Cie,

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 15.

1836.

TABLE DES MATIÈRES.

Sommaire.

Mémoire de M. Deleuze. . . . . Page 1
Prophétie de Cazotte. 65
Lettre de madame de Genlis à ce sujet. 71
Id. de M. le baron de Lamothe Langon. 72

Avertissement. 73
Notes. — Exemples de prévision. 75

Ire Partie. — (Historiens, philosophes, savans, etc.)

Hérodote. . . . . Id.
La Bible (par M. le comte Abrial). . . . . Id.
Socrate (par M. Deleuze). 77
Xénophon. . . . . Id.
Platon. 78
Cicéron. . . . . Id.
Aristote. 80
Celius. . . . . Id.
Posidonius. 82
Val. Maxime. 83
Pline l'ancien. . . . . Id.
Plutarque. 84
Josephe . . . . . Id.
Tacite. 85
Tertullien. 86

Marc Phérésiarque (*Biog. univ.* art. de M. Lecuy). . . 86
Pomponius Mela. 87
Origène. . . . . Id.
Jamblique. . . . . Id.
Grégoire de Tours. 88
Jeanne d'Arc (par M. Le Brun de Charmettes). . . . . Id.
Savonarole (par M. de Sismondi). 95
Philippe de Commines. 100
Angelo Cattho. 101
Pierre Matthieu. . . . . Id.
Robertson. 102
Thomaso-Aniello d'Amalfi (par Charles Nodier). 103
Nostradamus. . . . . Id.
Ant. Couillard, sieur du Pavillon. 104
Charron . . . . . Id.
Bacon (chancelier). . . . . Id.
Margueritte de Navarre. 105
Machiavel. 107
Bernardine Renzi. 108
La prophétie Turgotine. 110
Le Père Beauregard. 112
Cagliostro. 113
Hoffmann, rédacteur du *Journal des Débats*. 113
Mademoiselle Lenormant (par M. Deleuze). 114
Le comte de Maistre. 117
Napoléon. 119
Ch. Nodier. 120
Madame la marquise de Créqui. . . . . Id.

IIe Partie. — Médecins. 123

Arêtée de Capadoce. . . . . Id.
Antonius Benivonius. . . . . Id.
Peucer. 124
Van-Dale. . . . . Id.
Gaspard à Reies. 126
Bertrand. . . . . Id.

Ph. Hecquet. 132
Hunaud. . . . . Id.
Sauvages. 134
Bordeu. 135
De Sèze. 136
Pétetin. . . . . Id.
Cabanis. 139
Lamothe. 142
Delpit. 143
Virey. 145
Latour et Guéritaut. 147
Virey, art. *Force médicatrice,* du Dict. des sc. méd. . . 149
Murat, art. *Grossesse,* id. . . . . Id.
Virey, art. *Imagination,* id. 151
Fournier-Pescay, art. *Incubation des maladies,* id. . . Id.
Nacquart, art. *Inspiration,* id. 152
Virey, art. *Instinct,* id. . . . . Id.
Delpit, art. *Maladies internes,* id. 155
Georget. . . . . Id.
Londe. 156
Bertrand. . . . . Id.
Husson. 158
Larrey. 159

Avertissement au sujet de M. Foissac. 160

Erratum.

Page 1, ligne 2e, en 1831, *lisez :* en 1813.

DE LA PRÉVISION.

1. Raisons d'écrire sur ce sujet.
2. Si nous sommes fondés à rejeter les opinions des anciens.
3. Prévision admise généralement jusqu'au XVIIIe siècle.
4. Différence entre la prévision et les présages, entre la divination considérée comme une faculté, et la divination considérée comme un art.
5. Preuves du phénomène de la prévision. — A, par les somnambules. — B, par les faits racontés dans les anciens auteurs, et particulièrement par ce que nous savons du démon de Socrate. — C, par l'histoire de la Pucelle d'Orléans. — D, par d'autres faits rapportés dans l'histoire moderne. — E, par un grand nombre d'anecdotes qui sont appuyées de preuves incontestables.
6. Comment on peut expliquer ce phénomène, et s'il n'existe pas dans l'homme d'autres facultés qui seraient également incompréhensibles pour ceux qui n'en sont pas doués.
7. Citation de Plutarque.
8. Explication de la prévision d'après les idées de Kant.
9. Idées de Platon et de Leibnitz.
10. Limites de la faculté de prévision.
11. Conclusion.

DE

LA PRÉVISION.

Lorsque j'ai publié la première édition de mon Histoire Critique du Magnétisme, en 1831, je me suis imposé une grande réserve sur toutes les questions délicates ou problématiques, me contentant d'exposer les faits que tout le monde peut vérifier, et les principes absolument nécessaires pour diriger dans l'application du magnétisme. Je voulais me concilier les naturalistes et les physiciens en montrant la concordance des phénomènes que j'annonçais et des lois qui les régissent avec les phénomènes et les lois dont ils reconnaissent la vérité. Cette réserve ne m'a pas beaucoup servi. La plupart des hommes versés dans la physique et la physiologie ont fait peu d'attention aux preuves que j'avais rassemblées, et ils ont été aussi éloignés d'examiner une modification particulière dans l'ordre des choses qu'ils admettent qu'ils l'au-

eussent précédés dans la même carrière pour décrire les phénomènes de la nature ou les passions du cœur humain.

L'observation simple des faits a pu encore avoir la même exactitude dans tous les temps, et nous n'avons pas plus de droit de rejeter le témoignage de Platon ou de Plutarque, que celui de Leibnitz ou de Haller.

Le progrès des sciences nous donne certainement un grand avantage lorsqu'il s'agit d'expliquer les phénomènes physiques; mais pour en constater la réalité, il ne faut que le talent de l'observation et une entière bonne foi. A cet égard les anciens nous valaient bien : ils nous étaient même supérieurs, parce qu'ils avaient plus de simplicité, et qu'en observant et en racontant les faits ils s'inquiétaient peu des explications qu'on pouvait en donner. Ils présentaient toutes celles qui s'offraient à leur esprit en laissant à chacun la liberté d'en chercher d'autres. Chez nous au contraire on rejette les faits qu'on ne peut expliquer, ou bien on en altère les circonstances pour les faire cadrer avec une explication préalablement adoptée. Il serait à desirer qu'un homme vraiment érudit, également affranchi des préjugés de son siècle et de ceux des siècles précédens, voulût bien exposer les opinions des anciens sur une foule d'objets qui ne dépen-

dent pas de la physique ordinaire, et déterminer le degré de probabilité ou du moins les motifs d'examen, non d'après nos théories modernes, mais d'après le nombre et le poids des témoignages.

La perfectibilité est un caractère distinctif de l'espèce humaine, mais en quoi consiste-t-elle? En ce que les générations se transmettent les connaissances qu'elles ont acquises, en ce que l'expérience des pères est un héritage pour les enfans. Nous perdrons les avantages de cette prérogative si nous méprisons les opinions de ceux qui sont venus avant nous, si nous voulons juger de tout indépendamment d'eux : nous avons sans doute plus de moyens de ramener les faits à leurs causes, de séparer la vérité des illusions, parce que nous avons plus d'objets de comparaison; mais l'instrument dont nous nous servons pour observer et pour comparer est toujours le même. Il faut sans doute rejeter une explication ancienne lorsqu'une découverte moderne en présente une meilleure : ainsi tout ce que les anciens ont dit de la foudre ne signifie plus rien depuis que nous connaissons l'électricité : mais il ne faut pas nous presser de nier les faits qui nous paraissent incompréhensibles, autrement nous serons obligés de nous rétracter, comme cela est arrivé pour les pierres tombées de l'atmosphère.

Lorsqu'une croyance a été commune à divers peuples sans avoir été transmise de l'un à l'autre, lorsque, pendant des siècles, elle a été adoptée par les hommes éclairés comme par la multitude, lorsqu'elle a survécu aux attaques dirigées contre elle, et aux vicissitudes des opinions religieuses et politiques, il faut ou qu'elle soit établie sur des faits successivement observés, ou qu'elle ait sa source dans le développement naturel de l'intelligence humaine. Une telle croyance peut être d'autant plus facilement attaquée par le raisonnement qu'elle est presque toujours accompagnée de quelques erreurs variables, mais ce n'est pas un motif suffisant pour en rejeter les bases. L'homme sage ne doit pas se demander d'abord si la chose est vraisemblable ou non, mais si les faits qui l'appuient sont suffisamment constatés, ou si le sentiment qui en est l'origine n'est pas inné dans l'homme de manière qu'il se fait entendre lorsque les subtilités de l'esprit, et la présomption d'une supériorité sur les autres hommes ne viennent point le combattre. Quelque idée qu'on ait du progrès des lumières, qui ne doit point être confondu, comme on le fait souvent, avec le progrès des sciences, il y a de la témérité à rejeter une croyance reçue pendant plusieurs générations, par la seule raison qu'elle ne s'accorde point avec les théo-

ries modernes : il y a surtout une extrême légèreté à traiter d'illusoires les faits qui la confirment, parce qu'ils sont d'un ordre différent de ceux que l'étude des sciences physiques nous a mis à même d'expliquer.

Depuis plus de cinquante ans qu'on connaît le somnambulisme magnétique, le phénomène de la prévision s'est montré si souvent chez les somnambules qu'il n'est plus possible d'en nier la réalité, à moins de supposer de la mauvaise foi dans ceux qui ont rendu compte des faits. Ces prévisions sont consignées dans des journaux de traitement, où l'annonce de ce qui doit arriver dans trois mois, par exemple, se trouve écrite le jour où elle a été faite, et la vérification de la prédiction le jour où elle s'est réalisée. On ne doit tenir aucun compte des faits qui ont pu avoir lieu parce qu'ils avaient été prédits; non plus que de ceux qui se trouvaient assez dans l'ordre des probabilités pour que le rapport de la prédiction à l'évènement n'ait rien d'extraordinaire. Cette règle est si simple, qu'à moins de supposer, dans ceux qui ont rapporté les faits une absence totale de sens commun, on ne peut croire qu'ils en aient négligé l'observation. Voyez par exemple les journaux de M. Tardy de Montravel. Il faut que vous regardiez l'auteur (qui est certainement un homme d'esprit et de mérite)

comme un imposteur ou que vous reconnaissiez le phénomène de la prévision. Ouvrez ensuite les Mémoires de la Société de Strasbourg, la Bibliothèque du magnétisme, et la plupart des relations de traitemens accompagnés de somnambulisme, publiées en Allemagne, en Russie, en Hollande, vous trouverez les mêmes choses : et ce concours d'une foule d'hommes pour attester des faits du même ordre que chacun d'eux a observés à part est une preuve sans réplique ; car il est impossible que des hommes de tous les pays, sans relation entre eux, qui n'adoptent point les mêmes théories, et parmi lesquels on compte des médecins et des physiciens, s'accordent pour attester des faussetés.

Laissez ensuite les traitemens magnétiques, remontez à une époque antérieure et jusqu'à la plus haute antiquité, vous verrez partout des faits semblables. Dans tous les temps la faculté de prévision s'est manifestée, chez des hommes d'un tempérament particulier ou affectés de maladies nerveuses. Ces faits ont été diversement expliqués ; ils ont été rapportés à diverses causes ; mais ils ont été reconnus vrais, non-seulement par le peuple qui ne réfléchit point, par les gens crédules que séduisent les apparences, par ceux d'une imagination vive qui aiment le merveilleux, mais par les hommes les plus éclai-

rés de tous les siècles depuis Aristote jusqu'à Leibnitz, depuis Platon jusqu'à J. J. Rousseau. Il n'y a de différence entre eux que dans le plus ou le moins d'étendue qu'ils accordent à la prévision, et dans l'explication qu'ils donnent de ce phénomène.

Si donc on veut se dépouiller de tout préjugé et ne pas rejeter les faits uniquement parce qu'on ne peut les comprendre, on sera forcé de reconnaître la réalité des prévisions. On négligera les explications qui diffèrent selon la tournure d'esprit, les sentimens et les préjugés des observateurs : mais on conviendra des faits que tous reconnaissent malgré la différence de leurs opinions.

Peut-être serait-il sage de ne pas chercher à expliquer ces faits; car toute explication sera hypothétique; mais l'homme est naturellement porté à remonter aux causes. C'est un exercice agréable pour l'esprit, et le résultat n'en sera jamais dangereux, pourvu que l'on considère les explications non comme des vérités, mais comme des hypothèses qu'on admet en attendant mieux pour se rendre compte de la liaison des faits.

Une seule chose est essentielle, c'est de rejeter toutes les explications qui tendraient à établir des doctrines superstitieuses ou immorales,

comme celle du fatalisme, ou celles de l'influence des esprits infernaux.

Mais avant d'expliquer les faits il est important de bien constater les circonstances, de ne pas se laisser entraîner par l'analogie au delà de ce dont on s'est assuré par l'observation, et par tous les moyens qu'une critique sévère et judicieuse peut employer. Ainsi le phénomène de la prévision étant une fois admis d'après des témoignages irrécusables, il faut observer dans quelles limites cette prévision est renfermée, dans quels cas elle se montre et se développe, de quelle utilité elle peut être à l'homme, et jusqu'où l'on peut compter sur l'accomplissement des prédictions. Il faut déterminer enfin, comment et de quelle manière l'erreur se mêle à la vérité et d'après quels principes on peut séparer l'une de l'autre.

Voilà un beau sujet pour les philosophes : je reconnais qu'il est au dessus de mes forces, car pour arriver à des résultats généraux et positifs il faudrait comparer un grand nombre de faits. Je me permettrai donc seulement d'offrir quelques aperçus, pour montrer où me semble résider la cause d'une faculté très surprenante, et quelles sont les limites de cette faculté.

Il ne faut pas confondre les pressentimens ou prévisions avec les pronostics ou présages. Les

pressentimens sont un mouvement intérieur opéré en nous par une faculté dont nous sommes doués sans pouvoir en expliquer la cause. Les pronostics sont une coïncidence supposée entre des évènemens actuels et fortuits et des évènemens éloignés. Les pronostics sont des préjugés puérils, dont la plupart ont leur source dans la fausse application d'une croyance religieuse. Il est de toute évidence qu'il n'y a nul rapport entre tel nombre, tel jour de la semaine, et les succès de telle ou telle entreprise. C'est sur la croyance aux pronostics et sur la possibilité de les interpréter que repose l'art de la divination, si célèbre chez les anciens; et cela suffit pour démontrer la fausseté de cet art dont les hommes éclairés ne furent jamais dupes. Mais il est inutile d'attaquer directement ces préjugés; ils disparaîtront d'eux-mêmes par le progrès des lumières. Ce progrès n'est point le résultat de l'avancement des sciences dont l'étude est réservée à un petit nombre d'hommes; mais de la direction donnée à l'éducation des enfans du peuple. Si l'on a soin d'empêcher que des idées fausses ne s'introduisent dans leur tête, si on leur donne pour règle de conduite les principes de la religion et de la morale, si on les accoutume à consulter le bon sens, les préjugés nuisibles n'auront plus aucun empire sur eux.

J'ai cru cette remarque nécessaire pour que l'on distinguât bien la faculté de prévision, dont j'admets la réalité, de toutes les folies auxquelles son existence a donné lieu. Il y a, dit Bailly, un noyau de vérité sous toutes les erreurs : tâchons de dégager ce noyau de l'enveloppe qui le cache à nos yeux.

La plupart des métaphysiciens raisonnent comme s'il n'existait dans le monde que ce dont nos cinq sens nous démontrent l'existence. Ils n'admettent que deux ordres de choses : les objets sensibles, et l'âme qui reçoit les sensations. Dans les objets sensibles, ils ne voient que de la matière et du mouvement : ils considèrent l'âme comme une substance sur laquelle les corps produisent des impressions différentes selon leurs diverses qualités ; mais ils oublient que nous apercevons seulement les objets et les modifications des objets qui tombent sous nos sens, et qu'il existe peut-être une infinité d'objets inconnus, et une infinité de modifications dans les objets connus qui sont inaccessibles à nos organes. La faculté de connaître la forme d'un objet placé à distance appartient au sens de la vue, un aveugle-né ne peut la concevoir ; il ne peut se faire une idée des couleurs. Un sourd-muet ne comprendra jamais comment je sais ce que disent des personnes que je ne puis voir ;

comment je sais que telle horloge dont je suis éloigné s'est dérangée et avance de tant de minutes. Les sons, les couleurs n'existent que pour ceux qui sont doués de la vue et de l'ouïe : ce sont des modifications de notre âme correspondantes à des modifications des corps, lesquelles n'ont cependant rien de commun avec les sensations que nous éprouvons. Si donc nous avions un sens de plus, notre âme serait autrement modifiée, nous aurions un plus grand nombre de sensations et d'idées; nous connaîtrions une multitude de choses dont nous ne nous doutons pas, et celles que nous connaissons aujourd'hui se montreraient à nous sous un tout autre aspect.

Tous les objets que nous imaginons ont une forme, une couleur, parce que depuis le premier moment de notre existence les formes et les couleurs ont affecté notre âme : l'imagination peut combiner de mille manières ces formes et ces couleurs, elle peut les rappeler en l'absence des objets qui les ont d'abord produites, elle peut les modifier diversement selon l'état des organes qui lui en transmettent la sensation, et nous ne savons que la représentation est conforme à un objet réel que parce qu'elle est la même pour les autres hommes : la vérité n'est pour nous que relative : elle n'est que l'expression du rapport entre notre organisation et les objets : avec d'au-

tres sens les objets nous paraîtraient avoir des qualités absolument différentes. Nous ne pouvons nous dépouiller de notre manière de sentir ; nous ne pouvons concevoir aucun objet que revêtu de qualités sensibles, et si nous faisons successivement abstraction de ces qualités il ne reste plus rien de réel pour nous. Mais notre intelligence en combinant les notions qui lui ont été données par les divers sens, acquiert des connaissances bien plus étendues que celles qui lui sont transmises par chaque sens en particulier : elle arrive même à concevoir un autre ordre de choses, en comparant les diverses manières par lesquelles les êtres qui l'environnent lui sont représentés par chacun de ses sens ; elle reconnaît que les limites de ses connaissances ne tiennent point à sa nature mais au petit nombre et à l'imperfection des instrumens dont elle est obligée de se servir.

Ce qui caractérise essentiellement le somnambulisme, c'est le développement de sens nouveaux, de facultés nouvelles, entre lesquelles la faculté de prévision occupe le premier rang. Nous ne pouvons concevoir cette faculté, mais nous pouvons en reconnaître l'existence comme les aveugles-nés reconnaissent que nous avons un sens différent du toucher, à l'aide duquel nous percevons la forme des corps que nous ne pou-

vons atteindre, et distinguons entre eux, par la couleur, des objets dont la forme extérieure est parfaitement semblable. Car un aveugle ne peut pas plus comprendre comment nous distinguons des objets placés à cent toises qu'il ne pourrait concevoir comment on prévoit un évènement futur. Le temps et l'espace, comme je l'ai dit ailleurs, sont pour lui deux obstacles du même ordre. Faisons donc comme les aveugles, assurons-nous de la réalité du phénomène par les résultats, observons les somnambules comme les aveugles nous observent; nous nous assurerons alors que l'âme humaine est douée d'une faculté de prévision; que cette faculté, qui dans l'état naturel ordinaire est sans exercice, se développe plus ou moins dans certaines circonstances, et qu'elle peut nous donner des notions entièrement étrangères à celles que nous devons à nos autres facultés. Ne supposons pas que cette prévision soit la suite d'une communication avec des esprits ou intelligences, car outre que rien ne prouve la réalité de cette communication, nous ne ferions que reculer la difficulté : cette prévision n'étant pas plus explicable dans des esprits autres que nous, qu'elle ne l'est dans l'âme humaine.

Tous les argumens par lesquels nous pouvons combattre la réalité de la prévision sont les mê-

mes que ceux par lesquels un aveugle peut combattre la réalité des phénomènes de la vision, et les moyens de nous convaincre de ce que nous ne pouvons comprendre sont les mêmes pour eux et pour nous.

Une observation attentive, un examen rigoureux suffisent pour nous démontrer la réalité d'un fait; mais il est souvent hors de la portée de l'intelligence humaine de découvrir comment un fait constaté rentre dans l'ordre général. Nous nous sommes fait une idée de l'économie du monde d'après ce qui nous est connu, mais le créateur ne nous a pas révélé son secret. Lorsqu'un phénomène extraordinaire ne peut s'expliquer par aucune des lois de la nature, cela prouve seulement que toutes les lois de la nature ne nous sont pas connues, ou que nous attribuons à celles qui sont établies une extension qu'elles n'ont pas.

Il est impossible, dit-on, de voir l'avenir, parce que l'avenir n'existe pas. Si nous n'étions doués de l'étonnante faculté de la mémoire, nous pourrions faire le même raisonnement sur le passé, et toute la force de cette objection réside dans le sens trop rigoureux que nous donnons à ce mot : *l'avenir n'existe pas.*

Le présent seul a une existence réelle : si le passé a une existence relative à nous, c'est par-

ce qu'il a laissé des traces : il existe par ses effets : mais l'avenir existe en germe. Le passé a produit le présent, il en est la cause : l'avenir sera produit par le présent ; il en est l'effet. Lorsque nous considérons le passé, nous voyons la cause dans les effets ; lorsque nous considérons l'avenir, nous voyons les effets dans la cause : placés dans un point de la durée nous pouvons également porter nos regards en avant et en arrière. Mais dans notre état habituel nous sommes toujours tournés du même côté ; dans l'état de somnambulisme, ou d'exaltation, ou de crise, nous pouvons nous tourner du côté opposé.

Lorsque nous rétrogradons vers le passé, il y a une action de notre âme qui va parcourir les traces que les évènemens ont laissées ; nous nous souvenons parce que nous voulons nous souvenir ; nous cherchons, nous examinons, et nous combinons les ombres des objets pour en représenter dans notre imagination la réalité ou l'apparence. En lisant Homère je me transporte au siège de Troie. Les caractères tracés dans le livre me rappellent des sons, lesquels réveillent des idées. Ces caractères ont une puissance excitative des facultés de mon âme. Sans cette puissance je ne me représenterais pas la colère d'Achille et la mort d'Hector. Il y a donc d'un côté une puissance excitative, de l'autre une action

de mon âme qui convertit les mots en images, et qui ensuite combine ces images pour juger de la vérité du tableau. Si je n'entendais pas la langue dans laquelle est écrit le livre que je lis, mon âme ne serait pas mise en action; si je n'apportais aucune attention à ma lecture, les images fugitives ne feraient point un tableau pour moi. Il faut donc qu'un agent, quel qu'il soit, réveille les facultés de mon âme, et que je sois dans une disposition telle que ces facultés exercent leur activité. Eh bien, il en est de la prévision comme du souvenir. Pour qu'elle se manifeste, il faut que l'âme soit dans une disposition favorable au libre développement d'une faculté ordinairement oisive, et qu'un agent particulier vienne exciter cette faculté, or c'est l'état de somnambulisme ou d'exaltation qui donne à l'âme cette disposition, et c'est le principe des évènemens à venir existant dans les évènemens présens, considérés comme cause, qui vient exciter cette faculté.

Pour que des sensations d'autant plus délicates que les objets qui les produisent sont plus éloignés deviennent perceptibles pour nous, il faut qu'elles agissent seules, et que tout accès au tumulte des sensations ordinaires soit fermé. Il faut qu'il y ait pour ainsi dire entre les impressions qui nous sont envoyées et notre âme une sorte de filtre qui retient tout ce qui est gros-

sier et ne laisse pénétrer que les émanations les plus fugitives et les plus pures. Voilà pourquoi les divers états de l'homme qui le rendent capable de discerner les mouvemens délicats d'un organe intérieur sont ordinairement accompagnés d'un sommeil ou d'une inaction des autres organes.

Lorsqu'une lumière éclatante vivifie le paysage et nous en fait admirer les richesses, nous ne voyons plus les étoiles qui décorent la voûte céleste : il faut que le soleil ait disparu pour que nous apercevions ces astres infiniment plus éloignés dont la position et la marche fixent la mesure du temps et dirigent la route du navigateur. Cependant les rayons qu'ils lancent à cette distance incalculable parviennent à nos yeux le jour comme la nuit. De même notre faculté interne existe toujours : mais c'est seulement dans le silence de toute autre sensation que notre âme discerne ces rayons innombrables, ces fils mobiles et déliés par lesquels le présent tient à-la-fois à l'avenir qui se développe et s'approche, et au passé qui s'enfuit.

Les philosophes ont dit que tout était présent pour Dieu : pourquoi l'intelligence humaine qui émane de lui n'aurait-elle pas la même faculté? Cette faculté bornée dans l'homme, est infinie dans le créateur, mais elle est de même nature,

comme un rayon est de même nature que l'astre dont la lumière émane sans cesse; sans qu'il soit jamais épuisé.

En convenant que celles des facultés de notre âme qui la mettent en relation avec le monde sensible ne s'exercent qu'autant qu'elles sont excitées par une cause extérieure, on doit reconnaître aussi que ces facultés n'ont rien de commun avec les propriétés de la matière; que notre œil reçoive d'une manière distincte, sur une surface d'une demi-ligne le tableau du monde environnant, depuis les étoiles qui brillent sur nos têtes à des millions de millions de lieues, jusqu'au grain de sable qui est à nos pieds, cela se conçoit en admettant la ténuité infinie des molécules de lumière, et la sensibilité non moins infinie des nerfs qui reçoivent l'impression: mais que le récit d'un évènement me transporte dans les siècles passés, et me présente l'image du réel, du probable et du possible, que mon imagination combine toutes les circonstances et que ma raison choisissant entre elles en détermine les résultats, certes ce phénomène n'appartient point à l'ordre physique.

Qu'on réfléchisse un moment sur le mécanisme de la mémoire, et l'on sentira combien il est impossible qu'elle soit uniquement le résultat des organes matériels.

Lorsque nous voyons les objets dont nous sommes entourés, ces objets envoient à nos yeux des rayons qui peignent sur la rétine les formes et les couleurs : ces tableaux se succèdent parce que chaque objet nouveau imprime aux mêmes nerfs un autre ébranlement. Tout vient du dehors.

Dans la mémoire c'est autre chose, le mouvement est intérieur; nous voulons nous rappeler les objets, et ils se présentent à nous. Ce sont, dit-on, des traces que les objets vus antérieurement ont laissées dans le cerveau; mais je puis me rappeler tout ce que j'ai vu dans ma vie. Il faut donc que dans le même organe puissent s'opérer successivement une infinité de changemens qui substituent un tableau à un autre. Si c'était une modification particulière imprimée à des molécules de matière qui opérât ce prodige, il faudrait que ces molécules fussent toujours les mêmes : or tout change en nous par la circulation, par la nutrition, par l'accroissement. Les molécules dont est composé mon cerveau ne sont plus les mêmes qu'elles étaient il y a vingt ans. Le mouvement et l'irritabilité des nerfs sont toujours les mêmes; le rapport des uns aux autres n'est point changé, leurs fonctions s'exercent de la même manière; mais il ne peut y avoir dans le cerveau un magasin de molécules

immuables et toujours de la même nature. Il faut pourtant que ce soit quelque chose d'immuable qui conserve et rappelle le souvenir du passé. Un ébranlement des nerfs semblable à celui qui a été produit à une époque quelconque rappellera, dit-on, la sensation qu'on avait alors éprouvée ; soit : mais qu'est-ce qui excitera cet ébranlement? Les sensations qui nous ont affecté dans le cours de notre vie peuvent toutes se renouveler spontanément, par un acte de notre volonté, et le nombre de ces sensations est immense. Il faut donc qu'il y ait en nous une puissance active, qui imprime à nos organes le mouvement qui nous retrace le passé. Des impressions faites seulement sur le cerveau s'effaceraient par le changement que le temps opère dans cet organe.

Si la faculté de prévision ou de divination a été reconnue de tous les anciens, les moyens d'exciter cette faculté ont varié selon les préjugés et les idées des individus et des peuples. Ces moyens n'étaient rien par eux-mêmes, et l'ignorance seule a pu leur faire attribuer une puissance représentative de l'avenir; mais la confiance qu'on y avait a pu quelquefois réveiller chez ceux qui les employaient la faculté de prévision inhérente à leur âme, et dont ils ne faisaient pas usage parce qu'ils ne la reconnaissaient pas en eux-

mêmes. Les caractères du livre de l'Iliade ne représentent pas les combats livrés devant Troie; mais ils en réveillent l'image dans notre âme en excitant nos facultés.

Il n'est pas surprenant que, dans le temps où l'ignorance absolue des forces de la nature faisait attribuer à des êtres surnaturels plusieurs des phénomènes du monde physique, où l'on croyait que ces êtres jouaient un rôle dans les affaires humaines, où les fictions brillantes de la mythologie se confondaient avec les souvenirs de l'histoire, où la crédulité altérait par des circonstances fabuleuses le récit des évènemens les plus simples, on ait expliqué la divination par l'intervention de dieux et des démons. Il ne faut pas s'étonner non plus que, rebutés par l'absurdité des explications, quelques hommes élevés au dessus des préjugés de leur siècle aient tenté de combattre la réalité de la chose expliquée. Ils y étaient autorisés par le danger qu'entraînent les opinions superstitieuses; et il leur était facile de démontrer la fausseté et même le ridicule de plusieurs croyances reçues aveuglément et données pour certaines. Toutefois les plus éclairés, les plus sages d'entre eux, n'ont point été assez hardis pour tout rejeter, ils se sont arrêtés devant quelques faits dont ils ne pouvaient pas plus contester la réalité qu'ils ne pouvaient en dé-

couvrir la cause : et il serait à desirer que les philosophes de nos jours eussent imité leur réserve.

On trouve cependant quelquefois dans les anciens des explications fondées sur la nature de l'âme : il y en a de ce genre dans Platon et dans Plutarque, et elles mériteraient une attention particulière. Ce ne sont, si l'on veut, que des conjectures ; mais ces conjectures sont très philosophiques et peuvent nous mettre sur la route de la vérité. N'oublions point que notre intelligence est d'une toute autre nature que notre corps, et que tout ce qui tend à assimiler les lois de l'intelligence aux lois de la matière nous jette dans une fausse route, et nous met dans l'impossibilité de rendre raison des phénomènes psychologiques.

Parmi les discours sur la divination, le plus remarquable peut-être est le traité de Plutarque intitulé : *Des oracles qui ont cessé et pourquoi.* Il faut s'attendre à y trouver tous les préjugés de son siècle. Mais parmi les interlocuteurs il en est qui disent des choses de la plus grande beauté, et qui, pour le fond des idées, sont supérieures à tout ce qu'on a dit depuis. Il ne faudrait pour en faire sentir le mérite que retrancher ce qui tient aux opinions religieuses, à la mythologie des anciens, et à l'ignorance où ils étaient encore de plu-

sieurs parties de l'histoire naturelle et de la physique. Il faudrait bien se garder de les revêtir des formes modernes et de les dépouiller de cette simplicité à l'aide de laquelle les pensées se présentent nettement à l'esprit.

Quoique le fragment de Plutarque soit un peu long, je crois devoir le transcrire ici. Plutarque examine d'abord si la divination est due à une communication de l'âme humaine avec les dieux, ou avec ces esprits qui sont revêtus d'une substance aérienne et qu'ils nomment des démons, au nombre desquels on peut compter aussi les âmes qui existent après avoir quitté leurs corps. Il réfute cette opinion.

« Si les démons sont âmes ou esprits séparés « des corps, et n'ayant aucune communication « avec eux.... pourquoi est-ce que nous privons « les esprits et âmes qui sont dedans les corps « de cette même puissance, par laquelle des dé- « mons peuvent prévoir et prédire les choses à « advenir ? Car il n'est pas vraisemblable que les « âmes acquièrent propriété ou puissance aucu- « ne nouvelle quand elles abandonnent les corps : « ains faut penser qu'elles ont toujours les mê- « mes parties, mais qu'elles les ont pires quand « elles sont mêlées avec les corps, aucune d'elles « étant non apparentes et cachées, les autres dé- « biles et obscures, et qui pesamment et mal aisé-

« ment peuvent faire leurs opérations..... Car
« l'âme encore pendant qu'elle est liée avec le
« corps, a la puissance de prévoir et cognoître
« les choses futures, mais elle est aveuglée
« par la terrestréité du corps..... Le soleil nous
« semble obscur à travers un brouillard, quoi-
« qu'il soit toujours le même : et c'est la clarté
« qu'il avait qui se montre quand le brouillard
« est dissipé. Ainsi l'âme humaine n'acquiert pas
« de nouveau la puissance de deviner quand elle
« sort du corps comme d'une nuée, ains l'ayant
« dès maintenant elle est aveuglée par la com-
« mixtion et confusion qu'elle a avec le corps
« mortel; et ne le faut pas trouver étrange, ni
« le décroire quand nous ne verrions autre cho-
« se en l'âme que la faculté et la force de la mé-
« moire qui respond vis-à-vis à la puissance de
« deviner, considérant le grand effet qu'elle
« fait de conserver et garder les choses passées,
« ou, pour mieux dire, de les faire aucunement
« être; car du passé rien ne demeure ni ne subsiste
« en être, soit actions, soit paroles, ou passions,
« d'autant qu'elles ne font que passer, et péris-
« sent aussitôt comme elles viennent en être; par-
« ce que le temps ne plus ne moins qu'un tor-
« rent emporte tout; mais cette faculté mémo-
« rative de l'âme, lui faisant ne sais comment
« résistance et l'arrêtant, donne par manière de

« dire, apparence et essence à ce qui n'est pas
« présent.....

« La mémoire nous est l'ouïe des choses sour-
« des, et la vue des aveugles, tellement que,
« comme je l'ai dit tantôt, ce n'est pas de mer-
« veille si, retenant les choses qui ne sont déjà
« plus, elle en anticipe plusieurs de celles qui
« ne sont pas encore : car celles-là lui touchent
« et lui appartiennent davantage et s'affection-
« nent plus à elle, car elle se penche et incline
« vers celles qui sont encore à venir, là ou de
« celles qui sont déjà passées et du tout finies
« elle n'en a que le souvenir.

« Les âmes donc ayant cette puissance née
« et quant et elles, mais foibles, obscurcies et
« mal aisée à exprimer ses appréhensions, ce
« néanmoins encore la montrent-elles, et la pous-
« sent dehors bien souvent par songes, ou bien
« par quelques cérémonies de sacrifices, quand
« le corps est bien purifié, et qu'il prend une
« certaine température propre à cet effet; là où
« parce que la partie ratiocinative et spéculative
« étant lors relâchée et délivrée de la sollicitude
« des choses présentes, elle se met avec la
« partie irraisonnable et imaginative à penser
« de l'avenir ; car ce n'est pas comme dit Eu-
« ripide :

Bon devin est qui conjecture bien.

« Mais bien est-il homme sage qui suit la par-
« tie de l'âme qui a discours de raison et qui
« le conduit avec *vérisimultitude* : mais la
« vertu divinatrice, comme un papier sans
« écriture, non capable d'aucune raison, ni
« d'aucune détermination d'elle-même, ainsi
« seulement apte et propre à recevoir des fan-
« taisies, imaginations, et prétentions, sans au-
« cune ratiocination ni discours de raison, tou-
« che à l'avenir, lorsqu'elle s'éloigne et se tire
« plus arrière du présent dont il sort, par une
« certaine température et disposition du corps,
« transmué, que nous appelons *inspiration*. Or
« a le corps bien souvent de lui-même une telle
« disposition, mais la terre jette dehors aux
« hommes les sources et origines de plusieurs
« autres forces et puissances, les unes qui
« transportent les hommes hors de soi, et ap-
« portent les maladies, d'autres aussi quel-
« quefois bonnes, douces et utiles..... » Plutar-
que dit ensuite que « certaines exhalaisons de
« la terre et diverses substances, se mêlant dans
« le corps y engendrent une température et dis-
« position non accoutumée aux âmes, de la-
« quelle il est bien mal aisé pouvoir clairement
« et certainement exprimer la propriété. Elles
« ouvrent ne sais quels petits pertuis, où il y a
« force imagination de l'avenir. La fureur de

« Bacchus et de l'ivresse a, comme dit Euripide,
« beaucoup de divination, quand l'âme échauf-
« fée et enflammée jette arrière toute crainte,
« que la prudence humaine apportant, détour-
« ne et éteint bien souvent l'inspiration divine.
« Cette partie prévoyante de l'avenir s'aiguise
« en l'âme, comme le fer s'affine par la trempe...
« et rien n'empêche que l'exhalaison divinatrice
« ayant quelque chose de particulièrement
« conforme aux âmes ne développe leurs facul-
« tés. L'âme est excitée par cette exhalaison di-
« vinatrice, comme l'œil par la lumière : car
« l'œil qui a une naturelle propriété et puissan-
« ce de voir n'est de nul effet sans lumière : aus-
« si l'âme ayant cette propriété et faculté de pré-
« voir les choses à advenir, comme un œil elle
« a besoin d'une chose propre qui l'allume et
« qui l'aiguise. » (1)

Plutarque explique ensuite par cette théorie pourquoi plusieurs oracles ont cessé : c'est que dans plusieurs endroits il ne sort plus de terre

(1) Le passage que je viens de citer me paraît admirable : il ne prouve nullement l'existence de la faculté divinatrice dans l'homme, car elle ne peut être prouvée que par un grand nombre de faits ; mais si l'on trouve ces faits assez nombreux et assez concluans, je crois qu'on ne peut rien dire de plus philosophique que ce que dit Plutarque.

les mêmes exhalaisons. Mais ceci n'est plus de notre sujet.

Je remarquerai ici que parmi ces puissances qui peuvent donner à l'âme une disposition particulière, réveiller chez elle des facultés inertes et assoupies, et la dégager autant que possible de l'influence de la matière et des sens extérieurs, le magnétisme est la plus grande, et qu'on peut lui appliquer ce que dit Plutarque de certaines exhalaisons de la terre.

Voyons cependant comment nous pourrions considérer la chose d'après les idées de quelques autres philosophes, et tâchons de faire concevoir comment l'impossibilité apparente de la prévision ne tient qu'à notre manière d'envisager l'ordre de la nature.

Kant regarde comme très probable que le temps et l'espace n'existent point par eux-mêmes et hors de nous, qu'ils sont simplement la condition essentielle de notre faculté de connaître : que l'espace est la forme dont notre sens externe revêt par sa nature toutes les impressions qu'il reçoit, et le temps la forme commune de toutes nos perceptions ou intuitions. Si cette manière de voir, que je ne puis développer ici, était aussi vraie qu'elle est grande et imposante, on pourrait conclure, que si notre faculté de connaître prenait une autre forme, les idées que nous nous

faisons du temps et de l'espace changeraient pour nous, et que c'est peut-être l'état dans lequel elle se trouvera, lorsqu'elle sera dégagée des liens du corps.

Je conviens qu'il nous est impossible de concevoir que le temps n'existe point par lui-même, parce que toutes nos perceptions sont inséparables du temps, et qu'il paraît toujours le même tandis qu'elles varient sans cesse. Mais nous pouvons nous expliquer comment ce sentiment qui nous est habituel et qui tient à notre nature, ne dépend point de la réalité des choses, mais de la constitution de notre être. En effet, si nous ne pouvons faire abstraction du temps et de l'espace, la manière de les apprécier est toute différente selon les divers états dans lesquels notre âme peut se trouver.

Dans l'état de sommeil, lorsque emportée par les songes notre imagination seule a de l'activité et que notre raison ne la retient plus par la comparaison des objets et par l'expérience, nous croyons quelquefois franchir des intervalles immenses et nous transporter d'un pays à l'autre : les distances ou la mesure de l'espace disparaîssent pour nous, et nous ne nous doutons pas que c'est une illusion. Pour le temps c'est la même chose. Pendant une heure de sommeil un homme a fait un long voyage : il a vu plusieurs

fois se lever et se coucher le soleil. Il a passé du printemps à l'hiver, il a parcouru des objets dont la nomenclature seule le retiendrait plus long-temps s'il fallait la prononcer : Cette heure a duré une année, et cette année a été remplie par des actes qui lui paraissent réels, et qui tous auraient exigé un temps plus ou moins long. La division du temps, la nécessité d'un intervalle perceptible entre les idées a disparu pour lui ; ou plutôt il a pu partager une minute en un million d'instans qui tous ont été également perceptibles. Il est donc un état de notre âme dans lequel nos facultés ont une activité dont il ne semble pas qu'elle soit susceptible pendant l'état ordinaire. Appliquez maintenant ce principe et vous en conclurez que vous ne pouvez juger dans l'état où vous êtes de la nature, de l'étendue et de la rapidité des impressions que vous éprouveriez si les facultés de votre âme prenaient un développement infiniment au dessus de celui qu'elles ont; si elles cessaient d'être obligées de se conformer au mouvement des êtres matériels, avec lesquels elles ont des rapports non interrompus.

Si les idées de temps et d'espace appartiennent à notre âme et ne nous viennent point d'ailleurs : si l'idée du présent, du passé et de l'avenir sont inséparables de la notion du temps,

comme celles de longueur, largeur, et profondeur le sont de la notion de l'espace, il n'en est pas moins vrai que dans certaines circonstances nous pouvons mal distinguer ces trois modes.

Supposons que nous ayons un télescope assez parfait pour voir ce qui se passe sur une planète tournant autour d'une de ces étoiles qui sont un million de fois plus éloignées de nous que le soleil, comme nous voyons les objets à cent toises à l'aide d'une lunette acromatique. Lorsque nous dirigerions ce télescope sur la planète, ce que nous verrions serait le présent pour nous; ce serait le passé pour les habitans de la planète, parce que la lumière qui arriverait à notre télescope aurait mis plusieurs mois pour arriver jusqu'à nous. Si maintenant vous supposez sur la terre un homme organisé de manière à voir instantanément sur la même planète, ou à recevoir les impressions par un autre fluide infiniment plus rapide que la lumière; cet homme racontera ce qui s'y passe long-temps avant qu'on ne puisse l'apercevoir : il aura réellement vu l'avenir.

Supposons encore que nous eussions un moyen de voir et d'entendre ce qui se passe dans le globe de la lune, comme nous voyons à cent toises, et supposons dans cette planète une horloge comme les nôtres. Nous regarderons le ca-

dran, il nous indique une heure; nous écoutons la sonnerie, elle en indique une autre, parce que le mouvement de la lumière est plus rapide que celui du son. De deux choses qui nous frappent au même instant, l'une est présente, l'autre est passée. Nous n'y serions pas trompés, parce que nous connaissons les causes du phénomène; mais si les causes ne nous étaient pas connues, il nous serait impossible de juger du rapport de nos sensations avec la réalité.

Les idées que nous nous faisons du présent et de l'avenir, pour être en accord avec la nature des choses ont donc besoin d'être soumises à certaines conditions dont plusieurs nous sont inconnues.

Si l'on voulait s'élever à des spéculations d'un ordre supérieur, supposer un monde idéal archétype du monde sensible, et concevoir ce qui se montre à nous comme une contre-épreuve, comme un écho de ce qui est dans ce monde archétype, on comprendrait que l'âme dégagée de la matière peut contempler ce monde archétype, et, débarrassée du voile qui lui dérobait l'avenir, lire dans le livre des destinées.

En considérant enfin avec Leibnitz l'âme humaine comme une monade représentative de l'univers, de cet univers où la liberté des êtres spirituels n'altère pas plus l'ordre physique

qu'elle ne met obstacle à la prescience divine, où les effets sont liés aux causes par des lois éternelles, on apercevrait comment les résultats de ces lois peuvent être présentés, et comment l'âme voit le passé, le présent ou l'avenir, selon la direction qui lui est imprimée.

Mais laissons ces hypothèses ; car lors même que je pourrais les revêtir des formes brillantes que Platon leur aurait données, elles ne conduiraient pas à des explications plus claires et plus satisfaisantes pour la raison.

Bornons-nous à dire que nous reconnaissons le phénomène de la prévision, parce que des faits attestés par le témoignage de nos sens et discutés avec l'examen le plus sévère nous en démontrent la réalité ; mais avouons de bonne foi que nous ne pouvons expliquer, ni même comprendre comment la chose est possible, d'après ce qui nous est connu des lois de l'univers.

Après avoir reconnu l'existence de la faculté de prévision, après avoir exposé les hypothèses qui peuvent nous donner une idée de sa nature, après avoir montré l'analogie de cette faculté avec d'autres non moins merveilleuses et dont l'usage nous est habituel, il nous reste à résoudre des questions très importantes, et dont les philosophes qui ont admis la réalité de la prévision ne se sont nullement occupés. Si nous ne

réussissions à éclaircir ces questions nous resterions dans un dédale d'incertitudes et nous serions exposés à toutes les erreurs qui sont le partage d'une aveugle crédulité. Pour séparer le vrai du faux, pour discerner les conséquences que la raison peut admettre de celles qu'elle doit rejeter; pour éviter tous les dangers d'une opinion que l'esprit philosophique a présentée de nos jours comme également funeste et erronée, il faut examiner pourquoi la faculté de prévision ne se développe que chez certains individus et dans certaines circonstances; il faut fixer les limites de cette faculté : il faut enfin établir des principes qui empêchent le retour des superstitions et les abus auxquels une croyance exagérée a donné lieu, et indiquer les précautions à prendre pour qu'il ne résulte jamais aucun mal d'une faculté qui nous a été donnée pour notre avantage.

Voyons d'abord pourquoi la prévision n'appartient point à l'homme dans l'état habituel, et pourquoi il ne doit s'en croire doué et s'en rapporter aux inspirations ou aux visions qu'il éprouve qu'avec beaucoup de réserve et de méfiance.

Il y a un tel ordre dans la nature qu'on ne court presque jamais risque de se tromper en affirmant qu'une chose n'existe pas, lorsqu'on

voit clairement qu'elle serait contraire à l'ordre. La sagesse de la providence se montre partout : or la connaissance illimitée de l'avenir produirait le désordre dans la société. L'homme, s'il la possédait, serait le plus malheureux des êtres. Cette proposition a été si bien prouvée par un grand nombre de moralistes que je ne crois pas devoir m'y arrêter ici. Il suffit d'ailleurs d'un moment de réflexion pour en sentir la vérité. Mais s'il est vrai que la connaissance de l'avenir en général serait le don le plus funeste aux êtres pensans, il est également vrai que la prévision de tel ou tel évènement en particulier, de telle ou telle circonstance, peut quelquefois nous être d'un grand secours : et c'est pourquoi le créateur a donné cette faculté à l'homme et l'a cependant circonscrite dans des limites qu'il nous est impossible de franchir. Elle ne se développe d'elle-même que lorsqu'elle peut satisfaire nos besoins et seconder le vœu de la nature.

Outre les motifs qui ont porté la bonté divine à étendre sur nos destinées futures un voile flottant qui s'entr'ouvre quelquefois sans jamais se soulever en entier ; il est encore à la prévision des bornes posées par la nature même des choses. Lors même que le nuage plus ou moins épais qui nous dérobe l'avenir se dissiperait tout-à-coup, et que l'intelligence dégagée de la ma-

tière et jouissant de toute sa force pourrait saisir d'un coup-d'œil l'ensemble des causes et des effets, elle ne pourrait voir que l'avenir nécessaire, et non celui qui dépend de l'action libre des autres intelligences. S'il avait plu au créateur d'animer les astres, et de leur permettre de s'écarter jusqu'à un certain point de la marche qui leur est tracée, les diverses perturbations produites par ces mouvemens volontaires auraient pu se balancer de manière à ce que l'ordre de l'univers ne fût pas troublé, mais il eût été impossible à l'astronomie de calculer sûrement et rigoureusement la marche des corps célestes. Ce monde animé dont les anciens avaient eu l'idée lorsqu'ils donnaient à chaque astre une intelligence qui en dirigeait le cours, est l'image du monde spirituel; et c'est l'immuable régularité à laquelle il est soumis qui nous démontre qu'il est gouverné par une intelligence unique et non par plusieurs intelligences subordonnées.

Arrêtons-nous un moment à considérer jusqu'où pourrait s'étendre la prévision si rien ne dérangeait la marche de la nature, et comment l'influence que les hommes exercent sur les évènemens par leur liberté, met nécessairement des bornes à cette prévision.

Supposons un homme agissant seul sur la terre, et les autres hommes ne faisant pas plus

d'usage de leur liberté que s'ils n'existaient pas, de manière que leur volonté et leur action n'influe en rien sur les évènemens. Supposons cet homme jouissant au plus haut degré possible de la faculté de connaître ce qui est, de pénétrer la nature intime des choses, de voir les ressorts qui meuvent les élémens et le jeu de ces ressorts : supposons-lui cette force d'intelligence qui peut tirer les conséquences des principes, et qui enchaîne ces conséquences, de manière que chacune d'elles devient principe à son tour : et rien ne s'oppose à ce que nous fassions cette hypothèse en considérant l'intelligence comme entièrement dégagée de la matière.

Cet homme voit un chêne duquel s'échappe un gland. Ce gland contient en principe le chêne qu'il doit produire; il est organisé de manière que le tronc, les branches, les feuilles et les fruits de l'arbre à naître sont la suite nécessaire de ce développement des organes qu'il contient. Cet homme voit donc le chêne dans le gland. Il voit de même le sol sur lequel ce gland est tombé. Il voit l'état de l'atmosphère, les changemens successifs qui auront lieu dans les diverses saisons et qui sont la suite les uns des autres, il voit toutes les circonstances qui favoriseront ou contrarieront le développement de l'arbre jusqu'au moment où il se chargera de fruits ; il voit ces

nouveaux fruits, et voit en eux ceux qu'ils doivent produire. Déjà existe pour lui une nouvelle forêt. Plus il avance, plus les circonstances deviennent nombreuses, plus il est difficile de calculer leur action réciproque : mais les difficultés ne sont point dans la nature de la chose, pourvu que vous ne supposiez pas qu'il veuille aller jusqu'à l'infini qui appartient à Dieu seul. Ces difficultés sont dans le rapport de la force de son intelligence avec l'étendue des objets. Et vous ne pouvez assigner de bornes à l'intelligence lorsque vous la considérez comme dégagée de la matière. Ainsi, tout ce que le chêne produira pendant cent ans, ainsi, tous les animaux qui viendront se nourrir de ses fruits, tous les oiseaux qui viendront faire leur nid sur ses branches, tous les insectes qui se multiplieront sur ses feuilles, et l'effet même de la foudre qui après un siècle viendra le consumer : tout cela existe en germe dans le présent, et l'intelligence supérieure peut le voir par la contemplation et par un calcul rapide, qui peut-être ne lui donnera pas beaucoup de fatigue ; car la fatigue que nous fait éprouver le calcul, ne tient point à la nature des organes dont l'intelligence est obligée de se servir tant qu'elle n'est pas dégagée des liens de la matière. Voilà donc l'âme lisant dans l'avenir comme elle lit dans le passé. La possibilité d'an-

noncer la récolte que produira le chêne dans cent ans est du même ordre que celle d'annoncer une éclipse, seulement le calcul est plus compliqué parce que les élémens sont plus nombreux.

Mais, au lieu de supposer cet homme seul agissant, considérez-le comme il est en effet au milieu d'autres hommes pensans et libres comme lui : dès-lors tout change, et les évènemens futurs ne sont plus nécessaires. Un homme établi sur le sol voisin de celui où croît le chêne, peut en ramasser les fruits pour en disposer à son gré; il peut tailler l'arbre, et peut l'abattre : le tout par sa volonté qui est libre, et dont on ne peut conséquemment calculer les actes. Dieu dont l'intelligence domine toutes les intelligences, peut voir le jeu, le mouvement de toutes les volontés. Si l'homme peut embrasser le jeu de tous les ressorts matériels, c'est que son âme est supérieure à la matière : mais son âme étant de même nature que l'âme de ses semblables, il ne saurait voir chez eux ce qui dépend de leur libre arbitre et non de la nécessité.

Il s'ensuit qu'aucune intelligence, autre que Dieu, ne peut prévoir autrement que par des conjectures douteuses les évènemens dans lesquels l'homme exerce quelque influence.

On me dira peut-être que le choix des êtres

libres est déterminé par des motifs, et que si nous connaissions les motifs nous pourrions déterminer le choix : à cela je réponds que, outre les motifs extérieurs qui déterminent ordinairement l'intelligence, il y a encore dans l'homme un principe actif, une volonté propre, indépendante de tout ce qui peut la déterminer. On dit que le poids le plus fort incline le plateau de la balance sur lequel il est placé : cela est vrai, mais c'est parce que la balance n'est pas un être doué de volonté et qui puisse à son choix s'incliner à droite ou à gauche, en résistant par sa propre force au poids qui la sollicite. Si l'opinion que la faculté de prévision existe supposait que cette faculté peut s'exercer avec la même certitude dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, elle anéantirait le libre arbitre, elle serait une doctrine désolante, elle rendrait même cette faculté absolument inutile; puisque nous pourrions profiter des avis qu'elle nous donne. Ceci conduit à restreindre la faculté de prévision sans en nier l'existence et les avantages. La prévision est incertaine 1° à cause de la complication prodigieuse des ressorts dont nous ne voyons pas tous les mouvemens. 2° A cause des idées de notre état habituel qui se mêlent souvent à la représentation qu'elle nous offre. 3° Parce que, parmi les causes qui déterminent les évènemens à venir, il en

est qui dépendent de la volonté de l'homme dont il est impossible de préjuger les résolutions, avec certitude. Elle est cependant utile, parce que les causes accidentelles et dépendantes de la liberté qui peuvent influer sur l'avenir, sont en bien petit nombre, comparées aux causes nécessaires et n'ont qu'une influence bornée sur l'ordre général des choses.

Je crois avoir prouvé que la faculté de prévision a des limites nécessaires, par la nature des choses : mais il s'en faut de beaucoup qu'elle se soit jamais approchée de ces limites qu'aucune intelligence créée ne saurait franchir. Voyons maintenant jusqu'où cette faculté peut s'étendre, dans quelles circonstances elle se développe, à quels caractères on peut la reconnaître, quelles circonstances s'opposent à ce qu'elle s'exerce, combien de chimères altèrent les vérités qu'elles nous présente, combien de motifs nous portent à nous en méfier, et quelles précautions nous devons prendre pour en faire usage sans danger lorsqu'elle semble se manifester chez nous ou chez les autres.

Je ne traiterai point isolément ces diverses questions, parce qu'elles sont intimement liées, je me bornerai à présenter quelques considérations générales qui pourront les éclaircir toutes, et seront surtout applicables à la der-

nière, dont la solution est la plus importante.

Bacon dit que la divination naturelle se montre très bien dans l'extase, dans les songes et à l'approche de la mort. *Divinatio nativa optime cernitur in somniis, extasibus et confiniis mortis* (*de Augm. scient.* Lib. IV, C. 2). Cette opinion se trouve également dans les anciens, et quelques médecins modernes l'ont adoptée. Elle a cela de vrai, que l'état dans lequel la faculté de prévision se développe est un état de crise nerveuse, pendant lequel certaines facultés sont exaltées et concentrées dans le cerveau, tandis que la plupart des organes extérieurs sont dans une sorte d'inertie ou d'assoupissement et ne communiquent plus à l'âme les impressions qu'ils reçoivent. Ce que les anciens ont dans ce cas nommé sommeil, n'est autre chose que le somnambulisme spontané, ou produit par une influence magnétique, et c'est pour n'avoir pas distingué le somnambulisme du sommeil ordinaire, qu'ils ont souvent confondu les rêves avec les visions somnambuliques, ce qui les a conduits à beaucoup d'erreurs. Aujourd'hui ces deux états ont été si bien caractérisés qu'on ne peut prendre l'un pour l'autre (1). Mais comme il arrive

(1) Voyez surtout l'excellent ouvrage de M. le comte de Rédern, intitulé : *Des modes accidentels de nos perceptions*. Paris, 1818, 2e édit.

quelquefois qu'ils se mêlent ou se succèdent, il faut un examen attentif de chaque circonstance pour s'assurer que l'on a passé de l'un à l'autre.

Lors même que la faculté de prévision se développe librement et dans toute sa pureté, il ne paraît pas qu'elle puisse s'exercer à-la-fois sur un grand nombre de choses. Semblable à nos yeux qui voient seulement les objets placés vis-à-vis d'eux et sur une ligne droite, elle ne peut sentir que les objets placés en quelque sorte vis-à-vis d'elle et dans une direction convenable. Encore y a-t-il une différence en faveur de la vue; c'est que nous pouvons diriger le mouvement de nos yeux et les porter autour de nous; tandis que nous ne pouvons diriger de même une faculté dont l'exercice ne nous est pas habituel. Les conditions nécessaires pour que la vue nous représente exactement la forme et la couleur des objets nous sont parfaitement connues, tandis que nous ne connaissons pas les conditions essentielles pour que la faculté de prévision reçoive des notions exactes. Je n'entre pas dans de plus longs détails sur ce sujet, parce que je l'ai déjà traité dans un article sur la clairvoyance des somnambules. (1)

(1) *Annales du Magnétisme animal*, 1814. Voy. 1er trim. p. 129.

Je ne sais non plus à quelle distance peut s'étendre la prévision ; mais il est certain que le temps multipliant à l'infini le nombre des objets, celui que l'on considère dans un avenir éloigné est environné d'un nombre d'objets infiniment plus grands que s'il se montrait dans un avenir prochain : il est certain aussi que les accidens qui peuvent déterminer ou rompre le fil qui lie une cause à l'effet sont d'autant plus à craindre que ce fil se prolonge plus dans la durée. On me dira que nous ne savons pas ce que le temps est pour l'âme quand elle agit d'une manière différente de celle qui lui est propre dans son état naturel : j'en conviens, mais cela ne résout pas la difficulté, et nous ne pouvons nous assurer de rien qu'en comparant ce que nous ne connaissons pas à ce que nous connaissons.

Il faut bien distinguer l'état de concentration dans lequel la faculté de prévision se développe, de l'état d'exaltation voisin de la folie. Quand la faculté de prévision se réveille, un seul objet se présente à-la-fois, et il est aperçu ; de cet objet on passe à un autre ; l'âme est pour ainsi dire passive comme nos yeux lorsqu'ils sont frappés de la lumière. Le jugement n'a pas besoin de s'exercer. Dans l'état d'exaltation, lorsque l'imagination s'enflamme, les objets se présentent

en foule, ils sont dans un mouvement rapide, et pour discerner les uns des autres, il faudrait une raison supérieure, dont l'âme ne saurait plus faire usage, parce qu'elle est entièrement soumise à l'empire d'une autre faculté. Si toute notre attention est fixée sur un tableau qui nous attache, nous ne voyons et nous n'entendons plus rien au-delà; et lorsqu'une musique ravissante émeut notre âme nous n'écoutons plus les paroles. Il est impossible que la faculté de prévision s'exerce dans toute son activité sans que notre âme y soit entièrement employée, et dans ce cas elle ne peut détourner une partie de ses forces pour considérer et comparer plusieurs objets. Voilà ce qui excuse l'erreur de ceux qui ont attribué la prévision à une intelligence autre que l'âme humaine. Ils ont remarqué que l'âme ne voyait que certains faits, et ils ont conclu que c'était les seuls qui lui étaient montrés. Avec plus de réflexion on aurait vu que notre âme, quoiqu'on la suppose simple par sa nature, a cependant plusieurs puissances distinctes, et que ces diverses puissances ne peuvent s'exercer à-la-fois qu'au détriment les unes des autres.

Aussi Platon qui parle de la divination ou faculté de prévision comme de ce qu'il y a de plus sublime et de plus utile aux hommes, dit-il que cette faculté ne se montre que dans l'état de dé-

mence; et par ce mot *démence* il ne faut point entendre la folie, mais l'absence du raisonnement et de l'art de conjecturer; car il veut que lorsqu'on a été éclairé par cette fureur divine on attende un moment de calme pour soumettre à la raison les inspirations qu'on a reçues. A la vérité, il suppose que ce sont des intelligences ou démons qui communiquent à l'homme la connaissance de l'avenir; mais il suppose aussi qu'il y a un organe particulier pour la divination, et selon lui c'est le foie qui est cet organe, comme le cerveau est l'organe de la pensée; ce qui prouve que la faculté divinatrice lui paraît être aussi naturelle à l'homme que la mémoire, quoiqu'elle ne soit pas de même continuellement exercée.

Je ne m'arrêterai point ici à combattre l'opinion de Platon, que les notions de l'avenir sont données à l'âme humaine par d'autres intelligences : cette opinion qui se lie à celle qui attribue plusieurs des phénomènes du magnétisme à la communication avec des êtres spirituels ayant encore beaucoup de partisans. Je l'ai examinée dans un autre écrit (1); et je crois avoir prouvé

(1) Réponse à un article *sur les faits qui semblent prouver une communication des somnambules avec les êtres spirituels, etc.*; Voy. *Bibliot. du Magnétisme*, 1818. t. v, p. 1.

que les faits sur lesquels elle est fondée doivent être rapportés à d'autres causes que j'ai tâché de développer.

Si, pour voir dans l'avenir, l'âme a besoin d'être élevée au dessus des sens, elle verra d'autant mieux que cette indépendance sera plus complète ; et quand pouvons-nous être sûrs qu'elle l'est entièrement ? tâchons du moins de ne pas ajouter de nouveaux obstacles à ceux qui naissent de la nature de la chose. Dans l'état de somnambulisme ou d'inspiration, l'âme voit ce qui se présente à elle. Mais si vous interrogez celui qui est dans cet état, par cela même que vous l'interrogez, vous rappelez sa vue sur le présent et le passé, vous l'occupez d'objets qui ne se présentent pas d'eux-mêmes à lui, vous l'obligez à faire usage de sa raison, de l'art de conjecturer, de la mémoire, et de plusieurs autres facultés étrangères à la faculté divinatrice. Dès-lors ce n'est plus la même chose. D'un autre côté, si l'homme est livré à lui-même, si son imagination est excitée, il arrivera souvent que les illusions brillantes de l'imagination se mêleront aux représentations simples de la faculté de prévision qui doit être purement passive, et réfléchir les objets à venir comme un miroir réfléchit les objets présens. Vous n'aurez pas, pour discerner le vrai du faux, les mêmes moyens que vous avez

dans les discussions historiques et philosophiques, parce que dans les représentations du passé et du présent, l'accord entre ce qui est connu et ce qui ne l'est pas, peut aider votre jugement, tandis que dans l'avenir tout est inconnu pour vous. Il suit de là qu'on peut reconnaître la réalité de la faculté de prévision sans accorder aucune confiance à telle ou telle prévision en particulier; il s'ensuit encore que la fausseté d'un grand nombre de prophéties ne prouve pas qu'il n'y en ait de très réelles.

Ce que je viens de dire prouve qu'une multitude d'obstacles s'opposent au libre développement de la faculté de prévision, que les erreurs les plus bizarres peuvent se mêler aux aperçus lumineux qu'elle nous présente, et que nous nous égarerions en lui accordant une confiance aveugle : mais il n'en faut pas conclure qu'elle ne puisse jamais nous éclairer. Dieu ne nous en aurait pas doués si elle ne pouvait nous être utile. Elle nous le sera dans plusieurs circonstances si nous en faisons usage avec les précautions convenables. Voici quelques règles qui peuvent servir à nous diriger.

Quand le somnambule, ou le crisiaque, ou le devin, ou l'inspiré, car ici les noms ne font rien à la chose, aperçoit tout d'un coup comme par un éclair de lumière et sans y être provoqué un

évènement à venir, on peut croire que la faculté de prévision est naturellement excitée, comme le sens de la vue l'est chez nous par un objet lumineux, qui se présente devant nos yeux. Quand il y a recherche, combinaison et examen, la faculté de prévision n'agit plus seule, le raisonnement se met de la partie, et le crisiaque n'est plus autant sous l'empire de ce qu'on nomme l'inspiration.

Ce que je dis ici est confirmé par l'expérience. J'ai plusieurs fois été témoin du phénomène de la prévision chez les somnambules, et j'ai toujours remarqué que leurs premiers aperçus étaient justes, et qu'ils s'écartaient d'autant plus de la vérité que je voulais les pousser plus loin, soit en leur faisant des questions ou des objections, soit en raisonnant avec eux.

La vue d'un passé totalement inconnu tenant au même principe que la vue de l'avenir, on est fondé à accorder sur l'avenir de la confiance à celui qui voit le passé. Ainsi, un somnambule qui vous décrit tous les accidens que vous avez éprouvés, ne se trompera pas non plus en vous annonçant ceux que vous avez à craindre.

Quelque hypothèse qu'on adopte sur les causes de la faculté de prévision, il n'en est pas moins certain que le résultat en est d'autant moins sûr que les évènemens sont plus éloignés, qu'ils sont plus compliqués, et qu'ils ont moins de rap-

port avec l'état actuel des choses et avec celui qui s'occupe de ces évènemens. Ainsi, le somnambule verra mieux ce qui est relatif à lui que ce qui est relatif aux autres, ce qui doit avoir lieu dans quelques jours, que ce qui doit arriver dans plusieurs années.

Il suit de ce que je viens de dire que, lors même que l'on s'est assuré qu'un somnambule possède au plus haut degré la faculté de prévision, on ne doit jamais le consulter sur des objets vers lesquels sa vue ne se porte pas naturellement, que si on l'interroge on le conduit dans une route qui n'est plus éclairée pour lui, et que les réponses qu'il cherche à faire n'étant plus dictées par le sentiment intérieur, sont mêlées de conjectures et d'illusion : enfin, que chez les somnambules les plus lucides, la faculté de prévision n'est vraiment utile et ne mérite une entière confiance que lorsqu'elle se développe spontanément, sans effort, sans influence étrangère et qu'elle s'exerce sur ce qui est relatif à eux.

On n'a nul besoin de recourir à l'inspiration de Dieu pour expliquer la prévision ; et nous sommes obligé de faire ici une observation pour éviter la censure des théologiens, et pour qu'on ne nous accuse pas de douter que les prophètes étaient inspirés.

On sait que chez les Hébreux, il y avait des

prophètes ou voyans, qui exerçaient la profession de prophétiser. On distinguait parmi eux les vrais et les faux prophètes. Les faux prophètes n'étaient point ainsi nommés parce qu'ils annonçaient des évènemens faux, mais parce qu'ils soutenaient une mauvaise doctrine. « S'il s'élève chez vous un prophète, qu'il vous annonce un prodige, que ce qu'il vous a annoncé arrive, et qu'il vous dise : suivons des dieux étrangers.... Vous le ferez mourir. » *Deut.*, XIII, I. 5. On a dit que les uns étaient inspirés par Dieu, les autres par le diable : mais, outre que la connaissance de l'avenir attribuée au démon de préférence à l'âme humaine, et cette lutte entre l'être suprême et l'esprit infernal, est une supposition puérile et injurieuse à la divinité, elle n'est nullement nécessaire pour expliquer la différence entre les deux classes de prophètes. Dieu se servait de ceux qui étaient doués du don de prophétie pour leur faire annoncer, soit les évènemens qu'il voulait leur faire connaître, soit pour les instruire de ses volontés. Il les inspirait alors; il leur révélait des choses qui, n'étant point dans l'ordre naturel, sont au-dessus de la portée des intelligences créées (1). Il est facile de recon-

(1) S'il se trouve un prophète parmi vous, dit le Seigneur, je lui apparaîtrai ou lui parlerai en songe. *Nombr.* XII. 6.

naître ce caractère d'inspiration, et l'importance des objets, et l'étendue de la prévision dans les prophètes sacrés. Une telle étendue n'a pu exister dans l'homme qu'autant qu'il a été soutenu par la divinité.

Il me suffit d'avoir dit un mot sur ce sujet, pour prouver qu'en reconnaissant la faculté de prévision comme appartenant naturellement à l'âme humaine, on ne peut infirmer les preuves que les prophéties nous ont données de la venue du Messie.

Quoique l'homme soit doué d'une faculté qui peut lui donner des prévisions et des pressentimens, la divination considérée comme un art n'en est pas moins une chimère. Un art est un ensemble de règles que la raison établit d'après l'observation et l'expérience. Or, la raison n'est pour rien dans les pressentimens.

Les Romains faisaient de la divination un des ressorts de leur gouvernement. Mais il est odieux de conduire les peuples par des moyens qui tendent à les abrutir. Dans le moyen âge, on a continué de croire aux devins et aux sorciers, en supposant qu'ils étaient en correspondance avec le diable. Les lois qu'on a portées contre eux étaient atroces; car plusieurs de ceux qui exerçaient cette profession étaient eux-mêmes dupes des erreurs qu'ils annonçaient. Un gouverne-

ment sage doit tenir un milieu entre ces deux excès. Il ne peut tolérer une profession de mensonge qui donne du crédit à la fourberie, qui entretient la superstition, qui met un impôt sur la faiblesse et la crédulité, et qui peut entraîner les conséquences les plus graves : mais c'est en répandant les lumières de la raison et les principes de la morale qu'il parviendra à détourner les hommes de se livrer en secret à des pratiques dont il ne peut défendre que l'exercice public.

RÉSUMÉ.

Je vais maintenant exposer avec franchise les résultats de la discussion dans laquelle je suis entré. On pourra les rejeter ou les adopter, n'importe. Je suis sûr de prouver qu'en les adoptant on ne donne pas des armes à la superstition.

1° Il existe dans l'âme humaine une faculté de prévision comme une faculté de souvenir. Cela est prouvé par des faits innombrables, et a été reconnu vrai par presque tous les philosophes depuis Platon jusqu'à Bacon.

2° Cette faculté ne s'exerce que lorsque les autres facultés sont assoupies, ou qu'elles n'agissent plus.

3° Cette faculté a besoin d'être excitée; elle peut l'être ainsi que la mémoire, soit par des signes extérieurs soit par un mouvement spontané.

4° Les notions qui nous sont données par cette faculté sont incertaines parce que nous

n'avons pas de moyen de nous assurer si toutes les conditions nécessaires pour qu'elle s'exerce seule et librement ont été remplies.

5° Les difficultés qu'on oppose à la réalité de cette faculté sont insolubles, comme le sont pour les aveugles celles que des aveugles opposeraient à la réalité de la vision; mais ces difficultés ne sont point un motif suffisant de rejeter les faits; elles doivent seulement nous engager à regarder comme hypothétiques les explications qu'on en a données, comme seraient hypothétiques toutes les solutions que des aveugles pourraient donner du phénomène de la vision.

6° En supposant la réalité de la prévision démontrée, il n'y a pas pour cela de raison de croire à telle ou telle prophétie en particulier.

7° La croyance à la faculté de prévision, au lieu de favoriser la superstition tend à la détruire; car ce qui a fait que la divination a servi à étayer la superstition, c'est qu'on a imaginé qu'elle était due à l'influence du diable.

8° Ceux qui ont fait cette supposition ont mal raisonné : car toutes les objections qu'on fait contre la possibilité de prévoir l'avenir ont la même force, soit qu'on veuille attribuer cette faculté à l'âme humaine ou à des intelligences d'un autre ordre. Il y a même dans la seconde supposition une difficulté de plus; car outre la possibilité de

connaître il faut supposer encore celle de communiquer.

9° En reconnaissant la faculté de prévision comme un fait, nous nous trouvons d'accord avec tous les philosophes et tous les historiens antérieurs au XVIIIe siècle. En admettant que cette faculté est propre à l'âme humaine, et que la révélation de l'avenir n'est pas due à des démons, nous évitons toutes les superstitions auxquelles ont donné lieu ces explications erronées.

10° L'opinion que la faculté de prévision appartient à l'âme humaine, n'empêche point qu'on ne soit obligé de reconnaître que les prophètes sacrés étaient inspirés de Dieu, car les évènemens qu'ils prédisaient tenaient à un ordre surnaturel, et les conséquences qui résultent de leurs prophéties sont la preuve de la vérité de leur doctrine, comme la vérité de leur doctrine est la preuve de leur inspiration. Au reste, quand les prophètes auraient annoncé sans inspiration miraculeuse la venue de Jésus-Christ et le mystère de la Rédemption, leurs prophéties n'en démontreraient pas moins que Jésus-Christ était le Messie.

11° Les diverses religions et les diverses écoles de philosophie peuvent toutes admettre le phénomène de la prévision, sans rien changer à leur doctrine; il n'est qu'une seule opinion opposée

à cette croyance, c'est l'opinion de ceux qui prétendent qu'il faut rejeter tout ce dont on ne peut donner une raison satisfaisante, et qu'il faut regarder comme des préjugés et des fables tous les faits qu'on ne peut expliquer.

12° La croyance à la faculté de prévision ne conduit nullement à reconnaître la réalité de la divination considérée comme un art. Il n'est aucun moyen de lire dans l'avenir qui soit à la disposition de l'homme, et qu'il puisse employer avec succès en se soumettant à certaines règles, et en remplissant certaines conditions. Les songes peuvent nous donner des avis, des pressentimens très justes; mais l'art d'interpréter les songes est une chimère.

13° La religion chrétienne, en défendant la divination en suppose la réalité; mais la défense de consulter les devins est extrêmement sage, car, par les raisons que j'ai dites plus haut, ceux même qui sont doués de la faculté de prévision sont continuellement exposés à l'erreur. Cela n'empêche point qu'on ne puisse profiter des prévisions qui se présentent d'elles-mêmes et naturellement. Il est permis d'écouter la providence, mais non de l'interroger. Le métier de devin est également proscrit par la morale et par la raison. Les prévisions des somnambules sont dues à une sorte d'instinct qui s'est développé

chez eux; elles sont dans l'ordre de la nature; profitons-en, mais soyons sûrs que les somnambules nous débiteront des rêveries, lorsque nous voudrons les interroger sur ce qui ne se présente pas naturellement à eux.

14° La conformité de l'évènement avec la prévision, ou, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, la réalisation de la prévision est toujours conditionnelle, parce qu'il y a dans la nature deux puissances qui influent sur les évènemens et qui les modifient. L'une dépendante de la matière, est soumise à des lois rigoureuses et immuables: c'est la nécessité; l'autre, dépendante de la volonté des êtres intelligens, qui sont doués d'une puissance limitée, mais dont ils peuvent faire usage, et par laquelle ils influent sur la succession des évènemens: c'est la liberté. Or, si nous pouvons voir tous les évènemens dépendans des causes nécessaires nous ne pouvons voir ceux qui dépendent des causes libres.

15° Enfin toutes les facultés naturelles à l'homme, et dans lesquelles l'âme est pour ainsi dire passive, la sensibilité physique, ou faculté de perception, le souvenir, la prévision peuvent nous induire en erreur; mais il est une autre faculté dont le principe est en nous et qui nous est acquise par le travail de notre intelligence; cette faculté active et non passive, qui juge et

combine ce qui lui est présenté par toutes les autres; c'est la raison : caractère essentiel et distinctif de l'âme humaine, et qui seul établit la supériorité de l'homme sur les animaux. Cette raison ne nous oblige point à rejeter ce dont elle ne peut découvrir les causes, mais elle nous avertit de soumettre à l'examen tous les résultats, et à les appliquer pour notre utilité individuelle et pour l'avantage de notre espèce. Elle doit discerner le vrai du faux, le possible du vraisemblable, les faits des circonstances qui les accompagnent; elle doit écouter tout ce qui s'offre à elle et ne prononcer qu'après un mûr examen. Il faut bien remarquer que cette faculté nous appartient dans toutes les phases de notre existence; que si quelquefois elle se repose pour laisser aux autres la liberté de s'exercer sans obstacle, c'est à elle ensuite à reprendre l'empire et à décider sur les rapports qui lui ont été faits. La raison ne voit rien par elle-même; mais elle prononce en dernier ressort sur tout ce qui lui a été présenté. En reconnaissant donc la réalité de la prévision, nous devons toujours soumettre à notre raison les notions qu'elle nous donne; alors elle sera pour notre entendement un moyen de plus et elle ne pourra jamais nous égarer. C'est la raison seule qui doit diriger notre conduite; c'est d'elle seule que dépendent le bon sens dans les opi-

nions, la sagesse dans les actions; c'est par elle seule que nous pouvons nous rendre dignes du créateur qui nous en a doués de préférence à tous les êtres, et qui a ainsi établi notre empire sur la nature. La raison n'est pas nécessaire à Dieu, parce qu'il embrasse d'un coup-d'œil le temps et l'espace, les principes et les conséquences; elle est nécessaire à l'homme dont la vue est bornée: sans elle, il serait le jouet de toutes les illusions. Nous ne savons si nous en aurons besoin encore lorsque nous serons dégagés des liens du corps; mais sur la terre elle est notre seul guide, la seule échelle par laquelle nous puissions nous élever à la connaissance des êtres créés, et de là jusqu'à la connaissance du créateur. C'est elle que nous devons consulter et cultiver sans cesse et toutes nos autres facultés doivent lui être subordonnées.

Je ne saurais quitter le sujet que j'ai entrepris de traiter, sans dire un mot des livres de prédictions que beaucoup de gens recherchent, et dans lesquels ils espèrent trouver quelques-uns des secrets de l'avenir. C'est surtout dans les temps orageux, lorsque la société paraît dans un état de crise, que les hommes, mécontens du

présent, cherchent à lire dans les livres des destinées, et qu'ils sont disposés à interpréter d'après leurs vœux et leurs préjugés les énigmes que le hasard leur présente. Je proposerai à ce sujet quelques réflexions. Elles auront d'autant plus de poids, que reconnaissant la faculté de prévision dans l'homme, et ne sachant jusqu'où elle peut s'étendre, je ne nie point qu'il ne puisse y avoir des prédictions écrites. Il est seulement question de savoir s'il en existe réellement qui nous soient connues.

Les livres dans lesquels on a cru trouver des prédictions remarquables sont en très grand nombre. On a surtout parlé à la fin du dernier siècle, des centuries de Nostradamus, du *Liber mirabilis*, des prophéties de sainte Brigitte, de celle de saint Césaire, etc., et j'ai vu particulièrement le *Liber mirabilis* être l'objet de la curiosité publique, et donner lieu à tant de commentaires qu'on avait jugé à propos de ne pas le communiquer aux lecteurs dans les bibliothèques publiques.

Je ferai d'abord remarquer : 1° que toute prophétie qui n'est pas claire avant l'évènement ne peut rien nous apprendre ; c'est comme si elle n'existait pas ; 2° que toute prophétie en style énigmatique étant susceptible de diverses inter-

prétations, ne peut qu'égarer l'imagination de ceux qui cherchent à en pénétrer le sens; 3° que tous les livres qu'on a cités contiennent des choses qui peuvent s'appliquer également à diverses époques, et qui conséquemment ne s'appliquent à aucune.

On sent bien que je n'ai pas perdu mon temps à lire les rapsodies dont je parle, mais j'ai cru devoir en parcourir quelques pages. J'ai vu les passages les plus remarquables extraits par des personnes qui y avaient beaucoup de foi; et je puis assurer que je n'ai rien trouvé qui puisse satisfaire le bon sens. Il y a quelquefois des passages qui sont applicables aux faits; mais si quelqu'un voulait aujourd'hui faire un livre de prédictions, sans noms propres, sans dates et surtout dans un style métaphorique, il n'y a nul doute que, dans moins d'un siècle, il arriverait des évènemens qui coïncideraient parfaitement avec les prétendues prophéties.

L'histoire nous a conservé plusieurs prédictions claires et précises; si ces prédictions ont réellement été faites comme on nous le dit, elles étaient dues à la faculté de prévision dont celui qui les a faites était momentanément doué, mais il n'existe, à ce que je crois, aucun livre qui contienne une série de prédictions sur les évènemens qui intéressent la société.

Quant aux anecdotes recueillies dans les temps modernes, on en ferait plusieurs volumes. Il y en a sans doute qui sont dénuées de preuves, mais il en est un grand nombre qu'on ne peut nier sans accuser de mensonge ceux qui les ont rapportées.

Je me bornerai à citer la prophétie de Cazotte, sur la révolution française, comme étant l'un des exemples de prévision les plus extraordinaires que je connaisse.

Prédiction de Cazotte, rapportée par Laharpe, œuvres choisies et posthumes; 4 v. in-8°; Paris, 1806. t. I, p. LXIJ.

Il me semble que c'était hier, et c'était cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand-seigneur et homme d'esprit. La compagnie était nombreuse et de tout état : gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens, etc.; on avait fait grande chère comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaîté de la bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton : on en était alors venu dans le monde au point où tout est permis pour faire rire. Chamfort nous avait lu de ses contes impies et libertins, et les grandes dames avaient écouté, sans avoir même recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion. L'un citait une tirade de la *Pucelle*; l'autre rappelait ces vers philosophiques de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre,
Serrez le cou du dernier roi.

et d'applaudir. Un troisième se lève, et tenant son verre plein : « *Oui, messieurs*, s'écrie-t-il, *je suis aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu, que je suis sûr qu'Homère est un sot* » ; et en effet il était sûr de l'un comme de l'autre. La conversation devient plus sérieuse ; on se répand en admiration sur la révolution qu'avait faite Voltaire, et l'on convient que c'est là le premier titre de sa gloire. « Il a donné le ton à son siècle, et s'est fait lire dans l'antichambre comme dans le salon. » Un des convives nous raconta, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avait dit, tout en le poudrant : « *Voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre.* » On conclut que la révolution ne tardera pas à se consommer, qu'il faut absolument que la superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque et quels seront ceux de la société qui verront *le règne de la raison*. Les plus vieux se plaignaient de ne pouvoir s'en flatter, les jeunes se réjouissaient d'en avoir une espérance très vraisemblable ; et l'on félicitait surtout l'Académie d'avoir préparé *le grand œuvre*, et d'avoir été le chef-lieu, le centre, le mobile de la liberté de penser.

Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme. C'était Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des rêveries des illuminés. Il prend la parole, et du ton le plus sérieux : « Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous desirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète ; je vous le répète, vous la verrez. » On lui répond par le refrain connu, *faut pas être grand sorcier pour ça.* — « Soit ; mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous

ce qui arrivera de cette révolution, ce qui en arrivera pour vous tous, tant que vous êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue? —Ah! voyons, dit Condorcet avec son air et son rire sournois et niais, un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un prophète. — Vous, monsieur de Condorcet, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du poison que vous aurez pris, pour vous dérober au bourreau, du poison que *le bonheur* de ce temps-là vous forcera de porter toujours sur vous.» .

Grand étonnement d'abord; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle. « Monsieur Cazotte, le conte que vous nous faites ici n'est pas si plaisant que votre *Diable amoureux*. (1)

— Mais, quel diable vous a mis dans la tête ce cachot et ce poison et ces bourreaux? qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec la philosophie et le règne de la raison? — C'est précisément ce que je vous dis; c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté; c'est sous le règne de la raison qu'il vous arrivera de finir ainsi, et se sera bien *le règne de la raison;* car alors elle aura des temples, et même il n'y aura plus dans toute la France en ce temps-là que des temples de la raison.—Par ma foi, dit Chamfort avec le rire du sarcasme, vous ne serez pas un des prêtres de ces temples-là. — Je l'espère; mais vous, monsieur de Chamfort qui en serez un, et très digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. » On se regarde et on rit encore. Vous, monsieur Vicq d'Azir, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même, mais vous vous les ferez ouvrir six

(1) Roman de Cazotte.

fois dans un jour au milieu d'un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait, et vous mourrez dans la nuit. Vous, monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud; vous, M. Bailly, sur l'échafaud; vous, monsieur de Malesherbes, sur l'échafaud. — Ah! Dieu soit béni, dit Roucher, il paraît que monsieur n'en veut qu'à l'Académie; il vient d'en faire une terrible exécution; et moi, grâce au ciel....—Vous! vous mourrez aussi sur l'échafaud.—Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts, il a juré de tout exterminer. — Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré. — Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares? Encore.... — Point du tout, je vous l'ai dit : vous serez alors gouvernés par la seule philosophie, par la seule raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des philosophes, auront à tout moment dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront tout comme vous les vers de Diderot et de la *Pucelle*. » On se disait à l'oreille : vous voyez bien qu'il est fou : car il gardait toujours le plus grand sérieux. Est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante, et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries. — Oui, répondit Chamfort, mais son merveilleux n'est pas gai; il est trop patibulaire; et quand tout cela arrivera-t-il? — Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis ne soit accompli. »

— Voilà bien des miracles (et cette fois c'était moi-même qui parlais), et vous ne m'y mettez pour rien. — Vous y serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire: vous serez alors chrétien. »

Grandes exclamations. « Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré; si nous ne devons périr que quand Laharpe sera chrétien, nous sommes immortels.

— Pour ça, dit alors madame la duchesse de Grammont, nous sommes bien heureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les révolutions : quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu; mais il est reçu que l'on ne s'en prend pas à nous, et notre sexe... — Votre sexe, mesdames, ne vous en défendra pas cette fois; et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées tout comme les hommes, sans aucune différence quelconque. — Mais, qu'est-ce que vous nous dites donc là, monsieur Cazotte? c'est la fin du monde que vous nous prêchez. — Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec vous, dans la charrette du bourreau et les mains liées derrière le dos. — Ah! j'espère que dans ce cas-là j'aurai du moins un carrosse drapé de noir. — Non, madame; de plus grandes dames que vous iront comme vous en charrette, et les mains liées comme vous. — De plus grandes dames! quoi! les princesses du sang?... — De plus grandes dames encore. » Ici un mouvement très sensible dans toute la compagnie, et la figure du maître se rembrunit : on commençait à trouver que la plaisanterie était forte. Madame de Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista pas sur cette réponse, et se contenta de dire du ton le plus léger : *Vous verrez qu'il ne me laissera pas seulement un confesseur.* — « Non, madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un par grâce, sera..... Il s'arrêta un moment. « Eh bien! quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative? — C'est la seule qui lui restera; et ce sera le roi de France. »

Le maître de la maison se leva brusquement et tout le monde avec lui. Il alla vers M. Cazotte, et lui dit avec un ton pénétré : « Mon cher monsieur Cazotte, c'est assez

faire durer cette facétie lugubre. Vous la poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société où vous êtes et vous-même. » Cazotte ne répondit rien, et se disposait à se retirer, quand madame de Grammont qui voulait toujours éviter le sérieux et ramener la gaîté, s'avança vers lui : « Monsieur le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne nous dites rien de la vôtre. » Il fut quelque temps en silence, et les yeux baissés. « Madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem, dans Josèphe? — Oh! sans doute, qui est-ce qui n'a pas lu cela! Mais faites comme si je ne l'avais pas lu. — Eh bien, madame, pendant ce siège un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeans et des assiégés, criant incessamment d'une voix sinistre et tonnante : *malheur à Jérusalem*, et le septième jour il cria : *malheur à Jérusalem, malheur à moi-même*! et dans ce moment une pierre énorme lancée par les machines ennemies l'atteignit et le mit en pièces. »

Et après cette réponse, M. Cazotte fit la révérence et sortit.

Quand je lus cette prédiction étonnante pour la première fois, je pensai que ce n'était qu'une fiction de Laharpe, et que ce critique célèbre avait voulu peindre l'étonnement dont auraient été frappées les personnes les plus distinguées par leur rang, leurs talens et leur fortune si, plusieurs années avant la révolution, on leur avait exposé les causes qui la préparaient et les affreuses conséquences qui en seraient la suite. Les informations que j'ai prises depuis m'ont fait

changer d'opinion. M. le comte A. de Montesquiou m'ayant assuré que madame de Genlis lui avait dit plusieurs fois qu'elle avait entendu raconter cette prédiction à M. de Laharpe, je le priai de vouloir bien demander à cette dame de plus amples détails. Voici ce qu'elle lui répondit :

Novembre 1825.

« Je crois avoir mis le trait de M. Cazotte dans mes *souvenirs*, mais je n'en suis pas sûre. Je l'ai entendu raconter cent fois à M. de Laharpe avant la révolution et toujours exactement comme je l'ai vu imprimé partout, et comme il l'a fait imprimer lui-même. Voilà tout ce que je puis dire, certifier et signer.

Comtesse de Genlis.

J'ai vu aussi M. Cazotte fils qui m'a certifié que son père était doué au plus haut degré de la faculté de prévision, et qu'il en avait des preuves nombreuses (1). M. Cazotte ne voudrait point cependant affirmer que la relation de Laharpe fût exacte dans toutes les expressions,

(1) Une des plus remarquables, est assurément celle que donna Cazotte en rentrant chez lui le jour où sa fille parvint à l'arracher des mains des brigands qui le conduisaient à l'échafaud. Au lieu de partager la joie de sa famille qui l'entourait, il annonça que dans trois jours il serait arrêté de nouveau, et que cette fois il subirait son sort. — Il périt en effet le 25 septembre 1792, à l'âge de soixante-douze ans.

mais il n'a pas le moindre doute sur la réalité des faits.

Je dois ajouter également qu'un ami de Vicq d'Azir, M. N., habitant de Rennes, m'a dit que ce médecin célèbre étant allé en Bretagne quelques années avant la révolution lui avait raconté en présence de sa famille la prophétie de Cazotte. Il paraît que malgré son scepticisme, Vicq d'Azir était inquiet de cette prédiction.

Lettre sur le même sujet adressée à M. Mialle par M. le baron Delamothe-Langon.

« Vous me demandez, mon cher ami, ce que je puis savoir touchant la fameuse prédiction de Cazotte, mentionnée par Laharpe. Je n'ai là-dessus qu'à vous attester *sur l'honneur* que j'ai entendu madame la comtesse de Beauharnais répéter plusieurs fois qu'elle avait assisté à ce singulier fait historique. Elle le racontait toujours de la même manière et avec l'accent de la vérité; Son témoignage corroborait celui de Laharpe. Elle parlait ainsi devant toutes les personnes de sa société, plusieurs vivent encore et pourront l'attester également.

Vous pouvez faire de cet écrit l'usage que vous voudrez.

Adieu, mon bon et ancien ami, je suis à vous d'un attachement inviolable.

Baron Delamothe-Langon.

Paris, le 18 décembre 1833.

M. Deleuze se proposait depuis 1820 *de faire imprimer un recueil de dissertations, de traitemens, d'extraits de correspondance, etc., pour servir de suite à son Histoire critique du Magnétisme; le Mémoire que l'on vient de lire devait en faire partie. Ses occupations multipliées l'ont empêché d'effectuer ce projet, et maintenant, hélas! l'affaiblissement de ses forces lui en ôte la possibilité. Cependant, ses amis appréciant toute l'importance de ce dernier ouvrage, ont pensé qu'on ne devait pas en différer plus long-temps la publication. En effet, une ère nouvelle a commencé pour le magnétisme. Reconnu authentiquement par l'Académie royale de Médecine en* 1831, *regardé* comme une branche très curieuse de psychologie et d'histoire naturelle (Rap. de la Commission, p. 76); *le magnétisme a pris rang parmi les vérités posi-*

tives, et tout annonce que la génération qui s'élève ne tardera pas à cultiver le nouveau champ qui lui est ouvert. *Quel guide plus sûr peut-elle donc prendre que l'homme qui, par la supériorité de ses lumières, la sagesse de ses opinions, et l'exemple de sa vie entière, a contribué si puissamment au triomphe de la plus belle des découvertes?... M. Deleuze cédant aux vœux de l'amitié, m'a confié le soin de publier son Mémoire, et m'a chargé d'y ajouter en même temps une certaine quantité d'exemples de prévision que j'avais recueillis chez les anciens et les modernes. Je me suis acquitté avec empressement de cette tâche honorable, heureux de donner à un savant si justement estimé, ce faible témoignage de ma reconnaissance et de ma profonde vénération.*

S. Mialle.

Auteur de l'*Exposé des cures opérées en France par le magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos jours.*

NOTES.

Exemples de prévision recueillis chez les anciens et les modernes.

Nota. Ces exemples sont divisés en deux parties. La première est consacrée aux historiens, aux philosophes, savans, etc. La seconde est réservée aux médecins.

Ire PARTIE.

« L'oracle de Thèbes, en Egypte, et celui de Dodone ont entre eux beaucoup de ressemblance. *L'art de prédire l'avenir* tel qu'il se pratique dans les temples, nous vient aussi de l'Egypte; du moins est-il certain que les Egyptiens sont les premiers de tous les hommes qui aient établi des fêtes ou assemblées publiques, des processions et la manière d'approcher de la divinité et de s'entretenir avec elle. Aussi les Grecs ont-ils emprunté ces coutumes des Egyptiens. Une preuve de ce que j'avance, c'est qu'elles sont en usage depuis long-temps en Egypte, et qu'elles n'ont été établies que depuis peu chez les Grecs. » (Hérodote, liv. II, § 58.)

« Nous trouvons chez les Juifs des exemples multipliés de cette faculté naturelle de prédire l'avenir. Jamais peuple n'eut plus de prophètes. Sans compter les prophètes du Seigneur,

nous voyons seulement près d'Achab, sept cents prophètes de Baal. Hommes, femmes, jeunes, vieux, tous prophétisaient (Joel, *cap.* 2, *vers.* 28); ils couraient par troupes dans les villes, dans les campagnes, et faisaient marcher devant eux des instrumens de musique. (Lib. 1, Reg., *cap.* 9, *vers.* 5.)

« Il y avait des collèges, des séminaires, où les fils des prophètes et les jeunes Hébreux qui annonçaient des dispositions prophétiques apprenaient à perfectionner ces dispositions naturelles, et se formaient sous les yeux et par l'instruction des anciens.

« Quand l'esprit prophétique ne les portait point vers les choses saintes, ils en faisaient usage pour les choses ordinaires de la vie. Ils guérissaient les malades, comme fit Elie à l'égard de l'enfant de la veuve de Sarepta; ils faisaient retrouver les choses perdues. On disait : *Allons consulter le voyant* (Reg. 1, *cap.* 9, *vers.* 9), comme le prouve l'exemple de Saül qui, ayant perdu les ânesses de son père, venait consulter Samuël, et lui apportait le petit salaire qui avait lieu en ce cas. (*Ibid.*, vers. 5, et *seq.*)

« Ceux qui prophétisaient pour les dieux étrangers, étaient ceux qu'on appelait *faux prophètes*. C'était donc moins la fausseté de leurs prédictions qui les faisait désigner ainsi que la fausseté de leur doctrine. Tels étaient les prophètes de Baal; tel était Balaam; tel est celui désigné par le Deutéronome : « S'il s'élève parmi vous un prophète, ou quel-« qu'un qui dise avoir eu en songe une vision, et qu'il ait « prédit un signe ou un prodige, et que ce qu'il a prédit soit « arrivé, et qu'il vous ait dit : Allons et suivons des dieux « étrangers; que ce prophète soit mis à mort. (*Deuter.*, c. 13, « vers. 1, 2 et 4.)

« L'évènement ici suit la prophétie, et le prophète n'en est pas moins un faux prophète à raison de sa doctrine per-

verse. » Le comte Abrial. *Recherches sur les notions que les anciens ont eues du somnambulisme.* (V. Ann. du mag^e.)

« Il n'existe dans l'histoire ancienne aucun fait plus incontestable que ce qu'on a raconté du démon de Socrate. Ce démon ne se montrait point à lui comme un être particulier, revêtu d'une forme quelconque. C'était une voix intérieure qui se faisait entendre à lui sans être interrogée, qui l'avertissait et qui le retenait toutes les fois qu'il avait un projet dont l'issue devait être funeste. Jamais cette voix ne lui donnait d'avis sur les choses qui peuvent être du ressort de la raison. C'était un véritable pressentiment. Socrate en parle dans son apologie, dans ses lettres, et Platon ainsi que Xénophon, ne rapportent jamais rien de Socrate sans qu'il soit question de son génie familier. C'est seulement de nos jours qu'on n'a pas craint d'accuser d'imposture Socrate, Platon, Xénophon et tous les philosophes de l'antiquité. Lisez surtout le dialogue de Platon, intitulé : *le Théagès* ou *de la Sagesse*. Socrate y rapporte les malheurs qui sont arrivés à ceux qui n'ont pas voulu suivre le conseil qu'il leur avait donné, d'après l'avertissement qu'il avait reçu de sa voix intérieure, et il annonce l'issue funeste de la guerre contre les Ephésiens. Dans son apologie, c'est sur les avis de son génie qu'il est fondé à croire que la mort n'est pas un grand mal pour lui; et l'on voit partout qu'il ne pense point que les avis de cette voix lui soient d'aucune utilité pour établir sa philosophie. » (Deleuze.)

« Rien ne ressemble plus à la mort que le sommeil. Mais c'est principalement pendant le sommeil que l'esprit de l'homme déclare sa divinité. Il aperçoit même alors ce qui doit arriver. C'est qu'alors il est moins appesanti par ses chaînes. » (Xénophon. Cyrop., *lib.* 8.)

« Nous retirons beaucoup d'avantages par cette faveur que les dieux ont accordée aux Sibylles; car celle qui est à Delphes et les prêtresses de Dodone ont rendu les plus grands services à la Grèce, soit publiquement, soit privément. Si nous voulions compter tous les biens que la Sibylle a produits par cette science qui perce l'avenir, nous n'en viendrions jamais à bout; et c'est d'ailleurs une chose si connue de tout le monde, qu'elle n'a pas besoin de preuves. » (Platon, *Phœdon.*)

Exemples de prévision rapportés par Cicéron dans son Traité de la Divination. (1)

« Ignore-t-on, pour en venir à la divination naturelle, les réponses d'Apollon Pythien à Crésus, aux Athéniens, aux Lacédémoniens, aux Tégéates, aux Argiens, aux Corinthiens? Chrysippe a recueilli une infinité d'oracles, tous appuyés sur des témoignages authentiques; mais je n'en dis rien, vous les connaissez. Il me suffira de remarquer que jamais l'oracle de Delphes n'eût acquis tant de célébrité, et n'eût été enrichi de tant de présens de tous les peuples et de tous les rois, si tous les siècles n'en avaient reconnu la vérité. Vous m'objecterez, peut-être, que depuis long-temps il n'est plus aussi célèbre. Mais comme aujourd'hui il a beaucoup perdu de sa gloire, parce que la vérité des oracles y

(1) Le but de cet ouvrage est de prouver que la divination est une chimère, mais dans le premier livre consacré à l'exposition des faits, Quintus rappelle à son frère les noms d'une foule de philosophes qui, *d'après l'expérience des siècles*, en admettaient la réalité. Or, comme Cicéron ne nie point ces faits, mais cherche seulement à leur donner une explication toute naturelle, j'ai cru qu'il était important de les remettre sous les yeux du lecteur.

est moins frappante qu'autrefois; aussi, n'était-il alors en si grande vénération que par l'exacte vérité de ses réponses. » (Voy. liv. 1, p. 59. Trad. de M. Leclerq; 1826.)

« La mère de Denys, tyran de Syracuse, étant enceinte de lui, songea, comme on le voit dans Philistus, historien savant, exact et contemporain, qu'elle accouchait d'un petit Satyre. Les interprètes des songes, qu'en Sicile on appelait alors Galéotes, répondirent que l'enfant dont elle accoucherait serait long-temps l'homme le plus célèbre et le plus heureux de la Grèce. » (*Id.* p. 61.)

« Il y a certainement parmi les barbares mêmes, quelque chose qui ressemble au pressentiment et à la divination. L'Indien Calanus, en montant sur le bûcher qui allait le consumer, s'écria : « Oh ! le beau départ de la vie ! mon corps une fois détruit par les flammes, comme celui d'Hercule, mon âme s'élevera librement au séjour de la lumière. » Et comme Alexandre lui demandait s'il avait encore quelque chose à dire : « Oui, répondit-il, je vous verrai bientôt. » Sa prédiction fut accomplie; car Alexandre mourut peu de jours après à Babylone. » (*Id.* p. 67.)

« Il est certain que la même nuit où le temple de Diane d'Éphèse fut brûlé, Olympias mit au monde Alexandre, et que le lendemain, dès la pointe du jour, les mages s'écrièrent que cette nuit-là étaient nés le malheur et le fléau de l'Asie. (*Id.* p. 67.)

« Ajoutons aux philosophes un homme éclairé, un grand poète, Sophocle. On avait dérobé dans le temple d'Hercule une coupe d'or d'un prix considérable, et le dieu lui étant apparu en songe, lui indiqua celui qui avait commis ce lar-

cin. Sophocle négligea deux fois de suite le même avertissement; mais le songe étant revenu à plusieurs reprises, il en alla rendre compte à l'Aréopage. Aussitôt les Aréopagistes firent arrêter celui que Sophocle avait nommé; on le mit à la question; il confessa le vol, et rendit la coupe. Ce temple fut depuis appelé le temple d'Hercule *accusateur.* » (*Id.* p. 73.)

« Aristote même, cet homme d'un esprit admirable et presque divin, se trompe-t-il, ou veut-il tromper les autres, quand il rapporte qu'Eudémus de Cypre, un de ses amis, voulant aller en Macédoine, passa par Phères, célèbre ville de Thessalie, qui était alors cruellement opprimée par le tyran Alexandre, et que s'y trouvant malade, au point d'inquiéter tous les médecins, il vit en songe un jeune homme d'une beauté singulière, qui lui dit qu'il guérirait, que le tyran Alexandre mourrait dans peu de jours, et que pour lui, Eudémus, il retournerait dans sa patrie après l'espace de cinq ans. Aristote remarque qu'en effet les deux premières prédictions du songe furent bientôt accomplies, qu'Eudémus guérit, et que le tyran fut tué par les frères de sa femme; mais qu'au bout de cinq ans, comme on espérait, suivant le songe, qu'Eudémus allait revenir de Sicile dans l'île de Cypre, on avait été informé qu'il venait de mourir dans un combat auprès de Syracuse. » (*Id.* p. 73.)

« Célius (historien) rapporte que C. Gracchus avait dit à beaucoup de personnes que dans le temps qu'il briguait la questure, son frère Tibérius lui étant apparu en songe, lui avait dit: « Quoi que tu fasses, tu n'éviteras pas le même genre de mort que moi. » Célius ajoute qu'il avait entendu raconter ce fait avant le tribunat de C. Gracchus, et qu'il l'avait dit à plusieurs personnes. » (*Id.* p. 75.)

« Parlons de nous-mêmes. Je vous ai souvent raconté mon songe, souvent vous m'avez dit le vôtre. Lorsque j'étais proconsul en Asie, il me sembla, en dormant, que vous étiez arrivé à cheval au bord d'un grand fleuve; que peu après vous étiez tombé au fond de l'eau, et que, ne vous voyant plus, j'avais été saisi de frayeur; mais tout d'un coup vous reparûtes monté sur le même cheval; je vous vis regagner heureusement le bord où j'étais, et nous nous embrassâmes. Ce songe n'était pas difficile à expliquer, et les interprètes me prédirent alors en Asie tout ce qui est arrivé. » (*Id.* p. 79.)

« Vous m'avez raconté votre songe; mais Salluste, notre affranchi, m'en a parlé bien plus souvent. Il me disait qu'à l'époque de votre départ pour cet exil qui nous fut si honorable, mais dont la patrie eut tant à gémir, vous vous étiez arrêté dans une maison de campagne aux environs d'Atina, qu'après avoir veillé une grande partie de la nuit, vous aviez senti, vers le point du jour, le sommeil appesantir vos yeux, et qu'alors, malgré la précipitation de votre voyage, vous aviez fait signe de la main qu'on gardât le silence autour de vous, et qu'on vous laissât reposer; que vers la seconde heure du jour, vous étant réveillé, vous lui aviez raconté votre songe : Il vous semblait errer tristement dans un lieu solitaire, lorsque Marius, avec ses faisceaux couverts de lauriers, s'était présenté à vous, et vous avait demandé d'où venait votre tristesse; vous lui répondîtes que la violence vous chassait de votre patrie; alors il vous prit par la main, en vous disant de ne point perdre courage, et il ordonna au licteur le plus près de lui de vous conduire dans son monument, ajoutant que vous y trouveriez votre salut. Salluste rapporte qu'alors il s'était écrié que votre retour serait prompt et glorieux, et qu'il avait paru même

que votre songe vous avait fait plaisir. Ce que je sais, du moins, c'est que peu de temps après, dès que vous fûtes informé que le magnifique sénatus-consulte qui décrétait votre retour, avait été fait dans le monument de Marius, sur le rapport du plus illustre et du plus vertueux consul, et qu'une foule immense rassemblée au théâtre y avait applaudi avec ivresse, on vint m'apprendre que vous aviez dit : *Non, rien n'est plus merveilleux que ce songe d'Atina.* » (*Id.* p. 79.)

« Posidonius, pour prouver que les mourans ont l'esprit de divination, cite l'exemple d'un Rhodien qui, étant au lit de la mort, indiqua précisément dans quel ordre six de ses contemporains, qu'il nomma, le suivraient tous. » (*Id.* p. 85.)

« Je vous ai entendu raconter à vous-même une chose qui n'est ni feinte ni fabuleuse. C. Coponius, homme également sage et instruit, et qui commandait comme propréteur la flotte des Rhodiens, vous vint trouver à Dyrrachium, et vous dit qu'un rameur d'une quinquérème de Rhodes avait prophétisé qu'avant qu'il fût un mois, toute la Grèce serait baignée de sang ; que Dyrrachium serait pillé ; qu'on se sauverait sur les vaisseaux ; et que dans cette fuite on aurait la douleur de voir derrière soi des incendies ; mais que la flotte des Rhodiens trouverait bientôt dans les ports de leur patrie un asile assuré. Vous me l'avez dit, vous éprouvâtes vous-même quelque émotion à cette nouvelle ; deux hommes aussi instruits que Varron et Caton, qui étaient alors avec vous, en furent surtout effrayés : peu de jours après, Labienus arriva de la déroute de Pharsale ; il annonça la perte de l'armée, et le reste de la prédiction ne tarda pas à s'accomplir. On enleva et on jeta dans toutes les rues et dans toutes les places le blé des greniers de Dyrrachium ; et la crainte vous fit embarquer en toute hâte, et la nuit, en re-

gardant vers la ville, vous vîtes brûler tous les vaisseaux de charge auxquels les soldats avaient mis le feu, parce qu'ils avaient refusé de les suivre; enfin, abandonnés par la flotte des Rhodiens, vous reconnûtes que ce prophète avait dit vrai. » (*Id.* p. 89.)

« Roscius enfin, vos amours et vos délices, Roscius est-il un imposteur, ou plutôt la ville entière de Lanuvium ment-elle pour lui? Lorsqu'il était au berceau, et qu'on l'élevait à Solone, près de Lanuvium, la nuit, à la clarté d'une lampe, sa nourrice s'éveillant soudain, le vit, pendant qu'il dormait, enveloppé d'un serpent, et elle jeta un cri de terreur. Le père de Roscius consulta les auspices, qui répondirent qu'il n'y aurait rien de plus illustre et de plus célèbre que cet enfant. Praxitèle a ciselé sur l'argent cette aventure, et notre ami Archias l'a mise en vers. » (*Id.* p. 99.)

« Daphitas était sophiste; il avait un esprit mal fait et méchant. Un jour il se rendit à Delphes, et par dérision il demanda à Apollon s'il pourrait retrouver son cheval, quoiqu'il n'en eût jamais eu. L'oracle répondit qu'en effet *il retrouverait un cheval, mais qu'il en tomberait, et mourrait de sa chute.* Comme il s'en retournait fort content d'avoir trompé l'oracle, il tomba entre les mains du roi Attale qu'il avait souvent attaqué dans des écrits satiriques, et qui le fit précipiter du haut du rocher qui s'appelait *le Cheval.* Le sophiste fut ainsi puni d'une démence qui allait jusqu'à mépriser les dieux. » (Val. Maxime. I, 8, *ext.* 8.)

« Ce serait ici le lieu d'examiner si l'âme, pendant le sommeil, a quelque connaissance de l'avenir, et comment cela arrive? De telles prévisions sont-elles l'effet du hasard? s'il

fallait raisonner d'après les exemples, il y en aurait autant à citer pour que contre. » (Pline, *Hist. nat.*, *lib.* 10 : in fine.)

« Plutarque affirme que la Pythie ne le cède à personne pour la pureté de la conduite et des mœurs ; qu'élevée chez de pauvres paysans, d'où elle n'apporte ni *art*, ni *expérience*, ni *talent*, elle vient à Delphes pour servir d'interprète au dieu... On lui demande si on peut se marier ; si on mettra son argent à intérêt ; si on entreprendra un voyage sur mer ; si on aura des récoltes abondantes. On la consulte aussi sur les maladies et la santé du corps. Les réponses de la Pythie, sans détour, sans circuit, sans équivoques ni ambiguïté, vont droit à la vérité. Quoique soumises à un examen sévère, elles n'ont été convaincues par personne de mensonge et d'erreurs : au contraire, leur véracité reconnue a rempli le temple des offrandes de toute la Grèce et de celles des Barbares.

« Selon le même auteur, la réputation de l'oracle de Delphes datait de plus de trois mille ans. » (Voy. *Pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers?*

« L'historien Josèphe prédit aux habitans de Jotapat que leur ville serait prise par les Romains, après une résistance de quarante-sept jours, et que lui-même tomberait vivant entre les mains de ses ennemis. » (Voy. *De bello Judaico*, *lib.* 3, *cap.* 14.)

Voici ce qui rend extrêmement remarquable la dernière partie de sa prédiction :

« Après avoir combattu vaillamment contre les Romains, lorsque la ville de Jotapat fut prise, Josèphe se retira dans une caverne où il trouva une quarantaine de Juifs des plus

braves qui, préférant la mort à l'esclavage, voulurent forcer Josèphe à se tuer avec eux; sur son refus, ils s'apprêtaient à l'immoler, lorsque celui-ci leur proposa de tirer au sort à qui donnerait et à qui recevrait la mort, jusqu'à ce que tous eussent succombé. Cette proposition ayant été acceptée, le sort fut jeté, et tous les Juifs périrent par la main les uns des autres, à l'exception de Josèphe et de l'un de ses compagnons auquel il persuada de vivre après lui avoir donné sa parole de le sauver. » (*Id.*)

« L'intention de Vespasien était d'envoyer Josèphe à Néron. Josèphe l'ayant su, lui dit en présence de Titus et de deux autres témoins, que cela était inutile, parce que Néron et ceux qui devaient lui succéder avaient trop peu de temps à vivre. « C'est vous seul, ajouta-t-il, que je dois regarder « comme empereur, et Titus, votre fils, après vous, parce « que vous monterez tous deux sur le trône. »

Cette prophétie fit grand bruit dans le temps, et il en est mention dans presque tous les auteurs, dans Dion Cassius, livre 66; dans Suétone, sur Vespasien, livre 10, etc.

Tacite rapporte une autre prédiction qui eut lieu également en Judée, et qui confirmait celle de Josèphe.

« Il y a, dit-il, entre la Judée et la Syrie, une montagne appelée *Carmel;* le dieu qu'on y révère porte le même nom. Point de statue à ce dieu; point de temple : un autel seul est élevé, et le respect l'environne. Vespasien y fut offrir un sacrifice. Pendant qu'il était occupé de ses projets, le prêtre, après avoir consulté les entrailles de la victime, lui dit : « Vespasien, quel que soit le dessein qui vous occupe, soit « qu'il s'agisse de faire bâtir une maison ou d'augmenter vos « champs, ou de multiplier vos esclaves, sachez que vous « êtes appelé à un vaste palais, à des propriétés sans bornes,

à la domination d'une multitude d'hommes. » (Voy. *Histor. lib.* II, § 78.)

« Tout le monde sait que la chute de Tertullien fut occasionée par les phénomènes que présentèrent l'hérésiarque Montan et ses disciples. Ces phénomènes consistaient principalement en extases, visions, révélations, connaissance des pensées, des maladies, des remèdes, et enfin dans la faculté de *prédire l'avenir*. Les Montanistes devinrent célèbres, et furent alternativement persécutés et reçus à la communion, non-seulement des évêques de l'Italie et de la Phrygie, mais même à celle de deux papes, saint Zéphirin et saint Victor qui, convaincus des prophéties de *Montan*, de *Prisque* et de *Maximile*, leur donnèrent des lettres de paix. (Voy. TERTULLIEN, *de anima*, et la *Notice sur la chute de Tertullien*, par M. de Joannis, dans les *Annales du magnétisme*. Ire an., 2e trim. p. 152.)

« Marc, hérésiarque du deuxième siècle, avait, selon saint Irénée, un démon qui l'assistait, par le moyen duquel il prophétisait et faisait prophétiser les femmes auxquelles il voulait accorder cette grâce. Ce qui est certain, c'est qu'il cherchait principalement à faire partager ses erreurs aux personnes du sexe, surtout à celles qui étaient distinguées par leur noblesse, leurs richesses ou leur beauté. Il en séduisit un grand nombre... S'il les trouvait disposées à entrer dans ses vues, *il pratiquait sur elles des invocations;* et quand leur imagination était bien excitée, il leur ordonnait d'ouvrir la bouche et de prophétiser. Dans l'espèce de délire où il les avait mises, elles disaient tout ce qui leur venait à l'esprit, et se croyaient des prophétesses. Peut-être aussi que le somnambulisme magnétique n'était pas étranger à ces prévisions. » Voy. *Biographie universelle*, t. XXVI, p. 572. 1829.

Art. Marc, hérésiarque. « *Signé :* L. - Y. (Lécuy.) »

« Les fonctions du sacerdoce, telles que la prophétie et la divination, étaient exercées chez les Gaulois par des femmes Druides, ou de la race des Druides; et on les consultait sur toutes sortes de sujets, ainsi que les prêtresses de Delphes.

Chez les Germains, elles étaient appelées *Alironies*. Dans la suite on les désigna sous le nom de fées.

Les Druides attachaient une grande importance à leurs sibylles, et donnaient un soin particulier à leur éducation. On les réunissait dans l'île de Sain, sur les côtes de la Bretagne; on cultivait leurs dispositions par tout ce que l'expérience avait indiqué de plus convenable, et quand il était prouvé qu'elles possédaient éminemment la faculté prophétique, on les nommait sibylles en titre. Elles étaient ordinairement neuf préposées à la garde du temple; elles gardaient un célibat perpétuel, guérissaient les maladies réputées incurables, prédisaient l'avenir; etc. (Pomponius Mela, t. iii, *cap.* 6.)

Tacite, Lamprédius et Vopiscus, en parlant des druidesses, vantent la justesse et les succès de leurs prédictions. »

Origène affirme que les guérisons opérées en songe par Esculape, existaient de son temps dans toute leur force; que le temple de ce dieu était toujours plein d'une multitude de Grecs et de Barbares, attirés par *les oracles* et les guérisons qu'il procurait.

« Jamblique convient que l'avenir peut être annoncé d'avance par le concours de quatre dons réunis ensemble; 1° par une certaine nature de l'homme qui le porte à prévoir l'avenir; 2° par l'art conjectural dont cette faculté naturelle peut s'aider; 3° par la sympathie qui existe entre

toutes les parties du grand tout, comme entre les membres d'un seul et même animal; 4° enfin par cette disposition réciproque des corps par laquelle les uns donnent des indices aux autres. (*De Myster. Ægypt.* p. 89.)

« On trouve dans l'Histoire de France de Grégoire de Tours, la relation curieuse d'un bûcheron du territoire de Bourges, qui, ayant été assailli dans une forêt, par un essaim d'abeilles et couvert de leurs piqûres, devint fou, ou comme fou pendant deux ans. A la suite de cet accident, il quitta son pays, et se rendit dans la province d'Arles, où il se fit ermite. Bientôt, croyant être le Christ, il vint dans le Gévaudan avec une femme qu'il appelait Marie. Le peuple se portait en foule auprès de lui et lui présentait les malades et les infirmes qu'il guérissait en les touchant. *Il prédisait aussi l'avenir;* il annonçait aux uns des maladies, aux autres des pertes, etc. Il faisait tout cela, dit le naïf chroniqueur, par des arts diaboliques, et par je ne sais quels prestiges. » (Voy. *lib.* x, *cap.* 25.)

Extraits de l'Histoire de Jeanne d'Arc, par M. Le Brun de Charmettes; 4 vol. in-8°; Paris, 1817.

Des prophéties, anciennes et récentes, annonçaient l'envoi d'une vierge au secours de la France. L'évêque de Castrie, ancien confesseur du roi, attestait qu'il avait vu autrefois en écrit qu'une certaine fille devait venir, qui secourrait la France. » (Voy. t. 1, p. 362.)

« Pierre Miger, prieur de Longueville, déclara qu'il avait trouvé dans un livre où était racontée la profession de Merlin, « qu'une certaine fille devait venir de certain Bois-

Chenu (1) (*nemore canuto*), des parties de la Lorraine. » Le célèbre comte Dunois dit que cette prédiction était contenue en quatre vers et portait en substance : « qu'une fille « viendrait du Bois-Chenu et chevaucherait sur le dos des « architenans, et contre eux. » Il prétend également que cette prédiction fut montrée au comte de Suffolk, prisonnier, après la prise de Jargeau et la bataille de Patay. (Voy. t. I, p. 363.—*Id.* t. II, p. 248.—*Id.* t. IV, p. 449.)

« Jeanne d'Arc avait connaissance de quelques-unes de ces prophéties. « N'avez-vous pas ouï raconter, disait-elle un jour à une femme chez qui elle logeait, à Vaucouleurs, qu'il a été prophétisé que la France serait perdue par une femme et rétablie par une vierge des Marches (*frontières*) de la Lorraine ? » Son hôtesse se rappela alors qu'elle avait autrefois entendu parler de cette prédiction : elle en fut très frappée; et depuis ce moment, elle et beaucoup d'autres crurent à ses paroles. » (Voy. t. I, p. 327.)

« Enfin, lorsque Jeanne d'Arc fut arrivée auprès du roi, quelques personnes lui demandèrent s'il n'y avait pas dans son pays un bois appelé le *Bois-Chenu*, parce que, disaient-elles, il existait des prophéties qui assuraient qu'une fille viendrait des environs de ce bois, et ferait des merveilles. » (Voy. *id.* p. 365.—*id.* t. III, p. 315.)

« La veille de la saint Jean, 1427, Jeanne d'Arc dit à Michel Le Buin, laboureur, « qu'il y avait entre Compey et « Vaucouleurs une fille qui avant un an ferait sacrer le roi « de France. » (T. I, p. 303.)

(1) Il y avait effectivement près du village de Domremy, un bois de ce nom. On le voyait de la maison de Jeanne d'Arc.

« Le 12 février 1428, jour même du funeste combat de Rouvray-Saint-Denis, si célèbre sous le nom de Journée des Harengs, Jeanne dit à messire Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, « que le roy avait eu grand « dommage devant Orléans, et aurait encores plus, s'elle « n'estoit menée devant luy » (*Id.* p. 339). L'exactitude de cette annonce décida Baudricourt à envoyer Jeanne au roi.

« Le lendemain, au moment de son départ, quelques personnes demandèrent à Jeanne comment il était possible qu'elle entreprît ce voyage, vu le grand nombre d'hommes d'armes qui battait le pays; elle répondit : « qu'elle trou- « verait le chemin libre » (*Id.* p. 345). — Il ne lui arriva aucun accident, ni à ceux qui l'accompagnaient, et elle ne rencontra que peu de difficultés pendant ce voyage, qui dura onze jours en pays ennemi, à la fin de l'hiver, et sur une route de cent cinquante lieues, coupée d'une quantité de rivières profondes. » (Voy. *id.* 346-360.)

« Le 27 février, au moment où elle entrait chez le roi, un homme à cheval qui la vit passer, demanda à quelqu'un : « Est-ce pas là la Pucelle ? » Comme on lui répondit affirmativement, il dit, en reniant Dieu (Jarnidieu), que s'il l'avait seulement une nuit, elle ne le quitterait pas vierge. Jeanne l'entendit, et retournant la tête : « Ha, en nom Dieu, « tu le renyes, dit-elle, et si prest de ta mort ! » — Environ une heure après, cet homme tomba dans l'eau et s'y noya. (*Id.* p. 374.)

« Le mois suivant, Jeanne dit aux docteurs qui étaient chargés de l'examiner à Poitiers :

1° Que les Anglais seraient détruits, qu'ils leveraient le siège qu'ils avaient mis devant Orléans, et que cette ville serait délivrée desdits Anglais;

2° Que le roi serait sacré à Reims;

3° Que la ville de Paris serait rendue à l'obéissance du roi;

4° Que le duc d'Orléans reviendrait d'Angleterre. » (*Id.* p. 399.)

« Le roi et son conseil s'étant enfin déterminés à envoyer Jeanne à Orléans, on la chargea d'y conduire un convoi de munitions et de vivres dont la place avait le plus grand besoin. Un maître des requêtes de l'Hôtel du roi lui dit : « que « ce seroit forte chose, veues les bastilles qui étoient de- « vant, et les Anglois qui étoient forts et puissants. » « En mon Dieu, répondit-elle, nous les mectrons dedans « Orléans, à nostre aise, et si il n'y aura Angloys qui sorte, « ne qui fasse semblant de l'empescher. » (*Id.* p. 413.)

« Les généraux de Charles VII n'ayant pas osé prendre la route que leur avait indiquée Jeanne, le convoi fut obligé de s'arrêter à quelques lieues d'Orléans, par le manque d'eau et par l'effet des vents contraires. Tout le monde était confus et chagrin, mais Jeanne annonça que « le vent ne tarderait « pas à changer, et que les vivres entreraient librement « dans la ville, malgré les Anglais. » Ce qui se vérifia complètement. (T. II, p. 8-13.)

« Les Anglais retinrent un des deux héraults d'armes que Jeanne leur envoya pour les sommer de se rendre; ils voulaient même le faire brûler vif, et ils écrivirent à l'université de Paris pour la consulter à ce sujet. Jeanne assura qu'ils ne lui feraient point de mal. (*Id.* p. 29-32.)

« Lorsque Jeanne se rendit à la redoute appelée le boulevard de la Belle-Croix pour sommer les Anglais de s'éloi-

gner, ceux-ci l'accablèrent d'injures; un de leurs chefs, nommé Glacidas, la traita de *ribaulde* et *p....* Jeanne lui répondit « qu'il mentoit; que maulgré eulx tous, ilz parti-« roient bien bref; mais *il ne le verroit jà*, et si seroient « grant partie de sa gent tuez. » (*Id.* p. 40.) (1)

« Après avoir introduit le convoi de vivres et de munitions dans Orléans, Jeanne prédit aux habitans de cette ville que dans cinq jours il ne resterait pas un Anglais devant leurs murs. (*Id.* p. 52.)

« Le 6 mai, Jeanne prévint son confesseur qu'elle serait blessée au-dessus du sein, le lendemain devant la bastille, du bout du pont » (*Id.* p. 86). Elle reçut effectivement entre le cou et l'épaule un trait (*vireton*) qui ressortait derrière le cou de près d'un demi-pied. » (V. p. 95 et suiv.)

« Le 7 au matin, son hôte l'ayant engagée à manger d'une alose que l'on venait de lui apporter, elle lui répondit de la garder jusqu'au soir parce qu'elle lui amènerait un *god-dam* qui en mangerait sa part. Elle ajouta qu'elle repasserait par-dessus le pont après avoir pris les Tournelles, promesse qui parut impossible à tout le monde, mais qui cependant fut exécutée comme toutes les autres. (V. p. 111.)

« L'irrésolution du roi faisait le supplice de Jeanne. « Je « ne durerai qu'un an et guère au-delà, lui disait-elle; il « faut tâcher de bien employer cette année. » (V. p. 145.)

« La duchesse d'Alençon éprouvait les plus vives alarmes.

(1) A la prise du fort des Tournelles, Glacidas voulut fuir par le pont qui séparait la bastille du boulevard; mais une arche s'écroula sous ses pas, et il fut englouti avec tous les siens dans la rivière. (*Id.* p. 107 et suiv.)

en voyant son époux à la tête de l'armée qui allait faire sacrer le roi à Reims. Jeanne lui dit de ne rien craindre, qu'elle le lui ramènerait sain et sauf, « voire en meilleur « état qu'il n'étoit maintenant. » (V. p. 153.) (1)

Les généraux anglais Talbot, Scalles et Falstof, étant venus avec quatre mille hommes pour secourir le château de Beaugenci et en faire lever le siège, Jeanne prédit que les Anglais ne se défendraient point, qu'ils seraient vaincus, que ce triomphe ne coûterait presque pas de sang à l'armée du roi, qu'il n'y aurait que très peu de monde, pour ne pas dire personne de tué du côté des Français (v. p. 205). On ne perdit en effet qu'*un seul homme* et presque tous les Anglais furent pris ou tués. (V. p. 216.)

Jeanne avait dit au roi de ne pas craindre de manquer de troupes pour l'expédition de Reims, « qu'il aurait assez de gens, et que beaucoup de monde la suivrait » (v. p. 255). l'armée augmentait tous les jours à vue d'œil et se montait à douze mille hommes vers la fin de juin de 1429. (V. p. 259.)

Lorsque l'armée fut arrivée devant Troyes, cette ville ferma ses portes et refusa de se rendre. Après cinq jours d'attente et de sommations inutiles la plupart des membres du conseil furent d'avis de revenir à Gien; mais Jeanne leur

(1) A l'attaque de Jargeau, le duc d'Alençon considérait attentivement les dehors de la place, lorsque Jeanne lui dit de s'éloigner du lieu où il était, sans quoi il allait être tué par une machine de guerre. Le duc se retira, et presque aussitôt le coup partant vint frapper un gentilhomme d'Anjou, nommé M. du Lude, à la même place que le prince avait quittée. (V. p. 170 et suiv.)

annonça qu'avant trois jours elle introduirait le roi dans la ville par amour ou par puissance. Le chancelier lui dit alors que l'on attendrait bien six jours si l'on était certain de la vérité de ses promesses. Ne doutez de rien, lui répondit-elle, vous serez *demain* maître de la cité. — Sur le champ elle fit tous les préparatifs pour donner l'assaut, ce qui effraya tellement les habitans et la garnison qu'ils capitulèrent le lendemain (p. 265-278).

Charles craignait beaucoup que la ville de Reims ne lui opposât une longue résistance et qu'il ne fût pas facile de s'en rendre maître, parce qu'il manquait de machines de guerre. « N'ayez aucun doute, lui dit Jeanne, car les bourgeois de la ville de Reims viendront au-devant de vous. Avant que vous approchiez de la ville, les habitans se rendront » (p. 301). Le 16 juillet les notables de Reims déposaient aux pieds du roi les clefs de la ville sainte. (p. 305.)

Pendant sa captivité, Jeanne fit les prédictions suivantes, le 1er mars 1430, en présence de cinquante-neuf assesseurs, dont M. le Brun de Charmettes donne la liste fidèle : « Avant qu'il soit sept ans, les Anglais abandonneront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans, et perdront tout en France.

« Ils éprouveront la plus grande perte qu'ils aient jamais faite en France; et ce sera par une grande victoire que Dieu enverra aux Français. » (V. t. III, p. 349.)

Paris fut effectivement repris par les Français sous la conduite du connétable de Richemont et du comte de Dunois, le 14 avril, 1436 (p. *id.*)

Quant à la grande victoire qui devait être si funeste aux Anglais, M. le Brun pense que l'on peut entendre, soit la

bataille de Formigny, gagnée par les Français en 1450 et dont le résultat fut la conquête de la Normandie, soit la bataille de Castillon livrée en 1452, où périt le fameux Talbot, et qui acheva de soumettre la Guienne à la France (p. *id.*).

Pour expliquer cette expression, *perdront tout en France*, le même auteur rappelle que le peuple donnait alors exclusivement le nom de France à ce qui avait composé primitivement le domaine immédiat de Hugues Capet et de ses premiers descendans; l'Ile-de France, l'Orléanais, le Berri, la Touraine, etc. Jeanne d'Arc, née à Domremy, à l'extrémité de la Champagne, disait que saint Michel lui avait ordonné de se rendre *en France.* (V. t. IV, p. 457.)

Extrait de l'Histoire des républiques italiennes du moyen âge par M. de Sismondi. Paris, 1826.

« C'était dans l'année 1483 que Savonarole avait cru sentir en lui-même cette impulsion secrète et prophétique qui le désignait comme réformateur de l'Eglise, et qui l'appelait à prêcher aux chrétiens la repentance, en leur dénonçant par avance les calamités dont l'Etat et l'Eglise étaient également menacés. Il commença en 1484, à Brescia sa prédication sur l'Apocalipse, et il annonça à ses auditeurs que leurs murs seraient un jour baignés par des torrens de sang. Cette menace parut recevoir son accomplissement deux ans après la mort de Savonarole, lorsqu'en 1500 les Français, sous les ordres du duc de Nemours, s'emparèrent de Brescia, et en livrèrent les habitans à un affreux massacre. » (Voy. t. XII, p. 67. id. *Vita di Savonarola*, lib. I, IX, XV, p. 19.)

« J. Savonarole ébranlait tous les jours un nombreux au-

ditoire (à Florence, en 1493) par le développement des prophéties où il croyait voir l'annonce de la ruine future de Florence. Il parlait au peuple, au nom du ciel, des calamités qui le menaçaient, il le suppliait de se convertir : il peignait successivement à ses yeux le désordre des mœurs privées, et les progrès du luxe et de l'immoralité dans toutes les classes de citoyens; le désordre de l'Eglise et la corruption de ses prélats, le désordre de l'Etat et la tyrannie de ses chefs : il invoquait la réforme de tous ces abus; et autant son imagination était brillante et enthousiaste, quand il parlait des intérêts du ciel, autant sa logique était rigoureuse et son éloquence entraînante, quand il réglait les intérêts de la terre. » (*Id.* p. 73.)

« Les prédictions de Savonarole étaient appuyées par la menace de calamités nouvelles et effroyables que des armées étrangères devaient apporter à l'Italie : chaque jour en effet ces calamités s'approchaient et elles commençaient à devenir visibles à tous les yeux » (p. 74).

« Après la fuite des Médicis le nouveau gouvernement de Florence envoya au roi de France une ambassade composée « de Pierre Caponi, de Tanai de Nerli, Pandolfo Ruccelai, Giovani Cavalcanti, et du père Girolamo Savonarola, que l'on chargea de porter la parole au nom de tous. Celui-ci, regardé par les Florentins comme doué du pouvoir des miracles et des prophéties, leur semblait un avocat céleste que la Providence leur envoyait pour les défendre.

« Les ambassadeurs florentins se rendirent à Lucques, où était le roi; mais ils ne purent y obtenir audience, et ils furent obligés de le suivre à Pise. Là, le père Savonarole s'adressa au monarque victorieux, avec ce ton d'autorité qu'il était accoutumé à prendre vis-à-vis de son auditoire.

Ce n'était point le député d'une république qui parlait à un roi, c'était l'envoyé de Dieu, celui qui avait prophétisé la venue des Français, qui en avait long-temps menacé les peuples comme d'un fléau céleste, et qui s'adressait à présent à celui que la main divine avait conduit, pour lui indiquer comment il devait terminer l'ouvrage dont la Providence l'avait chargé.

« Viens, lui dit-il, viens donc avec confiance, viens joyeux et triomphant; car celui qui t'envoie est celui même qui, pour notre salut, triompha sur le bois de la croix. Cependant, écoute mes paroles, ô roi très chrétien! et grave-les dans ton cœur. Le serviteur de Dieu, auquel ces choses ont été révélées de la part de Dieu..., t'avertit, toi, qui as été envoyé par Sa Majesté divine, qu'à son exemple, tu aies à faire miséricorde en tous lieux, mais surtout dans sa ville de Florence, dans laquelle, bien qu'il y ait beaucoup de péchés, il conserve aussi beaucoup de serviteurs fidèles, soit dans le siècle, soit dans la religion. A cause d'eux, tu dois épargner la ville, pour qu'ils prient pour toi, et qu'ils te secondent dans tes expéditions. Le serviteur inutile qui te parle, t'avertit encore au nom de Dieu, et t'exhorte à défendre de tout ton pouvoir, l'innocence, les veuves, les pupilles, les malheureux, et surtout la pudeur des épouses du Christ qui sont dans les monastères, pour que tu ne sois point cause de la multiplication des péchés; car par eux s'affaiblirait la grande puissance que Dieu t'a donnée. Enfin, pour la troisième fois, le serviteur de Dieu t'exhorte au nom de Dieu à pardonner les offenses. Si tu te crois offensé par le peuple florentin, ou par aucun autre peuple, pardonne-leur, car ils ont péché par ignorance, ne sachant pas que tu étais l'envoyé de Dieu. Rappelle-toi ton Sauveur qui, suspendu sur la croix, pardonna à ses meurtriers. Si tu fais toutes ces choses, ô roi! Dieu étendra ton

royaume temporel; il te donnera en tous lieux la victoire, et finalement il t'admettra dans son royaume éternel des cieux.» (V. p. 151 ets.) *Vita del P. Savonarola.* L. II, § 6, p. 68.

« Dans ce temps (1495) toute l'Italie s'ébranlait contre les Français: et des députés de Venise et de Milan sollicitaient les Florentins de s'unir à la cause de l'indépendance italienne. Ils auraient réussi, sans doute, si Jérome Savonarole n'avait pas redoublé, par ses exhortations prophétiques, la crainte que ressentait la seigneurie en se trouvant la première sur le passage de l'armée française à son retour. Mais, depuis plusieurs années, Savonarole avait annoncé qu'une invasion étrangère causerait le malheur de l'Italie. A l'apparition de Charles VIII, il avait déclaré que c'était là le monarque que Dieu avait choisi pour punir les méchans et réformer l'Église. Il persistait encore à dire que, quoique Charles VIII n'eût point accompli la tâche qui lui avait été imposée par la divinité, il était toujours son envoyé; que Dieu continuerait à le conduire comme par la main, et le tirerait de toutes les difficultés où il s'était engagé. Ces prophéties, répétées avec tant d'assurance dans les chaires, étaient accueillies avec la foi la plus entière par le peuple et par les chefs de la République. » (Voy. *Vita del P. Savonarola, lib.* II, § 14, p. 81. — *Mémoires de Ph. de Commines, lib.* VIII, ch. III, p. 270. — *Jacopo Nardi, lib.* II, p. 36.)

« Cependant, Charles VIII s'avança de Sienne à Poggibonzi; il y rencontra le frère Jérome Savonarole, envoyé de nouveau par la république florentine, en ambassade auprès de lui. Ce moine, employant, selon son usage, l'autorité divine au lieu de motifs politiques, tança le roi des désordres qu'avait commis son armée, de son mépris pour les sermens prêtés sur les autels, de sa négligence à réfor-

mer l'Église, œuvre pour laquelle Dieu l'avait appelé en Italie, et l'y avait conduit comme par la main. Il l'avertit que s'il ne se repentait pas, que s'il ne changeait pas de conduite, Dieu ne tarderait pas à l'en punir d'une manière sévère; et l'on crut voir ensuite l'accomplissement de cette menace dans la mort du dauphin. Charles, troublé par ces prophéties, abandonna la route de Florence, et prit celle de Pise. « (p. 256. Voy. *Fr. Guicciardini, lib.* 2, p. 98. — *Vita del P. Savonarola, lib.* II, § 15, p. 82. — *Mémoires de Commines, liv.* VIII, ch. III, p. 270.—*Scipione Ammirato, lib.* XXVI, p. 214.)

« Le procès de Savonarole, instruit devant le nouveau tribunal des huit (à Florence, 1498) tout composé de ses ennemis et devant les juges députés par le pape, commença par la torture, qui fut donnée au moine à plusieurs reprises. Cet homme, dont la constitution était faible, et dont les nerfs étaient très irritables, ne put supporter les douleurs qu'on lui fit souffrir; il avoua, pour les faire cesser, que ses prophéties n'étaient que de simples conjectures. Mais aussitôt qu'on voulut prendre ses dépositions sans tourmens, il maintint de nouveau la vérité de ses révélations et de toute sa prédication. Quand on lui opposa les aveux qu'on lui avait arrachés par l'estrapade, il répondit qu'il reconnaissait ou son peu de constance, ou la faiblesse de ses organes pour supporter les tourmens: qu'aussi souvent qu'on l'exposerait à la torture, il sentait bien qu'il se démentirait lui-même; que cependant la vérité ne se trouvait que dans les paroles qu'il prononçait lorsque la douleur ou la terreur ne troublaient point son esprit. On lui fit en effet supporter de nouveaux tourmens qui lui firent faire de nouveaux aveux, toujours désavoués ensuite; les juges, ne voulant pas s'exposer à ce qu'il les démentît encore une fois, ne firent point

suivant l'usage, lire sa confession devant lui, pour qu'il la reconnût publiquement. »

Pendant le mois que Savonarole passa en prison, il composa un commentaire du *Miserere*, ou psaume cinquante-unième, qu'il avait laissé de côté lorsqu'il écrivait l'exposition des autres psaumes, déclarant alors « *qu'il réservait ce travail pour le temps de ses propres calamités.* » (V. p. 472 et suiv.)

« Le 23 mai 1498, il fut brûlé vif avec ses deux disciples, Dominique Bonvichini et Silvestro Maruffi, âgé de quarante-cinq ans et huit mois. » (Voy. *Jacopo Nardi, lib.* II, p. 81 et suiv. — *Istor. di Giov. Cambi,* t. XXI, p. 127. — *Scipione Ammirato, lib.* XXVII, p. 247. — *Fr. Guicciardini; lib.* III, p. 190. — *Petri Delphini, lib.* V, *epist.* 73, *apud Raynald,* 1498, § 18, p. 473. — *Vita del P. Savonarola, lib.* IV, c. 49, p. 326. — *Comment. del Nerli, lib.* IV, p. 81. — *Mémoires de Ph. de Commines*, liv. VIII, chap. XXVI, p. 433.)

« Bayle dit que Philippe de Commines loue beaucoup Savonarole, et lui attribue la gloire d'avoir bien prophétisé certaines choses. Etant arrivé à Florence lorsqu'il allait au-devant de Charles VIII, qui revenait de Naples, l'an 1495, il rendit une visite à frère Hiéronymo, demeurant à un couvent réformé, homme de sainte vie, comme on disait, qui, quinze ans avait demeuré audit lieu. « La cause de l'aller voir, ajoute-t-il, fut parce qu'il avait toujours presché en grande faveur du Roy, et sa parole avoit toujours gardé les Florentins de tourner contre nous; car jamais prescheur n'eut tant de crédit en cyté : il avoit toujours asseuré la venue du Roy (quelque chose qu'on dist ou qu'on escrivist au contraire), disant qu'il estoit envoyé de Dieu

pour chastier les tyrans d'Italie, et que rien ne pouvoit résister ni se deffendre contre luy : avoit dist aussi qu'il viendroit à Pise, et qu'il y entreroit, et que ce jour mourroit l'Estat de Florence : et ainsi advint; car Pierre de Médicis fut chassé ce jour; et maintes autres choses avoit preschées avant qu'elles advinssent : comme la mort de Laurent de Médicis : et aussi disoit publiquement l'avoir par révélation; et preschoit que l'Estat de l'Église seroit réformé à l'espée. Cela n'est pas encore advenu : mais il en fut bien près, etc. » (Voy. liv. VIII, ch. II, p. 498.)

« Angelo Cattho, archevêque de Vienne, en Dauphiné, sous Louis XI, prédit à Guillaume Briconnet, général du Languedoc, alors marié et père de famille, qu'il serait un grand personnage dans l'Église, et bien près d'être pape. Ce qui arriva. »

« Le même annonça vingt ans d'avance que don Frédéric d'Arragon serait roi (1). (Voy. BAYLE, *Dict. hist.*, t. I, p. 813.—*Id.* 1720.)

« Pierre Mathieu, historien de Louis XI, dit que ce roi fit grande estime d'Angelo Cattho, Napolitain, qui estoit venu en France avec le prince de Tarente, et avoit prédit au duc de Bourgogne et au duc de Gueldres leur malheur. » (Voy. *Hist. de Louis XI*; liv. X, p. 522.)

« Cattho avait connu Philippe de Commines à la cour de

(1) Cette dernière prédiction est attestée par Philippe de Commines. Voyez l'Epître dédicatoire où il dit à Angelo Cattho : « Duquel Frédéric d'Arragon, monseigneur de Vienne m'avoit maintes fois assuré qu'il seroit roi, etc.; il me promit dès-lors quatre mille livres de rentes, si ainsi advenoit, et a été cette promesse *vingt ans d'avance* que le cas advint. » (Voy. liv. VIII, ch. IV. p. 437, à l'année 1494.)

Bourgogne, et, dès cette époque, s'était formée entre eux une liaison qui fut durable. Ils se retrouvèrent avec plaisir à la cour de France, et ce fut à la sollicitation de Cattho, que Commines écrivit ses Mémoires, en plusieurs endroits desquels il le loue de son grand savoir et de son habileté à *prédire l'avenir*. Ce n'est cependant pas Commines, mais l'auteur d'un *Sommaire de la vie de Cattho*, imprimé avec ses Mémoires, qui raconte que celui-ci annonça le premier à Louis XI la mort du duc de Bourgogne. « A l'instant, dit l'auteur du Sommaire, que ledict duc fut tué, le roy Louys oyoit la messe en l'église saint Martin, à Tours, distant de Nancy de dix grandes journées pour le moins, et à ladicte messe lui servoit d'aumônier l'archevêque de Vienne, lequel, en baillant la paix audict seigneur, luy dyct ces paroles : « Sire, Dieu vous donne la paix et le repos; vous les avez si vous voulez, *quia consummatum est;* vostre ennemi, le duc de Bourgogne, est mort; il vient d'estre tué, et son armée desconfitte. » Laquelle heure cottée fust trouvée estre celle en laquelle véritablement avait été tué ledict duc. » (Ext. de la *Biographie universelle*, t. VII, 420. *Signé :* W.-S. (Weiss.)

« Si l'on en croit les premiers historiens espagnols et les plus estimés, il y avait parmi les Américains une opinion presque universelle que quelque grande calamité les menaçait, et leur serait apportée par une race de conquérans redoutables, venant des régions de l'est, pour dévaster leurs contrées. » (Robertson, *Hist. de l'Amérique*, t. III, liv. 5, p. 39.)

« Plus loin, le même historien rapporte le discours de Montézuma aux grands de son empire, et dans lequel « il leur rappelle les traditions et les prophéties qui annon-

« çaient *depuis long-temps* l'arrivée d'un peuple de la même « race qu'eux, et qui devait prendre possession du pouvoir « suprême. » (V. p. 128, sur l'année 1520.)

« Quand la révolution de 1647 éclata à Naples, une tradition unanime attestait que la liberté avait été sur le point d'être conquise un siècle auparavant par un autre Tomaso-Aniello d'Amalfi, et que cet homme était mort en promettant à la nation qu'elle serait délivrée un siècle après par un de ses descendans. » (Ch. Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 361.)

« Quoique les ouvrages de Nostradamus soient à-peu-près inintelligibles, il faut cependant avouer qu'on y trouve quelques passages dignes d'attention. Dans l'épître dédicatoire à Henri II (du 14 mars 1547) cet auteur dit : que ses nocturnes et prophétiques supputations ont été composées plustost *d'un naturel instinct*, accompagné d'une fureur poétique, que par reigle de poésie. » Plus loin, il annonce à l'Eglise chrétienne une persécution plus grande que celle qui eut lieu en Afrique, « et durera ceste cy jusques à l'an mil- « sept cent nonante deux *que l'on cuidera estre une renova-* « *tion de siecle.* » La fin de cette phrase est certainement fort remarquable, puisqu'en effet l'ère de la République commença le 22 septembre 1792. »

Je pourrais citer également plusieurs quatrains concernant divers personnages; mais je me contenterai de rapporter celui qui est relatif à

Charles Ier; le sens en est clair et à l'abri de toute contestation :

Centurie IX. Quatrain 49.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,
SÉNAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROI;
Le sel et le vin lui seront à l'envers;
Pour eux avoir le règne en désarroi.

« Antoine Couillard, sieur du Pavillon, rapporte dans ses *Contredicts*, imprimés à Paris, chez Langelier, en 1560, qu'il courait de son temps une prophétie par laquelle le monde planétaire, emblème du monde politique ou social, était menacé d'une immense révolution qui commencerait en 1789, et dont l'effet serait arrêté ou détruit vingt-cinq ans après. (1814) » (CHARLES NODIER, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 236, in-8°; Paris, 1829.)

« Les hommes mélancoliques, maniaques, frénétiques, et atteints de certaines maladies qu'Hippocrate appelle *divines*, sans l'avoir appris, parlent latin, font des vers, discourent prudemment et hautement, *devinent les choses secrètes et à venir* (lesquelles choses les sots ignorans attribuent au diable, ou esprit familier), bien qu'ils fussent auparavant idiots et rustiques, et qui depuis sont retournés tels après la guérison. » (CHARRON, *Traité de la sagesse*, 1601, liv. 1, ch. 15, n° 11.)

C'était avec raison que les anciens divisaient cette science de la divination en deux parties, savoir : *l'artificielle* et la *naturelle*. L'artificielle, raisonnant d'après les indications que fournissent les signes, tire ses prédictions de ces raisonnemens. La naturelle pronostique d'après un certain

pressentiment intérieur de l'âme, et sans le secours des signes... C'est de cette divination qui tire sa vigueur d'une certaine force intérieure de l'âme qu'il s'agit ici : elle est de deux espèces, l'une *native;* l'autre produite par une sorte d'influence. La native s'appuie sur ce fondement : elle suppose que l'âme n'étant plus répandue dans les organes du corps, mais recueillie et concentrée en elle-même, a, en vertu de son essence quelques prénotions de l'avenir. Et c'est ce dont on voit des exemples frappans *dans les songes, dans les extases, aux approches de la mort;* rarement durant la veille, ou lorsque le corps est sain et vigoureux. Or, cet état de l'âme, on peut le produire ou du moins le faciliter par les abstinences et par tous les moyens dont l'effet est de dégager l'âme de ses fonctions relatives au corps, et qui la mettent en état de jouir de sa propre nature, sans que les causes extérieures puissent l'en empêcher. La divination par influence se fonde sur cette autre supposition : que l'âme, semblable à un miroir, reçoit une certaine illumination secondaire de la prescience de Dieu et des esprits. Et c'est encore un état auquel, comme au premier, la disposition du corps et le régime peuvent contribuer. Car cette même abstraction de l'âme la rend aussi plus capable de jouir pleinement de sa propre nature, et plus susceptible des influences divines; si ce n'est que, dans cette divination par influence, l'âme est dans une sorte d'effervescence, et semble ne pouvoir soutenir la présence de la divinité (ce que les anciens qualifiaient de *fureur sacrée*); au lieu que dans la *divination native* sa disposition approche davantage d'un état de repos et de tranquillité. (Bacon. *De la dignité et accroissement des sciences*. t. 2. liv. 4, ch. 3.)

« Quelques-uns tiennent que Dieu a en particulière protection les grands, et qu'aux esprits où il reluit quelque

excellence non commune, il leur donne par de bons génies quelques secrets advertissemens des accidents qui leur sont préparez ou en bien ou en mal; comme à la reyne ma mère, que justement on peut mettre de ce nombre, il s'en est veu plusieurs exemples. Mesme la nuit devant la misérable course elle songea qu'elle voyoit le feu roi mon père blessé en l'œil, comme il fust; et estant eveillée elle le supplia plusieurs fois de ne vouloir point courir ce jour là et vouloir se contenter de voir le plaisir du tournois sans en vouloir estre. Mais l'inévitable destinée ne permist tant de bien à ce royaume qu'il pust recevoir cet utile conseil. Elle n'a aussi jamais perdu aucun de ses enfans qu'elle n'aye veu une fort grande flamme, à laquelle soudain elle s'écrioit; Dieu garde mes enfans : et incontinent après elle entendoit la triste nouvelle qui par ce feu lui avoit esté augurée. En sa maladie de Metz, où par une fièvre pestilentielle et le charbon elle fust à l'extrémité, qu'elle avait prise allant visiter les religions des femmes, comme il y en a beaucoup en cette ville là, lesquelles avaient esté depuis peu infectées de cette contagion; de quoy elle fust garantie miraculeusement, Dieu la redonnant à cet estat qui en avoit encor tant de besoin, par la diligence de monsieur Castelan son médecin, qui nouveau Esculape fit lors une signalée preuve de l'excellence de son art. Elle resvint, et estant assistée autour de son liict du roy Charles mon frère, et de ma sœur et de mon frère de Lorraine, de plusieurs messieurs du conseil, et de force dames et princesses, qui la tenant comme hors d'espérance ne l'abandonnoient point, s'escrie, continuant ses resveries, comme si elle eut veu donner la bataille de Jarnac; « voyez comme ils fuyent; mon fils a la victoire; hé mon Dieu relevez mon fils, il est par terre; voyez-vous dans cette haye le prince de Condé mort. »Tous ceux qui étoient là croyoient qu'elle resvoit, et que sachant que mon frère d'Anjou estoit en terme

de donner la bataille elle n'eust que cela en teste. Mais la nuit après monsieur de Losses lui en apportant la nouvelle comme chose très desirée, en quoy il pensoit beaucoup mériter; vous estes fascheux, lui dit-elle, de m'avoir éveillée pour cela; je le savois bien; ne l'avois-je pas veu devant hier; lors on reconnust que ce n'estoit point resverie de la fièvre, mais un advertissement particulier que Dieu donne aux personnes illustres et rares... De ces divins advertissemens je ne me veux estimer digne; toutefois pour ne me taire comme ingrate des graces que j'ai receuës de Dieu, que je dois et veux confesser toute ma vie, pour lui en rendre graces, et que chacun le louë aux merveilles des effets de sa puissance, bonté et miséricorde qu'il lui a plû faire en moy, j'advoueray n'avoir jamais esté proche de quelques signalez accidents, ou sinistres, ou heureux, que je n'en aye eu quelque advertissement, ou en songe ou autrement : et puis bien dire ce vers.

De mon bien ou mon mal mon esprit m'est oracle.

(*Mémoires de la reine Margueritte* in-18. 1658, p. 45 et s.)

« Je ne saurais en donner la raison, mais c'est un fait attesté par toute l'histoire ancienne et moderne que jamais il n'est arrivé de grand malheur dans une ville ou dans une province qui n'ait été prédit par quelque devin ou annoncé par des révélations, des prodiges ou autres signes célestes. Il serait fort à desirer que la cause en fût discutée par des hommes instruits dans les choses naturelles et surnaturelles, avantage que je n'ai point... Quoi qu'il en soit, le fait est certain, et toujours après ces annonces on voit arriver les

choses nouvelles et extraordinaires. » (1) (Machiavel. *Discours sur Tite-Live*, 1, 56.)

Extrait de l'ouvrage intitulé : *Nouvelles considérations sur les oracles*, etc.; par Th. Bouys.

Lors de la suppression des jésuites par Clément XIV, une paysanne nommée Bernardine Renzi, du village de Valentano, diocèse de Montefiascone, ne sachant ni lire ni écrire, mais déjà connue par diverses prédictions respectées du Saint-Office, annonça que le pape mourrait au mois de septembre suivant (1774,) à l'époque de l'équinoxe. Elle ajouta de plus que le pape publierait l'année sainte et ne la verrait pas; que les fidèles après sa mort ne lui baiseraient pas les pieds, et qu'il ne serait pas exposé, selon le cérémonial d'usage dans la basilique de Saint Pierre.

Sa Sainteté ayant été informée de ces prédictions fit arrêter cette fille le 12 mai. B. Renzi dit au commissaire Pacifici et à ses sbires : *Ganganelli m'emprisonne, mais Braschi me délivrera.* Le curé de Valentano son confesseur, arrêté en même temps et pour la même cause, assura aux officiers de justice que cela lui avait été annoncé trois fois. *Tenez*, ajouta-t-il, *je vous remets ce cahier des prédictions que j'ai cueillies de ma paroissienne où vous le trouverez écrit.*

Toutes les informations que l'on prit furent unanimes, sur la piété simple et la vie régulière de cette fille.

Ganganelli mourut en effet le 22 septembre 1774, à huit heures du matin. A ce moment même, B. Renzi qui était renfermée dans un monastère de Montefiascone, alla trouver la supérieure et lui dit : *Vous pouvez commander à vo-*

(1) Machiavel cite pour exemple la prédiction de Savonarole sur l'arrivée de Charles VIII en Italie.

tre communauté les prières d'usage pour le saint-père : il est mort. Celle-ci s'étant empressée de transmettre à l'évêque du lieu la déclaration que venait de faire sa pensionnaire, toute la ville, distante de Rome de dix-huit lieues, fut instruite avant dix heures du matin de la nouvelle que les premiers courriers ne lui apportèrent que dans l'après-midi. (1)

Le cardinal Braschi fut élu sous le nom de Pie VI, le 10 octobre, 1775. Avant de mettre en liberté les personnes que son prédécesseur avait fait incarcérer, le nouveau pape les fit juger par la commission chargée de poursuivre les crimes des Jésuites. Ne pouvant expliquer ces prédictions par des moyens naturels, les commissaires prirent le parti de les attribuer au diable; ils assurèrent que les prisonniers étaient ses dupes, mais qu'ils étaient de bonne foi, etc., en conséquence, ceux-ci furent relâchés.

En 1804, M. Th. Bouys se proposant d'examiner de nouveau la question des oracles, des sibylles, des prophètes, etc., écrivit le 8 novembre au cardinal Mauri, évêque de Montefiascone, pour lui demander de plus amples renseignemens sur B. Renzi. Dans sa réponse datée du 1er décembre suivant, S. E. lui dit : que le récit de l'abbé Proyard (2) est *exactement conforme* à l'opinion qu'on avait de cette femme dans son diocèse, lorsqu'il y est arrivé; que les procédures rédigées à son sujet par les commissaires du saint-office ont été envoyées à Rome ; que B. Renzi était au couvent des Visitandines et que la chambre apostolique payait sa pension au moment où l'état de l'église fut envahi par

(1) Toutes les circonstances qui devaient suivre la mort du pape, se vérifièrent exactement.

(2) Dans l'ouvrage intitulé : *Louis XVI détrôné avant d'être roi.*

les Français; qu'à cette époque elle se retira à Gradoli, petite ville du même diocèse, où elle vivait sans bruit, et que personne ne lui en avait dit ni bien ni mal.

Bernardine Renzi, avait une quarantaine d'années quand le cardinal Mauri la vit pour la première fois; les religieuses en parlèrent à S. E. comme d'une fille *honnête*, *simple* et *sans aucune espèce d'éducation.*

L'auteur de la notice sur Clément XIV, insérée dans la *Biographie universelle* (D.-S.), dit que les prédictions sinistres de Bernardine Renzi commencèrent dès l'année 1770. (Voy. t. IX, 1813, p. 34.)

LA PROPHÉTIE TURGOTINE.

N. B. Cette chanson est attribuée par l'abbé Georgel, à M. de Lille, officier au régiment de Champagne. (V. *Mémoires pour servir à l'Histoire des évènemens de la fin du dix-huitième siècle*, t. II, p. 267.) Elle parut dans les feuilles périodiques des années 1778 et suiv., et précéda de douze ans au moins, les évènemens de la Révolution.

Vivent tous nos beaux esprits
  Encyclopédistes,
Du bonheur des Français épris,
  Grands économistes;
Par leurs soins, au temps d'Adam
Nous reviendrons, c'est leur plan.
  Momus les assiste,
    Au gué,
  Momus les assiste.

On verra tous les états,
Entr'eux se confondre,
Les pauvres sur leurs grabats,
Ne plus se morfondre;
Des biens l'on fera des lots,
Qui rendront les gens égaux.
Le bel œuf à pondre,
Au gué,
Le bel œuf à pondre.

De même pas marcheront,
Noblesse et roture;
Les Français retourneront,
Au droit de nature :
Adieu parlemens et lois,
Adieu ducs, princes et rois.
La bonne aventure,
Au gué,
La bonne aventure.

Puis, devenus vertueux,
Par philosophie,
Les Français auront des dieux
A leur fantaisie.
Nous reverrons un ognon,
A Jésus damer le pion. (1)
Ah! quelle harmonie!
Au gué,
Ah! quelle harmonie!

Alors de mœurs nullité;
Entre sœurs et frères,
Sacremens et parenté,

(1) Dans le calendrier de 1793, les noms des saints sont remplacés par ceux des animaux, des légumes de nos jardins, etc.

Seront des chimères ;
Chaque père imitera ,
Loth , le jour qu'il s'enivra.
Liberté pleinière ,
Au gué ,
Liberté pleinière.

Plus de moines langoureux ,
De plaintives nones ;
Au lieu d'adresser aux cieux ,
Matines et nones ;
Nous verrons ces malheureux
Danser , abjurant leurs vœux
Galante chaconne ,
Au gué ,
Galante chaconne.

A qui devrons-nous le plus?
C'est à notre maître ,
Qui , se croyant un abus ,
Ne voudra plus l'être !
Ah ! qu'il faut aimer le bien ,
Pour de roi , n'être plus rien !
J'enverrais tout paître ,
Au gué ,
J'enverrais tout paître.

« Treize ans avant la révolution, on recueillit avec un intérêt mêlé d'effroi, ces paroles prophétiques dont le père Beauregard (savant prédicateur) fit retentir les voûtes de Notre-Dame dans un moment d'inspiration : « Oui, vos « temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fê-

« tes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais,
« qu'entends-je? grand Dieu ! que vois-je?... Aux saints canti-
« ques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre hon-
« neur, succèdent des chants lubriques et profanes! et toi, di-
« vinité infâme du paganisme, impudique Vénus! tu viens ici
« même prendre audacieusement la place du Dieu vivant,
« t'asseoir sur le trône du saint des saints, et recevoir l'en-
« cens coupable de tes nouveaux adorateurs... »

« Dans son carême, prêché à la cour en 1789, il annonça, comme un nouveau Jérémie, les malheurs qui menaçaient la France, et il fit la plus grande sensation. (*Biographie universelle*, t. III, p. 652, art. BEAUREGARD, *signé :* T. D.)

N. B. Ce religieux est mort en Souabe, en 1804, à l'âge de soixante-treize ans.

« Compromis dans la fameuse affaire du collier, Cagliostro fut mis à la Bastille; il se plaignit d'avoir été dépouillé de ses bijoux par le gouverneur de cette forteresse; puis, s'étant retiré à Londres, il y publia (en 1786), une *Lettre au peuple Français,* dans laquelle on trouve cette prophétie inspirée par la connaissance qu'il avait acquise à Paris de l'état de l'opinion publique, prophétie qui s'est vérifiée. « *La Bastille sera détruite, et deviendra un lieu de promenade.* » (DULAURE, *Hist. de Paris*, 1821.—V. t. V, p. 577.)

« J'ai reçu de Caen une lettre aussi bien écrite que bien pensée, et dont l'auteur anonyme m'annonce des prodiges bien plus étonnans que ceux de mademoiselle Julie Strombeck (1), et surtout bien plus utiles. Cet anonyme est, je le répète, un homme de beaucoup d'esprit, malgré sa croyance à la prévision des somnambules. Un seul trait suffira pour

(1) Somnambule naturelle.

exciter la curiosité de mes lecteurs. Un somnambule a prédit à l'anonyme toutes les horreurs de la révolution française, et même les quatre états politiques par où elle a passé. C'est aux conseils de ce somnambule que l'anonyme a dû le bonheur de se conduire de manière à vivre lui et sa famille dans un calme inaltérable et une sécurité parfaite, au milieu des dangers dont aucun n'a pu l'atteindre. Si ce n'est pas là de la prévision, je ne connais plus la valeur des termes. » (Hoffman, *Journal des Débats*, du 13 décembre 1814, article sur le magnétisme.)

CONSULTATION DE Mlle LE NORMANT.

N. B. Cette relation a été écrite sous mes yeux par notre amie intime mademoiselle Md. Dès le lendemain de sa visite chez mademoiselle Le Normant, elle nous raconta tous les faits qui y sont mentionnés et dont j'affirme la vérité et l'exactitude. (Deleuze.)

« Lorsque je consultai mademoiselle Le Normant, ce fut par complaisance pour la parente qui m'y conduisit, sans que je manifestasse le desir de la connaître; et j'avoue que dans cette circonstance je fus bien plus occupée de la physionomie, des manières et de l'expression de mademoiselle Le Normant, que des choses qu'elle m'annonça; cherchant à découvrir seulement *le secret de sa magie*, sans m'arrêter à la vérité d'une prédiction que le temps seul pouvait faire connaître. Depuis que j'ai pu la vérifier, mon attention s'est reportée sur les choses que je ne pouvais croire par avance.

Voici ce qui m'a été prédit, et *ce qui m'est arrivé :*

1° « Vous ferez, dans le cours de ce mois, deux voyages

dans votre famille. Le but que vous vous proposerez vous est encore inconnu; et vous profiterez de votre second voyage pour faire régler vos arrangemens de famille. » — Les deux voyages ont eu lieu comme elle les avaient prédits.

2° « Demain à quatre heures, vous verrez quelqu'un qui vous porte beaucoup d'intérêt et qui vous apprendra le succès d'une affaire. » (Je me rappelle lui avoir demandé quel genre d'intérêt; elle me répondit: « L'intérêt d'un bon parent, et d'un véritable ami. ») — Le lendemain, et à l'heure marquée, M. Deleuze vint m'annoncer que madame H. avait gagné son procès, ce dont j'étais extrêmement inquiète le jour même où je consultais mademoiselle Le Normant.

3° « Vous apprendrez en province par les journaux, une mort qui vous surprendra, de quelqu'un de la capitale. » — Effectivement, quelques jours après mon arrivée dans ma famille, nous apprîmes la mort subite de M. ***.

4° « Il y a dans ce moment-ci, une méchante femme qui s'occupe continuellement de vous. Continuez de vous tenir sur vos gardes, car c'est un être nuisible et malfaisant. » — Prédiction trop vraie!

5° « Vous serez tout le reste de la belle saison tourmentée de tracasseries dont vous vous débarrasserez par votre réserve, votre discrétion et surtout, ajouta-t-elle, par la *finesse* de votre esprit. » — Je lui demandai si par finesse, elle entendait fausseté : Elle me rassura par un *non* affirmatif. Cela lui donna l'occasion de me dire : « Vous avez des idées qui paraîtront toujours bizarres aux yeux des autres... Dans toutes vos actions vous devez montrer un caractère original... Vous avez aussi une faculté qui vous est propre (Melle M. était somnambule), et des aperçus qui ne sont pas ordinaires. »

6° « Vous serez, par suite de contrariétés, malade en province. » — Prédiction très vraie.

7° « A l'époque de votre retour, un accident imprévu vous empêchera de continuer votre travail ordinaire. » — Ceux qui ont quelques relations avec moi connaissent l'accident qui m'est arrivé.

8° « Vous serez encore bien traversée tout le reste de la belle saison et par défaut d'argent et par des chagrins d'un autre ordre. Vous aurez des momens cruels de découragement amenés par des revers que vous ne tarderez pas à connaître, mais vous saurez par des moyens que vous découvrirez seule vous dégager de bien des entraves. Votre carrière ne fait que commencer. Votre sort ne sera entièrement décidé qu'au bout de sept ans.

9° « A la fin du mois d'octobre prochain, il se fera par la voie de vos amis un arrangement qui vous donnera un peu d'aisance en attendant les autres évènemens que je vais vous faire connaître. » — Ces évènemens sont trop heureux dans l'ordre des choses de ce monde pour m'y arrêter.

Les prédictions faites à mademoiselle M., se sont réalisées *pendant plus d'un an.* Plus tard, il y a eu du vague; la dernière maladie et la mort de mademoiselle M. n'a point été annoncée; ce qui prouve que la prévision est d'autant plus incertaine que les évènemens sont plus éloignés.

Notre amie n'a certainement rien exagéré. On ne peut douter de la justesse de son esprit, et elle était fort étonnée, car elle ne croyait point à la faculté de prévision. Mademoiselle M. nous attesta que mademoiselle Le Normant avait dit exactement à sa parente quels étaient ses goûts, ses dispositions, son caractère et son genre de vie.

(*Note de M. Deleuze.*)

Extrait des Soirées de Saint-Pétersbourg par M. le comte de Maistre.

Onzième entretien.

p. 310 et suiv.—« Le matérialisme qui souille la philosophie de notre siècle l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier celle de l'esprit prophétique, est tout-à-fait plausible en elle-même, et de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fût jamais. Pensez-vous que les anciens se soient tous accordés à croire sans motif que la puissance divinatrice ou prophétique était un apanage inné de l'homme? cela n'est pas possible. Jamais un être, et à plus forte raison jamais une classe entière d'êtres, ne saurait manifester généralement et invariablement une inclination contraire à sa nature. Or, comme l'éternelle maladie de l'homme est de pénétrer l'avenir, c'est une preuve certaine qu'il a des droits sur cet avenir et qu'il a des moyens de l'atteindre, au moins dans de certaines circonstances.

« Les oracles antiques tenaient à ce mouvement intérieur de l'homme qui l'avertit de sa nature et de ses droits. La pesante érudition de Van-Dale et les jolies phrases de Fontenelle furent employées vainement dans le siècle passé pour établir la nullité générale des oracles. Mais, quoi qu'il en soit, jamais l'homme n'aurait recouru aux oracles; jamais il n'aurait pu les imaginer, s'il n'était parti d'une idée primitive en vertu de laquelle il les regardait comme possibles, et même comme existans. L'homme est assujéti au temps, et néanmoins il est par sa nature étranger au temps, il l'est au point que l'idée même du bonheur éternel, jointe à celle du temps, le fatigue et l'effraie. Que chacun se consulte, il se sentira écrasé par l'idée d'une félicité successive et sans

terme : je dirais qu'il a peur de s'ennuyer, si cette expression n'était pas déplacée dans un sujet aussi grave; mais ceci me conduit à une observation qui vous paraîtra peut-être de quelque valeur.

« Le prophète jouissant du privilège de sortir du temps, ses idées n'étant plus distribuées dans la durée, se touchent en vertu de la simple analogie et se confondent, ce qui répand nécessairement une grande confusion dans ses discours. Le Sauveur lui-même se soumit à cet état lorsque, livré volontairement à l'esprit prophétique, les idées de grands désastres, séparés du temps, le conduisirent à mêler la destruction de Jérusalem à celle du monde. C'est ainsi que David, conduit par ses propres souffrances à méditer sur *le juste persécuté*, sort tout-à-coup du temps et s'écrie : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté mes os; ils se sont partagés mes habits, ils ont jeté le sort sur mes vêtemens* (Psaume XXI, 17). Un autre exemple non moins remarquable de cette marche prophétique se trouve dans le magnifique psaume LXXI. David en prenant la plume ne pensait qu'à Salomon; mais bientôt l'idée du type se confond dans son esprit avec celle du modèle; à peine est-il arrivé au cinquième verset, que déjà il s'écrie : *Il durera autant que les astres*, et l'enthousiasme croissant d'un instant à l'autre, il enfante un morceau superbe, unique en chaleur, en rapidité, en mouvement poétique. On pourrait ajouter d'autres réflexions tirées de l'astrologie judiciaire, des oracles, des divinations de tous les genres, dont l'abus a sans doute déshonoré l'esprit humain, mais qui avaient cependant une racine vraie comme toutes les croyances générales. L'esprit prophétique est naturel à l'homme et ne cessera de s'agiter dans le monde. L'homme en essayant à toutes les époques et dans tous les lieux, de pénétrer dans l'avenir, déclare qu'il n'est pas fait pour le temps,

car le temps est *quelque chose de forcé qui ne demande qu'à finir.* De là vient que dans nos songes, jamais nous n'avons l'idée du temps, et que l'état du sommeil fut toujours jugé favorable aux communications divines.

« Si vous me demandez ensuite ce que c'est que cet esprit prophétique que je nommais tout-à-l'heure, je vous répondrai que jamais il n'y eut dans le monde de grands évènemens qui n'aient été prédits de quelque manière. Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition; mais si vous y réfléchissez vous-même, vous trouverez que l'assertion de ce pieux écrivain est justifiée par toute l'histoire. Vous en avez un dernier exemple dans la révolution française, prédite de tous côtés et de la manière la plus incontestable. » (1)

« On a remarqué que pendant le combat de Pombio, tout le soir qui a précédé sa mort, le général Laharpe avait été fort préoccupé, très abattu, ne donnant point d'ordres, privé en quelque sorte de ses facultés ordinaires, tout-à-fait dominé par un pressentiment funeste. »

NAPOLÉON. *Mémoires pour servir à l'histoire de France.* 2e *éd.* t. 1, p. 206.

(1) *Note du onzième entretien*, p. 355. — Nous avons vu que le plus grand évènement du monde (la venue du Messie) était universellement attendu. De nos jours, la révolution française a fourni un exemple des plus frappans de cet esprit prophétique qui annonce constamment les plus grandes catastrophes. Depuis l'épître dédicatoire de Nostradamus au roi de France (qui appartient au XVIe siècle), jusqu'au sermon du père Beauregard; depuis les vers d'un anonyme destinés au fronton de Sainte-Geneviève, jusqu'à la chanson de M. De Lille, je ne crois pas qu'il y ait eu de grand évènement annoncé aussi clairement de tant de côtés. Je pourrais accumuler une foule de citations; je les supprime parce qu'elles sont assez connues, et parce qu'elles allongeraient trop cette note.

« Il est vrai de dire au reste que toutes les hypothèses qui appartiennent à cette grande et curieuse théorie des songes, sont presque neuves encore, qu'elles n'ont jamais été considérées d'une manière philosophique, et que ce n'est ni dans *Belot*, ni dans l'arabe *Apomazar*, ni dans le grec *Artémidore* qu'il faut en chercher une solution satisfaisante. Il serait peut-être important d'examiner quel rôle ces illusions de la nuit ont joué dans nos croyances, dans nos erreurs, dans nos passions, dans nos crimes; et je suis persuadé qu'une bonne physiologie du sommeil aurait par exemple épargné de sanglantes méprises à la justice. Les inductions ne manquent pas pour prouver que certaines des plus épouvantables aberrations de l'homme, la sorcellerie, la lycanthropie, le vampirisme, sont des maladies de l'homme endormi, comme le somnambulisme et le cauchemar. Il est déplorable que de pareilles questions restent en proie aux folies des nécromanciens et des charlatans, et qu'on ne les trouve qu'indiquées comme par hasard dans les livres où on les chercherait le moins. S'il est vrai de dire cependant que le consentement universel des peuples soit un témoignage de la vérité, peu de systèmes d'idées méritent un plus sérieux examen que celui qui se rapporte à la connaissance des songes ; car je ne crains pas d'avancer que cette notion n'est guère moins répandue que celle de l'immortalité de l'âme. On en trouvera des exemples partout, et les temps de la philosophie sont d'accord sur ce point avec ceux de la religion. Les rêves de Louis XIV ont fait presque autant de bruit que ceux de Joseph et de Balthazar. » (Charles-Nodier. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, ch. 26, p. 211 ; Paris 1829.)

« Le prince et la princesse de Radziwil avaient recueilli chez eux une de leurs nièces appelée la comtesse Agnès

Lanskoronska, qui se trouvait orpheline, et qu'ils faisaient élever avec leurs enfans dans leur château de Newiemsko, en Gallicie. Pour communiquer de la partie du château où logeaient les enfans, avec les grands appartemens habités par le prince et la princesse, il était indispensablement nécessaire de traverser une salle immense qui partageait et occupar le centre du bâtiment dans toute sa profondeur. La comtesse Agnès, âgée pour lors de cinq à six ans, faisait toujours des cris déchirans quand on la faisait passer sous la porte de la grande salle qui s'ouvrait sur le salon de compagnie où se tenaient ses parens. Aussitôt qu'elle fut en âge de parler et de s'expliquer sur cette étrange habitude, elle indiqua, toute tremblante et paralysée de terreur, un grand tableau qui se trouvait sur ladite porte, et qui représentait, dit-on la sibylle de Cumes. C'est en vain qu'on essaya de la familiariser avec cette peinture, horrible pour elle, et qui pourtant n'avait rien qui dût effrayer un enfant; elle tombait en convulsion dès qu'elle entrait dans la salle, et comme son oncle ne voulait pas céder à ce qu'il appelait une manie, en faisant mettre au grenier sa belle sibylle de Cumes, qui du reste était un magnifique tableau de Titien, la princesse de Radziwil qui était plus compatissante avait fini par ordonner qu'on fît arriver Agnès par l'extérieur du château, soit par la grande cour ou par la terrasse du jardin, mais toujours de manière à parvenir à l'autre extrémité du logis sans avoir à traverser la grande salle. S'il pleuvait ou s'il tombait de la neige, on la portait en chaise, et c'est ainsi qu'elle arrivait dans l'appartement de sa tante, et qu'elle en est sortie régulièrement deux ou trois fois par jour pendant douze ou treize ans. Tous les amis de la famille et tous les hôtes du château de Newiemsko ont été les témoins de ce que je vous rapporte ici.

« Cette jeune personne était devenue de la figure la plus

ravissante: elle était grande, élancée; elle avait les cheveux et les sourcils d'un noir de jais, avec les yeux d'un bleu sombre et doux. Elle était d'une telle blancheur, qu'on aurait dit un marbre de Carare, et l'on n'a jamais vu un cou avec des épaules et des bras si parfaitement admirables. Le surplus se trouvait encore un peu dans les futurs contingens; mais, à tout prendre, c'était bien la plus charmante et la plus aimable jeune fille que l'on puisse imaginer.

« Voici la fin de son histoire, ainsi que je la tiens du prince d'Hohenlohe: Il se trouvait au château de Newiemsko, pendant les fêtes de Noël, une réunion de cinquante à soixante magnats et dames du voisinage, y compris les demoiselles et les jeunes seigneurs que leurs parens avaient amenés avec eux, suivant l'usage du pays, et tous ces jeunes gens voulurent se livrer, après l'office du soir, à une espèce de divertissement qui est originaire de France, où il est passé de mode, et qu'on appelle en Gallicie *la course du roi.* Il est question d'aller s'établir dans la grande salle du château; et, pour la première fois de sa vie, la comtesse Agnès n'en montre aucune frayeur. Son oncle observe tout bas qu'elle est devenue bien raisonnable, et la princesse ajoute que sa résolution provient sûrement de ce qu'elle va se marier dans trois jours, et qu'elle aura craint de mécontenter son oncle en refusant d'entrer dans la grande salle où le bal de sa noce devait avoir lieu. Enfin la bonne et douce Agnès se décide à triompher de sa répugnance; on a soin de la faire passer la première (parce qu'elle était fiancée avec un prince Wisnowiski, qui est un Jagellon). Mais quand elle est arrivée au seuil de la porte, le cœur lui faillit, elle n'ose entrer; son oncle la sermonne, ses cousins et son fiancé se moquent d'elle; elle s'accroche aux battans de la porte, on la pousse en avant, on referme les battans sur elle, afin de l'empêcher de sortir; ensuite on l'entend gémir et supplier de

rouvrir la porte, en disant qu'elle est en danger de mort, qu'elle va mourir, qu'elle en est certaine! Ensuite on entendit une espèce de bruit formidable, après quoi l'on n'entendit plus rien.

« Par suite de l'ébranlement qu'on venait de donner à la boiserie de cette porte, le maudit tableau s'était détaché de l'imposte avec son parquet et son cadre massif; un des fleurons de la couronne des armes de Radziwil, qui était en fer doré, lui était entré dans la tête, et la malheureuse était tombée raide morte... (*Souvenirs de la marquise de Créqui.* t. II, p. 175. Paris, 1833.)

IIe PARTIE.

« Rien n'est plus étonnant que les réflexions que font quelquefois les malades dans les accès du mal, que les propos qu'ils tiennent, que les choses qu'ils voient. Leur sens est pur et plein de rectitude, leur pénétration subtile, *leur esprit propre à prédire l'avenir.* Et d'abord les malades commencent par pressentir qu'ils quitteront la vie. Ils annoncent ensuite les choses futures aux personnes présentes. Leur esprit est déjà dégagé du limon grossier de la matière, et l'évènement remplit d'admiration ceux qui les ont entendus. » (Arétée de Capadoce. *De signis et causis auctorum morborum*, lib. II, cap. I.)

« Antonius Benivenius, médecin de Florence, parle d'un jeune homme nommé Gaspar qui avait été blessé d'une flèche à la poitrine. En voulant extraire la flèche, le bois s'é-

tait séparé du fer et celui-ci était resté dans la plaie. Gaspar souffrant horriblement voulait se donner la mort. Ses amis le consolent, et surtout un nommé Manioche qui lui recommande de s'adresser à Dieu l'auteur de toute guérison. « Le jeune Florentin l'écoute, il prie Dieu nuit et jour; « et voilà que tout-à-coup il se met à faire des prédictions : « il reconnaît et annonce d'avance les personnes qui viennent « le voir, quoiqu'elles soient encore fort éloignées. Il dé« signe par leur nom propre tous les inconnus qui se trou« vent parmi les assistans. Il leur recommande à tous la « crainte de Dieu, et de ne pas douter de sa guérison; que « pour lui il en était certain; *qu'il savait le jour et l'heure où « il devait recouvrer la santé.* Il disait que cette lucidité s'é« tendait bien plus loin, et lui avait dévoilé bien d'autres « choses, *comme son départ pour Rome, et sa mort qui de« vait y avoir lieu; l'exil et la fuite de Pierre de Médicis; « les malheurs et calamités de la ville de Florence; le bou« leversement de l'Italie*, et beaucoup d'autres choses du « plus grand intérêt. Or, dit l'auteur, qui est un médecin, « *nous avons vu une grande partie de ses prédictions s'accom« plir.* Le fer de la flèche est sorti de la plaie le jour et « l'heure désignés.

« Et, chose non moins étonnante, lorsque le fer fut sor« ti, le don de prévision n'eut plus lieu ! Quelque temps « après, Gaspar se rendit à Rome, où il mourut ainsi qu'il « l'avait annoncé. » (Voy. *De abditis morborum causis.* Apud Andræam Cratondrum, cap. 10, p. 216.)

« Nous voyons des gens qui, guidés d'une manière spéciale par la nature, et doués d'une sagacité qui leur est propre, sans aucune notion des sciences, tirent la connaissance de l'avenir des premiers indices qui se présentent, ou qu'ils ont prévu long-temps auparavant, avec plus de

facilité et de certitude que ceux qui n'ont pour eux que l'art et la science. Bien plus, par cette pénétration naturelle, leur esprit voit clairement et atteint aisément des évènemens futurs que l'art ne découvrirait pas, ou n'obtiendrait que très difficilement; car la nature ne demande que peu de moyens et l'art en exige beaucoup. Et dans ce nombre, il y en a qui non-seulement annoncent les évènemens particuliers avec toutes leurs circonstances, mais qui désignent le moment, la minute où ils doivent arriver. Quand on peut réunir et les connaissances et l'instinct naturel de la divination, on peut arriver à une plus grande perfection. Mais l'instinct naturel ne se supplée pas, c'est lui qui dominait dans les oracles et les vaticinations. » (Peucer. *De divinatione*, p. 65, 66. Witembergæ, 1560.)

« En 1566, une grande partie des enfans nourris dans l'hôpital de la ville d'Amsterdam, tant filles que garçons, au nombre de 60 ou 70 furent attaqués d'une maladie si extraordinaire, qu'ils grimpaient comme des chats, sur les murs et sur les toits. Leur aspect était effrayant; ils parlaient des langues étrangères; ils disaient des choses étonnantes, et rendaient compte de ce qui se passait au moment *même* dans le conseil municipal. Il arriva qu'un de ces enfans découvrit à une certaine Catherine Gerardi, l'une des mères de l'hôpital, que son fils, Jean Nicolaï, devait partir pour La Haye, où il ne ferait rien de bon. Cette femme allait du côté de la Basilique, où elle arriva au moment où le conseil de la ville venait de se lever. Elle trouva son fils encore sur les marches de la Basilique. Il paraît que ce Nicolaï était lui-même un des membres du conseil. Sa mère lui demanda s'il était vrai qu'il allait partir pour La Haye. Celui-ci tout troublé en convint. Mais quand il sut que c'était l'enfant qui l'avait déclaré, il rentra, en fit part aux con-

suls, qui voyant le projet découvert, prirent le parti de l'abandonner.

« Ces enfans s'échappaient par troupes de dix ou douze, et couraient par les places publiques. Ils furent chez le prêteur, auquel il reprochèrent tout ce qu'il y avait de plus secret dans sa conduite. On assure même qu'ils découvrirent plusieurs complots qui se tramaient contre les protestans. » (Van-Dale, *De Idolatriâ.* Præf., p. 18 et 19.)

Henri de her, premier médecin de l'Archevêque de Bologne rapporte le fait suivant :

« Il s'agit d'un homme qui était originairement noctambule. Vers l'âge de 45 ans, il cessa d'être noctambule; mais au lieu de cela, il devint habituellement sujet à des rêveries fastidiques, au point qu'il prédit successivement la mort de son beau-père, de sa femme, de son fils aîné, et de plusieurs parens. Il prédit leur mort avec la même exactitude et les mêmes détails que s'il avait assisté à leur trépas et à leurs funérailles. Presque toujours il prévoyait la veille ce qui devait lui arriver le lendemain de gai, de triste; les querelles, les pertes, le gain; et il indiquait, en quelque sorte, l'heure et le moment où cela devait lui arriver. (*Elysius jucundarum quæstionum Campus,* auctore Gaspare a Reies franco. Bruxelles, 1661, in-folio quest. 37, pag. 247.)

« Les guerres de religion avaient cessé en France depuis le moment où Henri IV était monté sur le trône, et les protestans vivaient en paix depuis un siècle, quand Louis XIV ramena le trouble dans ses états par la révocation de l'édit de Nantes. Cet édit garantissait aux réformés le libre exercice de leur religion, et tous les droits de citoyen. Aussitôt qu'il

fut révoqué, la plus grande partie d'entre eux quittèrent la France, et allèrent porter chez l'étranger leur industrie et leurs richesses.

« Les protestans qui restaient en France y furent soumis à toutes sortes de persécutions. On prenait leurs enfans, et on les séparait de leurs parens pour les élever dans la religion catholique. Les gens de la campagne étaient encore plus que les autres soumis à une multitude de persécutions, qui ne firent qu'augmenter leur zèle, comme c'est toujours la coutume. Quelques-uns furent pris de convulsions et, dans leur délire, se mirent à prêcher et à prophétiser. Il n'en fallut pas davantage pour que l'on vît une nuée de gens qui tremblaient, qui prêchaient et prophétisaient. Cette épidémie attaqua d'abord les enfans, et même des enfans en très bas-âge, qui tremblaient, prêchaient et prophétisaient comme les autres; et ce qui paraissait merveilleux dans ces petits prophètes, c'est que tous, quoique élevés dans une province où l'on parlait un patois différent que la langue française (le languedocien), et n'étant pas capables de parler cette langue dans leur état ordinaire, la parlaient pourtant dans leurs crises, phénomène analogue à celui qui eut lieu à Loudun.

« On remarqua aussi en eux les mêmes prétentions de connaître l'avenir, de voir ce qui se passait dans les lieux éloignés, de lire dans la pensée, et d'obéir à la volonté. Ces gens-là étaient-ils des imposteurs? Il a pu sans doute y en avoir parmi eux; mais on ne peut supposer que tous, ni même le plus grand nombre fussent de mauvaise foi. Le nombre des prétendus prophètes monta quelquefois à plus de *trois ou quatre mille*. Avait-on gagné trois ou quatre mille personnes? D'ailleurs quel intérêt avaient-ils? on les massacrait quand on les surprenait dans leurs assemblées, et on

les condamnait à mort quand on les faisait prisonniers. Alors ils marchaient à l'échafaud en chantant des cantiques et en se félicitant de mourir pour la cause de Dieu, martyrs de la vérité.

« On peut bien dire que de pareils hommes ne sont que des fanatiques, mais certainement ce ne sont pas des imposteurs; aussi personne ne s'est-il jamais arrêté à cette idée. Après un sérieux examen, on a dit qu'ils étaient des fous, des gens malades et en délire, et tout cela est vrai; aussi est-il raisonnable de mettre sur le compte de leur folie ce qu'ils croyaient voir ou sentir pendant leurs prétendues inspirations; mais on ne peut traiter aussi légèrement tout ce qui a été raconté d'eux par des témoins de sang-froid; ceux-là n'auraient pu être dupes que de la fraude des acteurs; et il est évident qu'on ne doit pas en supposer en eux. C'est le cas de dire avec Pascal: « Je crois des témoins qui se font égorger. »

« Mais quels sont ces faits attestés par des témoins de tout âge, de tout sexe, et de toutes conditions? Ce sont les mêmes que nous avons déjà vus chez les possédés; la faculté de parler couramment la langue française chez des gens qui l'auraient à peine entendue dans l'état de veille, la faculté de voir ce qui se passait à des distances considérables, celle de lire dans les pensées, toutes facultés dont on peut voir les preuves dans le recueil intitulé, *Théâtre sacré des Cévennes*, qui contient les dépositions juridiques relatives à ce sujet. Il serait trop long et trop difficile de discuter en détail les faits contenus dans cet ouvrage où il est parlé de plus de *trois cents* prétendus prophètes différens. » etc. (Bertrand. *Traité du somnambulisme*, 1823, v. page 361 et suivantes.)

« Quoique les différens crisiaques atteints de somnambu-

lisme extatique présentent les mêmes facultés, et qu'il n'y en ait peut-être pas une seule qu'on ne retrouve-à-la fois dans toutes les épidémies de cette sorte d'affection, cependant chacune d'elles a été marquée par des caractères particuliers qui la distinguent des autres. Ainsi, chez les possédés on remarquait principalement l'intelligence des langues et l'influence de la volonté; chez les trembleurs des Cévennes, c'était *le don de prophétie* qui avait frappé davantage; chez les convulsionnaires de Saint-Médard, le phénomène le plus saillant, celui qui a le plus attiré l'attention du public, c'est la faculté qu'ils avaient de résister à des coups si terribles, qu'il semble que les parties de leurs corps sur lesquelles ils étaient appliqués auraient dû se trouver broyées sous l'effort des instrumens vulnérans, etc. (*Id.* p. 380.)

« La prévision se remarquait aussi chez les convulsionnaires, et rien n'était si fréquent que de les voir prédire différens accidens qui devaient survenir dans le cours de leurs maladies. » (*Id.* p. 389.)

L'auteur cite l'exemple suivant à l'appui de cette assertion.

« Madeleine Durand fut, à l'âge de sept ans, attaquée d'une tumeur qui se forma dans l'intérieur de sa bouche, et qui, prenant de jour en jour de l'accroissement, acquit au bout de quelques années, un si grand volume que non-seulement elle occupait le côté droit de la bouche, mais encore qu'elle sortait au dehors de cette ouverture, l'obstruait en grande partie, et gênait l'entrée des alimens. Cette tumeur, qui, à ce qu'il paraît, s'était dès le commencement présentée avec un caractère inquiétant, devint bientôt un cancer tout-à-fait caractérisé, et aucun chirurgien de la ville que la malade habitait ne voulant tenter l'opération, on l'amena à Paris pour consulter les chirurgiens les plus distingués. Elle en vit

en effet plusieurs, et, entre autres, le célèbre Ledran, qui, reconnaissant la nature carcinomateuse de la tumeur, jugea de plus que, vu les progrès du mal, l'opération ne pouvait même être tentée. Sur ces entrefaites, et pendant que l'on cherchait les avis de quelques autres médecins qui firent la même réponse, la petite Durand se trouve dans une maison avec deux convulsionnaires qui, tombées en crise en sa présence s'approchent d'elle, examinent son mal, et déclarent que cette enfant, abandonnée des médecins, guérira pourtant, et que sa guérison miraculeuse servira à manifester d'une manière éclatante le pouvoir de la protection du bienheureux Pâris.

« La jeune malade, à qui on avait dit qu'elle guérirait par l'intercession du diacre Pâris, en conçut de l'espoir, et d'après ce qu'on lui avait prescrit, se mit à l'invoquer avec ferveur. Elle ne tarda pas à être exaucée, et fut bientôt prise elle-même *de fort belles convulsions.* (1) Dans cet état extraordinaire, son intelligence paraissait notablement augmentée, et, elle avait, principalement sur les sujets qui faisaient l'objet des contestations religieuses, des connaissances très fort au-dessus de celles qu'on lui voyait dans l'état de veille; mais ces connaissances, et la facilité avec laquelle elle s'exprimait en convulsion, n'étaient encore que les moins étonnans des phénomènes qu'elle présentait. Bientôt elle parle sur sa maladie, assure qu'elle sera guérie par l'intercession du saint qu'elle avait invoqué, et ajoute qu'elle seule suffira à sa guérison; qu'elle fera sur elle-même l'opération que n'avaient osé tenter les chirurgiens les plus habiles, et elle marque le jour et l'heure où il conviendra qu'elle la tente. On fait pourtant quelque difficulté, on lui

(1) Termes de la relation originale soulignés par M. le docteur Bertrand.

représente le danger; mais elle n'écoute pas les représentations; et pour convaincre ceux qui l'entourent de la vérité de ce qu'elle avance, pour leur inspirer de la confiance, elle les rend témoins d'une sorte de prodige qui les frappe d'admiration. La tumeur de cette enfant n'était pas seulement renfermée dans l'intérieur de la bouche, il en sortait encore au dehors une partie qui, comme je l'ai dit, obstruait son ouverture, et formait à l'introduction des alimens un obstacle d'autant plus considérable, que, comme tous les cancers, elle était douée de la plus vive sensibilité; et le moindre contact exercé sur elle, faisait pousser à la malade des cris de douleur. Pourtant, pour donner de la confiance à ceux qui l'entourent, la jeune Durand se couche à terre, applique cette tumeur si sensible contre la tuile, et la frotte rudement sans donner aucun signe de douleur. Elle ne se contente pas de la pression qu'elle peut exercer elle-même, elle emprunte les secours d'une personne robuste, et la prie de la seconder de ses efforts. Celle-ci obéit, et en frémissant presse avec force contre la terre le cancer de l'enfant, qui, loin de se plaindre, assure que cette pression ne fait que la soulager...

« Au jour marqué par elle, la malade, en présence d'un grand nombre de spectateurs qu'on avait invités sur la foi de la prédiction qu'elle avait faite, prit une paire de ciseaux, et coupa toute la partie de la tumeur qui sortait de sa bouche. Le sang coulait en abondance, et on craignait une hémorrhagie mortelle, mais bientôt on fut rassuré: car l'enfant la fit cesser en versant dans la plaie quelques gouttes de l'eau du puits du bienheureux.

« La guérison ne fut pas le résultat de la première opération. *L'instinct de sa convulsion* (1) avertit la malade qu'il

(1) *Idem.*

fallait qu'elle extirpât sa tumeur en un grand nombre de reprises. Elle annonça d'avance les jours où elle tomberait en convulsion et où elle s'opérerait : ceux qui l'entouraient ne manquaient point d'avertir les personnes dont le témoignage pouvait être du plus grand poids ; et toujours un grand nombre de spectateurs se rendaient à l'invitation qui leur était faite. Enfin Madeleine annonça sa guérison pour un jour marqué, et elle eut lieu à l'époque indiquée...

La guérison de cette enfant paraît si incompréhensible que M. le docteur Bertrand a cru devoir l'appuyer sur les témoignages les plus authentiques. Il cite en entier la lettre que le célèbre chirurgien Ledran adressa à Carré de Montgeron à ce sujet. En voici le commencement qui nous dispensera du reste.

« Monsieur, je vous remercie de la confiance dont vous m'honorez ; je voudrais pouvoir y répondre en vous faisant au moins espérer le soulagement de Madeleine Durand, âgée de 12 ans, que vous m'avez adressée ; mais je frémis d'être obligé de vous dire (et je ne puis m'en dispenser) qu'il n'y en a aucun à espérer, que son mal est *incurable*, et que, suivant toutes les règles de l'art, *elle doit en mourir*. etc. (*Id.* v. p. 393 et s.)

Ce 3 mai, 1733. LEDRAN.

« Une femme frénétique disait à tous ceux qui l'allaient voir, leurs vertus et leurs vices. De plus, elle prédit au chirurgien qui la soignait, qu'il n'avait plus guère à vivre, et que sa femme se remarierait avec un Foulon. Et cela se trouva vrai au bout de six mois. » PH. HECQUET. *Naturalisme des convulsions*, etc. part. II.

« Une petite servante d'environ vingt-cinq ans, fort active, et nullement de complexion vaporeuse, tomba malade subitement, et d'un mal fort extraordinaire. Ce n'était que d'un

peu de vin, dont on lui arrosait les lèvres, qu'on la put faire subsister. Elle paraissait même toujours agonisante, couchée sur le dos, et ne respirant que par des élans laborieux, les yeux fixés presque toujours vers le même point de vue, maigre, hâlée et avec une fièvre continuelle. Elle fut pendant vingt-et-un jours un spectacle très pitoyable. Alors un des plus habiles médecins de la province en prenait soin, et ne faisait pas difficulté de convenir qu'il n'y comprenait rien. Tous les soins, les remèdes qu'il essaya furent inutiles. De temps en temps, après avoir poussé de profonds soupirs, elle parlait d'une voix forte et bien articulée, et disait voir comme présentes des choses qui n'arrivèrent que dans la suite. En voici une par exemple: « Je vois, dit-elle, la pauvre « femme Marie qui prend bien inutilement soin de ses co- « chons. Elle aura beau faire, il les faudra tous jeter dans « l'eau. » On prit ce discours pour une vision, pour un délire; mais le lendemain on amena six cochons à la maison; c'était un couvent de religieuses. Une des servantes de basse-cour les renferma pour les faire tuer le jour suivant, pendant la nuit un de ces cochons devint enragé; il avait été mordu par un chien enragé, et il mordit tous les autres. Il fallut les tuer et les jeter dans l'eau. Elle dit encore diverses autres choses qui se vérifièrent de la même manière. Sur quoi, moi, qui avais occasion de la voir souvent, je lui donnai le nom de Sibylle, qui depuis lui est demeuré. Pendant tout ce temps, elle paraissait quasi ne pas entendre, ou si elle voulait répondre à quelques questions qu'on lui faisait, c'était avec beaucoup de peine, et d'une voix faible, mal articulée, où l'on ne distinguait presque rien. Le vingt et unième jour de sa maladie passé, le matin elle se leva, s'habilla, et quoique très faible, descendit de sa chambre et ne se souvint de rien. (Hunaud, *Dissertation sur les vapeurs*. Paris, 1756, p. 66.)

« Il y a des mélancoliques qui s'imaginent être agités par quelque puissance majeure, et qui *prédisent l'avenir comme s'ils étaient inspirés par une divinité....* Les devineresses auxquelles les fanatiques des Cévennes ajoutaient foi, se regardaient comme inspirées du ciel; se vantaient de prédire l'avenir, et de connaître les choses les plus mystérieuses; mais elles ne rendaient leurs oracles qu'après avoir éprouvé des accès d'épilepsie qu'elles avaient soin de dissimuler; prosternées en terre, elles s'agitaient étonnamment, prédisaient l'avenir lorsqu'elles étaient revenues à elles-mêmes. On rapporte de pareils miracles des enthousiastes qu'on nomme aujourd'hui convulsionnaires. » (Sauvages. *Nosologie méthodique.* 1763, t. II, p. 738.)

« M. Cavalier a vu à Fréjus, quatre hydrophobiques qui avaient prédit le jour, et même l'heure de leur mort, et qui moururent presque à l'heure prédite. Moi-même, j'ai vu un sexagénaire prédire le jour de sa mort un mois auparavant, et qui mourut d'une fièvre épiale, au jour annoncé. » p. *Id.*

« *Démonologie hystérique.* Observation qui m'a été communiquée par M. Descottes, méd. à Argenton en Brie.

Deux domestiques âgées de vingt ans, fort amies, mais hystériques, se trouvèrent mieux après avoir pris des antiscorbutiques, tels que le castoréum, la rhue et la térébenthine, mais elles firent paraître pendant six mois des phénomènes qu'on attribue à l'obsession. 1° Quoique on les eût enfermées dans des maisons différentes, chacune d'elles présageait trois ou quatre jours avant ce qui devait lui arriver, ainsi qu'à son amie; 2° elles imitaient assez bien la voix d'un chat, d'un chien ou d'une poule; 3° elles avaient une très bonne mémoire, et un jugement beaucoup plus vif qu'à l'ordinaire; elles se moquaient des assistans et leur don-

naient des noms empruntés; 4° elles tombaient ensuite dans une somnolence si profonde que piquées, pincées ou brûlées, elles ne donnaient aucune marque de sensibilité; 5° elles s'éveillaient ensuite d'elles-mêmes en criant qu'elles avaient mal à la cuisse ou à la jambe, et il semblait même qu'on avait égratigné et rendu livide la partie qu'elles avaient nommée, quoique aucun des assistans n'y eût touché; 6° l'accès avait trois temps; dans le premier, les malades étaient à elles-mêmes; et, se rappelant à l'esprit ce qui s'était passé, elles rougissaient et étaient affligées : dans le second, elles étaient en délire et dans des convulsions si considérables que quatre hommes robustes avaient peine à les arrêter; elles *prédisaient* ce qui devait arriver quant au temps et à la durée de l'accès; enfin étant tombées dans l'assoupissement elles éprouvaient une abolition totale de leurs sens, et se réveillaient à l'heure et à la minute qu'elles avaient prédites, en sautant souvent loin de leur lit, et en criant : grand Dieu! qui est-ce qui a eu la cruauté de me faire mal à la jambe, ou à la cuisse?

« Cette scène se passa tous les jours, pendant six mois, sans que les malades en eussent aucunement leur tempérament altéré; mais aujourd'hui elles sont dans la langueur; elles éprouvent des lypothimies, des suppressions de leurs règles, et leur médecin me demande mon avis.

« J'ai conseillé les bains, le petit lait, et dans les paroxismes le sirop de carabé, le sel sédatif; dans cette année 1765 où je sais leur histoire, j'ai appris qu'elles étaient guéries et mariées. (*Id.* p. 742.)

« On ne peut sans étonnement apprendre ce que disent ou méditent quelquefois les malades aux approches d'une attaque d'apoplexie. Tous leurs sens, dit Arétée, sont sains et entiers, et leur esprit semble avoir acquis un caractère prophétique. Le premier objet de leurs pensées est qu'ils vont,

sortir de ce monde, ensuite ils annoncent l'avenir par le présent; et l'évènement justifiant leur prédiction, on les admire et on les regarde comme de vrais prophètes. *J'en ai vu un qui prédit sa mort pendant six jours.* »

« Aux approches d'une attaque d'épilepsie l'effort de toutes les parties se dirige sensiblement vers la tête et s'y recueille; d'où vient que les malades prévoient ces attaques. » (Bordeu, *Recherches sur les maladies chroniques.* Ed. de M. Roussel, an IX. Théor. 97. p. 225 et suiv.)

M. de Sèze (*dans ses recherches sur la sensibilité* (1786) p. 294) regarde comme incontestable que, lorsque certaines maladies augmentent l'action du cerveau, il s'y forme non-seulement des idées nouvelles, mais encore des idées qui représentent l'avenir. Il ne croit point qu'on puisse parvenir à cet état en exaltant son âme : il pense comme Arétée que cela n'a lieu que par un dérangement organique du cerveau, et par une accumulation de toutes les forces dans cet organe : ce qui, selon lui, n'arrive guère que dans l'extase, la frénésie et l'apoplexie idiopathique. » (Deleuze. *Hist. crit. du magnétisme* t. II, p. 311 et suiv.)

Extrait de l'ouvrage intitulé Électricité animale, *par* Petetin, *président perpétuel de la Société de médecine de Lyon.*

L'auteur en racontant l'histoire de la première cataleptique qu'il eut occasion d'observer dit, p. 24 : « la première chose que j'exécutai, en entrant, fut de lui demander, sur l'estomac, comment elle se trouvait? — Assez bien. — Et la tête? — Toujours douloureuse et embarrassée. — Voyez-vous encore votre intérieur (1)? — Si parfaitement que je

(1) Lorsque Petetin trouva le moyen de se faire entendre de sa catalep-

vous avertis qu'il ne faudra point me baigner demain ni de quelques jours. — Je vous entends ; mais qui vous assure que l'obstacle arrivera demain ? — Mes yeux, et une prévoyance qui ne saurait me tromper. »

« Tout ce que la malade avait prédit la veille, dans son attaque de catalepsie, s'accomplit rigoureusement. (V. p. 30.)

« Je m'annonçai, comme j'avais coutume de le faire, en lui parlant sur le bout des doigts. Elle me répondit : —Vous êtes paresseux ce matin, monsieur le docteur.... — Cela est vrai, madame ; si vous en saviez la cause, vous ne me feriez pas ce reproche. — Eh! je la vois ; vous avez la migraine depuis quatre heures, elle ne cessera qu'à six, et vous avez raison de ne rien faire pour cette maladie que toutes les puissances humaines ne peuvent empêcher d'avoir son cours. — Depuis quand êtes-vous devenue médecin ? — Depuis que j'ai les yeux d'Argus. — Pouvez-vous me dire de quel côté est ma douleur ? — sur l'œil droit, la tempe et les dents ; je vous préviens qu'elle passera à l'œil gauche, que vous souffrirez beaucoup entre trois et quatre heures, et qu'à six vous aurez la tête parfaitement libre. (V. p. 55.)

« Je demandai à la malade, à quelle heure devait finir son accès de catalepsie ? — A onze heures. — Et l'accès

tique en lui parlant sur le creux de l'estomac, il lui demanda pourquoi elle chantait pendant ses accès. — « Je chante, monsieur, pour me distraire d'un spectacle qui m'épouvante : je vois tout mon intérieur ; et comme les différentes parties dont je suis composée me sont absolument inconnues, qu'elles ont des formes bizarres, qu'elles sont toutes en mouvement, et plus ou moins lumineuses, mes traits ne peuvent exprimer que ce que j'éprouve, l'étonnement le plus grand. Un médecin qui aurait un quart d'heure ma maladie, serait sans doute heureux ; la nature lui dévoilerait tous ses mystères ; et, s'il aimait son art, il ne desirerait pas comme moi, une prompte guérison, etc. » (V. p. 11.)

du soir, à quelle heure pensez-vous qu'il vienne ? — A sept heures. — Dans ce cas il retardera beaucoup. — Cela est vrai, mais c'est une marche qui va s'établir ; et à compter de ce jour, mes accès viendront régulièrement à huit heures du matin et à sept heures du soir. Les accès du matin seront de trois heures ; et ceux du soir, de deux heures seulement. (V. p. 60.)

« La malade, dans un de ses accès, montra beaucoup d'inquiétude ; elle me dit : Je serai sourde en m'éveillant, à ne pas entendre Jupiter tonner ; et cette infirmité ne cessera que demain, après l'accès du matin : Dieu veuille encore qu'elle ne soit pas remplacée par une autre ! — Comment voyez-vous cela ? — Parce que je ne vois pas mes oreilles, et qu'une ombre me les cache. — Pourquoi jugez-vous que cette surdité subsistera vingt-quatre heures ? — Je le sens, et ne peux le définir. (V. p. 88.)

Pendant le siège de Lyon, 1790, Petetin était chargé du traitement d'une demoiselle cataleptique qui lui offrait tous les phénomènes de la translation des sens et de prévision qu'il avait déjà observés sur sa première malade, il dit à ce sujet, p. 162. : « Je regrette de n'avoir pas pris en note toutes les prédictions que la malade fit à son frère pendant la durée de cet accès, sur la journée sanglante qui devait avoir lieu le 29 septembre, sur la reddition de la ville le 7 octobre, l'entrée des troupes le 8, et les proscriptions sanglantes qui suivraient de près les affiches trompeuses dont on bercerait la crédulité des citoyens. « Dans le moment où je « parle, que ne vois-tu, comme moi, l'orgie que le Général « et ses affidés font au château de la Pape ! Le feu qui con- « sume l'arsenal et qui dévorera la plus grande partie « du quartier d'Ainai, les remplit d'une joie fé-

roce. » Toutes ces prédictions se sont accomplies à la lettre.

« Il me restait à prouver au père de la malade que les prédictions des cataleptiques sur leur état s'accomplissent rigoureusement. Je l'engageai à lui demander combien de temps devait durer son accès, et le nombre de jours qui s'écouleraient avant qu'elle en eût un autre. Elle vous répondra qu'elle n'est pas médecin; que vous lui demandez une chose impossible; insistez, et dites-lui : ma fille, je l'exige ; examine-toi bien ; au risque de te tromper, il me faut une réponse. L'expérience réussit comme je l'avais prévu; la malade changea de physionomie, prit celle de la réflexion, et dit : Encore trente-deux minutes; l'accès prochain, dans deux jours, à sept heures du soir. (V. p. 263.)

« La malade passa les deux jours suivans à parcourir la ville, qu'elle ne connaissait pas; à recevoir et à rendre des visites. Le quatrième jour, ainsi qu'elle l'avait prédit, elle prit ses convulsions qui furent plus longues, et se terminèrent par la catalepsie. (V. p. 270.)

« Son père s'empressa de lui demander, en posant un doigt sur le creux de l'estomac, combien de temps devait durer l'accès? Elle répondit jusqu'à huit heures du lendemain matin. (*Id.*)

« Dans la vieillesse, et dans les maladies dépendantes de la destruction des forces vitales, comme par exemple, dans les diverses hydropisies, dans la gangrène, etc., l'esprit est calme ; l'âme n'éprouve aucun sentiment pénible de terreur ou de regret. Cependant le malade voit alors, sans aucun doute, approcher le coup fatal : il parle de sa propre mort comme de celle d'un étranger ; et quelquefois il en calcule le moment avec une précision remarquable. » (Cabanis.

Rapports du physique et du moral. *Voyez* 4e Mémoire. *De l'Influence des âges sur les idées et sur les affections morales.*)

« Je crois nécessaire de rappeler ici particulièrement ces maladies aiguës singulières, dans lesquelles on voit naître et se développer tout-à-coup, des facultés intellectuelles qui n'avaient point existé jusqu'alors. Car si les fièvres graves altèrent souvent les fonctions des organes de la pensée, elles peuvent aussi leur donner plus d'énergie et de perfection : soit que cet effet passager comme sa cause cesse immédiatement avec elle, soit que les révolutions de la maladie amènent, ainsi qu'on l'a plus d'une fois observé, des crises favorables qui changent les dispositions des organes des sens, ou du cerveau, et qui transforment pour le reste de la vie, un imbécille en homme d'esprit et de talent. »

« ..... L'on voit aussi, dans quelques maladies extatiques et convulsives, les organes des sens devenir sensibles à des impressions qu'ils n'apercevaient pas dans leur état ordinaire, ou même recevoir des impressions étrangères à la nature de l'homme. J'ai plusieurs fois observé chez des femmes, qui sans doute eussent été d'excellentes pythonisses, les effets les plus singuliers des changemens dont je parle. Il est de ces malades qui distinguent facilement à l'œil nu des objets microscopiques ; d'autres qui voient assez nettement dans la plus profonde obscurité, pour s'y conduire avec assurance. Il en est qui suivent les personnes à la trace comme un chien, et reconnaissent à l'odorat les objets dont ces personnes se sont servis, ou qu'elles ont seulement touché. J'en ai vu dont le goût avait acquis une finesse particulière et qui desiraient, ou savaient choisir les alimens et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que chez les animaux. On en voit qui sont en état d'apercevoir

en elles-mêmes, dans le temps de leurs paroxismes, ou certaines crises qui se préparent et dont la terminaison prouve bientôt après, la justesse de leur sensation, ou d'autres modifications organiques attestées par celles du pouls et par des signes encore plus certains » (1). (*Id.* 7e Mémoire. *De l'influence des maladies sur la formation des idées et des affections morales.*)

Du sommeil en particulier.

« § v. Nous avons quelquefois en songe des idées que nous n'avons jamais eues. Nous croyons converser, par exemple, avec un homme qui nous dit des choses que nous ne savions pas. On ne doit pas s'étonner que, dans des temps d'ignorance, les esprits crédules aient attribué ces phénomènes singuliers à des causes surnaturelles. J'ai connu un homme très sage et très éclairé, l'illustre Benjamin Franklin, qui croyait avoir été plusieurs fois instruit en songe des affaires qui l'occupaient dans le moment. Sa tête forte, et d'ailleurs entièrement libre de préjugés, n'avait pu se garantir de toute idée superstitieuse, par rapport à ces avertissemens intérieurs. » (*Id.* 10e Mémoire. *Considérations sur la vie animale* — 11e section. *Des premières déterminations de la sensibilité.*)

(1) Tout ce paragraphe prouve que Cabanis connaissait parfaitement les phénomènes du somnambulisme, bien qu'il ait jugé à propos de n'en rien dire. Au surplus, j'ai la preuve qu'il était un des premiers élèves de Mesmer, car il est inscrit comme tel sous le numéro 10, dans le catalogue de l'ancienne société de l'Harmonie, fondée en 1783, par les soins de M. Bergasse.

Extrait d'une observation sur une affectation nerveuse extraordinaire lue à l'essemblée publique de la Société de Médecine de Bordeaux le 17 septembre 1807. Par M. Lamothe D. M. (1)

Il s'agit d'une demoiselle âgée de 14 ans.

« Après avoir fixé l'heure de la sortir de crise en lui serrant le bout du petit doigt, si on a voulu le faire avant l'heure, mademoiselle Aimée a dit que c'était inutile, que l'heure n'était pas encore arrivée; et elle ne s'est pas trompée. Ses sœurs lui ayant demandé d'autres fois l'heure qu'il était: Laissez-moi, répondit-elle, monter ma pendule; et après avoir fait sur son front le même mouvement que si elle en eût en effet monté une, elle disait justement l'heure que marquait celle de l'appartement, quoiqu'il y eût souvent plus de deux heures qu'elle ne l'eût vue.

« Il est arrivé plusieurs fois à mademoiselle Aimée, dans les derniers jours de sa maladie, de dire: j'aurai une attaque tel jour, à telle heure; et ses prédictions se sont constamment vérifiées, au point qu'une fois ses sœurs l'ayant tenue à la croisée pour la distraire et l'empêcher de penser à l'heure de l'attaque prédite, elle n'en a pas moins été prise à la minute.

« Elle ajouta une fois qu'une voix qu'elle entendait lui fixerait le jour de sa dernière attaque; et en ayant éprouvé une le lendemain, à onze heures, elle annonça que sa voix lui disait que ce serait le sept du mois suivant (septembre), à onze heures de

(1) Cette observation est insérée en entier dans l'ouvrage de Petetin, intitulé : *Électricité animale*, p. 277.)

la pendule, qu'elle éprouverait cette dernière crise; qu'elle lui prescrirait alors tout ce qu'elle devait faire. Elle n'eut, dans l'intervalle, jusqu'au sept, que de très légères attaques; mais ce jour, huitième de sa prédiction, étant avec ses sœurs dans une chambre où n'était pas la pendule, et où elle ne pouvait l'entendre sonner, Aimée fut prise de somnambulisme à onze heures précises, au milieu d'une conversation; et s'arrêtant tout-à-coup, elle dit: faites doucement, la voix me parle; elle passa alors un quart d'heure à-peu-près à écouter, et ajouta d'un ton satisfait et joyeux : « Comme « je pourrais oublier ce que la voix me dit, veuillez l'écrire... » Ici la prophétesse dicta ce qui devait lui arriver à l'anniversaire de cette scène et à pareille époque l'année prochaine; mais sa prédiction ne s'étant point accomplie M. Lamothe ne la rapporte pas. Il se borne à dire que depuis le 7 septembre mademoiselle Aimée était parfaitement rétablie.

Observations sur des maladies nerveuses, extraordinaires et rares. Par M. Delpit, D. M.

L'auteur rend compte d'une affection nerveuse, suite d'une suppression, chez mademoiselle Caroline V., âgée de treize ans. Il survint d'abord une telle contraction de l'œsophage que pendant dix-huit jours la malade ne put avaler aucune espèce d'alimens, pas même une goutte d'eau. Pendant ce temps la plus grande irrégularité se faisait remarquer dans les phénomènes nerveux de la vie animale; ainsi l'usage des sens principaux était successivement suspendu et mademoiselle Caroline était alternativement aveugle, sourde, muette, ou bien l'un et l'autre à-la-fois. Il faut remarquer que lorsque

la malade était sourde et aveugle elle lisait et *très distinctement*, en promenant ses doigts sur les lettres. « Je lui ai fait lire ainsi, dit M. Delpit, soit au jour, soit dans l'obscurité la plus profonde, les caractères imprimés, en ouvrant le premier livre qui me tombait sous la main; et quelquefois les caractères écrits, on lui remettait des billets que j'avais préparés exprès avant de me rendre chez elle. »

« Les accidens loin de diminuer, augmentaient, et la suspension des trois facultés, qui, jusqu'à présent avait eu lieu alternativement, devenait générale et permanente. La malade perdait l'aimable gaîté qu'elle avait conservée jusque là. Privée tout à-la-fois de l'ouïe, de la vue et de la parole, et conservant cependant toutes ses facultés intellectuelles, elle ne pouvait plus communiquer à l'extérieur que par l'écriture dont il lui était encore permis de tracer et de comprendre les caractères. Sachant fort bien trouver dans sa chambre la table à écrire, le papier, l'encre, etc., elle écrivait presque continuellement; c'était des billets à sa mère, à sa sœur ou à moi. Ceux qu'elle m'adressait peignaient la tristesse, le découragement et le desir ardent de sortir de cet état; cependant, elle en écrivit un à sa mère pour la prier de ne pas s'affliger, qu'elle ne serait pas long-temps malade, et que *dans trois jours elle serait guérie.*

« Lorsqu'on me communiqua ce billet, je fus d'autant moins disposé à croire à la prédiction, que la confiance que j'avais conservée jusqu'alors et fait partager aux parens, commençait à m'abandonner. Le lendemain mes craintes furent extrêmes, lorsque je trouvai la malade frappée d'un *tétanos* qui occupait tous les muscles, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Étendue dans son lit, raide et immobile comme une barre de fer, avec toutes les apparences de la mort, elle semblait ne conserver des phénomènes de la vie que la respiration et la circulation; mais

ces actes étaient entiers et libres, ils soutenaient mon espérance...

« Cependant je craignais très sérieusement que la nature, épuisée par une abstinence absolue et déjà ancienne, ne succombât au désordre nerveux et général qu'annonçait le *tétanos*. J'étais peu rassuré par la prédiction de la malade, lorsqu'au jour déterminé je fus mandé pour me rendre promptement auprès d'elle. J'avais craint d'être appelé pour être témoin de son agonie, et je fus bien agréablement surpris de trouver la gaîté sur tous les visages.

« Le matin, la mère étant entrée dans la chambre de sa fille; celle-ci avait pu l'apercevoir. *Ah! te voilà, maman*, lui dit-elle; *mais quoi, je te vois, je te parle!* Sa mère lui ayant répondu; *je t'entends aussi;— Eh! je suis donc guérie!* Au même instant, elle s'élance de son lit, où depuis trois jours elle était étendue comme morte, et se jette au cou de sa mère, etc. »

M. Delpit assure que *cent personnes* ont été témoins de ces phénomènes. Il cite nominativement entre autres M. Maine de Biran. (Voy. *Bibliothèque médicale*, t. LVI, p. 308 et suiv.)

« Si même dans le délire l'âme conserve des raisons claires et vives; si elle sent ce qui convient à la maladie et en devine les remèdes, si elle *prévoit* les mouvemens de crise, la guérison ou la mort, c'est une preuve qu'elle n'est point altérée dans son essence. Ces desirs ne changent réellement que l'état du corps, l'esprit pur étant un principe incorruptible.» (VIREY. *L'art de perfectionner l'homme.* 1808, t. II, p. 209.)

« Il se trouve des personnes auxquelles la voix de la conscience parle plus ouvertement, et leur révèle des pensées que

n'ont point les autres hommes. Les théologiens attribuent cet effet à un état de grâce, c'est-à-dire à la manifestation dans le cœur humain, d'un sentiment qui l'élève et l'attache au principe de toutes choses. L'âme en cet état peut contempler de plus haut les évènemens, et ses songes ont je ne sais quoi de prophétique; car étant prodigieusement écartée du corps par la méditation, elle semble s'être répandue dans la nature universelle, où elle peut remarquer, quoique obscurément, plusieurs effets dans leur source. (*Id.* p. 236.)

« Sans doute on doit à une certaine habileté d'esprit les prédictions qui résultent de l'expérience et de la prudence; mais la nature remplace cet avantage, chez les animaux et les hommes les plus simples, par des instincts très délicats. Les âmes ont naturellement un tact qui leur fait pressentir les temps et quelquefois les évènemens... Plus l'esprit est occupé des sciences, moins il est ému par les impressions intérieures. Aussi l'ignorance, laissant l'âme dans son allure naturelle, est plus propre aux notions instinctives que la marche logique et compassée du raisonnement. » (*Id.* p. 346, 348.)

« Les personnes d'un tempérament très sensible et sujettes aux affections nerveuses, etc., sont plutôt saisies par ces pressentimens intérieurs..... Leurs conjectures quoique souvent fausses, s'éloignent moins de la vérité que celle des autres esprits. » (*Id.* p. 350.)

Parmi les évènemens douteux où l'on ne peut conjecturer qu'elle en sera l'issue, si l'homme les prend tellement à cœur qu'il s'échauffe, son âme s'éclaire et pénètre quelquefois dans l'avenir... Un prophète ne connaît point la cause pour laquelle il prophétise, il se sent mu par un pouvoir qui excède ses forces naturelles; il ne devine pas toutes choses; mais seulement celle qui lui vient en pensée.. Les balancemens inconnus de la fortune ne sont bien représen-

tés que par le pur mouvement de l'instinct. » (*Id.* p. 352 et s.)

« Cette espèce de divination naît ou se perd naturellement et se retient difficilement. Lorsque l'esprit la prononce, tous les sens sont assoupis et rien d'extérieur ne les distrait. (*Id.* p. 354.)

« Il y a plusieurs degrés dans la divination : le pressentiment n'est que le moindre; l'illumination de l'esprit est un degré plus éminent; la divination sans mouvement corporel appartient à l'intelligence pure; c'est la révélation, comme parmi les songes, l'extase ou la contemplation profonde. etc. (*Id* .p. 356.)

Extrait du rapport fait à la société des Sciences physiques et médicales d'Orléans par MM. LATOUR *méd. et* GUÉRITAUT *pharmacien* (1) *sur la maladie de mademoiselle Adélaide Lefebvre.* (*Convulsions, catalepsie, manie, etc.*)

« Le 10 mars au soir, la malade commença également à reconnaître les personnes qui lui mettaient la main sur l'épigastre, tandis que d'autres lui tenaient les yeux exactement fermés. Le lendemain elle fit plus : il suffit de lui fermer les yeux, pour qu'elle nommât les personnes qui l'entouraient, et qu'elle désignât leurs places respectives.

« Des évènemens aussi extraordinaires ne firent que préluder à des phénomènes plus étonnans encore.

« Le 25 mars, dans l'après-midi, la malade fut amenée chez M. Guéritaut, pharmacien. C'était pendant un de ces accès de manie, contre lesquels l'exercice était le palliatif le plus salutaire. En entrant chez lui, mademoiselle Lefebvre lui demanda, selon sa coutume, qui il était, et chez qui elle était. D'après une réponse évasive, elle dit qu'on la trom-

(1) Ce rapport est inséré dans le *Bulletin de la société d'Orléans.* (V. t. II, p. 159, 1812.)

pait, qu'elle le saurait bientôt, qu'elle avait là (en montrant son estomac) une petite affaire qui parlait et qu'elle allait consulter : et en même temps elle courba son corps en deux, appliqua son visage sur la région épigastrique, la frotta légèrement avec son doigt indicateur, et de suite répondit elle-même à toutes les questions qu'elle nous avait faites et à toutes celles qui lui furent adressées ensuite. Elle excita notre surprise jusqu'à nous dire ce qui se passait dans la maison voisine; elle fit plus, elle *prédit* enfin tout ce qui devait lui arriver jusqu'au temps de l'Assomption, 1809, terme qu'elle fixa pour sa guérison, et cela en présence de toutes les personnes que la curiosité avait attirées.

« Pendant ces momens d'inspiration, mademoiselle Ad. Lefebvre semblait éprouver les plus vives douleurs à la région de l'estomac; aussi se mettait-elle en colère contre lui, pleurait, se frappait fortement, et le suppliait de se taire, *de ne point parler;* enfin, elle fit tout-à-coup un geste qui fut accompagné de tout ce qui caractérise le sentiment d'une imagination fortement exaltée, et commença des prédictions qu'elle répéta cinq à six fois par jour, depuis le 25 mars jusqu'au 29 inclusivement; à la suite de ces prédictions, la malade tombait ordinairement dans l'affaiblissement et la sueur découlait de son visage.

Voici quelques-unes de ses prédictions recueillies par M. Guéritaut.

« Le 30 mars, tu cesseras de rendre du sang, et tu ne m'entendras plus parler... Le jour de Pâques (17 avril) de neuf à dix heures, tu chercheras à te poignarder; si cela arrive, tu ne mourras pas de suite, mais tu languiras longtemps.... La veille de Pâques, tu dormiras quatre heures, et ainsi de suite tous les jours; il faudra prendre garde de te réveiller alors, car ton réveil serait furieux.... Il n'y a que les bains de mer qui puissent te guérir. Toute ta vie,

les bains ordinaires te seront contraires.... Il faut nécessairement partir pour aller prendre les bains de mer, au plus tard à la mi-mai. Le 16, tu seras encore transportable, mais plus difficilement... le 17, tu auras de grandes difficultés à vaincre dans ce voyage; il faudra te contraindre à monter en voiture.... Si tu résistes, tu auras vingt accès de fureur et au vingtième, tu mourras, ou bien tu ne guériras jamais.... Au premier bain, tu t'évanouiras; on sera averti du moment où il faudra les cesser, par un grand cri à la suite duquel tu perdras entièrement connaissance.... Malheur à ceux qui ne voudraient pas faire ce que je t'indique, tu en serais la victime. »

Toutes les prédictions de mademoiselle Lefebvre s'étant successivement réalisées, ses parens se décidèrent à la conduire au Havre pour lui faire prendre des bains de mer. L'effet en fut des plus heureux, tous les accidens cessèrent, et lorsque M. Latour communiqua ce fait à la société des sciences d'Orléans, quatre ans s'étaient déjà écoulés, cette personne était mariée et jouissait d'une santé parfaite.

« Combien de fois n'a-t-on pas vu dans le cours des maladies, de ces goûts (instinctifs) survenir au malade, comme un instinct divin de sa guérison? Combien de pressentimens d'allégresse soudaine, et un rire involontaire, annoncer une crise favorable; ou de sinistres présages, des terreurs menaçantes être les précurseurs de la mort? jusque-là *que le malade en indique lui-même le jour et l'heure!* » (*Dict. des sc. méd.* art. Force médicatrice, par M. Virey. V. t. xvi, p. 425. 1816.)

« Il est un usage qui peut influer dangereusement sur l'imagination des femmes enceintes et qu'il est difficile d'abo-

lir sans blesser le culte religieux auquel il se lie. Je veux parler de la cloche funéraire. L'usage de sonner les cloches lors d'un décès, particulièrement dans les communes d'une petite étendue, où la cause de chaque trépas est bientôt connue de tous les habitans; cet usage, outre qu'il affecte d'une manière pénible, le moral de chacun, est plus particulièrement nuisible aux femmes enceintes, surtout lorsque la personne décédée est une victime de l'enfantement ou de ses suites. Alors chaque son de cloche est un *memento mori* qui, retentissant à l'oreille des femmes enceintes, remplit leur âme de terreur. « Il régnait, dit Franck (1), dans nos « environs, il y a quelques années, une fièvre puerpérale « maligne qui moissonna un grand nombre de femmes en « couches. Il ne se passait point de jour sans que les cloches « n'annonçassent la mort de plusieurs accouchées. On croira « difficilement à quel point la terreur se répandait parmi les « femmes enceintes, et cela d'autant plus qu'elles appro- « chaient du terme de leur grossesse. La moindre indisposi- « tion d'une accouchée, lorsque celle-ci entendait la cloche « fatale, prenait un caractère grave. *Alors la malade pré-* « *disait elle-même sa fin prochaine*, quoiqu'il existât à peine « une maladie, *et rarement elle se trompait.*—Il y a tout au plus quatre jours qu'on enterra une femme douée de tous les charmes de la jeunesse, et dont la fin fournit une preuve bien convaincante des effets fâcheux que peut produire une imagination frappée de l'idée de la mort. Mariée depuis un an, et veuve depuis six mois, cette infortunée voyant approcher le terme de sa grossesse, *annonça son prochain décès à son directeur.* L'accouchement est heureux ; la sage-femme présente une fille bien portante que la mère fixe avec tendresse en s'écriant : *être infortuné, tu es né orphelin !*

(1) Célèbre médecin allemand.

Aussitôt les douleurs assaillissent ses membres, une sueur froide la couvre, l'oppression l'accable : *mon mari m'appelle ; je le suis.* Telles sont ses dernières paroles ; elle perd connaissance et n'existe plus quatre heures après.—Plaise au ciel que le clergé se pénètre de toute l'importance de ces faits, et que l'invitation qui, à ce sujet, lui fut faite en 1806 par le ministre de l'intérieur, soit exécutée dans l'occasion! » (*Dict. des sc. méd.* art. GROSSESSE, par M. Murat, t. XIX, p. 515. 1817.)

« Selon que nos nerfs sont affectés, leurs émotions se répètent dans les rêves et entraînent l'imagination en leurs sens. HIPPOCRATE (*de Insomniis*), GALIEN, ARNAUD DE VILLENEUVE, GASPARD A REJES et d'autres médecins ont montré que des maladies imminentes *se représentaient quelquefois d'avance dans les songes*, et qu'il fallait avoir *égard* à ceux-ci. En effet, les sensations internes des organes peuvent être transmises au cerveau dans le silence des impressions extérieures des sens, elles sont alors plus aisément aperçues.... Les magnétiseurs se servent de cette admirable sensibilité pour faire découvrir aux personnes délicates les impressions internes de leur économie, etc. (*Dict. des sc. méd.* art. IMAGINATION, par M. Virey, t. XXIV, p. 70. 1818.)

« Il est aussi des sujets doués d'une sensibilité exquise, qui discernent le malaise, et l'espèce d'orgasme qui caractérise l'incubation de la maladie. *Ils ont le pressentiment de ce qu'ils vont bientôt éprouver.* C'est ainsi qu'on a vu des hommes jouissant d'une santé régulière en apparence être avertis, *comme par une voix intérieure*, qu'ils touchaient à l'heure suprême. Le pressentiment qu'ils éprouvent alors, et dont après l'évènement les amis et les parens s'étonnent et s'émerveillent, n'est autre chose que l'effet du trouble inté-

rieur que détermine la période d'incubation. Mon illustre ami, M Moreau de Saint-Méry, vit arriver chez lui un homme auquel il était joint par une ancienne et tendre affection. — Je viens mourir auprès de vous. — Êtes-vous malade ? — *Je sens en moi que je ne puis tarder de mourir...* On lui prodigua les soins et les consolations de l'hospitalière amitié. Peu d'heures après il fut foudroyé par une attaque d'apoplexie : sa prédiction fut accomplie..... *On pourrait rapporter une foule de traits analogue à celui-ci.* » (*Dict. des sc. méd.* art. INCUBATION DES MALADIES (1), par M. Fournier-Pescai. V. t. XXIV, p. 299 et suiv. 1818.)

« INSPIRATION (histoire de l'intellect), sorte d'excitation de quelques-unes des facultés intellectuelles, qui tout-à-coup développe leur puissance, et agrandit leur sphère d'activité ; exaltation subite qui nous fait découvrir des choses que jusque-là nous n'avions pas aperçues ; ou, en d'autres termes, situation d'esprit telle, *ou que des faits encore ignorés se dévoilent réellement à nos yeux*, ou que l'on feint d'en pressentir d'inconnues. » (2) (*Dict. des sc. méd. art.* INSPIRATION, par M. Nacquart. V. t. XXV, p. 362. 1818.)

« Nous éprouvons souvent, dans le sommeil *l'annonce* ou *l'indication de l'état du corps;* ce qui est la voix manifeste de l'instinct. On traitera plus spécialement à l'article des *son-*

(1) Le mot INCUBATION, exprimait chez les païens une pratique religieuse, au moyen de laquelle les malades obtenaient, *pendant leur sommeil*, dans le temple de certaines divinités protectrices, *la guérison de leurs infirmités.* (V. *Id.* p. 302.)

(2) C'est sans doute par distraction que M. Nacquart appelle *inspiré*, celui qui feint de voir les choses cachées. C'est *fourbe* ou *fripon* qui est le terme propre en pareil cas.

ges, des indices qu'on en peut obtenir relativement à la santé et aux maladies imminentes. Il est certain que nos impressions internes étant facilement aperçues dans le silence et dans l'absence des impressions internes, elles se représentent fort bien dans plusieurs rêves. Ainsi l'inflammation se dénonce par des images d'incendie ; les épanchemens séreux ou lymphatiques, sous l'idée d'inondation ou de submersion ; les hémorrhagies par des couleurs rouges, et ces observations qui remontent aux temps d'Hippocrate et d'Aristote *se confirment encore chaque jour par mille exemples.* On ne nous accusera point d'ajouter confiance aux prestiges du prétendu magnétisme animal (1) ; mais ses sectateurs s'autorisent de faits bien connus, dans lesquels *l'instinct entre en action par l'assoupissement des sens intérieurs.* »

« Un homme, dit Galien (lib. *de præsag. quæ in somniis ducunt*), rêve que l'une de ses cuisses est devenue de pierre, et quelques jours après, cette cuisse devient paralytique. Pline rapporte aussi que Cornelius Ruffinus rêvant qu'il avait perdu la vue, se réveille aveuglé par une amaurose subite (*Hist. nat.* lib. VII, c. 50). Conrad Gesner songe qu'il est mordu au sein par un serpent; il lui naît en effet sous l'ai-

(1) Quelques mois après avoir écrit cette phrase si remarquable pour l'auteur de l'*Art de perfectionner l'homme*, M. Virey a publié son article MAGNÉTISME ANIMAL, où l'on trouve les deux passages suivans :

« Loin d'avoir affaibli les raisons des magnétiseurs, nous leur avons prêté de nouvelles forces qu'eux-mêmes n'avaient point exposées ou trouvées ; nous avons montré *l'action réelle* qu'exercent les êtres sensibles les uns sur les autres, et *les prodigieux effets qui en résultent* (V. p. 541). — Loin de *nier* ces effets (du magnétisme), nous avons pris à tâche de les rechercher scrupuleusement tous, d'en offrir même *de nouvelles et de fortes preuves*, qu'aucun magnétiseur n'avait songé à présenter » (p. 554).

Il me serait facile de multiplier les citations, car les sections 6 et 7

selle, un anthrax pestilentiel qui le fait périr en cinq jours.

« *Rien n'est plus fréquent que ces sortes de divinations* chez les personnes très nerveuses, comme les hypocondriaques, les femmes hystériques, les individus goutteux, les épileptiques. *Ils présagent*, soit en songe, soit même éveillés, tantôt un paroxysme imminent de leur maladie, tantôt quelques autres désordres de leurs fonctions. Ainsi l'imagination

de l'article de M. Virey renferment tout ce qu'on peut dire de plus fort en faveur du magnétisme; mais j'aime mieux appeler en témoignage un savant dont personne ne récusera les lumières ni la probité.

« Je ne puis dire quel a été mon étonnement à la lecture de ces deux sections. Dans la sixième, l'auteur, après avoir décrit les procédés, tels que nous les employons aujourd'hui, ou à-peu-près, expose clairement les effets qu'on en obtient. *Il convient* qu'on a opéré des guérisons incontestables; il fait voir qu'on ne saurait supposer que depuis tant d'années, des hommes éclairés et désintéressés se soient fait illusion, il cite en témoignage des savans célèbres, qui, sans se prononcer en faveur du magnétisme, avouent du moins qu'il y a de puissans motifs de le soumettre à un nouvel examen; il analyse fort bien les raisons des magnétiseurs, et les moyens qu'ils ont donnés de se convaincre par sa propre expérience. Dans la septième, *il prouve* que les phénomènes les plus merveilleux du somnambulisme ont été reconnus par des savans, des philosophes et des médecins du premier ordre, et que ces phénomènes *n'en sont pas moins réels*, quoiqu'on se soit souvent trompé dans l'explication qu'on en a donnée; il accumule les autorités, il fait des rapprochemens très curieux, il insiste même sur des considérations importantes qui n'ont jamais été mieux présentées. (Deleuze, *Défense du magnétisme*, p. 88; Paris, 1819.)

Voyez également sur le même sujet ce que dit M. Bertrand dans son ouvrage intitulé : *Du magnétisme animal en France*, p. 277, et la note sur M. Virey, que j'ai mise dans les *Rapports et discussions de l'Académie de médecine sur le magnétisme*, publiés l'année dernière par M. Foissac. (V. p. 261.)

qui se frappe tout-à-coup d'elle-même, comme de maladie, de mort, etc. devient souvent *un avertissement sérieux de prévoyance* ou une sensation interne de ce qui nous menace sourdement en nous-mêmes. » (*Dict. des sc. méd.* art. INSTINCT, par M. Virey. V. t. XXV, p. 386 et 409 et suiv. 1818.)

« Dans le début de l'état appelé fièvre, les lassitudes, la faiblesse des membres, l'impossibilité de les mouvoir, annoncent non la diminution des forces, mais leur inégale distribution; la même somme existe, elles abondent seulement dans l'organe devenu siège de la maladie. Les efforts de la nature tendent à rétablir le jeu de cet organe, et à le replacer dans le milieu salutaire d'action d'où naît l'harmonie générale. Cette action plus forte que les efforts de la nature, se concentre quelquefois à l'origine des nerfs, les forces entières se réunissent dans un même foyer et y causent un spasme mortel. Cette concentration procure quelquefois *une prévoyance de l'avenir* remarquable surtout chez les apoplectiques. » (*Dict. des sc. méd.* art. MALADIES INTERNES, par M. Delpit. Voy. t. XXV, p. 25. 1818.)

« J'ai vu, positivement vu un assez grand nombre de fois, des somnambules annoncer plusieurs heures, plusieurs jours, vingt jours d'avance, l'heure, la minute même de l'invasion d'accès épileptiques et hystériques, de l'éruption des règles; indiquer qu'elle serait la durée, l'intensité de ces accès; choses qui se sont exactement vérifiées. » (GEORGET. *Physiologie du système nerveux*, t. I, p. 287. Paris 1821.)

J'ai annoncé comme devant être insérée à la suite de ce chapitre (sur l'épilepsie), une observation de somnambulisme magnétique présentant des faits, des circonstances curieuses et même extraordinaires... Je puis cependant dire

ici : 1° Que cette personne (Pétronille) m'a offert des phénomènes fort étonnans *de prévision* et de clairvoyance, tellement que, dans aucun ouvrage de magnétisme, pas même dans ceux de Pétetin, je n'ai rencontré rien de plus extraordinaire, ni même tous les phénomènes que j'ai été à portée d'observer. (*Id.* t. II, p. 404.)

« Pétronille, somnambule de M. Georget, dit à M. Londe médecin, que dans quinze jours il aurait une affaire d'honneur et qu'il serait blessé. Celui-ci consigne le fait sur son agenda. Au bout de la quinzaine, il se trouve en effet engagé dans une discussion avec un de ses confrères, et obligé de se battre. Il reçoit un coup d'épée; et pendant qu'on le ramène chez lui en voiture, il tire son agenda de sa poche et montre à son heureux adversaire la prédiction qui lui avait été faite. » (*Exposé des cures opérées par le magnétisme*, t. I, p. 258, *note.*)

« J'ai cru qu'il pourrait être bon que j'entrasse dans quelques détails relativement aux premières observations que j'ai eu occasion de faire *sur la prévision* et sur le somnambulisme... Avant tout, il n'est pas inutile de rappeler que je m'étais imposé rigoureusement l'obligation d'écrire immédiatement après chaque séance, tout ce qui venait de se passer; je n'aurais osé me fier à ma mémoire pour l'exactitude des détails, et je craignais d'en venir à m'abuser moi-même, dans un sujet qui prête tant aux erreurs de l'imagination.

« Or, je trouve consigné dans mon journal plus de *quatre-vingt prédictions* qui portaient presque toutes sur des accès convulsifs: ces accès avaient des caractères qui ne permettaient pas de croire qu'ils fussent feints...

« Plusieurs fois elle (mademoiselle P. R. hystérique) m'a

annoncé une espèce de sommeil léthargique qui durait une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure entière. Pendant tout ce temps ses sens étaient absolument fermés à toute espèce d'impression.

« On sent combien il a dû m'être facile de m'assurer d'une pareille insensibilité. Eh bien! je déclare que j'ai fait toutes les expériences possibles pour la constater.

« Outre les prédictions dont je viens de parler, la même malade m'en a fait beaucoup d'autres dont l'accomplissement fournit des preuves plus concluantes encore. Il lui est arrivé de m'annoncer, huit jours d'avance, que, pendant une nuit qu'elle me désigna, sa tête enflerait, que ses paupières seraient infiltrées, et que, sur ses joues, on verrait paraître, en plusieurs endroits, des égratignures semblables à celles qu'on pourrait faire en effleurant la peau avec la pointe d'une épingle; et tout cela arriva comme elle l'avait prédit.

« La même somnambule me fit une prédiction qui mérite que j'en fasse une mention particulière: Elle m'annonça dans son sommeil que sa maladie se terminerait par un délire furieux qui durerait quarante-deux heures; et, plus de quinze jours d'avance, elle me prédit qu'elle perdrait la raison le vendredi 20 octobre, à deux heures après midi, et qu'elle ne reviendrait à elle que le dimanche 22, à huit heures du matin. Le délire arriva comme elle l'avait annoncé. Je ne la quittai presque pas pendant tout ce temps; et quand je n'étais pas auprès d'elle, quelques-uns de mes amis voulaient bien me remplacer.

« Je n'ai jamais rien vu de pareil à ce qu'elle présenta pendant ces deux jours; et certainement, la seule crainte de sa prédiction, quand même elle l'aurait connue, n'aurait pas été capable de produire un effet aussi durable. Il faut ajouter qu'ayant entièrement perdu l'usage de la raison et tout souvenir de son état ordinaire, elle n'en sortit pas

moins à l'heure qu'elle avait indiquée, de l'état d'aliénation complète où elle se trouvait.

« Concluons de ce que nous venons de dire, que la malade ne conservait aucun souvenir des prédictions qu'elle avait faites en somnambulisme, et qu'au surplus, plusieurs des accidens prédits étaient de nature à ne pouvoir être produits par son imagination, quand même elle aurait su dans l'état de veille qu'elle pouvait en être menacée. (Bertrand. *Traité du somnambulisme*, p. 173 et suiv.)

« A tous ces faits, que nous avons si péniblement recueillis, que nous avons observés avec tant de défiance et d'attention, que nous avons cherché à classer de la manière qui pût le mieux vous faire suivre le développement des phénomènes dont nous avions été les témoins, que nous nous sommes surtout efforcés de vous présenter dégagés de toutes les circonstances accessoires qui en auraient embarrassé et embrouillé l'exposition, nous pourrions ajouter ceux que l'histoire ancienne et même l'histoire moderne nous rapportent *sur les prévisions qui se sont souvent réalisées*, sur les guérisons obtenues par l'imposition des mains, sur les extases, sur les convulsionnaires, sur les oracles, sur les hallucinations, enfin sur tout ce qui, s'éloignant des phénomènes physiques explicables, par l'action d'un corps sur un autre, rentre dans le domaine de la psychologie, et peut être considéré comme un effet dépendant d'une influence morale non appréciable par nos sens. Mais la commission était instituée pour examiner le somnambulisme, etc. » (*Rapport sur les expériences magnétiques faites par la commission de l'Acad. de Méd.; MM. Bourdois de la Motte*, président; *Fouquier, Guéneau de Mussy, Guersent, Itard, J. J. Leroux, Marc, Thillaye.* — Husson, *rapporteur.* Juin 1831. Voy. p. 69, in-4° et p. 196 dans l'ouvrage publié par M. Foissac

sous le titre de *Rapports et discussions de l'Acad. roy. de Méd. sur le magnétisme animal.* Paris, 1833.)

« On ne doit accueillir qu'avec beaucoup de défiance les récits des personnes qui disent avoir prévu des évènemens extraordinaires: cependant il est des témoignages qu'on ne peut révoquer en doute, et c'est à ce titre que je rapporterai le fait suivant arrivé à notre célèbre chirurgien M. le baron Larrey, qui me l'a raconté. Une nuit il rêva quatre numéros pour mettre à la loterie, et le lendemain, pressé d'aller à sa visite, il pria madame Larrey de faire elle-même la mise. Mais quelle fut sa douleur en rentrant chez lui d'apprendre que les numéros étaient sortis, et que sa commission avait été oubliée!

« On cite un grand nombre de faits semblables. Si l'on était tenté d'attribuer celui-ci *au hasard*, je prierais le lecteur de se rappeler que le joueur avait 2,555,189 chances contre lui. »

Cette observation était consignée dans les rapports de l'Académie de médecine sur le magnétisme animal, p. 453; mais, par suite des discussions qui se sont élevées entre nous au sujet de cet ouvrage, M. Foissac a refait la feuille 29 et supprimé le songe de M. le baron Larrey trop remarquable cependant pour ne pas en conserver le souvenir.

Je rendrai un compte détaillé de ces discussions dans la brochure explicative qui accompagne mon *Tableau synoptique du magnétisme* (sous presse); mais comme M. Foissac en parle dans le monde de manière à ce qu'on le croie *victime* de sa bonne foi, je suis obligé de dire un mot sur ce qui les a occasionées.

Lorsque M. le docteur voulut se faire imprimer, je l'aidai premièrement à classer les documens de son livre, je lui indiquai tous les faits qu'il fallait mentionner, je mis à sa disposition les nombreux ouvrages que je possède sur cette

matière, je rédigeai les articles *Mesmer*, *Virey*, *Despine*, *Larrey*, *Latour* et *Guéritaut*, *Abus du magnétisme*, et *le Magnétisme dans l'antiquité;* je lui procurai la relation si remarquable de *M. Barrier;* je fis les deux tiers au moins des articles *Puységur*, *Bertrand et Deleuze;* j'ajoutai toutes les notes détachées répandues dans le cours de l'ouvrage; je vérifiai les dates, les citations, etc., je revis et corrigeai avec le plus grand soin ses analyses de *Petetin*, de *Julie Strombeck* et ses notices sur les malades qu'il a présentés à la commission de l'académie de médecine; enfin, j'ajoutai la table analytique des matières et pendant dix-huit mois je fus seul chargé de tous les détails d'impression, revision des épreuves, etc. auxquels il était complètement étranger. (1) M. Foissac m'avait promis pour cela le tiers des bénéfices, mais, lorsqu'il fut question d'écrire ces conventions, ce qui n'eut lieu qu'à ma demande plusieurs fois réitérée et lorsque l'impression touchait à sa fin, il voulut me faire accepter comme *parfaitement légal* et conforme *à tous les usages*, un acte qui se terminait ainsi : « mais j'op-« pose à cette concession *toute volontaire* de ma part (le tiers « des bénéfices) la condition formelle que vous serez obligé « de vous en rapporter *à ma déclaration* sur l'importance « de ces bénéfices, et que vous ne pourrez exiger de moi *au-« cun compte* ni *aucune justification.* » Je refusai, il publia son livre, il garda tout et, maintenant, il assure le plus sérieusement du monde *que j'ai abusé de sa confiance!...*

(1) J'ai conservé heureusement tous les manuscrits qui ont servi à l'impression.

EXAMEN

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

EXAMEN

DU

MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR M. L'Abbé PORÉE.

Paris,

CHEZ CAUME FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DU BOT-DE-FER, 8.

1837.

EXAMEN

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

On s'occupe beaucoup, depuis un certain temps, du magnétisme animal : plusieurs personnes, parmi lesquelles on remarque quelques médecins, ont accrédité des phénomènes qu'ils croient devoir attribuer à un agent de la nature qu'ils désignent par le nom de magnétisme animal ; et ceux qui ont écrit sur cette matière se sont efforcés de former une théorie physiologique qui pût donner à ces faits magnétiques la consistance d'une science.

Nous sommes loin de blâmer la disposition de l'esprit qui cherche à connaître de plus en plus les lois de la nature pour l'utilité et le perfectionnement de l'homme. La science des créatures est un don que Dieu fait à l'esprit humain ; elle est nécessaire pour la conservation, non seulement de l'homme, mais des êtres terrestres, afin qu'ils servent selon

les desseins du Créateur. Nous devons donc accueillir et encourager toutes les recherches faites dans ce but ; mais nous ne saurions admettre indifféremment les opinions ou les conjectures que l'on fait à l'occasion de ces recherches, qui tendent à confondre ce qui est absolument distinct : l'homme et l'ange, la matière et l'esprit, la créature et le créateur.

Or, voici l'opinion des magnétiseurs : ils prétendent qu'on peut expliquer par le magnétisme, ou, selon qu'ils le disent plus expressément encore, qu'on doit lui attribuer, non seulement les oracles, les possessions et les effets de toute espèce de divination, mais encore les prophéties et les miracles rapportés dans l'ancien et le nouveau Testament.

Il importe d'abord de constater la réalité de cette prétention ; elle est en effet si extraordinaire, pour ne rien dire de plus, qu'il est nécessaire de produire leurs paroles pour se convaincre que telle est vraiment leur pensée.

M. Dupotet, dans la première leçon imprimée de son Cours, s'exprime ainsi (1) :

« Nous rechercherons le magnétisme dans l'anti-
« quité, et nous en trouverons de nombreuses traces
« dans les auteurs anciens et modernes, et dans les
« traditions populaires de tous les pays : les oracles,

(1) *Cours de Magn. anim.*, par M. Dupotet, 1re leç., p. 63.

« la pythie sur son trépied, les sibylles, les possé-
« dés, les visions, les prédictions, les magiciens,
« les sortiléges, les sorts, les charmes, offrent des
« indices assez évidens pour quelqu'un qui examine
« sans prévention. »

M. Foissac ajoute quelques traits de plus à ce tableau : « Les somnambules, dit-il, ont été désignés
« tour à tour par les noms d'onéiropoles, de py-
« thies, de sibylles, de devins, de prophètes, de
« voyans, d'inspirés, de fées, de sorciers, d'exta-
« tiques, de convulsionnaires, etc.... Cet état
« singulier avait frappé d'étonnement et d'admi-
« ration les plus grands hommes de l'antiquité. La
« plupart, ne pouvant l'expliquer par des forces
« naturelles qui leur étaient inconnues, l'attri-
« buèrent à la bienfaisance des dieux : Isis, Osiris,
« Sérapis, Apollon, Vulcain, Jupiter, Escu-
« lape, etc..... Les saints Pères, et même des
« savans modernes parmi lesquels je citerai De-
« haen, entraînés par l'esprit de leur siècle et les
« préjugés populaires, n'y virent que l'action du
« démon. Cette ignorance de la cause première
« des phénomènes magnétiques égara de sages es-
« prits, alluma les bûchers du moyen âge, et fut
« la source de mille superstitions, de schismes dé-
« plorables et des plus odieuses cruautés (1). »

(1) M. Foissac, médecin, *Rapports et Discussions, etc.*, p. 455.

Enfin, M. Foissac attache à l'élévation des mains de Moïse, à l'imposition des mains de Notre Seigneur Jésus-Christ et des apôtres, une action magnétique qui produisait les miracles qu'ils ont opérés, et il dit en propres termes : « Ce qui porte « à croire que Jésus se servit du magnétisme pour « guérir (1). »

M. Rostan et autres pensent de la même manière (2).

C'est donc un fait incontestable que les magnétiseurs attribuent à ce qu'ils appellent l'agent magnétique les prophéties et les miracles rapportés dans l'ancien et le nouveau Testament, ainsi que les oracles et les possessions du paganisme, aussi bien que les œuvres de la magie et de la divination ; cela est tout un pour eux : ils ne reconnaissent qu'une cause, celle de l'agent magnétique par lequel ils prétendent reproduire des phénomènes semblables.

Telles sont les pensées et les prétentions des

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 462 *et seq.*

(2) M. Rostan est un médecin distingué de Paris. Nous croyons qu'il a raconté avec bonne foi ce qu'il a observé. Nous le citerons souvent. Nous voulons même lui savoir gré d'avoir mis entre parenthèse « (Je ne parle pas des prophètes que l'Esprit divin animait (*) » ; mais il est à regretter que le corps de son article ne réponde pas à cette phrase incidente.

(*) *Dict. de Méd.*, en 21 vol., t. 13, p. 460, art. *magnétisme animal.*

magnétiseurs. Pour nous, nous y trouvons une grande confusion d'idées : c'est afin de débrouiller ce chaos et pour réfuter ces assertions insoutenables que nous allons répondre aux deux questions suivantes, qui embrassent tout le sujet que nous nous sommes proposé de traiter :

1° Peut-on expliquer, par le magnétisme animal, les prophéties, les miracles, les extases, les possessions et les faits de la divination ?

2° Quelle est la valeur scientifique et morale du magnétisme animal ?

Ces deux questions divisent naturellement notre sujet en deux parties, et nous les traiterons successivement.

PREMIÈRE PARTIE.

PEUT-ON EXPLIQUER, PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL, LES PROPHÉTIES, LES MIRACLES, LES EXTASES, LES POSSESSIONS ET LES FAITS DE LA DIVINATION.

Pour répondre à cette première question, nous allons démontrer,

1° Qu'il est impossible d'assimiler les phénomènes magnétiques aux prophéties, aux miracles, aux extases des saints, et de leur attribuer la même cause.

2° Que les possessions dont il est parlé dans les saintes Ecritures avaient pour cause le démon.

3° Nous indiquerons quels rapports il peut y avoir entre les faits de la divination et les phénomènes magnétiques.

CHAPITRE PREMIER.

Nous disons d'abord qu'il est impossible d'assimiler les phénomènes magnétiques aux prophéties, aux miracles et aux extases des saints.

Pour en faire ressortir la différence :

1° Nous décrirons l'état moral et physique du magnétisé et celui du prophète ;

2° Nous comparerons leurs œuvres analogues ;

3° Nous démontrerons que le Créateur seul peut être l'auteur des prophéties, et que les phénomènes du magnétisme ne peuvent être que l'œuvre d'une créature.

ARTICLE PREMIER.

§ I. — *État moral et physique du magnétisé.*

Commençons par indiquer le procédé qu'on emploie pour produire l'effet magnétique. En voici un bien authentique ; il est consigné dans le rapport de M. Husson à l'Académie royale de Médecine :

« La personne qui doit être magnétisée est assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, soit sur une simple chaise.

« Assis sur un siége un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, le magnétiseur paraît se recueillir quelques momens, pendant lesquels il prend les mains de la personne à magnétiser, de telle manière que l'intérieur des pouces de celle-ci touche l'intérieur des pouces de l'opérateur, lequel fixe les yeux sur elle et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre les pouces mis en contact.

« Alors il retire ses mains, et les tournant en dehors, les pose sur les épaules, où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de très douce friction le long du bras jusqu'à l'extrémité des doigts. Ce mouvement connu sous le nom de *passes* doit être répété cinq ou six fois.

« Le magnétiseur place ensuite les mains au dessus de la tête, les y tient un moment, les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'à l'épigastre, où il s'arrête encore en appuyant ses doigts, puis il descend lentement le long du corps jusqu'aux pieds.

« Ces passes ayant été suffisamment réitérées, le magnétiseur termine son opération en prolongeant les passes au delà de l'extrémité des mains et des pieds, et secouant ses doigts à chaque fois; enfin il fait devant le visage et la poitrine des

passes transversales à la distance de trois à quatre pouces, en présentant les deux mains rapprochées, et les écartant brusquement ensuite.

« Quelquefois le magnétiseur place les doigts de chaque main à trois ou quatre pouces de distance de la tête et de l'estomac, les fixe dans cette position pendant une ou deux minutes; puis, les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. »

M. Rostan nous dit de son côté (1) :

« On a décrit de plusieurs manières les procédés de magnétisation. Chaque magnétiseur a la sienne propre. Il suffit aux uns d'imposer la main sur le front de la personne qu'on magnétise, immédiatement ou à une légère distance; d'autres posent cette main sur l'épigastre; quelques uns sur les épaules. Ordinairement après quelques séances il n'est plus nécessaire d'imposer les mains. Il suffit de dire à la personne magnétisée : Endormez-vous, je veux que vous dormiez ; et aussitôt elle s'endort sans pouvoir se soustraire à cet ordre. Souvent même il suffit d'en avoir la volonté sans la manifester. Il m'est souvent arrivé de vouloir endormir quelqu'un; aussitôt des tiraillemens, des pandicu-

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 444.

lations et autres symptômes précurseurs du sommeil se manifestaient : *Que me faites-vous? je vous en prie ne m'endormez pas; vous m'endormez; je ne veux pas être endormie.* Mais on n'arrive que graduellement à une influence aussi grande. »

Ces *passes* ne sont que le moyen extérieur du magnétisme; il doit s'y joindre une intention formelle, et une volonté forte de produire l'effet magnétique.

Le somnambulisme ou le sommeil magnétique doit être l'effet immédiat des passes et de la volonté.

Cet effet peut être contrarié, retardé, ou manquer absolument selon les circonstances dont voici les principales :

Si les facultés et les forces du magnétisé sont supérieures, l'effet n'aura probablement pas lieu. Il sera plus tardif si les forces se balancent. Aussi recommande-t-on que le magnétiseur ait plus de qualités que le magnétisé. L'expression du visage, les regards, le crédit, la condition supérieure, la belle saison, un air pur, un temps sans nuages et peu électrique, favorisent, d'après M. Rostan et les autres, l'action magnétique.

La différence des sexes est encore une circonstance favorable ; aussi c'est sur des femmes qu'on a obtenu les effets magnétiques les plus remarquables.

De la part du magnétisé, il faut qu'il veuille se soumettre et qu'il ait l'aptitude à recevoir le magnétisme; car ces messieurs prétendent que cette disposition n'est pas dans tous, et à peine sur dix personnes la trouve-t-on dans une.

Il est à remarquer cependant qu'après quelques séances il n'est plus nécessaire que le magnétisé veuille être endormi; on l'endort malgré lui.

Cette magnétisation est suivie d'effets qu'on distingue en ordinaires ou communs à toutes les opérations; les autres sont extraordinaires ou rares.

On met au nombre des effets ordinaires les tiraillemens dans les membres, les bâillemens, l'embarras dans la tête, les mouvemens convulsifs, la pesanteur dans les paupières, le sommeil, le somnambulisme avec insensibilité plus ou moins marquée.

« Les effets extraordinaires qu'on qualifie de « prodiges et de miracles, et qui ne se présentent « que rarement, de l'aveu des magnétiseurs, sont: « la vue sans le secours des yeux, la vue par l'épi- « gastre, le bout des doigts, l'occiput, le front; « la prophétisation, la divination; la détermina- « tion de la nature, du siége, du traitement de « diverses maladies, par des individus qui n'ont « point étudié la médecine; la faculté de lire dans « la pensée du magnétiseur ou des personnes en

« rapport, de saisir leur caractère, et en un mot « les facultés les plus intimes de leur organisation » individuelle.

« Le magnétiseur peut paralyser à sa volonté « toutes les parties du corps, changer, pour le « magnétisé, les liquides; faire, pour lui, que « l'eau soit du vin ou toute autre liqueur : ce qu'ils « appelleront changement de substance. »

Tous ces phénomènes se passent dans le sommeil magnétique, avec cette circonstance remarquable qu'au réveil le magnétisé ne se souvient plus de ce qu'il a éprouvé ou de ce qu'il a dit. Ils prétendent cependant que le magnétiseur peut ordonner que le magnétisé conserve à son réveil le souvenir d'un ou de plusieurs faits de sa vie magnétique. Mais cela n'est pas admis par tout le monde, et ce n'est guère prouvé par l'expérience.

Le magnétiseur doit prendre de grandes précautions quand il veut obtenir ces effets extraordinaires qui paraissent fatiguer beaucoup le somnambule. « Il faut le faire avec prudence, dit « M. Rostan, et procéder graduellement en lui « faisant les questions suivantes : Dormez-vous? « Elle répond d'une voix particulière : Oui. Com- « bien de temps voulez-vous dormir? Une demi- « heure ou trois quarts d'heure? Comment vous « trouvez-vous? Sentez-vous votre mal? Que « voyez-vous? »

Le sommeil magnétique arrive après un temps plus ou moins long ; une fois produit, le corps est immobile, les yeux sont fermés, dit M. Rostan (1), « et ils sont tellement insensibles à la lumière « chez la plupart des somnambules, qu'il est arrivé « de brûler leurs cils sans qu'ils témoignassent la « moindre impression. Si l'on soulève leurs pau- « pières et qu'on avance le doigt avec précipita- « tion, il y a immobilité complète : cependant, « ainsi que dans certaines amauroses, la pu- « pille reste quelquefois mobile. Le somnambule « éprouve une telle pesanteur sur les paupières, « que, selon son expression, elles sont collées sur « l'œil et ne peuvent s'ouvrir. Le globe de l'œil est « tourné en haut et convulsé. Il est impossible de « faire mouvoir ces parties, à moins que le ma- « gnétiseur n'opère quelques actes magnétiques « qui ne tardent pas à être suivis du réveil. »

L'homme paraît avoir perdu l'usage de ses sens et de sa vie de relation, ajoute encore M. Rostan (2). « C'est cet état qui varie suivant les indi- « vidus, qui mérite la plus grande attention de la « part du médecin physiologiste. La vie extérieure « cesse ; le somnambule vit en lui, isolé complé- « tement du monde extérieur. Cet isolement est « surtout complet pour deux sens, l'ouïe et la vue.

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 432.
(1) *Ibid.*, p. 431.

« J'ai fait peu d'essais sur les autres ; je crois qu'ils « éprouvent des modifications variées ; mais elles « sont loin d'être aussi remarquables que celles de « la vue et de l'ouïe. Les assistans font vainement « le bruit le plus violent, les somnambules n'en- « tendent ordinairement rien. Cette surdité est « très commune, et la personne magnétisée par « M. Dupotet, à l'Hôtel-Dieu, en a donné des « preuves incontestables. »

« Pour se faire entendre d'un somnambule, il « faut le toucher par quelque point, ordinairement « par la main, et aussitôt il vous entend. Cette « précaution n'est pas toujours nécessaire pour le « magnétiseur qui peut se faire entendre à une « certaine distance ; elle n'est même pas toujours « indispensable pour les spectateurs, qui sont « quelquefois entendus comme dans l'état naturel ; « mais elle est nécessaire dans les cas ordinaires. « Il peut arriver que malgré cette communication « le magnétiseur seul puisse se faire entendre. »

Enfin le magnétisé demeurera dans cet état aussi longt-temps que le magnétiseur le voudra.

Voyons actuellement quelle est l'idée qu'on se forme de l'agent magnétique auquel on attribue les phénomènes précédens.

Les magnétiseurs paraissent convenir que le fluide nerveux est l'agent de tous ces phénomènes.

C'est ce que M. Rostan s'est surtout efforcé de démontrer. Nous rapporterons ses paroles :

« Nous pensons que tous ces phénomènes ap-
« partiennent au système nerveux, dont toutes les
« fonctions ne nous étaient point encore parfaite-
« ment connues ; que c'est à une modification, à
« une extension de ce système et de ses propriétés,
« qu'on doit attribuer les effets dont nous parlons.

« Dans l'état actuel de la science, tout porte à
« considérer le cerveau comme un organe sécré-
« tant une substance particulière dont la propriété
« principale est de transmettre ou de recevoir le
« vouloir et le sentir. Cette substance, quelle
« qu'elle soit, paraît circuler dans les nerfs, dont
« les uns sont consacrés au mouvement (à la vo-
« lonté) : ceux-là partent de l'encéphale ou de ses
« dépendances, et vont se rendre aux extrémités ;
« les autres au sentiment : ceux-ci vont se rendre
« à l'encéphale. Les premiers sont actifs et les se-
« conds passifs.....

« Quoi qu'il en soit de ces probabilités, qui selon
« nous sont puissantes, nous admettrons la circu-
« lation d'un agent quelconque ; mais cet agent
« ne s'arrête pas aux muscles ou à la peau : il s'é-
« lance encore au dehors avec une certaine force,
« une certaine énergie, et forme ainsi une vérita-
« ble atmosphère nerveuse, une sphère d'activité
« absolument semblable à celle des corps électrisés.

« Cette opinion est celle des plus habiles physio-
« logistes. Dès lors, tout nous semble susceptible
« d'une explication plausible. L'atmosphère ner-
« veuse active du magnétiseur se mêle, se met en
« rapport avec l'atmosphère nerveuse passive de la
« personne magnétisée; celle-ci en est influencée
« au point que l'attention et toutes les facultés des
« sens externes se trouvent abolies momentané-
« ment, et que les impressions intérieures et celles
« que communique celui qui magnétise, se rendent
« au cerveau par une autre voie. Cet agent nerveux
« jouit, comme le calorique, de la faculté de pé-
« nétrer les corps solides, propriété qui sans doute
« a des bornes, mais qui explique comment les
« somnambules sont influencés à travers les cloi-
« sons, les portes, etc.; et aussi comment ils per-
« çoivent les qualités sapides, odorantes ou autres,
« à travers certains corps qui, dans l'état ordinaire,
« ne se laissent pas pénétrer par ces molécules. Les
« faits multipliés qui prouvent d'une manière irré-
« cusable qu'on peut magnétiser à travers des corps
« solides, et que la présence de ces corps n'empê-
« che pas la clairvoyance, forcent bien à admettre
« que l'agent nerveux ou magnétique doit passer à
« travers les corps. Ceci n'est pas plus étonnant
« que la lumière traversant les corps diaphanes,
« l'électricité traversant les corps conducteurs, et
« le calorique pénétrant tous les corps. Le mélange

« de ces deux atmosphères nerveuses rend très bien
« raison de la communication des désirs, de la vo-
« lonté, des pensées mêmes de celui qui magnétise,
« avec la personne magnétisée. Ces désirs, cette
« volonté étant des actions du cerveau, celui-ci
« les transmet, au moyen des nerfs, jusqu'à la pé-
« riphérie du corps et au delà; et, lorsque les deux
« atmosphères nerveuses viennent à se rencontrer,
« elles s'identifient au point de n'en former qu'une
« seule. Les deux individus n'en forment qu'un, ils
« sentent et pensent ensemble, mais l'un est tou-
« jours sous la dépendance de l'autre.

« Dans cet aperçu, nous n'avons peut-être pas
« dévoilé le vrai mécanisme des effets magnéti-
« ques; mais nous pensons que, sans nous éloi-
« gner beaucoup des faits physiologiques et phy-
« siques généralement adoptés, notre hypothèse
« explique d'une manière assez satisfaisante la
« production de ces effets. »

M. Foissac paraît concentrer le magnétisme dans la seule volonté. Pour lui, les passes, l'eau et les autres moyens extérieurs, ne sont que des choses accessoires. Voici ses propres paroles : « L'expé-
« rience, on peut même dire une sorte d'instinct,
« nous guide dans le choix des procédés qui ne
« méritent pas, du reste, l'importance qu'on y
« attachait autrefois. La volonté est tout; sans
« elle les procédés ne sont que des gestes futiles

« et insignifians, elle seule leur donne force et « vie (1). »

Dans d'autres passages de son livre, il paraît penser que le magnétisme est la vie même, ou la force vitale, qui se communique à un être plus faible pour le raviver ; c'est l'opinion qu'il insinue souvent, et qu'il émet en propres termes dans le passage suivant :

« Le calme d'esprit, la confiance, le recueille-« ment, la bienveillance, une douce piété, ren-« dent plus énergique et plus salutaire l'influence « de la volonté, et font refluer comme par tor-« rens *la vie* et la santé sur les malades.

« L'homme, affaibli par l'âge, les chagrins et « les fatigues, est peu propre à magnétiser ; com-« ment pourrait-il, sans danger pour lui, com-« muniquer aux autres *une vie* qui l'abandonne (2). »

Résumons en peu de mots ce que nous venons de dire sur l'état physique et moral du magnétisé, et sur la cause à laquelle on attribue les phénomènes magnétiques.

Ces phénomènes n'apparaissent que lorsqu'il y a action d'un homme sur un autre homme : l'un est actif, l'autre passif.

Ce dernier est le magnétisé, dans lequel se produiront les phénomènes magnétiques.

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 501.

(2) *Ibid.*

Il est assis, immobile, plongé dans un sommeil profond.

Il paraît privé de l'usage de ses sens et de la vie de relation.

Il ne sort de cette immobilité que par la volonté du magnétiseur.

La volonté du magnétiseur paraît être la cause première de la manifestation des phénomènes. Les signes extérieurs ne sont qu'accessoires (1).

Les premiers indices de l'action magnétique sont le clignotement des yeux, l'agitation des nerfs, la déglutition de la salive.

Les phénomènes extraordinaires sont l'insensibilité, la clairvoyance, la prévision.

Lorsqu'on obtient des réponses du somnambule, sa voix est altérée (2).

Il répond difficilement, hésite.

Quelquefois le magnétisé répond des choses raisonnables et d'accord avec les faits.

Le plus souvent, ses réponses sont erronées, fausses, fantastiques, sans liaison.

Au réveil, il ne conserve aucun souvenir de ce qu'il a dit, de ce qu'il a fait, ou de l'état dans lequel il s'est trouvé.

Le magnétisme, disent ses partisans, est un

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 501.
(2) *Ibid.*, p. 29-4.

fluide, peut-être le fluide nerveux, qui sort du corps du magnétiseur et qui agit sur le magnétisé.

Ce fluide n'est pas dans tous dans la même quantité, et il ne se transmet pas indifféremment à toutes personnes. Ils prétendent qu'il faut une prédisposition, soit pour le recevoir, soit pour le communiquer.

Il faut même des circonstances extérieures pour que les phénomènes aient lieu.

§ II. — *État moral et physique du Prophète.*

Nous venons de nous former une idée du magnétisé sur des documens authentiques. Nous allons actuellement examiner l'état moral et physique du vrai prophète.

Nous disons d'abord qu'il n'y a aucune assimilation possible entre l'état de l'un et de l'autre.

1° Ni dans les circonstances dans lesquelles se trouvent le magnétisé et le vrai prophète;

2° Ni dans leurs œuvres;

3° Ni dans la cause qui les produit;

4° Ni dans le but qu'ils se proposent.

Comparer un somnambule magnétique à un prophète du Très-Haut est une injure qui ne peut provenir que de l'ignorance et de la présomption. On est si étranger à la science de la religion qu'on

ne connaît guère le caractère, les mœurs, et le ministère des anciens prophètes.

Il ne sera donc pas superflu de donner quelques notions sur ces hommes extraordinaires.

Les prophètes, à quelques exceptions près, n'ont fleuri que dans le peuple de Dieu, et ce nom de prophète signifie celui qui prédit l'avenir.

Les hébreux dans les commencemens donnaient à leurs prophètes le nom de *voyans*, ce qui veut dire des hommes qui ont des révélations et des visions divines. « Ceux qui s'appellent aujourd'hui prophètes (*nabi*) s'appelaient autrefois voyans (*roëh*), dit l'auteur du 1er livre des Rois; et l'on parlait ainsi dans Israël lorsqu'on allait consulter le Seigneur : Venez, allons au voyant (1). »

Le nom de *nabi* signifie non seulement celui qui prédit l'avenir, mais en général tout homme inspiré et qui parle de la part de Dieu. On désignait ordinairement un prophète par les titres honorables d'homme de Dieu, d'ange du Seigneur, ou d'envoyé du Seigneur.

Prophétiser dans le style des hébreux ne signifie pas seulement prédire l'avenir, mais encore révéler ce qui est arrivé dans les temps passés et ce qui se passe loin de nous dans le temps présent.

Les hébreux ont distingué les vrais prophètes

(1) I Reg., c. 9; 9.

d'avec les faux. Les vrais prophètes étaient inspirés de Dieu, et ils donnaient des preuves certaines de cette inspiration. Les faux prophètes au contraire parlaient d'eux-mêmes ou par l'impulsion du démon.

On peut mettre au nombre des prophètes Adam, Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Samuel, David, Salomon. Ces grands personnages ont tous prophétisé. Ils ont fait des prophéties dont on a vu l'accomplissement, et ils portent à juste titre le nom de prophètes.

Mais dans le sujet qui nous occupe, nous devons nous arrêter plus spécialement à faire connaître ces prophètes qui ont paru dans le peuple hébreu pendant près de trois siècles, dont on a conservé les écrits, et qu'on distingue communément en grands et petits prophètes.

Ce sont ces prophètes avec leurs prophéties que nous allons prendre pour terme de comparaison, et que nous allons opposer à l'état des magnétisés.

Nous remarquerons d'abord que ces vrais prophètes tenaient un rang éminent dans la nation, qu'ils y exerçaient une grande autorité, et qu'ils s'attiraient le respect des princes et du peuple, quoiqu'ils fussent souvent en butte à leurs persécutions.

La plupart de ces prophètes étaient distingués par leur naissance : Isaïe et Daniel sortaient de la

race royale de David ; Jérémie et Ezéchiel appartenaient à la classe sacerdotale. Saint Augustin relève leur mérite et montre leur excellence en disant qu'ils étaient les philosophes, les théologiens, les sages, les docteurs, les conducteurs des hébreux : *Ipsi ei erant philosophi, ipsi sapientes, ipsi theologi, ipsi prophetæ, ipsi doctores probitatis ac pietatis* (1).

Ils ne se distinguaient pas moins par leur genre de vie qui était austère et simple ; ils vivaient dans la retraite, appliqués à l'étude de la loi sainte, fuyant les honneurs et tous les biens du monde ; Jérémie se peint lui-même avec ces caractères.

« J'ai trouvé vos paroles, je m'en suis nourri. Et votre parole est devenue la joie et les délices de mon cœur, parce que j'ai porté le nom de votre prophète, ô Seigneur Dieu des armées.

« Je ne me suis point trouvé dans les assemblées de jeux et de divertissemeus ; je ne me suis point glorifié d'être envoyé de votre part ; mais je me suis tenu retiré et solitaire, parce que vous m'avez rempli de la terreur de vos menaces contre ce peuple.

« Mais pour moi je n'ai point été troublé en vous suivant comme mon pasteur ; et je n'ai point désiré le jour de l'homme, vous le savez. Ce qui

(1) Aug., lib. 18, *De civ. Dei*, cap. 41.

est sorti de mes lèvres a été droit devant vos yeux(1).»

Les prophètes étaient appelés à ce ministère par une vocation expresse ; Dieu faisait souvent des prodiges pour confirmer leur mission et autorisait leurs révélations par de vrais miracles.

Quelle différence dans ces antécédens des vrais prophètes et ceux des magnétisés : pauvres infirmes qu'on trouve dans un hôpital, portant peut-être la peine de leur inconduite, ignorans, vains, rusés au point d'exciter la défiance du docteur Gall(2)!!

Passons maintenant aux circonstances dans lesquelles les vrais prophètes recevaient l'inspiration de la prophétie ; c'est ce qu'il nous importe le plus de connaître.

En lisant les livres des prophètes où sont consignés non seulement les prophéties, mais encore le lieu où ils les ont reçues et la manière dont elles leur ont été communiquées, nous voyons un état moral et physique et des circonstances tout-à-fait opposées à celles des magnétisés.

D'abord ils n'étaient pas sous l'action d'un autre homme ; ils jouissaient actuellement de l'usage de toutes leurs facultés et de leurs sens ; ils savaient ce qu'ils disaient. Ils comprenaient fort bien le sens de leurs discours, et si quelquefois l'esprit

(1) Jérém., 15; 16, 17. 17, 16.

(2) *Rapports et Discussions*, p. 415.

qui leur parlait s'exprimait d'une manière qu'ils ne comprissent pas, ils en demandaient l'explication. Dans le moment de leur révélation ils savaient se posséder, ils étaient ordinairement tranquilles, parlaient lorsqu'ils le voulaient, et uniquement pour obéir à l'ordre du Seigneur.

Si nous considérons les circonstances extérieures, nous voyons que leur prophétisation ne dépendait jamais de l'action d'aucun agent physique : ils proféraient leurs prophéties en public, dans le temple, dans le palais des princes, dans les places, dans les carrefours, à la porte des villes, en marchant, assis, comme des hommes qui sont tout-à-fait indépendans de toute influence naturelle.

Ils ne se contentaient pas de parler, ils écrivaient eux-mêmes leurs prophéties ou les dictaient. Ils les publiaient et les lisaient quelquefois en public. Ils les dataient en marquant exactement l'année et le jour.

Tous les écrits des prophètes nous prouvent évidemment qu'ils conservaient le souvenir des prophéties qu'ils avaient faites ; mais nous voyons spécialement dans Jérémie la preuve de cette vérité.

Dieu lui dit (1) : « Prenez un de ces rouleaux où on écrit, et écrivez-y tout ce que je vous ai dit contre Israël, contre Juda, et contre tous les

(1) Jerem., 36 ; 2, 4.

peuples, depuis le temps du règne de Josias, où je vous ai parlé, jusqu'à cette heure.

« Jérémie appela donc Baruch, fils de Nérias, et Baruch écrivit dans ce rouleau toutes les paroles que le Seigneur avait dites à Jérémie, et que Jérémie lui dictait. »

Jérémie ordonna ensuite à Baruch de lire ce livre rempli de menaces devant tout le peuple pour le convertir (1). Baruch exécuta cet ordre. Le roi Joakim s'étant fait lire les premières pages de ce livre, fit jeter le volume dans le feu. Jérémie l'ayant appris, il reçut l'ordre de Dieu d'écrire de nouveau toutes les paroles qui étaient dans le premier (2). « Jérémie prit donc un autre livre, et le donna à Baruch, fils de Nérias, son secrétaire, qui y écrivit tout ce qui était dans le livre que Joakim, roi de Juda, avait brûlé, selon que Jérémie le lui dictait de sa bouche ; et il y ajouta beaucoup d'autres choses semblables. »

Si l'on considère le sujet de leurs prophéties, on y trouvera les idées les plus hautes, les plus nobles, les plus vraies. Ils font connaître la grandeur de Dieu, ils exhortent à la pratique de toutes les vertus, ils dissuadent du vice, et leurs prédictions tendent toutes à annoncer aux hommes la

(1) Jerem., 37; 3, 7.
(2) *Ibid.*, 36; 3 . 2.

justice et les miséricordes du Seigneur, ou les châtimens dont ils seront affligés s'ils persévèrent dans leur impiété et dans leurs crimes; les bienfaits au contraire dont ils seront comblés s'ils reviennent à Dieu et s'ils le servent par toutes les pratiques d'une sainte vie.

Dieu parle, Dieu menace, Dieu instruit par leur bouche d'une manière digne de sa majesté. L'industrie humaine ne parviendra jamais à cette divine élévation, à cette grandeur, à cette dignité, qu'on sent dans leurs discours. On voit dans eux un caractère de vérité et de droiture inimitables à l'artifice et au mensonge; on y admire une noblesse d'expression, une grandeur de sentimens, une force, une véhémence que l'imposture ne peut jamais contrefaire. Rarement ils emploient le raisonnement et les autres moyens propres à persuader. Ils s'expriment en ambassadeurs du Très-Haut; ils parlent avec un air d'autorité toujours soutenue, soit qu'ils s'adressent aux princes ou aux peuples.

Toutes leurs prophéties se tiennent. Ils ne parlent pas au hasard; ils ne prophétisent pas par ostentation; ils ne cherchent pas à satisfaire la vaine curiosité des hommes; tout ce qu'ils prophétisent révèle un seul et unique dessein, celui de la miséricorde de Dieu qui veut se réconcilier avec les hommes en les retirant de l'erreur et du vice dans lesquels ils sont tombés en l'abandonnant.

Non seulement cet enchaînement d'idées, cette fin unique se fait remarquer dans chaque prophète, mais encore, dans la suite des siècles, par une espèce de succession prophétique dans tous ceux qui ont été revêtus de ce ministère sacré.

Qu'y a-t-il donc de commun entre cet état des prophètes et celui des magnétisés? n'est-ce pas au contraire un état tout opposé? nous ne prendrons pas la peine d'en faire le parallèle. Il suffit d'avoir lu la description de l'un et de l'autre pour en remarquer les différences essentielles. Au reste, un passage d'Origène, en confirmant tous ces caractères du vrai prophète inspiré du bon esprit, fera ressortir les caractères opposés dans lesquels les magnétisés se trouvent, et qu'Origène donne comme l'indice d'un esprit différent : « Si le « prophète ne ressent nul trouble, nulle aliénation « d'esprit durant l'inspiration actuelle, s'il ne « perd ni le jugement, ni la liberté, si ce qu'il « annonce regarde le bien public et celui de la « religion, si la chose est importante, et s'il est « moralement impossible de la découvrir par « d'autre voie que par celle de la révélation, « toutes ces marques réunies sont infaillibles pour « persuader à un homme que l'esprit de Dieu agit « sur lui, et une partie même de ces caractères « est suffisante pour l'en assurer (1). »

(1) L. 7, contre Celse.

§ III. — *Comparaison entre les phénomènes magnétiques et les œuvres des Prophètes.*

Venons-en aux faits particuliers, et comparons quelques œuvres des prophètes avec les phénomènes magnétiques les plus considérables, que les magnétiseurs qualifient de prodiges et de miracles, et qui sans doute leur ont fait naître la présomption de les assimiler à des faits semblables, produits par les vrais prophètes, et de les attribuer à la même cause. Ces phénomènes sont :

1° L'insensibilité et la paralysie des membres;

2° La lucidité, qui consiste, selon eux, à avoir la connaissance des choses cachées et des choses éloignées actuellement existantes, sans l'intermédiaire des sens;

3° La prescience de l'avenir ou des faits qui doivent arriver dans un temps déterminé ou indéterminé.

Les magnétiseurs nous apprennent que le premier phénomène s'obtient assez facilement, mais que les deux derniers sont très rares : quelques uns d'entre eux même en contestent la réalité (1), et n'ont jamais pu en obtenir, et ceux qui les ont obtenus observent que les sujets, même les plus lucides, se trompent souvent (2).

(1) M. Rostan.
(2) M. Foissac, p. 453.

Nous citerons d'abord le phénomène de l'insensibilité et de la paralysie produites par le magnétisme. Quand la personne est tombée dans l'état de sommeil somnambulique, le magnétiseur, par un simple acte de sa volonté tout intérieur, sans aucune manifestation extérieure, paralyse un membre quelconque, et quelquefois même tout le corps, au point que les membres paralysés se comportent comme ceux qui l'ont été réellement par une maladie. Ainsi, on enfonce des épingles, on approche un charbon ardent, on pince avec violence, on fait même des détonations considérables, des incisions et des amputations de membres, et le somnambule demeure impassible et ne donne aucun signe extérieur de sensibilité.

On peut voir ces faits cités dans tous les ouvrages qui traitent du magnétisme. En voici un, extrait de celui de M. Bertrand (1) :

1° PARALYSIE DES MEMBRES.

Phénomène du magnétisé.

« J'ai observé pendant long-temps une som-
« nambule que je ne magnétisais pas moi-même,
« mais dont j'ai suivi le traitement avec beaucoup
« d'assiduité, et sur laquelle la personne qui lui

(1) *Religion constatée*, t. 2, p. 176.

« donnait des soins exerçait un pouvoir vraiment « extraordinaire. Elle produisait, par exemple, « à volonté, la paralysie d'un bras, d'une jambe, « ou simplement de la main, même du doigt; la « privait de la parole, de l'ouïe, de l'odorat. Mais « sa puissance ne se bornait pas à une action lo- « cale : elle pouvait paralyser, pour ainsi dire « d'un seul coup, toutes les parties du corps de la « somnambule, et la jeter dans un état d'insensi- « bilité et d'immobilité complète et générale qui « constituait une véritable léthargie... »

Peut-on dire que dans ce phénomène il y a vraiment paralysie, puisqu'il ne dure qu'autant que le veut le magnétiseur? Peut-on croire que, dans cette apparence de paralysie, il y a lésion des organes comme dans la paralysie ordinaire? cela n'est guère probable. On doit plutôt penser qu'il existe une influence étrangère sur l'âme qui l'empêche de percevoir les sensations.

Œuvre du Prophète.

Voici un phénomène de paralysie produit par l'action d'un prophète. On remarquera qu'il existe une bien grande différence dans les circonstances dans lesquelles il s'opère. Les principales sont que le prophète agit instantanément, sans aucune préparation de sa part, et sans qu'il ait établi de

rapports avec le sujet où se manifestera le phénomène. En outre, le sujet jouit de l'exercice de tous ses sens et de toutes ses facultés; loin d'être en communication d'idées ou de but avec le prophète, il en est l'ennemi et ne saurait vouloir que ce qu'il y a de plus contraire à sa volonté. Quant à sa condition, c'est un roi présidant une solennité, entouré de sa cour, au milieu de tout un peuple; cependant le prophète agit efficacement sur lui par sa seule présence, et produit un effet de paralysie qui ne le cède en rien à la réalité, et qui dure jusqu'à ce qu'il ait invoqué le Seigneur. Ensuite, c'est au nom de Dieu qu'il parle et qu'il agit, c'est pour condamner l'impiété de Jéroboam; et il prouve sa mission divine en prophétisant deux événemens, dont l'un doit s'accomplir peu de momens après, et l'autre au bout de trois siècles; et l'histoire nous confirmera la vérité de la prophétie et de l'intervention divine.

Voici le récit de ce prodige, consigné dans le troisième livre des Rois, ch. 13, 1-6:

« En même temps un homme de Dieu vint de Juda à Bethel par l'ordre du Seigneur, lorsque Jéroboam était près de l'autel et qu'il encensait.

« Et il s'écria contre l'autel en parlant ainsi de la part du Seigneur : Il naîtra un fils dans la maison de David qui s'appellera Josias, et il immolera sur

toi les prêtres des hauts lieux qui t'encensent maintenant, et brûlera sur toi les os des hommes (1).

« En même temps, pour preuve de ce qu'il prédisait, il ajouta : Voici ce qui fera connaître que c'est le Seigneur qui a parlé ; l'autel va tout présentement se rompre, et la cendre qui est dessus se répandra par terre.

Le roi ayant entendu les paroles que l'homme de Dieu avait prononcées à haute voix contre l'autel qui était à Bethel, étendit sa main de dessus l'autel et dit : Qu'on l'arrête ! Et en même temps la main qu'il avait étendue contre le prophète se sécha, et il ne put la retirer à lui.

L'autel aussitôt se rompit en deux, et la cendre qui était dessus se répandit selon le miracle que l'homme de Dieu avait, par le commandement du Seigneur, prédit devoir arriver.

Alors le roi dit à l'homme de Dieu : Offrez vos prières pour moi au Seigneur votre Dieu, et demandez-lui qu'il me rende l'usage de ma main. Aussitôt l'homme de Dieu pria le Seigneur, et le roi retira sa main à lui, et elle devint comme elle était auparavant.

(1) *Accomplissement de la prophétie.*

On peut se convaincre de l'accomplissement de la prophétie éloignée, la naissance de Josias, ce qu'il devait faire, et la

2° LA LUCIDITÉ.

Phénomène du magnétisé.

Voici un exemple de lucidité magnétique le plus extraordinaire que l'on cite, et sur lequel s'égaie M. Bouillaud, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, dans un article critique sur le magnétisme animal (1).

manière dont il devait profaner l'autel, en lisant le passage suivant, extrait du quatrième livre des Rois (*) :

« Et pour ce qui est de l'autel qui était à Béthel, et du haut lieu qu'avait bâti Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, il détruisit et cet autel et ce haut lieu, il les brûla et les réduisit en cendres, et consuma aussi par le feu le bois sacré.

« Josias retournant en ce lieu, vit les sépulcres qui étaient sur la montagne, et il envoya prendre les os qui étaient dans ces sépulcres, et les brûla sur l'autel, et il le souilla et le profana, selon la parole du Seigneur, qu'avait prononcée l'homme de Dieu qui avait prédit ces choses.

« Il dit ensuite : Qu'est-ce ce tombeau que je vois ? Les citoyens de cette ville lui dirent : C'est le sépulcre de l'homme de Dieu qui était venu de Juda et qui avait prédit ce que vous venez de faire sur l'autel de Béthel.

« Josias dit : Laissez-le là, et que personne ne touche à ses os ; et ses os demeurèrent au même lieu, sans que personne y touchât, avec les os du prophète qui était venu de Samarie. »

(1) *Dict. de Méd. et de Chirurgie pratique*, art. *magnétisme.*

(*) Ch. 23 ; 15-18.

« Mademoiselle Clarisse Le F..., d'Arcis-sur-Aube, âgée de 24 ans, dormant (du sommeil somnambulique) à Paris, dans le salon de M. Chapelain, voyait, à Arcis-sur-Aube, sa mère, décrivait son occupation dans le moment, son attitude, ses pensées intimes; précisait, en entrant dans les plus petits détails, le moindre changement que sa mère y apportait. Son père, M. Chapelain et moi, nous prenions note de ce qu'elle prétendait voir; et des lettres d'Arcis-sur-Aube, écrites par madame Le F... à son mari, lui racontaient ce qu'il savait déjà par sa fille. Ces lettres étaient écrites par la mère ordinairement un instant après que les choses venaient de se passer pour elle, et justement à cause de cela. Elles arrivaient d'ailleurs toujours à Paris avant que madame Le F... eût pu être instruite, à Arcis-sur-Aube, de ce que sa fille avait dit dans la capitale. Toutes les précautions ont été prises pour connaître la vérité sur ces vues dans l'espace : les recherches étaient faciles entre une famille remplie de probité et d'intelligence et des médecins consciencieux. Toujours la lucidité de mademoiselle Clarisse a été justifiée par l'événement (1). »

Nous ne ferons d'autre réflexion sur ce fait, sinon que la personne dort, rêve, dit ce qui se

(1) *La Religion constatée universellement*, t. 2, p. 189.

passe habituellement chez sa mère, et qu'à son réveil elle ne se souvient absolument de rien.

Œuvre du Prophète.

Voici un fait prophétique répondant à ce genre de lucidité. La sainte Ecriture en renferme un grand nombre ; mais nous nous bornerons à un seul, afin de n'être pas trop long.

Nous citerons le prophète Ezéchiel qui, étant à Babylone, à trois cents lieues de distance de Jérusalem, voyait ce qui se fesait dans le temple de cette ville. On remarquera que le prophète était éveillé ; qu'il avait conscience de ce qui se passait en lui ; qu'il raconte sa vision après l'avoir reçue ; qu'il l'attribue à Dieu ; enfin on fera attention à la supériorité du fait prophétique sur le phénomène magnétique, en ce que le prophète voit non seulement les personnes qu'il désigne par leur nom, les actions qu'elles font, mais même il prédit les châtimens qui les menacent (1).

« Le cinquième jour du sixième mois de la même année, comme j'étais assis dans ma maison, et que les anciens de Juda étaient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur mon Dieu tomba tout-à-coup sur moi.

(1) Ezech., VIII ; 1-18.

« Et j'eus cette vision. Quelqu'un me parut comme un feu ardent. Depuis les reins jusqu'au bas ce n'était qu'une flamme ; et depuis les reins jusqu'en haut il paraissait un airain mêlé d'or, étincelant de lumière.

« Je vis en même temps comme une main qui me vint prendre par les cheveux de ma tête. Et l'esprit m'éleva entre le ciel et la terre, et m'amena à Jérusalem dans une vision de Dieu, près la porte intérieure qui regardait du côté de l'aquilon, où était placée l'idole de jalousie pour irriter le Dieu jaloux.

« Je vis paraître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël selon la vision que j'avais eue dans le champ.

« Et il me dit : Fils de l'Homme, levez les yeux du côté de l'aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis du côté de l'aquilon de la porte de l'autel cette idole de jalousie qui était à l'entrée.

« Il me dit ensuite : Fils de l'Homme, voyez-vous ce que font ceux-ci? Voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israël fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire? Et quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

« Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis, je vis qu'il y avait un trou à la muraille.

« Et il me dit : Fils de l'Homme, percez la muraille, et ayant percé la muraille je vis une porte.

« Et il me dit : Entrez, et voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu.

« J'entrai, et en ce même temps je vis des images de toutes sortes de reptiles et d'animaux, et l'abomination de la maison d'Israël, et toutes ces idoles étaient peintes sur la muraille tout autour.

« Et soixante et dix des anciens de la maison d'Israël étaient debout devant ces peintures; et Jézonias, fils de Saphan, était au milieu d'eux. Chacun d'eux avait un encensoir à la main, et la fumée de l'encens qui en sortait s'élevait en haut.

« Et il me dit : Certes vous voyez, Fils de l'Homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre; car ils disent : Le Seigneur ne voit point, le Seigneur a abandonné la terre.

« Alors il me dit : Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

« Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur, qui regardait du côté du septentrion, je vis des femmes assises en ce lieu qui pleuraient Adonis.

« Et il me dit : Certes vous voyez, Fils de l'Homme, ce qu'ils font, et si vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

« Et m'ayant fait entrer dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule et l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournaient le dos au temple du Seigneur, et dont le visage regardait l'Orient, et ils adoraient le soleil levant.

« Et il me dit : Certes vous voyez, Fils de l'Homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquités, et d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux ? Et vous voyez comme ils approchent de leurs narines un rameau.

« C'est pourquoi je les traiterai aussi dans ma fureur ; mon œil les verra sans être fléchi ; je ne serai point touché de compassion, et lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point. »

3° LA PRESCIENCE.

Phénomène magnétique.

Nous allons citer textuellement un fait de prévision ou de prédiction magnétique. Le voici tel

que le raconte M. Georget, médecin et magnétiseur :

M. Georget mit en somnambulisme l'une des premières femmes de la Salpétrière sur lesquelles il fit l'essai du magnétisme animal... « La somnambule lui dit qu'elle voyait le jour de sa mort prochain. Elle passe en revue tous les jours qui doivent s'écouler pour elle jusqu'au dernier. Le dimanche suivant elle sortira de la Salpétrière pour aller dîner chez ses parens. Vers le soir elle se sentira incommodée. On la ramènera en voiture à la Salpétrière. Sa maladie d'abord peu grave, deviendra plus intense et plus compliquée de jour en jour. Elle énumère tous les symptômes, tous les accidens qui surviendront. A la fièvre se joindra bientôt le délire ; elle en fixe l'époque. La vessie sera frappée de paralysie ; enfin elle indique le jour et l'heure où elle rendra le dernier soupir. M. Georget, comme frappé de la foudre, réveille la somnambule et cesse depuis ce jour de la magnétiser. La malheureuse ne conserva à son réveil aucun souvenir de cette terrible prédiction. Elle sortit en effet de la Salpétrière au jour indiqué, fut ramenée malade en fiacre, eut la fièvre, le délire, une paralysie de la vessie, et mourut à l'heure qu'elle avait fixée elle-même. »

Nous avons cherché des cas de prévision extérieure, mais nous n'en avons pas trouvé de bien

frappant. Celui que nous venons de citer est des plus remarquables en fait de prévision intérieure. Cependant, qu'on observe bien que cela se passe dans le sommeil somnambulique ; qu'elle a pour objet la personne même, dans le cercle de ses habitudes, conforme à son état maladif, et qu'à son réveil elle ne se souvient de rien. Qu'on compare cette prévision à la prédiction du prophète Elysée, et on verra la grande différence.

Œuvres du Prophète.

Prédire des événemens futurs est le caractère dominant des vrais prophètes. Dieu les ayant suscités pour annoncer d'avance ce qu'il devait faire pour l'accomplissement de l'œuvre de sa miséricorde, ils ont prédit tout ce qui y a rapport. Rien de plus auguste, rien de plus grave, rien de plus saint que l'objet de ces prophéties. Nous nous garderons bien de les mettre en parallèle avec quelques phénomènes puérils d'une prétendue lucidité. Nous passerons donc sous silence et les innombrables prophéties qui ont annoncé le Sauveur, et celles qui ont prédit tout ce que Dieu devait opérer selon les desseins de sa justice ou de sa miséricorde sur le peuple Juif, sur les Assyriens, les Égyptiens, et les autres peuples qui environnaient ces nations puissantes. Qui n'a entendu

parler d'ailleurs des prédictions d'Isaïe et de Jérémie sur la prise de Jérusalem et la destruction de son temple fameux ; la captivité du peuple Juif, la durée si précise de cette captivité, du retour de ce peuple dans sa terre natale, de Cyrus, son libérateur, nommé par Isaïe deux cents ans avant sa naissance, la prise de Babylone par ce prince, et mille autres traits qui révèlent l'intervention divine et la vraie inspiration du prophète.

C'est pourquoi nous nous bornerons à un des faits les plus simples qui répondra plus convenablement au phénomène magnétique précédent, et qui ne se distinguera pas moins de celui-ci par la supériorité de l'objet et la difficulté de l'événement.

Lorsque les Israélites étaient assiégés dans Samarie par une puissante armée de Syriens, ils furent réduits à une effroyable famine. Le prophète Élisée prédit au roi d'Israël qu'il y aurait le lendemain une grande abondance de vivres à Samarie, et comme un officier du roi n'avait pas voulu ajouter foi à sa prédiction, le prophète lui prédit qu'il le verrait de ses yeux et qu'il n'en mangerait point.

Élisée répondit à l'envoyé du roi : « Ecoutez la parole du Seigneur ; voici ce que dit le Seigneur : demain à cette même heure, la mesure de pure farine se donnera pour un sicle à la porte de Sa-

marie, et on aura pour un sicle deux mesures d'orge.

« Un des grands de la cour sur la main duquel le roi s'appuyait, dit à l'homme de Dieu : quand le Seigneur ferait pleuvoir des vivres du ciel, ce que vous dites pourrait-il être ? Elisée lui répondit : vous le verrez de vos yeux et vous n'en mangerez point (1).

« Or, il y avait quatre lépreux près de la porte de la ville, qui se dirent l'un à l'autre : pourquoi demeurons-nous ici, où nous ne pouvons attendre que la mort ?

« Si nous voulons entrer dans la ville nous mourrons de faim ; si nous demeurons ici, nous ne pourrons éviter la mort. Allons-nous-en donc au camp des Syriens, et rendons-nous à eux. S'ils ont pitié de nous, nous vivrons, et s'ils nous veulent tuer, nous mourrons, comme nous ferions ici.

« Ils partirent donc le soir pour aller au camp des Syriens ; et étant venus à l'entrée du camp, ils ne trouvèrent personne.

« Car le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Syriens un grand bruit comme de chariots, de chevaux, et d'une armée innombrable ; et les Syriens l'entendant, s'étaient dit l'un à

(1) IV. Reg. 7; 1-20.

l'autre : le roi d'Israël a fait venir à son secours contre nous les rois des Hétéens et des Egyptiens ; et les voilà qui viennent tous fondre sur nous.

« Ils s'étaient enfui pendant la nuit, abandonnant dans leur camp, leurs tentes, leurs chevaux et leurs ânes, et ne pensant qu'à sauver leur vie par la fuite.

« Ces lépreux étant donc venus à l'entrée du camp des Syriens, entrèrent dans une tente, où ils mangèrent et burent, et ayant pris de l'argent, de l'or et des vêtemens ils s'en allèrent se coucher ; et étant retournés, ils entrèrent dans une autre tente, et en emportèrent de même diverses choses qu'ils cachèrent.

« Alors ils se dirent l'un à l'autre : nous ne faisons pas bien, car ce jour est un jour de bonne nouvelle. Si nous demeurons dans le silence, et si nous n'en donnons point avis avant demain matin, on nous en fera un crime. Allons donc porter cette nouvelle à la cour du roi.

« Lorsqu'ils furent venus à la porte de la ville, ils parlèrent aux sentinelles, et leur dirent : nous sommes allés au camp des Syriens, et nous n'y avons pas trouvé un seul homme, mais seulement des chevaux et des ânes qui y sont liés, et leurs tentes qui sont encore dressées.

« Les gardes de la porte allèrent au palais du

roi, et ils firent entendre cette nouvelle à ceux du dedans.

« En même temps le roi se leva, quoiqu'il fût nuit, et dit à ses officiers : je vois bien le dessein des Syriens contre nous, comme ils savent que la faim nous presse, ils sont sortis de leur camp et se sont cachés quelque part dans la campagne en disant : ils sortiront de la ville, et alors nous les prendrons vifs, et nous entrerons sans peine dans la ville.

« L'un des serviteurs du roi lui répondit : il y a encore cinq chevaux restés seuls de ce grand nombre qui était dans Israël, tous les autres ayant été mangés ; prenons-les et envoyons des gens à la découverte.

On amena donc deux chevaux, et le roi envoya deux hommes dans le camp des Syriens, et leur dit : allez, et voyez.

« Ils allèrent donc après les Syriens jusqu'au Jourdain, et ils trouvèrent que tous les chemins étaient pleins de vêtemens et d'armes que les Syriens avaient jetés, dans ce trouble où ils étaient ; et les coureurs étant revenus en rendirent compte au roi.

« Le peuple aussitôt sortit de la ville et pilla le camp des Syriens, et la mesure de pure farine fut vendue un sicle, et on donna pour un sicle

deux mesures d'orge, selon la parole du Seigneur.

« Or le roi avait mis à la porte de la ville cet officier sur la main duquel il avait coutume de s'appuyer ; et la foule du peuple fut si grande à l'entrée de la ville, qu'il fut étouffé et mourut, selon que l'homme de Dieu le lui avait prédit lorsque le roi le vint trouver chez lui.

« C'est ainsi que fut accompli ce qu'avait prédit l'homme de Dieu, lorsqu'il dit au roi : demain à l'heure qu'il est, on donnera à la porte de Samarie pour un sicle deux mesures d'orge, et la mesure de pure farine ne vaudra qu'nn sicle.

« Et lorsque cet officier ayant dit à l'homme de Dieu : quand le Seigneur ferait pleuvoir des vivres du ciel, ce que vous dites ne pourrait pas être, l'homme de Dieu lui répondit : vous le verrez de vos yeux et vous n'en mangerez point.

« Car ce qu'Elisée avait prédit lui arriva, et le peuple l'ayant foulé aux pieds, il mourut à la porte de la ville. »

Nous finirons en citant un autre fait du prophète Elisée, si bien dans le goût des magnétiseurs qu'ils n'auraient pas fait difficulté d'y reconnaître évidemment l'action magnétique et un vrai somnambulisme. Mais en attendant qu'ils puissent en reproduire un de cette espèce si extraordinaire où

tout une armée voyage au gré du prophète et qui ne s'aperçoit de la direction qu'elle a prise et du lieu où elle est arrivée que lorsque le prophète lui ouvre les yeux, nous dirons qu'une puissance souveraine, juste et équitable, y intervient et que *le doigt de Dieu est ici* (1).

« Le roi de Syrie ayant appris qu'Elisée était à Dothan, y envoya aussitôt de la cavalerie, des chariots et ses meilleures troupes, et étant arrivés la nuit ils investirent la ville.

« Le serviteur de l'homme de Dieu se levant au point du jour, sortit dehors, et ayant vu l'armée autour de la ville, la cavalerie et les chariots, il en vint avertir son maître, et lui dit : hélas ! mon seigneur, hélas ! que ferons-nous ?

« Elisée lui répondit : ne craignez point, car il y a plus de monde avec nous, qu'il n'y en a avec eux.

« En même temps Elisée faisant sa prière, dit à Dieu : Seigneur, ouvrez-lui les yeux afin qu'il voie. Le Seigneur ouvrit les yeux à ce serviteur, et il vit aussitôt la montagne pleine de chevaux et de chariots de feu, qui étaient autour d'Elisée.

« Cependant les ennemis vinrent à lui ; et Elisée fit sa prière au Seigneur, et lui dit : frappez,

(1) IV. Reg. 6; 14-23.

je vous prie, ces troupes d'aveuglement, et aussitôt le Seigneur les frappa d'aveuglement selon la prière d'Elisée.

« Alors Elisée leur dit : ce n'est pas ici le chemin ni là la ville : suivez-moi, et je vous montrerai l'homme que vous cherchez. Il les mena donc dans Samarie.

« Et lorsqu'ils furent entrés dans la ville, Elisée dit à Dieu : Seigneur, ouvrez-leur les yeux, afin qu'ils voient. Le Seigneur leur ouvrit les yeux, et ils reconnurent qu'ils étaient au milieu de Samarie.

« Le roi d'Israël les ayant vus, dit à Elisée : mon père, les tuerai-je ?

« Elisée lui répondit : non, vous ne les tuerez point ; car vous ne les avez point pris avec l'épée, ni avec l'arc, pour avoir droit de les tuer. Mais faites-leur servir du pain et de l'eau, afin qu'ils mangent et qu'ils boivent, et qu'ils s'en retournent vers leur maître.

« Le roi d'Israël leur fit donc servir une grande quantité de viande, et après qu'ils eurent mangé et bu, il les renvoya, et ils retournèrent vers leur maître. Depuis ce temps-là, les voleurs de Syrie ne vinrent plus dans la terre d'Israël. »

Nous avons rapporté les phénomènes magnétiques les plus considérables ; on se tromperait si l'on croyait qu'ils sont en grand nombre, qu'ils sont

toujours véridiques et exacts dans la description des circonstances. De savans médecins de la faculté de Paris en ont nié la vérité et ont cherché à les couvrir de ridicule. Il est possible cependant qu'il en existe qui sont tels qu'on les rapporte, sauf à reconnaître la véritable cause ; mais toujours est-il que ces phénomènes magnétiques n'apparaissent que dans des circonstances étrangères à l'état naturel de l'homme, sur des individus faibles, malades, curieux, dont l'objet est de peu d'importance, dont les indications sont souvent erronées et fautives, qu'on n'obtient qu'avec beaucoup de difficultés. Ces caractères et bien d'autres qu'on pourrait désigner prouvent évidemment qu'il n'y a aucune assimilation à faire entre les phénomènes magnétiques et les faits prophétiques.

§ IV. — *Des Prophétesses.*

Disons aussi un mot sur les prophétesses du peuple de Dieu.

Chez les Juifs il y a eu beaucoup plus de prophètes que de prophétesses ; chez les païens, au contraire, il y a eu beaucoup plus de sibylles que de prophètes. Peut-être que les femmes ayant une sensibilité plus vive, une imagination plus facile, étaient plus aptes à l'espèce de phénomènes qu'elles devaient produire.

Il en arrive de même dans le magnétisme ; les femmes le reçoivent beaucoup plus facilement que les hommes ; la plupart des phénomènes prodigieux que l'on cite se sont opérés sur elles. Ces phénomènes magnétiques ressemblent beaucoup aux phénomènes des sibylles ; mais il y a une grande différence entre les prophéties des sibylles et des magnétisées, et les prophéties des prophétesses d'Israël.

Il est curieux d'en faire le rapprochement afin d'apprécier de plus en plus l'incompatibilité entre les faits magnétiques et prophétiques et l'identité de la cause.

Voici le genre de prophétie que l'on tire le plus souvent des femmes somnambules : ce sont des recettes thérapeutiques pour guérir une maladie, et la prédiction de ses diverses phases et de sa guérison.

Nous citons les expressions de M. Filassier par lesquelles il reproduit l'inspiration magnétique de madame H.... sur la maladie de son enfant.

« Tout-à-coup, par une illumination soudaine « madame H.... dans l'attitude d'une sibylle ins- « pirée dit : La peau des tuyaux et des poches par « lesquelles elle (son enfant) respire et mange est « très rouge et couverte de matières gluantes, « épaisses, qu'il faut faire couler; il faut en même « temps éteindre cette rougeur ; le cerveau est

« sain et blanc, mais très pâle et très irritable,
« à cause de la maladie de la poitrine et du ventre
« et surtout à cause des remèdes qu'on a employés
« comme les vésicatoires et les sinapismes. Il faut
« donner un lavement fait avec de l'eau de son et
« une infusion de fleurs de mauve (un bain tiède,
« pendant lequel on mettra sur la tête des com-
« presses trempées dans l'eau vinaigrée froide,
« des cataplasmes, des fomentations, de l'eau
« de chiendent légère, magnétisée et sucrée avec
« très peu de sirop, sont également prescrits). Le
« look (ordonné par le médecin) est trop lourd;
« il faut le supprimer; il ajoute aux glaires qui
« sont déjà dans l'estomac et les boyaux, et endort
« l'enfant... Il faut magnétiser à grand courant,
« et avec le ferme désir de lui faire du bien (1). »

Les plus importantes illuminations des magnétisées sont dans ce genre et sur cette matière.

Ce n'est pas sur de tels objets que roulaient les prédictions des prophétesses du peuple hébreu. On a conservé un petit nombre de leurs oracles divins, mais ils suffisent pour en apprécier la source et la vérité. On pourra lire les cantiques prophétiques de Débora, d'Anne, mère de Samuel; nous citerons seulement la prophétie de Holda, qui offre toutes les circonstances qu'on

(1) *Rapports et Discussions, etc.*

peut désirer pour satisfaire l'attente où l'on est de saisir des phénomènes semblables.

On sait dans Israël que Holda prophétise, qu'on peut savoir d'elle les desseins du Seigneur; Josias, roi de Juda, veut connaître la volonté du Très-Haut, et députe le grand prêtre Helcias vers la prophétesse. Voici comment se passe l'entrevue entre les députés et la prophétesse, et quel fut le genre de sa prophétie :

« Alors le grand prêtre Helcias, Ahican, Acho-
« bor, Saphan et Asaïa allèrent trouver Holda la
« prophétesse, femme de Sellum, fils de The-
« cuas, fils d'Araas, gardien des vêtemens, qui
« demeurait à Jérusalem, dans la seconde en-
« ceinte de la ville. Ils lui parlèrent selon l'ordre
« du roi.

« Holda leur répondit : Voici ce que dit le
« Seigneur, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui
« vous a envoyés vers moi :

« Voici ce que dit le Seigneur : Je vais faire
« tomber sur ce lieu et sur ses habitans tous les
« maux que le roi de Juda a lus dans ce livre de la
« loi ;

« Parce qu'ils m'ont abandonné, qu'ils ont sa-
« crifié à des dieux étrangers, et qu'ils m'ont
« irrité généralement par toutes leurs œuvres ; et
« mon indignation s'allumera de telle sorte contre
« ce lieu, qu'il n'y aura rien qui la puisse éteindre.

« Mais pour le roi de Juda, qui vous a envoyé « consulter le Seigneur, vous lui direz : Voici ce « que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Parce « que vous avez écouté les paroles de ce livre,

« Que votre cœur en a été épouvanté, que vous « vous êtes humilié devant le Seigneur après avoir « appris les maux dont il menace cette ville et « ses habitans, en les assurant qu'ils deviendront « un jour l'étonnement et l'exécration de toute la « terre; et parce que vous avez déchiré vos vête- « mens et pleuré devant moi, j'ai écouté votre « prière, dit le Seigneur.

« C'est pourquoi je vous ferai reposer avec vos « pères, et vous serez enseveli en paix afin que « vos yeux ne voient point les maux que je dois « faire tomber sur cette ville (1). »

Quel langage élevé, saint, divin! quel objet digne d'une céleste inspiration! ces prophéties ne sont pas de vaines conjectures, des mots hasardés; mais elles se sont réalisées, et leur accomplissement est consigné dans les livres historiques.

Peut-on s'abuser au point d'assimiler les faits magnétiques aux faits prophétiques, et de ne voir dans les uns et les autres que l'agent magnétique?

(1) IV Reg. XXII; 14-23.

ARTICLE SECOND.

§ I. — *Comparaison des phénomènes magnétiques avec les miracles.*

Les magnétiseurs considèrent comme miraculeux certains de leurs phénomènes, tels que la guérison des maladies, le goût qu'ils font trouver à l'eau selon leur gré.

Ils ne font point difficulté d'assimiler ces phénomènes aux guérisons miraculeuses du Sauveur, et aux autres œuvres de sa toute-puissance, qu'ils veulent réduire à l'action du fluide magnétique.

Une telle préoccupation provient de l'incrédulité qui ne veut pas reconnaître un Être souverain, Esprit indépendant de la matière qu'il maîtrise et qui lui obéit. Matérialistes, ils veulent tout expliquer par les propriétés d'agens matériels, et cette prévention de leur esprit les empêche de reconnaître l'action invisible du Tout-Puissant, et les porte à comparer des faits qui n'ont aucune analogie entre eux, ni dans la manière dont ils sont produits, ni dans la cause.

Qu'est-ce en effet que les guérisons miraculeuses des magnétiseurs ? La plupart du temps toutes ces guérisons sont accompagnées de l'attirail des prescriptions pharmaceutiques les plus composées et les plus douloureuses : les sétons, les moxas, les vésicatoires, les pilules, les larges saignées et les mé-

dicamens de toute espèce ; le magnétisme, même à larges courans, n'est qu'un accompagnement et un coopérateur des médicamens ; et ces guérisons n'arrivent qu'après un long traitement. On pourra juger ces cures miraculeuses du magnétisme par le fait suivant, cité dans le rapport de M. Husson :

« Paul Villagrand, étudiant en droit, né à Magnac-Laval (Haute-Vienne) le 18 mai 1803, fut frappé le 25 décembre 1825 d'une attaque d'apoplexie avec paralysie de tout le côté gauche du corps. Après dix-sept mois de divers traitemens par l'acupuncture, un séton à la nuque, douze moxas le long de la colonne vertébrale, traitemens qu'il suivit soit chez lui, soit à la maison de santé, soit à l'hospice de perfectionnement, et dans le cours desquels il eut deux nouvelles attaques, il fut admis le 8 avril 1827 dans l'hôpital de la Charité. Bien qu'il eût éprouvé un soulagement notable des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital, il marchait avec des béquilles sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même côté exécutait bien diverses manœuvres, mais Paul ne pouvait le lever vers la tête. Il y voyait à peine de l'œil droit et avait l'ouïe très dure des deux oreilles. C'est dans cet état qu'il fut confié aux soins de notre collègue M. Fouquier, qui outre la paralysie bien évidente lui reconnut des symptômes d'hypertrophie du cœur.

« Pendant cinq mois il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique, le fit saigner de temps en temps, le purgea, et lui fit appliquer des vésicatoires. Le bras gauche reprit un peu de force, les maux de tête auxquels il était sujet s'éloignèrent, et son état resta stationnaire jusqu'au 29 août 1827, époque à laquelle il fut magnétisé pour la première fois par M. Foissac d'après l'ordre et sous la direction de M. Fouquier. Dans cette première séance, il éprouva une sensation de chaleur générale, puis des soubresauts dans les tendons. Il s'étonna d'être envahi, pour ainsi dire, par une envie de dormir, se frotta les yeux pour la dissiper, fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes, enfin sa tête tomba sur sa poitrine, et il s'endormit. A dater de ce moment la surdité et le mal de tête ont cessé, ce n'est qu'à la neuvième séance que le sommeil devint profond et c'est à la dixième qu'il répondit par des sons inarticulés aux questions qu'on lui adressa ; plus tard il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du magnétisme, et il se prescrivit des sinapismes, des bains de Barèges, et la continuation des pilules d'extrait de noix vomique. Le 25 septembre, la commission se rendit à l'hôpital de la Charité, fit déshabiller le malade, et constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit, que la main droite serrait beau-

coup plus fort que la gauche ; que la langue tirée hors de la bouche était portée vers la commissure droite, et que, dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche.

« On magnétisa alors Paul qui nè tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement et prescrivit que dans le jour même on lui appliquât un sinapisme à chaque jambe pendant une heure et demie ; que le lendemain on lui fît prendre un bain de Barèges, et qu'en sortant du bain, on lui mît des sinapismes pendant douze heures sans interruption, tantôt à une place, tantôt à une autre ; que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Barèges, on lui tirât une palette et demie de sang du bras droit ; enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement, le 28, c'est-à-dire trois jours après, il marcherait sans béquilles en sortant de la séance, où il dit qu'il faudrait encore le magnétiser. On suivit le traitement qu'il avait indiqué, et au jour dit, le 28 septembre, la commission vint à l'hôpital de la Charité. Paul se rendit, appuyé sur ses béquilles, à la salle des conférences où il fut magnétisé comme de coutume et mis en somnambulisme. Dans cet état, il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles, sans soutien. A son réveil il demanda ses béquilles, on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet il se leva, se soutint sur la jambe pa-

ralysée, traversa la foule qui le suivait, descendit la marche de la chambre d'expériences, traversa la deuxième cour de la Charité, monta deux marches, et arrivé au bas de l'escalier, il s'assit. Après s'être reposé deux minutes, il monta à l'aide d'un bras et de la rampe, les vingt-quatre marches de l'escalier qui conduit à la salle où il couchait.

« Il alla à son lit sans appui, s'assit encore un moment, et fit ensuite une nouvelle promenade dans la salle, au grand étonnement de tous les malades qui jusqu'alors l'avaient toujours vu cloué dans son lit : à dater de ce jour, Paul ne reprit plus ses béquilles.

« La commission se réunit encore, le 11 octobre suivant, à l'hôpital de la Charité. On le magnétisa, et il annonça qu'il serait complétement guéri à la fin de l'année, si on lui établissait un séton deux pouces au dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises, on lui enfonça une épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil et dans le poignet sans qu'il donnât aucun signe de sensibilité (1). »

Telles sont les cures et les prodiges du magnétisme. Nous n'avons que deux observations à faire : qui a exercé le plus d'influence dans cette guérison, du magnétisme, ou bien des douze moxas, de

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 167.

l'acupuncture, de l'extrait alcoolique de la noix vomique, des sinapismes, des bains de Barèges, de la saignée? et tout cela pour un commencement de guérison! et pour la guérison complète encore le séton et le reste de la thérapeutique pendant plusieurs mois, qu'on n'a pas voulu laisser continuer à l'hôpital de la Charité!

Et que penser de la prédiction somnambulique, de marcher sans béquilles, au bout de trois jours de traitement? un homme à l'hôpital depuis six mois, qui tous les jours essayait ses forces en marchant avec ses béquilles, qui connaissait sans doute la bienfaisante influence des sinapismes et des bains de Barèges, puisqu'il les prescrit pour tous les jours avant l'événement, et qui le jour arrivé, après l'opération magnétique, demande encore ses béquilles, mais on lui dit qu'il n'en a plus besoin; alors se déclare le prodige, il marche en boitant, traverse une cour, se repose au pied de l'escalier et monte à l'aide d'un bras et de la rampe!

Cependant on cite des guérisons obtenues par le seul magnétisme, et assez subitement. Et quelles sont les maladies? des migraines, des spasmes, des coliques. Et de quelle manière le magnétiseur a-t-il agi pour guérir la malade? Il l'a endormie, l'a laissée quelques heures dans ce sommeil, et à son réveil elle s'est trouvée guérie.

Quel miracle qu'on se trouve guéri d'une mi-

graine, d'une agitation nerveuse, d'une colique, après quelques heures de sommeil!

Et on ose comparer ces guérisons aux guérisons du Sauveur et des apôtres, et les attribuer à une même cause! Il faut être vraiment bien préoccupé et enthousiasmé de sa découverte pour méconnaître l'action divine, spirituelle, toute-puissante du charitable Sauveur qui guérissait à l'instant même les maladies de toute espèce, sans aucun préparatif, par un seul acte de sa volonté et de sa bonté; de près, de loin; par une vertu efficace qui sortait de lui, et qui donnait une véritable santé à la foule des malades qui l'entourait tous les jours, et pendant les trois années de sa vie publique. Et quelles maladies guérissait-il? des aveugles-nés, des sourds et muets, des paralytiques qui l'étaient depuis trente-huit ans, d'autres depuis dix-huit, des hydropiques, des lépreux; et enfin il ressuscitait les morts.

Daigne l'esprit de Dieu, qui a opéré tant de prodiges, ouvrir les yeux des magnétiseurs, pour les retirer de leur illusion, et leur faire apercevoir l'action toute puissante d'un Dieu qui se manifeste avec l'indépendance qui le distingue, de tout agent créé, borné dans son action, à une distance infinie de celui qui lui a donné l'être, et qui lui a imposé une limite qu'il ne saurait dépasser.

Mais il existe une autre sorte de phénomènes ma-

gnétiques qu'on veut faire passer pour des prodiges, qu'on appelle *la transformation des substances;* et voici en quoi cela consiste :

Les magnétiseurs prétendent attacher à l'eau une vertu magnétique, soit pour procurer le somnambulisme, soit pour faire trouver à cet élément le goût d'une substance qu'ils auront désignée.

Ils magnétisent l'eau en soufflant dessus et en secouant leurs doigts, et cette eau alors a contracté la vertu magnétique.

Lorsqu'ils veulent qu'elle ait un goût particulier en la donnant à boire à la personne qui est dans le sommeil magnétique, il ne faut rien autre chose que d'en avoir l'intention et de vouloir que l'eau ait tel goût, par exemple celui du vin, du lait, de la fraise, de la framboise, etc. Ils administrent cette eau au somnambule, et lui demandent : Que buvez-vous ? et il répond ordinairement selon l'intention du magnétiseur ; il répondra par conséquent dans l'espèce citée : C'est du vin, c'est du lait, etc.

Et voilà ce qu'ils appellent fort sérieusement la transformation des substances ? Et c'est cette transformation qu'ils osent comparer au miracle que le Sauveur fit aux noces de Cana, lorsqu'il changea l'eau en vin, et attribuer ce miracle de la toute-puissance et de la bonté divines à l'agent magnétique !

Mais y a-t-il parité dans les circonstances? Les convives n'étaient pas endormis, ils avaient l'usage de tous leurs sens, ils voyaient, ils goûtaient; l'eau changée en vin était aussi réelle que la sève du cep de la vigne changée dans la liqueur que renferme le fruit. C'est le même pouvoir qui intervenait ici dans ce miracle. Mais c'est une peine superflue que de prolonger ces discussions; les magnétisées ont dit elles-mêmes que ce n'était qu'une illusion, et que les miracles produits par l'eau magnétisée ne sont que des songes, qu'ils sont dépourvus de toute réalité; comparables, ainsi que le dit Isaïe, à un homme qui a faim, songe qu'il mange, et en s'éveillant se trouve aussi vide qu'auparavant; comme celui qui a soif, songe qu'il boit, et à son réveil est encore fatigué et altéré (1).

§ II. — *Comparaison des phénomènes magnétiques avec l'extase des saints.*

Les magnétiseurs appellent extase l'état de l'âme dans le sommeil magnétique. Ils assimilent cet état à l'extase des saints, et par conséquent ils ne leur assignent qu'une cause : l'agent magnétique.

C'est encore la même erreur qui les fait tomber dans cette fausse assimilation : ils méconnaissent

(1) Is. 29, 8.

ou ils ignorent l'action de Dieu sur les âmes, et la communication véritable qu'il veut avoir avec elles. Préoccupés par l'idée qu'il n'existe que des agens matériels ou causes secondaires, ils veulent tout expliquer de la même manière.

Mais il faut leur dire encore ici qu'il existe de véritables communications entre les âmes et Dieu, et que les extases des saints sont produites par l'action de Dieu; et en même temps nous leur montrerons que l'état extatique des saints et les circonstances qui l'accompagnent, ne sont nullement comparables à la prétendue extase du sommeil magnétique : car, encore une fois, pour que la comparaison convainquît de l'identité, il faudrait que les phénomènes se passassent de la même manière, dans les mêmes circonstances, et avec les mêmes caractères.

Or, comment s'opère l'extase magnétique? c'est par l'influence extérieure d'un homme, suivie de l'assoupissement des sens, dans l'indifférence ou l'inaction des puissances de l'âme; avec ces deux caractères singuliers, que l'âme ne sort de cet engourdissement que par une interpellation étrangère, et que, revenue à l'état naturel, elle n'a aucun souvenir de ce qu'elle a éprouvé ou de ce qui s'est passé.

Il n'en est pas ainsi dans l'extase des saints. D'abord, leur extase est un ravissement de l'entendement ou de la volonté en Dieu, conçu ou

comme vérité, ou comme souverain bien. Lorsque ce ravissement est assez fort pour faire perdre l'usage des sens extérieurs, et qu'il dure quelque temps, on l'appelle extase ou état extatique. Mais qui est-ce qui produit cet état? ce n'est aucune personne étrangère. Cela arrive instantanément, à la suite d'une vie sainte, et dans l'exercice des facultés de l'âme appliquée à Dieu ou à quelque vérité révélée. Cette application des facultés et cette occupation de l'esprit persévèrent pendant l'extase; elles sont absorbées par la jouissance d'une lumière plus vive et d'un amour plus pur ou plus fervent. Si un étranger intervenait dans ce moment, en exerçant une action sur les sens de cette personne extasiée, il n'en retirerait aucune parole, il ne pourrait que la distraire de Dieu, et la remettre dans ses relations sensibles. Enfin, cette personne sortie de l'extase et revenue à l'état ordinaire, conserve le souvenir ou l'impression de ce qui s'est passé dans son état extatique. Ces divers caractères de la véritable extase sont absolument différens de l'extase magnétique, et surtout le dernier, puisque les saints racontent ce qu'ils ont vu et en conservent un souvenir si profond, qu'il ne s'efface jamais, ainsi que nous l'apprend sainte Thérèse. Cela est arrivé à tous les prophètes, et il nous suffira de citer un passage d'Ezéchiel pour confirmer cette

vérité. Lorsque Dieu lui donna la vision, que nous avons rapportée, de ce qui se passait à Jérusalem, il raconte ainsi la fin de son extase et le récit qu'il en fit : « Après cela, l'esprit m'enleva en haut et me ramena en Chaldée vers le peuple qui était captif, le tout en vision envoyée par l'esprit de Dieu; et la vision que j'avais eue s'étant évanouie de mon esprit, je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avait fait voir (1). »

Il n'y a donc aucune comparaison à faire entre ces deux sortes d'extases, ni dans les motifs qui les déterminent, ni dans les circonstances qui les accompagnent, ni dans les effets qui les suivent. Ces choses étant différentes et opposées, les magnétiseurs n'ont aucune raison pour les attribuer à la même cause ; et leur présomption est aussi vaine dans l'explication de l'extase des saints par le magnétisme, qu'elle l'a été pour les miracles et les prophéties. Nous allons encore confirmer notre assertion en examinant spécialement et la cause des phénomènes magnétiques, et la cause des faits prophétiques, miraculeux et extatiques.

(1) Ézéch. XVI; 24, 25.

ARTICLE TROISIÈME.

De la cause des phénomènes magnétiques et de la cause des faits prophétiques.

§ I. — *Examen physiologique de la cause magnétique.*

Nous examinerons actuellement, par les principes de la physiologie, les phénomènes magnétiques et la cause à laquelle on les attribue.

Nous dirons d'abord que les faits ordinaires ou communs qu'on appelle les premières ébauches du magnétisme, tels que les baillemens, le clignotement des yeux, l'agitation des membres, et même les agitations les plus extraordinaires, les convulsions nerveuses, s'expliquent sans l'intervention d'un agent particulier. Ces effets peuvent être produits naturellement par l'état de contrainte dans lequel se trouve le magnétisé. L'appréhension de ce qu'on lui fait et de ce qui peut lui arriver, une contention cérébrale provenant de l'immobilité du corps, de l'attente d'un effet, de l'impression des mains du magnétiseur, l'émotion physique, le serrement de cœur qui résulte de la position singulière dans laquelle on se trouve, suffisent pour produire tous ces premiers phénomènes. Ce serait donc des effets de la contrainte du corps

et de l'appréhension morale, et non pas les phénomènes d'un agent. M. Foissac nous apprend lui-même qu'une frayeur fut capable d'occasionner une fièvre cérébrale à une personne qu'on magnétisait (1).

Si l'on considère ensuite, et si l'on suppose l'existence de cet agent qu'on croit être le fluide nerveux, on ne saurait comprendre, par les lois de la physiologie, qu'il puisse se dégager du corps du magnétiseur une assez grande abondance de ce fluide, et encore moins qu'il puisse se transvaser ou se transmettre dans le cerveau du magnétisé; car, d'après les données des magnétiseurs, l'action de l'opérateur est douce, bienveillante, ce qui suppose le calme de son esprit; il n'est donc pas probable que cette disposition morale si faible puisse déterminer une émission plus abondante de son fluide nerveux que celle qui a lieu naturellement. Ajoutez à cela que quelquefois ils prétendent endormir en peu de minutes, même à une grande distance, et sans le moyen des passes.

Mais supposons une action puissante et prolongée du magnétiseur, de manière qu'il en résultât une plus grande émission du fluide nerveux que dans l'état ordinaire. Il est impossible de concevoir comment ce fluide peut s'introduire dans le corps

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 519.

du magnétisé ; car, à mesure que ce fluide s'échappe du corps, il se répand dans l'air, puisque dans leurs passes ils ne touchent pas immédiatement le corps, s'en tenant à quelque distance, comme de quatre à six pouces, et que le corps, d'ailleurs, est couvert par les vêtemens. De la part du patient, il doit y avoir bien moins d'émission de fluide ; où se ferait alors cette combinaison des deux fluides? Par où entrerait ce fluide du magnétiseur qui promène ses mains, d'où il croit qu'il sort plus abondamment, de la tête aux pieds avec assez de rapidité et sur des vêtemens? Il nous semble que la transmission du fluide, le mélange comme de deux atmosphères, ainsi que s'exprime M. Rostan, est une pure présomption.

D'ailleurs, quel rapport peut-il y avoir entre la transmission du fluide, supposé même qu'elle ait lieu, et la permanence dans le sommeil, ainsi que les phénomènes lucides?

On ne conçoit pas la permanence dans le sommeil à la volonté du magnétiseur par la présence d'un fluide, car ce fluide est très borné dans la quantité qui en a été émise ; le mouvement organique du corps où il s'est introduit tend à le dissiper, et d'ailleurs le magnétiseur n'en communique pas de nouveau. Le sommeil donc devrait cesser avec l'épuisement du fluide ; mais, d'un autre côté, les magnétiseurs nous apprennent qu'ils

peuvent endormir par un pur acte de leur volonté, dans un grand éloignement de la personne, et même à travers des corps opaques; comment alors peut-on attribuer le sommeil à la présence de ce fluide? Ils comparent sa vitesse et sa pénétration à celles de la lumière; mais une comparaison n'est pas une preuve; et puis la lumière ne pénètre pas un mur.

Si l'on considère actuellement les phénomènes lucides de prévoyance, on conçoit encore moins qu'on puisse les attribuer à la présence du fluide nerveux. Est-ce le fluide lui-même qui donne la prévision? On ne saurait attribuer l'intelligence et le jugement à un corps, à un gaz quelque délié qu'il soit. Si c'était ce fluide qui produisît ces effets, puisqu'il émane du magnétiseur, pourquoi le magnétiseur lui-même ne jouirait-il pas des qualités qu'il communique à un autre?

Si le fluide n'est qu'une occasion pour engourdir les sens et tout l'organisme afin que l'âme se dégage au point de n'être plus impressionnée par le corps, le fluide ne serait donc qu'une occasion des phénomènes, et non la cause immédiate. Resterait à savoir comment l'âme aurait ces visions, et comment elle pourrait percevoir les choses sensibles sans l'entremise de ses sens; car il est bien prouvé que dans l'état ordinaire l'homme ne peut percevoir le monde

extérieur que par le moyen des organes spéciaux qui constituent sa nature.

Nous pouvons donc conclure de ce que nous venons de dire, qu'il n'existe point de transmission de fluide du magnétiseur au magnétisé, que ce fluide matériel, supposé qu'il existe et qu'il soit transmis, ne peut pas être la cause des phénomènes intelligibles; que son existence et sa causalité sont de pures suppositions; et que l'état de gêne, de contrainte, dans lesquelles se trouve le magnétisé, ainsi que l'amour-propre ou bien d'autres motifs qui peuvent animer les personnes qui concourent à ces choses singulières, suffisent pour expliquer les phénomènes magnétiques ordinaires et la plupart des extraordinaires; et M. Foissac lui-même, si dévoué au magnétisme, nous autorise à attribuer la plupart de ces phénomènes à la contrainte physique, à l'imagination et à l'amour-propre, par cet aveu qu'il nous fait après avoir rapporté des prévisions extraordinaires : « Toutefois, je dois prévenir que les meilleurs somnambules sont sujets à l'erreur, et que nous n'avons encore aucun moyen de distinguer la vérité des illusions qui l'accompagnent trop souvent (1). »

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 453.

Il est aussi difficile de concevoir comment cette cause des phénomènes magnétiques n'est autre chose, d'après M. Foissac, qu'une forte volonté, ou, ce qui est encore moins intelligible, une communication de la vie.

On sait que la volonté humaine n'a pas d'action sur un corps étranger à l'âme, de laquelle elle dépend, et cette action est encore plus incompréhensible lorsqu'il n'y a pas attouchement. Nous doutons que ces messieurs aient des idées arrêtées sur ce sujet. La réserve de la plupart des magnétiseurs, qui se bornent à constater les faits sans rechercher la cause, paraît moins déraisonnable.

§ II. — *De la cause des faits prophétiques.*

Les prophéties sont l'œuvre de Dieu. Dieu les a faites et les a multipliées afin que les hommes eussent une preuve visible de son existence et de sa providence; de même qu'ils pouvaient reconnaître leur créateur aux œuvres de sa toute-puissance qui remplissent le ciel et la terre.

C'est d'abord au peuple d'Israël que Dieu a donné cette preuve; mais elle devait servir un jour à toutes les nations. Les prophéties ont servi au peuple juif pour l'arracher au culte des idoles, et pour le consacrer au service de Dieu. Elles ont produit les

mêmes effets parmi les Gentils quand le temps de leur conversion est arrivé.

La preuve incontestable que toutes ces prophéties sont l'œuvre d'un Dieu tout-puissant et indépendant, c'est leur accomplissement ; et ce qui prouve qu'elles viennent d'un principe intelligent qui se propose un dessein et qui l'exécute, c'est qu'elles prédisent d'avance tout ce que cet esprit s'est proposé de faire soit dans une nation qu'il a choisie et au milieu de laquelle il agit sensiblement, soit envers d'autres nations auxquelles il fait sentir les effets de sa toute-puissance, de sa justice et de sa miséricorde.

La prophétie est tellement l'œuvre de Dieu, que Dieu même défie qui que ce soit de prédire, comme il le fait, ce qui doit arriver dans la suite des temps.

Il donne un défi à tous ceux qui s'attribuent une puissance et qui prétendent égaler celle de Dieu (1).

« Que vos dieux viennent, qu'ils nous prédisent ce qui doit arriver à l'avenir, et qu'ils nous rendent du moins raison des choses qui ont précédé, afin qu'y appliquant notre esprit, nous connaissions quelles en seront les suites ; ou bien faites-nous entendre ce qui va arriver.

« Découvrez-nous ce qui doit se faire à l'avenir,

(1) Is., XLI; 22, 23, 26; XLIII; 9.

et nous reconnaîtrons que vous êtes des dieux; faites du bien ou du mal, si vous pouvez, afin que nous admirions tous ensemble votre puissance, et que nous en voyions les effets.

« Qui de vous nous a annoncé ces choses dès le commencement, afin que nous le reconnaissions pour Dieu? Qui les a prédites, afin que nous lui disions : Vous êtes juste? Mais il n'y a personne parmi vous qui annonce et qui prédise l'avenir, et il n'y a personne qui vous ait jamais ouï dire un seul mot.

« Que toutes les nations s'amassent et que tous les peuples se rassemblent : qui d'entre eux a jamais annoncé ces vérités? Nous avaient-ils fait entendre ce qui est arrivé jusqu'ici? qu'ils nous produisent leurs témoins, et qu'ils se justifient; alors on les écoutera, et on leur dira : Vous dites vrai. »

Cet accomplissement des prophéties a été toujours considéré comme une preuve indubitable de la divinité de son auteur. Saint Justin nous dit : « Quand nous avons vu de nos propres yeux tous les événemens répondre exactement en leur temps et en leur lieu à tout ce qui en avait été prédit, c'est assurément la plus convaincante démonstration que l'on puisse donner de l'existence de la divinité (1). » Tertullien pense de la même ma-

(1) *Apolog. S. Just.*

nière : « C'est une preuve indubitable de la divi-
« nité que la vérité des prophéties. *Idoneum,*
« *opinor, testimonium divinitatis, veritas divinita-*
« *tionis* (1). »

Et saint Augustin conclut : « Lisez les prédictions ; voyez qu'elles sont accomplies ; croyez celles qui restent à accomplir. *Prædicta lege, impleta cerne, implenda collige* (2). »

Les prophéties des Hébreux, ajoute un savant commentateur, n'ont aucun des caractères qui pourraient les rendre suspectes : ni l'ereur, ni la supercherie, ni l'équivoque. La preuve certaine de leur vérité, est la certitude de l'événement : « Lorsqu'un homme aura prédit la paix, et qu'elle « arrivera en effet, vous en concluerez que c'est « un vrai prophète, dit Jérémie (3) » ; et le Seigneur parlant à son peuple par la bouche de Moïse, lui dit : « Si un prophète vient vous parler « en mon nom, et que ses prédictions n'arrivent « point, vous saurez que le Seigneur n'a point « parlé, et que cet homme n'a suivi que l'orgueil « et la présomption de son cœur (4). » Les plus grands ennemis du Christianisme n'ont jamais osé

(1) Tert., *Apolog.*, n° 20.
(2) *Aug.*
(3) XXVIII ; 9.
(4) Deut., XVIII ; 22.

disconvenir que les prophéties de l'Ancien-Testament n'aient eu leur accomplissement littéral et visible.

Dieu est le seul à qui tout l'avenir soit présent, et qui prédise infailliblement ce qui ne doit arriver qu'après plusieurs siècles. Lui seul aussi domine les causes secondes et tous les êtres, pour les modifier comme il lui plaît pour l'accomplissement de ses desseins. Il n'est pas étonnant que Dieu prédise d'avance des événemens qu'il a le pouvoir et la volonté de produire, et qu'ils arrivent effectivement. Rien de plus en rapport, d'ailleurs, que cette puissance divine et les hommes dont il se sert pour la manifester; il les rend saints, les éclaire de sa vérité, leur ordonne de parler en son nom, fait par eux des prodiges, et accomplit des prophéties prochaines pour autoriser la croyance à celles dont l'accomplissement est plus éloigné.

Le ministère des prophètes chez les Hébreux avait un but déterminé : c'était de retirer Israël du culte des idoles, de les arracher aux vices et aux crimes auxquels ils s'abandonnaient, et de les convertir au Dieu véritable, au Dieu de leurs pères, Abraham, Isaac et Jacob; au Dieu qui les avait multipliés, conservés et préservés des attaques des nations.

Jérémie nous révèle ce dessein de Dieu dans

l'institution du ministère prophétique (1) : « J'ai eu un très grand soin de vous envoyer tous les prophètes, mes serviteurs, et de vous faire dire, par eux, ne commettez point, je vous en conjure, toutes ces abominations que je déteste. »

Le même prophète nous dit encore :

« Je vous ai envoyé tous les prophètes, mes serviteurs, je me suis hâté de les envoyer dès le point du jour, vous disant par eux : Convertissez-vous, que chacun quitte sa voie corrompue : redressez vos œuvres ; ne suivez point les dieux étrangers, ne les adorez point, et vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée comme je l'avais donnée à vos pères ; et cependant vous n'avez point voulu m'écouter, et vous avez refusé de m'obéir. »

Ce ministère divin n'a été confié qu'à un petit nombre de personnes, de peur que, dit saint Augustin, ce que la religion devait rendre précieux ne fût avili par leur multitude (2). Il n'a duré qu'un certain temps, ce qui prouve encore que la prophétisation n'était pas une faculté inhérente à la nature de l'homme, mais une communication extraordinaire, surnaturelle, transitoire, d'un esprit supérieur à l'homme ; aussi les pro-

(1) Jerem., XLIV ; 4, 5 ; XXXV ; 15.
(2) Aug., *de civ. Dei*, lib. 18, cap. 41.

phètes ne parlent qu'au nom de Dieu, et en eux cet aveu n'était pas une imposture ; ils croyaient réellement à un Dieu, esprit créateur, qui a étendu les cieux, qui a fait la terre, qui a créé l'homme pour l'habiter (1), qui enseigne les hommes et leur révèle ses mystères (2). Aussi ces saints prophètes rendent sans cesse gloire à Dieu en le reconnaissant pour l'unique auteur de leurs lumières et de leurs œuvres. Ils ont repris les faux prophètes en les accusant d'imposture et de mensonge ; ils ont condamné les magiciens, les devins, les enchanteurs, parce qu'ils étaient remplis d'un mauvais esprit (3).

Si les magnétiseurs croient à leurs somnambules et s'ils pensent que les vrais prophètes ont agi sous l'influence magnétique, ils doivent croire à ce qu'ils révèlent, d'autant plus que leurs œuvres prouvent qu'ils ont été plus lucides et qu'ils ont exercé une plus grande puissance que ceux qu'ils condamnent ; donc ils doivent être plus vrais et mériter plus de croyance ; donc il faut reconnaître avec eux que la cause de leurs prophéties est le Dieu éternel, créateur du ciel et de la terre, ainsi qu'ils l'affirment ; et que cette cause n'est pas

(1) Is., XLV; 12.
(2) Dan. I; 28.
(3) Is. XLIV; 25.

celle qui produisait les phénomènes des faux prophètes, des magiciens, des devins, des enchanteurs, pas plus que les phénomènes magnétiques qui, de l'aveu des magnétiseurs, sont produits par une puissance humaine, et par conséquent naturelle et créée.

Nous allons examiner si les phénomènes magnétiques s'accordent davantage avec les faits des possédés et de toutes les espèces de divination ; et jusqu'à quel point on peut les assimiler à la même cause.

CHAPITRE II.

LES POSSESSIONS DONT IL EST PARLÉ DANS LES SAINTES ÉCRITURES AVAIENT POUR CAUSE LE DÉMON. — SIMILITUDE ENTRE LES PHÉNOMÈNES MAGNÉTIQUES ET LES ŒUVRES DU DÉMON.

Examinons si l'on peut expliquer par le magnétisme animal les possessions du démon, puisque MM. les magnétiseurs affirment indubitablement que ce genre de faits lui appartiennent.

Ici ces messieurs se mettent en opposition avec la foi de l'Eglise, et même avec l'opinion des anciens philosophes. Leur simple assertion ne saurait détruire ni affaiblir un dogme reconnu de tout

temps. Ils se sont trop avancés en étendant l'action magnétique jusqu'aux possessions démoniaques, et pour les mettre à même de revenir de leur erreur, nous allons démontrer que les démons existent, qu'ils exercent une action réelle sur l'homme, et qu'ils produisent des phénomènes semblables à ceux du magnétisme animal.

Leur existence.

L'existence des démons nous est démontrée par toute la suite des saintes Ecritures, par les rites et la discipline de l'Eglise, par le témoignage des saints Pères et même par l'histoire profane.

Il est superflu de rapporter les textes de l'Ancien-Testament. Tout le monde sait que le démon est un esprit qui n'est pas demeuré dans la vérité; que c'est lui qui tenta le premier homme, qui affligea Job dans ses biens et même dans sa personne, qui éprouva la vertueuse Sara; qu'il a été un esprit de mensonge dans les faux prophètes, et l'ennemi du peuple d'Israël.

C'est dans le Nouveau-Testament surtout que son existence est incontestablement démontrée. Le divin Sauveur permet aux démons de le tenter et de le transporter; il leur parle, ils lui répondent; leur commande de sortir des hommes, donne le même pouvoir à ses apôtres, le promet à ceux qui

croiront en lui, et dans ses divers entretiens, il appelle les démons esprits impurs, Satan; il annonce qu'ils perdront bientôt leur empire sur les hommes; enfin il nous apprend que c'est par l'esprit de Dieu qu'il les chasse, et que c'est par le même Esprit divin que ses disciples les vaincront à leur tour.

Le passage suivant nous apprend à la fois que les démons sont des esprits impurs, méchans, possédant les hommes, et qu'ils sont en grand nombre (1). « Lorsque l'esprit impur est sorti d'un « homme, il s'en va par des lieux arides, cher- « chant du repos; et comme il n'en trouve point, « il dit : je retournerai en ma maison d'où je suis « sorti.

« Et y venant, il la trouve nettoyée et parée.

« Alors il s'en va prendre avec lui sept autres « esprits plus méchans que lui, et entrant dans « cette maison, ils en font leur demeure, et le « dernier état de cet homme devient pire que le « premier. »

L'empire de Jésus-Christ et des apôtres sur les démons nous est montré par ces paroles (2) : « Et « comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta « par terre, et l'agita par de grandes convulsions.

(1) Luc. XI; 24-26.
(2) Luc. IX; 42, 43.

« Mais Jésus ayant parlé avec menaces à l'esprit « impur, guérit l'enfant et le rendit à son père. »

Les disciples, revêtus de la puissance de leur maître, exercèrent le même pouvoir.

« Or, les soixante-douze disciples s'en revin- « rent avec joie, lui disant : Seigneur, les démons « mêmes nous sont assujétis par la vertu de votre « nom.

« Il leur répondit : je voyais Satan tomber du « ciel comme un éclair (1). »

Saint Paul possédait le même pouvoir. Or, « il arriva que comme nous allions au lieu or- « dinaire de la prière, nous rencontrâmes une « servante qui ayant un esprit de Python, rappor- « tait un grand gain à ses maîtres en devinant.

« Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, en « criant : ces hommes sont des serviteurs du Dieu « très haut, qui vous annoncent la voie du salut.

« Elle fit la même chose durant plusieurs jours. « Mais Paul ayant peine à le souffrir, retourna « vers elle, et dit à l'esprit : Je te commande, au « nom de Jésus-Christ, de sortir de cette fille ; et « il sortit à l'heure même (2). »

Il est donc évident qu'il existe des esprits méchans qui cherchent à faire du mal à l'homme,

(1) Luc. X ; 17, 18.
(2) Act. XVI; 16-18.

et que ces esprits sont différens et de l'Esprit divivin et de l'âme humaine.

Si ces démons n'existaient pas, si l'on devait les confondre avec un état maladif ou un agent matériel, Jésus-Christ, qui venait enseigner toute vérité, n'aurait pas laissé ses disciples dans une erreur si grave, dans une superstitieuse illusion ; et en leur conférant ses pouvoirs, il n'aurait pas distingué entre celui de guérir les maladies et de chasser les démons : « Jésus ayant appelé ses douze apôtres, leur « donna puissance et autorité sur tous les démons, « et le pouvoir de guérir les maladies (1). »

Jésus-Christ est venu détruire les œuvres du démon, nous dit saint Jean ; ce divin Sauveur, qui s'est fait en même temps notre modèle, a voulu donner l'exemple de la manière dont nous devions repousser les attaques de cet ennemi de notre salut, c'est pourquoi il s'est soumis à toutes ses tentations : « L'esprit le conduisit dans le désert pour y être tenté par le diable (2) » ; et par cette conduite il nous prouve l'existence du démon, son action maligne sur l'homme, et nous montre la manière de le vaincre.

Si le démon n'était qu'un fluide, si les œuvres qu'on lui attribue provenaient d'une cause purement matérielle, celui qui venait nous enseigner

(1) Luc. IX ; 1.
(2) Matth. 4 ; 1.

toute vérité ne nous l'aurait-il pas dit ? La vérité nous aurait donc laissé dans l'erreur et l'illusion; ou bien elle n'aurait pas été assez éclairée et aurait manqué de la science de nos magnétiseurs ? Peut-on le dire sans blasphème!

L'Eglise, héritière de la doctrine de son divin Maître, a toujours enseigné ce dogme spécial de l'existence et de l'action des démons; elle y a été conséquente dans ses pratiques, et un grand nombre de cérémonies de son culte ont pour but de détruire ou de prévenir cette action de son ennemi. C'est pourquoi elle possède un ordre de ministres, appelés Exorcistes, destinés à cette fonction spéciale de chasser les démons; c'est pourquoi elle exorcise tous les objets qui doivent servir à son culte ou à certains usages des fidèles; mais rien de plus solennel que les exorcismes qui précèdent le baptême, et ceux que l'on fait le jeudi-saint à la bénédiction des saintes huiles. Enfin, ainsi que nous le verrons plus bas, l'Eglise manifeste sa croyance dans les règles qu'elle a prescrites à ses Exorcistes pour chasser les démons.

Non seulement les saintes Ecritures et les rites de l'Eglise catholique reconnaissent l'existence et l'action des démons; mais les premiers apologistes de la religion, et après eux toute la tradition, partagent cette croyance et lui rendent le plus éclatant témoignage dans leurs écrits.

Nous pourrions citer de nombreux passages de saint Justin, d'Origène, de saint Clément d'Alexandrie, etc. Nous nous bornerons à un seul extrait de l'immortelle apologétique de Tertullien. On dirait que ce docte défenseur de la foi catholique a voulu donner une réfutation complète et démonstrative à nos magnétiseurs modernes. Il les réfute par le témoignage des œuvres, par la puissance qu'exerçaient les chrétiens pour faire cesser tous ces phénomènes que produisaient les oracles, etc., et par le témoignage même des philosophes. « Nous reconnaissons, dit-il, des substances spirituelles, et le nom même que nous leur donnons n'est pas nouveau. Les philosophes savent qu'il y a des démons. Socrate n'attendait-il pas la réponse de son démon qui s'était attaché à lui dès l'enfance et qui ne pouvait que le porter au mal? Les poètes savent qu'il y a des démons; le peuple même le plus ignorant le sait; il emploie fréquemment dans ses juremens et dans ses imprécations le nom des démons et de leur chef. Platon reconnaît aussi des anges. Si nous écoutons les magiciens, nous apprendrons qu'il y a des démons et des anges (1). »

Enfin Bossuet réunit toutes ces preuves, et nous avons par là son propre témoignage :

« Qu'il y ait dans le monde un certain genre

(1) Tertul., *Apolog.*, cap. 22.

d'esprits malfaisans, que nous appelons des démons, outre le témoignage évident des Ecritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Ce qui les a portés à cette créance, ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu'à quelque mauvais principe, et à quelque secrète vertu dont l'opération fût maligne et pernicieuse.... si bien que les sectateurs de Platon et de Pythagore, qui du commun consentement de tout le monde, sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, et qui ont recherché plus curieusement les choses surnaturelles, ont assuré comme une vérité très constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux; jusque-là qu'ils ordonnaient certains sacrifices pour les apaiser et pour nous les rendre favorables. Ignorans et aveugles qu'ils étaient, qui pensaient éteindre par leurs victimes cette haine furieuse et implacable que les démons ont conçue contre le genre humain, comme je vous le ferai voir en son temps. Et l'empereur Julien l'Apostat, lorsqu'en haine de la religion chrétienne il voulut rendre le paganisme vénérable, voyant que nos pères en avaient découvert trop manifestement la folie, il s'avisa d'enrichir de mystères son impie et ridicule religion; il ob-

servait exactement les abstinences et les sacrifices que ces philosophes avaient enseignés ; il les voulait faire passer pour de saintes et mystérieuses institutions tirées des vieux livres de l'empire, et de la secrète doctrine des platoniciens. Or, ce que je vous dis ici de leurs sentimens, ne vous persuadez pas que ce soit pour appuyer ce que nous croyons par l'autorité des païens. A Dieu ne plaise que j'oublie si fort la dignité de cette chaire et la piété de cet auditoire, que de vouloir établir par des raisons et des autorités étrangères ce qui nous est si manifestement enseigné par la sainte parole de Dieu et par la tradition ecclésiastique ; mais j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de vous faire observer en ce lieu que la malignité des démons est si grande, qu'ils n'ont pas pu la dissimuler, et qu'elle a même été découverte par les idolâtres, qui étaient leurs esclaves, et dont ils étaient les divinités (1). »

Nous terminerons cette preuve par un argument que nous fournit Tertullien, et qui est aussi convaincant qu'il est extraordinaire.

Le grave Tertullien, dans ce merveilleux Apologétique qu'il a fait pour la religion chrétienne, avance une proposition bien hardie aux juges de l'empire romain qui procédaient contre les chrétiens avec une telle inhumanité. Après leur avoir

(1) Bossuet, *pour le prem. dim. de Carême.*

reproché que tous leurs dieux, c'étaient des démons, il leur donne les moyens de s'en éclaircir par une expérience bien convaincante. « Que l'on produise, dit-il, devant vos tribunaux, je ne veux pas que ce soit une chose cachée; devant vos tribunaux et à la face de tout le monde, que l'on produise un homme notoirement possédé du démon; je dis notoirement possédé, et que ce soit une chose constante; après, que l'on fasse venir quelque fidèle; qu'il commande à cet esprit de parler, s'il ne vous dit tout ouvertement ce qu'il est, s'il n'avoue publiquement que lui et ses compagnons sont les dieux que vous adorez; si, dis-je, il n'avoue ces choses, n'osant mentir à un chrétien, là même, sans différer, sans aucune nouvelle procédure, faites mourir ce chrétien impudent qui n'aura pu soutenir par l'effet une promesse si extraordinaire. » Voici le texte même de Tertullien :

« Qu'on fasse venir devant vos tribunaux un homme qui soit reconnu pour possédé du démon. Qu'un chrétien, quel qu'il soit, n'importe, commande à cet esprit de parler, il avouera et qu'il est véritablement démon, et qu'ailleurs il se dit faussement Dieu..... Si, n'osant mentir à un chrétien, ils ne confessent pas qu'ils sont des démons, répandez sur-le-champ le sang de ce téméraire chrétien.

« Qu'y a-t-il de plus manifeste et de plus sûr qu'une pareille preuve? Voilà la vérité elle-même avec sa simplicité et son énergie. Que pourriez-vous soupçonner? de la magie ou de la fourberie? Vos yeux et vos oreilles vous confondraient. Non, vous n'avez rien à opposer à l'évidence toute nue, pour ainsi dire, et sans art. Si vos dieux le sont véritablement, pourquoi disent-ils faussement qu'ils sont démons? Est-ce par déférence pour nous? Leur divinité est donc soumise aux chrétiens? Eh! quelle divinité qui dépend des hommes, et, ce qui serait encore plus humiliant, de ses adversaires (1)! »

Enfin, Tertullien conclut que le pouvoir que les chrétiens exercent sur les démons leur vient de

(1) Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris, quem dæmone agi constet, jussus à quolibet christiano loqui spiritus ille, tàm se dæmonem confitebitur de vero, quam alibi Deum de falso.... Nisi se dæmones confessi fuerint, christiano mentiri non audentes, ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite.

Quid isto opere manifestius? quid hac probatione fidelius? Simplicitas veritatis in medio est. Virtus illi sua assistit: nihil suspicari licebit. Magia aut aliqua ejusmodi fallacia fieri dicetis, si oculi vestri et aures permiserint vobis. Quid autem injici potest adversùs id quod ostenditur nuda sinceritate?

Si altera parte, verè Dei sunt, cur sese dæmonia mentiuntur? an ut nobis obsequantur? Jam ergò subjecta christianis divinitas vestra: nec divinitas deputanda est, quæ subdita est homini, et si quid ad dedecus facit, æmulis suis.

Dieu ; que la présence seule d'un chrétien effraie ces esprits de malice : qu'ils cèdent à leur commandement, et qu'ils avouent leur nature et leurs desseins. Cette circonstance n'expliquerait-elle pas pourquoi certaines personnes qui assistent aux séances magnétiques, empêchent l'action de cet agent, ou font avouer au magnétisé qu'il est sous l'action d'un être étranger?

Leur action.

L'action du démon sur l'homme n'est pas moins réelle que son existence. Quant à la manière dont il l'exerce, elle est du genre de celle que nous connaissons être propre à l'âme sur le corps. Ces esprits de ténèbres exercent leur puissance sur les corps, et particulièrement sur le corps de l'homme, soit en remuant ses nerfs, ses humeurs, ou les membres du corps ; soit en agitant l'air qui l'environne, et par ce moyen ils suggèrent des pensées, font naître des imaginations qui peuvent solliciter les déterminations de la volonté.

Lorsque le démon agit au dedans de l'homme, on désigne cette action intérieure par le mot *possession.* Si le démon agit seulement au dehors, en remuant la masse ou les membres du corps, on l'appelle *obsession.* On donne aux premiers le nom d'énergumènes, c'est-à-dire, agités au dedans.

Nous voyons un grand nombre d'exemples de cette possession dans le nouveau Testament. Il suffira d'en rapporter un pour être convaincu qu'il existe de véritables possessions ; pour savoir quel genre d'action le démon exerce, et à quels signes on peut reconnaître une véritable possession (1).

« Lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au « devant de lui un homme qui depuis long-temps « était possédé du démon, et qui ne portait point « d'habits, ni ne demeurait point dans les mai- « sons, mais dans les sépulcres.

« Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus, il jeta un grand « cri, et se vint prosterner à ses pieds en lui disant « à haute voix : Jésus, fils du Dieu très haut, qu'y « a-t-il entre vous et moi? je vous conjure de ne me « point tourmenter.

« Car il commandait à l'esprit impur de sortir « de cet homme qu'il agitait avec violence depuis « long-temps ; et, quoiqu'on le gardât lié de chaî- « nes et les fers aux pieds, il rompait tous ses liens « et était poussé par le démon dans les déserts.

« Jésus lui demanda : Quel est ton nom? Il lui « dit : Je m'appelle Légion ; parce que plusieurs « démons étaient entrés dans cet homme.

« Et ces démons le suppliaient qu'il ne leur « commandât point de s'en aller dans l'abîme.

(1) Luc. VIII; 27-33.

« Mais comme il y avait là un grand troupeau de « pourceaux qui paissaient sur une montagne, ils « le suppliaient de leur permettre d'y entrer, ce « qu'il leur permit.

« Les démons étant donc sortis de cet homme, « entrèrent dans les pourceaux, et aussitôt le trou- « peau courut avec violence se précipiter dans le « lac, où ils se noyèrent. »

Il est aussi certain que l'usage et l'exercice de ce pouvoir n'est pas abandonné à la volonté des démons, et qu'il est essentiellement réglé par la volonté de Dieu, selon les desseins de justice ou de bonté qu'il a sur les hommes. Ainsi, quelque volonté que le démon ait de nuire aux hommes, il ne peut le faire si Dieu ne le lui permet. Ce sont des esclaves enchaînés qui ne peuvent aller que jusqu'où il plaît au maître qu'ils aillent : « Je te donne pouvoir, dit « Dieu à Satan, sur tout ce qui est à Job : seule- « ment n'étends point la main sur sa personne. » Et ensuite, « Je te l'abandonne lui-même en ton « pouvoir ; mais conserve sa vie (1). »

On voit, par ce qui est arrivé à Job, à quels excès se porterait leur rage, si elle était laissée à elle-même.

Leur but.

Ces esprits de malice ne pensent qu'à nuire aux

(1) Job I, 12; 2, 6.

hommes, à les éloigner de Dieu, à augmenter leurs péchés soit en les affligeant ou en les trompant, ou enfin en les portant au mal de quelque manière que ce soit. « Satan, dit Jésus-Christ, « a demandé à vous cribler comme on crible le « froment (1). » C'est-à-dire, à vous attaquer par les plus violentes tentations.

Le but des opérations du démon n'est pas indiqué avec moins de précision par les saints Pères. Saint Justin, dans son Apologétique, le désigne en ces termes : « Ces êtres, qu'on nomme démons, « emploient tous leurs efforts à détourner les hom- « mes du Dieu qui les a créés et de son fils Jésus- « Christ. *Nihil aliud contendunt et pugnant ii qui « dicuntur dæmones, nisi ut homines à creatore Deo « et primogenito ejus Christo abducant.* »

Tertullien nous montre le même but avec l'énergie d'expression qui le caractérise : « Leurs « opérations tendent toutes à renverser l'homme. « *Operatio eorum est hominis eversio.* » Et il ajoute dans un autre endroit : « Quelle nourriture leur est « plus délicieuse que de détourner l'homme de la « pensée de la divinité par les prestiges d'une fausse « divination : *Quæ illis accuratior pascua est, quam « ut hominem à recogitatu divinitatis avertant præ- « stigiis falsæ divinationis?* »

(1) Luc. XXII; 31.

Cette action du démon, dans le but que nous venons d'indiquer, est l'occasion des tentations que le chrétien doit combattre tous les jours. Il en a le pouvoir lorsqu'il est en état de grâce, qu'il s'unit à l'Esprit-Saint ou qu'il prie. Tertullien décrit ce pouvoir en des termes magnifiques : « Le pouvoir que nous avons sur les démons nous vient de Jésus-Christ, et des menaces que nous leur faisons de sa part et de celle de Dieu. Craignant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Aussi, en notre présence, à notre commandement, effrayés par la pensée et par l'image du feu éternel, vous les voyez sortir des corps pleins de fureur et couverts de honte. Vous les croyez lorsqu'ils vous trompent, croyez-les de même lorsqu'ils vous disent la vérité. On ment bien par vanité, mais jamais pour se déshonorer. Aussi sommes-nous bien plus portés à croire ceux qui font des aveux contre eux-mêmes, que ceux qui mentent pour leur propre intérêt. Les témoignages de vos dieux font beaucoup de chrétiens, parce qu'on ne peut les croire sans croire au Christ. Oui, ils enflamment la foi à nos saintes Ecritures, ils affermissent le fondement de notre espérance. Vous leur offrez en sacrifice le sang des chrétiens; comment donc pourraient-ils se résoudre à perdre des serviteurs si utiles, si zélés, s'exposer en les ren-

dant chrétiens à se voir un jour chassés par eux, s'il leur était permis de mentir quand un chrétien veut en votre présence tirer la vérité de leur bouche ? »

C'est à cause de ce pouvoir que saint Jacques recommande aux chrétiens de résister au démon, et qu'il les assure qu'aussitôt il prendra la fuite : *resistite diabalo et fugiet à vobis* (1). Saint Pierre donne le même avis en faisant connaître d'ailleurs que cette force ils la puiseront dans leur foi *cui resistite fortes in fide* (2).

C'est d'après cet enseignement apostolique que la sainte Eglise et les Pères recommandent avec tant de confiance de faire le signe de la croix et de prendre de l'eau bénite dans le moment de la tentation; aussi les premiers chrétiens observent-ils ces dévotions avec le soin le plus religieux.

Cette action du démon étant incessante, elle demande de la part des chrétiens une vigilance, une prière continuelle. « Veillez et priez, dit le « divin Maître, afin que vous n'entriez pas dans « la tentation, *vigilate et orate ut non intretis in « tentationem.* » Et le premier de ses apôtres nous répète : « Soyez sobres et veillez, car le démon « votre ennemi, tourne autour de vous comme un

(1) Jacob. IV, 7.
(2) I. Petr. V, 9.

« lion rugissant, cherchant qui il pourra dé-
« vorer. »

Voudrait-on détourner ces paroles de leur sens véritable pour leur donner une interprétation allégorique, et des explications qui détruiraient à la fois et l'existence de cet esprit, et sa malice, et le pouvoir des chrétiens, et la vertu des pratiques de l'Eglise ? Dira-t-on aussi que ces pratiques sont vaines et superstitieuses ? qui en croirons-nous ? ou quelques hommes sans autorité, ou l'Eglise la colonne de la vérité, illustrée par ses savans docteurs, sanctifiée par les plus héroïques vertus ? Attribuer à un prétendu agent magnétique, à un fluide matériel les opérations réelles du démon, c'est dire que l'Eglise nous trompe, qu'elle nous tient dans l'illusion ; c'est proférer le plus horrible blasphème.

Leurs œuvres.

On ne peut pas douter non plus des œuvres du démon.

C'était une vérité reconnue dans le peuple juif que le démon parlait souvent par les faux prophètes, par les oracles, et qu'il agissait dans les possédés.

Les chrétiens avaient la même croyance. Les païens aussi admettaient l'intervention d'esprits malfaisans et bienfaisans.

La société chrétienne qui possédait en dogme l'existence du démon et son action malveillante envers les hommes, savait distinguer les œuvres de cet esprit mauvais. Et comme ils croyaient en même temps que Jésus-Christ était venu pour détruire son empire, et qu'il les avait revêtus à cet effet d'une puissance souveraine, ils agissaient en vertu de ce pouvoir, soit pour prévenir l'action du démon, soit pour l'arrêter lorsqu'elle était commencée.

Les saints Evangiles nous font connaître positivement un grand nombre de ces œuvres démoniaques. Ils nous apprennent que les démons agitent les hommes avec violence, leur font pousser de grands cris, les rendent furieux, leur donnent une force extraordinaire, agissent sur leurs sens pour les rendre sourds, muets, sur leurs corps pour les élever de terre, ou les jeter dans l'eau, dans le feu; souvent les affligent de diverses maladies et quelquefois ils se transforment en anges de lumière pour les abuser et les détourner du culte du vrai Dieu, ce qui est, pour ainsi dire, leur but final.

L'Eglise, toujours sage et attentive au bien de ses enfans, toujours prudente autant qu'éclairée, a donné des règles à ses ministres pour discerner les œuvres du démon et pour ne pas les confondre avec les accidens qui pourraient provenir du tempérament, ou d'une maladie quelconque.

Nous citons le rituel de Paris. Nous recommandons qu'on fasse attention aux avis qu'il donne aux exorcistes, et aux phénomènes qu'il attribue aux démons.

« Surtout qu'il ne croie pas à la légère que quelqu'un est possédé du démon, mais qu'il connaisse bien les signes qui servent à distinguer un énergumène de ceux qui sont atteints de mélancolie ou de quelque autre maladie (1). »

Le Rituel avertit encore l'exorciste que les phénomènes qu'il apercevra sont inconstans, qu'on obtient difficilement les réponses des possédés, *difficile se manifestare.* Ils ne font la plupart du temps que des réponses trompeuses; *Solent ut plurimum, fallaciter respondere.* Et pendant son exorcisme ils font tomber le malade dans un profond sommeil; *Interdum in medio exorcis i gravem infirmo immittunt soporem.* Ils l'abusent ensuite par quelques prestiges, et se retirent pour que le malade paraisse délivré; *Et ei immisso aliquo phantasmate illudunt, subtrahendo se; ut infirmus liberatus videatur.*

Saint Augustin a reconnu aussi que les démons pouvaient assoupir les sens de l'homme d'un assou-

(1) In primis non facilè credat aliquem à dæmone possessum esse; sed nota habeat ea signa quibus energumenus dignoscitur ab iis qui vel atrâ bile, vel morbo aliquo laborant. (*Rit. parisiens.*, édit. in-4°, 1777, p. 481.)

pissement bien plus profond que celui du sommeil (1).

Le Rituel poursuit et fait une énumération des œuvres qui caractérisent l'énergumène :

« Parler une langue inconnue, en employant un grand nombre de mots et de phrases qu'il a été impossible d'apprendre d'avance ; ou comprendre celui qui la parle.

« Faire connaître les choses cachées ou éloignées.

« Montrer une force de corps incompatible avec l'âge ou la condition. »

Et d'autres caractères de ce genre dont la réunion fournit des indices plus certains encore (2).

Tertullien décrit d'une manière très détaillée les divers phénomènes qui sont l'effet de l'action du démon. On dirait qu'il a voulu réfuter les magnétiseurs de son temps :

« Dès le commencement du monde, la méchanceté des démons s'est signalée en ce genre avec un

(1) *De civ. Dei*, lib. XVIII, cap. 18.

(2) Signa autem energumeni sunt : ignotâ linguâ loqui, idque maximè longâ serie verborum quæ prævideri non potuerint : vel ità loquentem intelligere.

Distantia vel occulta patefacere.

Vires suprà ætatis seu conditionis naturam ostendere, et id genus alia quæ, cùm plurima occurrunt, majora sunt indicia. (*Rit. paris.*, p. 481.)

succès trop complet. Ils causent au corps des maladies, de funestes accidens, font éprouver tout-à-coup à l'âme des émotions violentes et désordonnées. La subtilité de leur nature, qui échappe à tous nos sens, est très propre pour cela. On ne peut apercevoir des esprits lorsqu'ils agissent, on ne les reconnaît qu'aux maux qu'ils ont faits; soit, par exemple, qu'une secrète altération de l'air fasse tomber les fleurs, étouffe les germes ou gâte les fruits; soit que devenu infect il exhale des vapeurs pestilentielles.

« C'est par des ressorts aussi cachés, que les anges et les démons remuent les âmes, les corrompent, les jettent dans des accès de fureur et de démence, leur inspirent d'infâmes passions, les aveuglent à un tel point qu'ils se font adorer eux-mêmes, qu'ils vous font offrir à leurs simulacres des sacrifices et des parfums, dont ces esprits impurs se repaissent. Mais ce qu'il y a de plus délicieux pour eux, c'est d'éloigner l'homme du vrai Dieu par leurs prestiges et par leurs oracles (1). »

Tertullien nous explique aussi par l'action du démon, le phénomène, prodigieux en effet, que les magnétiseurs appellent *la vue à distance.*

« Tout esprit a la vitesse d'un oiseau; c'est pourquoi les anges et les démons se transportent

(1) *Apologétique*, ch. XXII.

partout en un moment. Toute la terre n'est pour eux qu'un seul et même lieu. Il leur est aussi facile de savoir ce qui se passe quelque part que de le publier. Leur vélocité, qui est le propre d'une nature qu'on ne connaît pas, les fait aisément passer pour dieux. Ils veulent paraître les auteurs de ce qu'ils annoncent; ils le sont quelquefois du mal, et jamais du bien; ils ont même appris les desseins de Dieu autrefois par ses prophètes, à présent par leurs écrits. C'est ainsi qu'en dérobant à la Divinité ses secrets, ils sont parvenus à la contrefaire (1). »

Un des grands bienfaits que les magnétiseurs attribuent au magnétisme, est la guérison des maladies. Voici encore Tertullien qui révèle la véritable cause de ce traitement miraculeux :

« Vous avez bien raison de vanter leur bienfaisance en guérissant les maladies : ils commencent par les donner; ils ordonnent ensuite des remèdes inouïs ou contraires à la maladie, et l'on croit qu'ils ont guéri le mal lorsqu'ils ont cessé d'en faire. »

Nous venons de constater l'existence, l'action, les œuvres et le but des démons, auxquels on doit attribuer uniquement, d'après l'enseignement de l'Eglise et de la tradition, les œuvres des énergumènes et des possédés.

(1) *Apologétique*, ch. XXII.

On a pu voir combien ces œuvres diaboliques sont semblables aux œuvres magnétiques. Si les magnétiseurs persistent à vouloir attribuer à l'agent magnétique les œuvres des possessions, il faudra nécessairement qu'ils reconnaissent que cet agent n'est pas différent du démon. Il faudra, en outre, qu'ils tirent la même conclusion de certains faits de la divination qu'on ne saurait attribuer également qu'au démon. C'est ce que nous allons démontrer en examinant successivement les œuvres des faux prophètes et de toutes les espèces de divination.

CHAPITRE III.

COMPARAISON DES PHÉNOMÈNES MAGNÉTIQUES AVEC LES FAITS DE TOUTE ESPÈCE DE DIVINATION.

Nous poursuivons notre examen. Nous allons comparer les faits magnétiques aux faits de la divination ; et comme ces faits sont en très grand nombre et proviennent de causes diverses, il est nécessaire que nous commencions par donner quelques notions sur cette matière.

Ce mot divination est pris assez souvent généralement pour indiquer toute espèce de moyens pour connaître les choses cachées. Mais ces moyens

étant différens, il existe autant de noms divers que d'objets qu'on emploie pour parvenir à cette connaissance.

Il est intéressant de connaître l'origine de ces diverses espèces de divination, et de découvrir ce qui a pu porter les hommes à les employer.

Du moment que les hommes se séparent de Dieu, ils tombent dans l'ignorance de la vraie et unique cause de tous les événemens. Soumis à l'action des créatures, ils pensent devoir leur attribuer les effets qu'ils en ressentent, en même temps qu'ils les croient indépendantes et causes libres de leur action.

C'est ainsi que les premiers hommes, après avoir perdu la connaissance du vrai Dieu et la science des créatures qu'ils recevaient de lui, n'ont plus su discerner la véritable cause des événemens, et qu'ils sont tombés dans les égaremens de l'idolâtrie et dans toutes sortes de superstitions, c'est-à-dire, qu'ils ont attribué à des êtres des effets qu'il n'était pas dans leur nature de produire; ou bien encore ils se sont appliqués à de vaines observances, en employant des moyens qui n'avaient aucun rapport avec la fin qu'ils se proposaient.

Toutes les créatures ont, pour ainsi dire, servi à ces fins superstitieuses. Les astres, les objets terrestres et toutes les inventions d'imaginations égarées.

Tous les peuples étaient tombés dans cette ignorance de la vraie cause et dans les superstitions qui en sont la suite. Elles ont été et sont encore le partage de tous ceux qui n'ont pas été éclairés par la doctrine de la révélation et sanctifiés par l'esprit de vérité. Car c'est une des fins que Dieu même s'est proposée en révélant sa doctrine et en envoyant son Saint-Esprit, que de retirer les hommes de cet état superstitieux.

Nous croyons pouvoir classer toutes les espèces de divination sous les cinq chefs suivans :

Les faux prophètes,
Les magiciens,
Les astrologues,
Les devins,
Les sorciers.

Il existe deux principes d'action communs à tous : les facultés de l'homme et l'esprit du démon. Si dans chaque ordre de ces devins on emploie des objets naturels selon leurs propriétés inhérentes, l'effet alors est simple et dans l'ordre de la nature ; mais ce n'est pas ce qui produit le merveilleux. Chacun cherchait à obtenir des effets qui étaient étrangers à la puissance naturelle dont ils se servaient, et de là vient ou qu'ils étaient trompeurs en ne répondant pas à l'attente de ceux qui les employaient ; ou imposteurs soit en leur promettant ce qu'il n'était

pas en leur pouvoir de donner, soit en l'attribuant à une cause qui n'était pas la véritable.

ARTICLE PREMIER.

§ I. — *Des faux prophètes.*

Dans la société juive, on a toujours distingué les vrais prophètes d'avec les faux. Leur différence se trouvait en toutes choses : les faux prophètes étaient sans mœurs, sans mission divine ; ils ne parlaient que par leur propre esprit ou par l'impulsion du démon ; les motifs qui les portaient à prophétiser étaient la cupidité, la vanité, la vaine gloire, une lâche complaisance, un intérêt sordide ; ils étaient opposés aux desseins de Dieu en entretenant les âmes dans leurs vices et en les détournant du culte de Dieu ou de la soumission à ses saintes volontés.

On les appelait justement de faux prophètes parce qu'ils disaient faussement qu'ils étaient inspirés de Dieu, qu'ils étaient envoyés par lui, tandis qu'il n'en était rien : d'ailleurs leurs prédictions n'étaient que des mensonges, des inventions de leur esprit qui, n'ayant aucune réalité, étaient sans résultat ; et si quelquefois ils ont rencontré quelque chose qui soit arrivé, ce qui d'ailleurs a

été rare, c'était par une permission divine dirigée par des desseins de justice ou de miséricorde.

Les païens aussi ont eu leurs prophètes, leurs voyans, leurs oracles, leurs prophétesses, leurs sibylles; et comme ils avaient les mêmes caractères que les faux prophètes d'Israël, ils étaient aussi de faux prophètes.

Un fait aussi très remarquable distingue les vrais prophètes d'avec les faux : c'est qu'on a conservé toutes leurs prophéties avec le soin le plus religieux, tandis qu'il ne nous reste rien des faux prophètes. En outre, les faux prophètes étaient en très grand nombre : l'était pour ainsi dire qui voulait; tandis que les vrais prophètes étaient en très petit nombre; et cependant ces vrais prophètes, ce petit nombre, l'emportait toujours sur ce grand nombre par l'autorité qu'ils exerçaient, le respect qu'on leur portait, la confiance qu'ils inspiraient; car on avait recours à eux dans les cas difficiles, et surtout lorsqu'on voulait savoir la vérité. Enfin, ils parlaient aux faux prophètes avec une énergie et une liberté qui ne pouvaient provenir que du sentiment de leur véritable mission, et de la force qu'ils recevaient de l'inspiration et de l'assistance divine. C'était la vérité qui triomphait de l'erreur, la lumière qui dissipait les ténèbres.

Il est important de saisir cette différence entre les vrais et les faux prophètes, parce qu'elle fera saisir l'opposition qui existe entre les œuvres de Dieu et les œuvres de l'homme, entre l'homme uni à Dieu et l'homme abandonné à son propre esprit. Et, de même que nous avons montré la différence incomparable qui existe entre les magnétisés et les vrais prophètes, on verra ici, au contraire, leur ressemblance frappante avec les faux prophètes. On saisira, enfin, le principe des œuvres humaines dont nous verrons les applications dans tous les genres de divination que nous aurons à examiner dans la suite.

Nous allons suivre notre énumération et prouver tout ce que nous avons avancé par le témoignage divin. Nous commençons par les mœurs des faux prophètes.

Voici comment le Seigneur déclare leur corruption : « Le prophète et le prêtre se sont corrom-
« pus, j'ai trouvé dans ma maison les maux qu'ils
« ont faits, dit le Seigneur.

« Mais j'ai vu des choses horribles dans les pro-
« phètes de Jérusalem : ils commettent des adul-
« tères, ils marchent dans la voie du mensonge,
« ils ont fortifié les mains des méchans pour em-
« pêcher que les hommes ne se convertissent du
« déréglement de leur vie : ils sont tous devenus

« devant mes yeux comme Sodome, et les habitans
« de Jérusalem comme Gomorrhe.

« C'est pourquoi voici ce que le Seigneur des
« armées dit touchant ces prophètes : Je les nour-
« rirai d'absinthe et je les abreuverai de fiel, parce
« que la corruption s'est répandue des prophètes
« de Jérusalem sur toute la terre (1).

Ils n'ont pas reçu de mission divine ; ils se sont ingérés d'eux-mêmes dans ce ministère sacré ; Dieu ne les a pas envoyés, ils ont usurpé ce ministère ;

« Je n'ai point envoyé ces prophètes, et ils
« couraient d'eux-mêmes ; je ne leur parlais point,
« et ils prophétisaient de leur tête (2). »

Dieu n'étant pas avec eux, ils étaient abandonnés à leur propre esprit et au démon ; et il faut remarquer que dès que les hommes sont séparés de Dieu, ils n'ont plus que ces deux principes d'action. Par l'esprit propre, il faut entendre les idées que chacun se fait des choses : ses conjectures, ses présomptions, ce qu'il peut prévoir par quelque moyen naturel, ce qui s'accorde avec ses intérêts temporels.

Quant au démon, il agit dans les mêmes vues pour fixer l'homme en lui-même dans les créa-

(1) Jerem., XXIII; 11, 14, 15.
(2) *Ibid.*, XXIII; 21.

tures et le porter au mépris ou à l'oubli de Dieu ; et, pour mieux atteindre ces fins, il fait des œuvres extraordinaires qui passent les forces humaines.

Dieu nous révèle le premier principe d'action par son prophète Ezéchiel, en ces termes :

« Fils de l'homme, adressez vos prophéties aux « prophètes d'Israël qui se mêlent de prophétiser, « et vous direz à ces gens-là qui prophétisent de « leur tête : écoutez la parole du Seigneur.

« Voici ce que dit le Seigneur Dieu : malheur « aux prophètes insensés qui suivent leur propre « esprit et qui ne voient rien (1).

Et le prophète Jérémie ajoute :

« Voici ce que dit le Seigneur des armées : n'é- « coutez point les paroles des prophètes, qui vous « prophétisent et qui vous trompent ; ils publient « des visions que leur cœur a inventées et qu'ils « n'ont point apprises de la bouche du Sei- « gneur (2). »

Le démon est aussi un principe qui inspire les faux prophètes : nous le voyons spécialement dans l'admirable vision qu'eut le prophète Michée, lorsqu'il fut appelé par Josaphat pour prophétiser devant Achab sur la guerre.

(1) Ezech., XIII ; 2, 3.
(2) Jerem., XXIII ; 16.

Et Michée ajouta : « Ecoutez la parole du Seigneur, j'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et « toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à « gauche.

« Et le Seigneur a dit : qui séduira Achab et le « roi d'Israël afin qu'il marche contre Ramoth en « Galaad, et qu'il périsse.

« L'esprit malin s'avança, et se présentant devant le Seigneur, il lui dit : c'est moi qui séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : et comment?

« Il répondit : j'irai, et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous les prophètes. Le « Seigneur lui dit : vous le séduirez et vous aurez « l'avantage sur lui. Allez, et faites comme vous le « dites.

« Maintenant donc, le Seigneur a mis un esprit « de mensonge dans la bouche de tous vos prophètes qui sont ici, et le Seigneur a prononcé votre arrêt (1). »

Nous venons de voir quel est l'esprit qui anime les faux prophètes ; c'est l'opposé de l'esprit qui anime les vrais. D'un côté l'esprit créé et méchant ; d'un autre côté l'esprit incréé et bon. D'un côté l'esprit de mensonge ; d'un autre côté l'esprit de vérité.

Cette distinction entre les vrais et les faux pro-

(1) III. Reg. XXII, 19-23.

phètes se faisait communément dans le peuple hébreu. Lorsque Josaphat, roi de Jérusalem, alla visiter le roi d'Israël, ce roi lui proposa de l'accompagner à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad.

« Josaphat répondit au roi d'Israël : vous pou-
« vez disposer de moi comme de vous-même », et il ajouta, en parlant au même roi d'Israël : « con-
« sultez néanmoins aujourd'hui, je vous prie,
« quelle est la volonté du Seigneur.

« Le roi d'Israël assembla donc ses prophètes,
« qui se trouvèrent environ quatre cents, et il
« dit : dois-je aller à la guerre pour prendre Ra-
« moth en Galaad, ou me tenir en paix ? Ils lui
« répondirent : allez, et le Seigneur livrera la
« ville entre les mains du roi (1). »

Il est bien remarquable que le roi Josaphat sut reconnaître cette multitude de faux prophètes, puisqu'il s'empressa de dire au roi d'Israël : « N'y a-
« t-il point ici quelque prophète du Seigneur, afin
« que nous le consultions par lui ?

« Le roi d'Israël répondit à Josaphat : il est de-
« meuré un homme par qui nous pouvons consul-
« ter le Seigneur ; mais je hais cet homme-là,
« parce qu'il ne me prophétise jamais rien de bon,
« et qu'il ne me prédit que du mal ; c'est Michée,

(1) III. Reg. XXII; 5, 6.

« fils de Jemla. Josaphat lui répondit : ô roi, ne
« parlez pas ainsi.

« Le roi d'Israël ayant appelé un eunuque, il
« lui dit : faites venir promptement Michée, fils
« de Jemla (1). »

M. Foissac a remarqué cette multitude de faux prophètes d'Israël qu'il a doués de la vertu magnétique, et les a confondus avec les vrais prophètes. Nous allons lui montrer qu'il existe une grande différence entre eux, en faisant connaître les motifs opposés qui les animent dans leur prophétisation, et nous en prendrons un exemple, en continuant de citer la suite de ce qui se passa entre Michée, prophète du Seigneur, et les prophètes de Baal ou de Samarie.

« Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda,
« étaient dans la cour près de la porte de Samarie,
« assis chacun sur leur trône avec des habits d'une
« magnificence royale, et tous les prophètes pro-
« phétisaient devant lui.

« Sédécias, fils de Chanaana, s'était fait faire
« aussi des cornes de fer, et il dit : voici ce que dit
« le Seigneur : vous battrez avec ces cornes, et
« vous agiterez la Syrie jusqu'à ce que vous l'ayez
« toute détruite.

« Tous les prophètes prophétisaient de même,

(1) III. Reg., XXII; 8, 9.

« et disaient : allez contre Ramoth en Galaad, et
« marchez heureusement, et le Seigneur la livrera
« entre la main du roi (1). »

Pendant que tous ces faux prophètes disent aux rois et aux peuples ce que l'esprit qui les anime leur suggère, l'eunuque qu'on avait envoyé pour faire venir Michée, prophète du Seigneur, lui tint ce langage dont on se servait sans doute auprès des faux prophètes, et lui dit : « Voilà tous les pro-
« phètes qui, dans leurs réponses, prédisent
« tous d'une voix un bon succès au roi; que vos
« paroles soient donc semblables aux leurs, et que
« votre prédiction soit favorable.

« Mais Michée lui répondit : vive le Seigneur;
« je ne dirai que ce que le Seigneur m'aura dit.

« Michée se présenta donc devant le roi, et le
« roi lui dit : Michée, devons-nous aller à la
« guerre pour prendre Ramoth en Galaad, ou
« demeurer en paix? Michée lui répondit : allez,
« marchez heureusement, et le Seigneur la livrera
« entre les mains du roi.

« Le roi ajouta : je vous conjure, au nom du
« Seigneur, de ne me parler que selon la vérité.

« Michée lui dit : j'ai vu tout Israël dispersé
« dans les montagnes comme des brebis qui n'ont
« point de pasteur, et le Seigneur a dit : ils n'ont

(1) III. Reg. XXII; 10-12.

« point de chef ; que chacun retourne en sa « maison.

« Aussitôt le roi d'Israël dit à Josaphat : ne « vous avais-je pas bien dit que cet homme ne me « prophétise jamais rien de bon, mais qu'il me « prédit toujours du mal ? »

Voilà donc un premier motif qui anime les faux prophètes ; c'est la complaisance, la flatterie, le respect humain, la vanité, la vaine gloire. En voici d'autres aussi vils que les premiers ; c'est aux prophétesses que le Seigneur s'adresse en leur disant : « Elles ont détruit la vérité de ma parole « dans l'esprit de mon peuple pour une poignée « d'orge et un morceau de pain (1). »

Quelle valeur peuvent avoir les prophéties de ces hommes animés par l'esprit propre ou celui du démon et déterminés par de vils intérêts ! Le Seigneur va nous l'apprendre ; ce seront des mensonges, des impostures, des séductions, des songes trompeurs, de vaines visions.

« J'ai entendu ce qu'ont dit ces prophètes qui « prophétisent le mensonge en mon nom en di- « sant : j'ai eu un songe, j'ai eu un songe.

« Vos prophètes, ô Israël, ont été parmi vous « comme des renards dans les déserts (2).

(1) Ezech. XXIII; 19.
(2) *Ibid.*, XXIII ; 7, 8.

« Les visions que vous avez eues ne sont-elles « pas vaines, et les prophéties que vous publiez « ne sont-elles pas pleines de mensonges? Et après « cela vous dites : c'est le Seigneur qui a parlé, « quoique ce ne soit point moi qui aie parlé.

« C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur « Dieu : parce que vous avez publié des choses « vaines, et que vous avez eu des visions de « mensonge, je viens à vous, dit le Seigneur « Dieu. »

« Jusqu'à quand cette imagination sera-t-elle « dans le cœur des prophètes qui prophétisent le « mensonge, et dont les prophéties ne sont que « les séductions de leur cœur?

« Que le prophète qui a eu un songe le raconte « comme un songe, mais que celui qui a entendu « ma parole, annonce ma parole dans la vérité. « Quelle comparaison y a-t-il entre la paille et le « froment, dit le Seigneur (1)? »

Enfin, où tendent toutes ces fausses prophéties? Quel effet peuvent-elles produire sur les peuples? Deux funestes effets : les endormir dans leurs vices et les empêcher de revenir à Dieu.

« Je viens aux prophètes, dit le Seigneur, qui « ont des visions de mensonge, qui les racontent « à mon peuple, et qui le séduisent par leurs

(1) Jerem. XXIII; 26, 27.

« mensonges et par leur témérité, quoique je ne « les aie point envoyés et que je ne leur aie donné « aucun ordre, et qui n'ont aussi servi de rien à « ce peuple, dit le Seigneur (1). »

Ils agissent à l'opposé des vrais prophètes ; ils vont contre les desseins de Dieu. « S'ils avaient été « admis à la connaissance de mon secret, ils « auraient fait connaître mes paroles à mon peu- « ple et les auraient retirés de leurs mauvaises « voies (2). »

C'est sans doute ce qu'auraient fait les vrais prophètes.

Mais voici leur plus grand crime, et la grandeur de leur impiété : « Leur dessein n'est-il pas de « faire que mon peuple oublie mon nom à cause « de leurs songes qu'ils débitent chacun à leur pro- « chain, comme leurs pères ont oublié mon nom « à cause de Baal (3). »

Au lieu de menacer les peuples criminels des châtimens de la vengeance divine afin de les retirer de leurs vices, ils les entretiennent dans l'indifférence en les assurant faussement qu'il ne leur arrivera point de mal : « Ils disent hardiment à « ceux qui me méprisent : le Seigneur l'a dit, vous

(1) Jerem. XXIII ; 32.
(2) *Ibid.*, XXIII ; 22.
(3) *Ibid.*, XXIII ; 27.

« aurez la paix ; et à tous ceux qui marchent dans « la corruption de leur cœur : il ne vous arrivera « point de mal.

« Mais qui d'entre eux a assisté au conseil de « Dieu ? Qui l'a vu, et qui a entendu ce qu'il a « dit ?

« Le tourbillon de la colère du Seigneur va « éclater sur la tête des impies, et la tempête, « après avoir rompu la nuée, tombera sur eux.

« La fureur du Seigneur ne se détournera point « qu'elle n'ait exécuté et accompli toutes les pen- « sées de son cœur. Vous connaîtrez dans la suite « des temps quel a été son dessein (1). »

Les Magiciens.

Quoique ce nom ait été donné à presque tous les genres de divination, cependant il désigne plus spécialement ceux qui se servent des divers objets de la nature, des propriétés des êtres, en un mot de la science naturelle, à quoi ils ajoutent leurs conjectures.

Il est à remarquer que le nom de Mage a été donné dans la Chaldée à ceux qui s'occupaient de l'étude des sciences ; ainsi il n'avait rien que d'ho-

(1) Jerem. XXIII ; 19, 20.

norable. Mais les hommes ayant fait des applications superstitieuses des sciences naturelles, on a pris le mot mage dans une acception défavorable.

On a donné aux magiciens des noms divers tirés des objets de la nature qu'ils employaient.

Ainsi on a appelé géomanciens, pyromanciens, hydromanciens, aéromanciens, ceux qui se servaient des quatre élémens.

D'autres portaient le nom d'enchanteurs. Ce sont eux qui faisaient des phylactères et des talismans.

Les Géomanciens prétendent que par le moyen d'un certain nombre de points, qu'ils arrangent avec art et qu'ils approprient aux planètes et aux douze signes du zodiaque, ils trouvent certainement le thême du ciel, au moment de la naissance de celui qui les consulte, et ils lui prédisent hardiment sa bonne ou mauvaise fortune, ou lui rendent réponse des choses douteuses sur lesquelles il les interroge.

Hydromanciens. Ils se servaient d'un vase rempli d'eau sur laquelle ils évoquaient le démon; et par illusion ils croyaient en voir l'image sur l'eau ou bien entendre quelques paroles.

Saint Augustin rapporte dans sa Cité de Dieu que Numa eut recours à l'hydromancie pour voir dans l'eau les images des dieux ou plutôt les illusions

des démons, et apprendre d'eux les mystères qu'il devait établir (1).

Aéromanciens. Ils consultaient les nues.

Pyromanciens. Ils se servaient de fumigations dans le feu.

Nécromanciens, évocation des morts. Ils interrogeaient les morts pour apprendre d'eux la vérité.

Il y a toute apparence que les évocations des morts causées par les magiciens étaient de purs prestiges.

Enchanteurs, incantator. Ils se servaient des divers objets de la nature pour deviner. Ils employaient des formules de paroles et des chants pour produire des effets extraordinaires. On connaît l'efficacité des paroles prononcées avec un accent passionné, ou des chants soumis à un certain rhythme.

Phylactères, ou caractères. C'étaient des objets auxquels quelques enchanteurs attachaient leurs charmes, tels que des billets, des simples, qu'ils pendaient au cou, ou bien au bras, ou en quelque autre partie du corps, et par lesquels ils prétendaient préserver de quelque danger ou maladie.

Philtres (du grec φιλεω, aimer). C'étaient des breuvages composés par ceux qui se vantaient d'avoir le secret d'inspirer de l'amour.

(1) Aug., *De civ. Dei*, lib. VII, cap. 34.

Oneirocritie. Il y avait des devins qui feignaient des oracles et des révélations, ou qui croyaient avoir le pouvoir d'interpréter les songes des autres, ou bien d'en envoyer tels qu'il leur plaisait.

Bélomancie ou rabdomancie. Ce genre de divination consistait à mêler ensemble des baguettes ou des flèches marquées de certains signes, et à juger de l'avenir par l'inspection de celle qu'on tirait au hasard.

Celui qui veut deviner de cette sorte, prend en sa main un bâton, et le mesurant avec son doigt ou avec sa main, dit la première fois : j'irai ; et la seconde : je n'irai point ; et si la dernière fois il se rencontre qu'il faille dire : j'irai, alors il entreprend le voyage pour lequel il consulte.

Les Astrologues.

On a donné le nom d'astrologie judiciaire à une science superstitieuse qui provenait de la fausse idée que les planètes étaient autant de divinités, et que la destinée des hommes dépendait de leurs bonnes ou mauvaises influences.

C'est pourquoi on leur rendait un culte religieux et idolâtre ; on les consultait sur la durée de la vie, sur la bonne ou mauvaise fortune des particuliers, leur caractère, leurs mœurs, leur destinée ; sur le gain des batailles, la réussite des entreprises ; sur

la naissance, la durée, le destin, la décadence des républiques et des empires.

Ceux qui cultivaient cet art superstitieux s'appelaient astrologues.

On les a désignés aussi par des noms différens : tireurs d'horoscope, chiromanciens, géomanciens, faiseurs de talismans.

L'astrologie se faisait par l'inspection des astres, des étoiles, des planètes, des nuées.

Ce qui donna lieu à ces superstitions, fut l'influence de ces astres sur les productions de la terre, et le changement qui arrive dans l'air selon leurs divers aspects. Ils les supposèrent animés par des esprits qu'ils pouvaient consulter et par qui ils pouvaient apprendre ce qui devait arriver dans la suite.

Mathématiciens. On appela ainsi ceux des astrologues qui consultent la conjonction des astres ou l'état des constellations à la naissance de quelqu'un.

Les tireurs d'horoscopes (*genethliaci vel horoscopi*). Ils observent le jour et le moment de la naissance, font une figure du système où chaque astre était alors placé dans le ciel, et, selon les bonnes ou mauvaises influences qu'ils supposent à leurs situations ou à leurs aspects, leurs oppositions ou leurs conjonctions, ils jugent des destinées de celui qui les consulte.

Les *chiromanciens* prétendent que les astres qui dominent à la naissance d'un enfant impriment dans ses mains certains traits ou caractères ; et que, selon leur situation et configuration dans les parties de la main qu'ils distribuent à chacune des sept planètes, on peut connaître tous les événemens de la vie de cet enfant, soit par rapport à la nature, soit par rapport aux mœurs ou à la fortune.

Géomanciens astrologues. Ceux-ci prétendent que, par le moyen d'un certain nombre de points qu'ils arrangent avec art, qu'ils approprient aux planètes et aux douze signes du zodiaque, ils trouvent certainement le thème du ciel au moment de la naissance de celui qui les consulte, et ils lui prédisent hardiment sa bonne ou mauvaise fortune, ou lui rendent réponse des choses douteuses sur lesquelles il les interroge.

Faiseurs de talismans. Ceux auxquels, par un abus de l'astrologie joint à quelques pratiques superstitieuses et criminelles, on attribue des vertus prodigieuses, comme de devenir riches, conquérans invulnérables, favoris des princes, de se transporter loin en un moment.

Le nom de talisman vient de l'hébreu *tselem*, image. Ainsi un talisman est une image ou figure préparée avec cérémonie.

Les Devins.

On appelait devins ceux qui prétendaient recevoir leur pronostic de la divinité ou des génies, des esprits, du démon ; et selon l'objet ou le lieu où ils consultaient la divinité, ils ont été désignés par les noms suivans :

Devins, ariolistes, aruspices, auspices, augures, pythonistes, oracles, prophètes, prophétesses, voyans.

Devins ; ceux qui se mêlent de deviner, *divinus*, des connaisseurs ou des sachans.

Ce sont les diseurs de bonne aventure, et en général ceux qui promettent la science des choses futures par les secrets de la cabale ou de la magie.

Ariolistes (*arioli ab arâ*) ; c'étaient des devins qui affectaient de ne prédire qu'après avoir consulté les idoles ou les démons auprès de leurs autels, et leur avoir offert des sacrifices et fait des prières.

Aruspices (*haruspices, horarum inspectores*) ; c'est-à-dire, qui observent les heures ; car ils prennent en considération les jours et les heures pour leurs actions et leurs entreprises ; et indiquent ce qu'il faut pratiquer à chaque temps ; ils examinent aussi les entrailles des animaux pour prédire l'avenir.

Auspices (*aves aspicientes*); ils observaient le vol des oiseaux.

Augures (*augures avium garria observantes*); ils voulaient connaître l'avenir par le chant des oiseaux et par la façon de manger des poulets sacrés.

Pythonistes, pythones; qui ont l'esprit de python. Python signifie proprement le serpent qui fut tué par Apollon; c'est de là qu'on a donné à ce faux dieu le surnom de pythien, et à sa prêtresse le nom de pythienne, et à ceux qui prédisent l'avenir celui de *pythones.*

Quelques uns veulent qu'on ait donné ce nom aux devins, parce que ordinairement ils parlent du creux de leur estomac comme s'ils tiraient leur voix du fond d'un tonneau; on les appelait ventriloques. Isaïe, parlant à Jérusalem et prédisant l'état où elle devait être réduite pendant un siége, lui dit : « Vous serez humiliée, vous parlerez « comme de dessous la terre, vos paroles en sor- « tiront à peine pour se faire entendre, votre voix « sera semblable à celle d'une pythonisse (1). »

Voyans, prophètes. Les païens appelaient *prophètes* les prêtres de leurs temples, principalement de ceux où il y avait des oracles comme à Dodone, à Delphes, à Délos. Les Egyptiens, dans les com-

(1) Is. XXIX; 4.

mencemens, appelaient *voyans* ceux qui portèrent depuis parmi eux le nom de prophètes. Saphis, ancien roi de ce pays, fut du nombre des *voyans*.

Oracles; c'étaient des réponses rendues par des prêtres ou des prêtresses des idoles. Ils étaient ordinairement ambigus, faux le plus souvent; d'autres probablement inspirés par le démon.

Sibylles; c'étaient des prophétesses du paganisme attachées à quelque temple de faux dieux, et qui prétendaient rendre des oracles ou prédire l'avenir par l'inspiration des dieux.

Théurgistes; ils se persuadaient que par des formules d'invocation, par certaines pratiques, on pourrait avoir un commerce familier avec les esprits, les génies, leur commander, connaître et opérer par leur secours des choses supérieures aux forces de la nature.

Ce genre de divination a été pratiqué surtout par des philosophes des IIIe et IVe siècles qui prenaient le nom d'*éclectiques* ou de *nouveaux platoniciens*, tels que Porphyre, Julien, Jamblique, etc. Ils distinguaient la *théurgie*, ou magie blanche, bienfaisante. par laquelle on invoquait les bons génies, et la *goétie*, ou magie noire, dont ils attribuaient les effets aux mauvais démons.

Les Sorciers.

On a désigné par le nom de sorciers ceux qui employaient le sort ou la rencontre fortuite de quelque passage d'un livre, des points ou des mesures.

On a distingué les sorts homériques et virgiliens, les sorts des saints, les maléfices, le cléidonisme.

La *sorcellerie* ne fut d'abord qu'une espèce de divination qui paraissait toute distincte et séparée des autres ; elle se faisait par le sort ou la rencontre fortuite de quelques passages à l'ouverture d'un livre : les œuvres d'Homère et de Virgile furent les premières qui servirent à cet usage, d'où cet art prit le nom de sorts homériques ou virgiliens, selon que ceux qui s'en mêlaient avaient consulté l'un ou l'autre des deux. Ils se servaient aussi fort souvent de certains points comme nos dés à jouer qu'ils jetaient au hasard, et, par la combinaison de leurs nombres, ils tiraient leurs prédictions.

Sorciers (*sortiarii* ou *sortilegi*). On appelait ainsi ceux qui devinaient par le sort, soit à l'ouverture d'un livre, soit en jetant les dés. Ces vers, ces passages ou ces points, consultés en apparence, ne servaient, selon divers auteurs, que de couverture au pacte effectif qu'ils avaient avec le démon, et duquel ils recevaient les réponses.

Sorts ; les sorts tirent leur nom des sorciers, et ils désignent toute espèce de maléfices.

Maléfices ou malfaiteurs ; *malefici ;* ainsi nommés à cause des maux qu'ils font.

Les sorciers se mêlèrent aussi de donner des philtres ou breuvages d'amour, et, sous ce prétexte, ils en donnèrent pour empoisonner. Cela fut tellement connu, qu'en grec φαρμακεια, et en latin *veneficium,* signifient également sorcellerie, magie et poison.

Clédonisme ; sortilége fréquemment employé chez les Hébreux, et sur la nature duquel les auteurs ne sont pas d'accord. Les uns entendent par clédonisme ces bruits dont l'auteur est inconnu, et qui parcourent les villes en murmurant, publiant des faits sinistres et la plupart du temps controuvés ; et tous ceux qui prenaient occasion de ces bruits ou de toute autre rumeur populaire pour prédire des événemens, étaient appelés clédonistes ; d'autres entendent, par ce mot, la ventriloquie dont on se servait pour rendre les réponses des oracles.

Nous avons vu que les magnétiseurs se donnent pour ancêtres les magiciens, les astrologues, les devins, etc., etc..... ; mais il nous semble que l'action magnétique n'est pas assimilable aux moyens dont usaient ces diverses espèces de devins pour obtenir leurs effets ; car, en général, ils agissaient de leur propre mouvement avec l'usage de leurs sens, et n'étaient pas sous l'action

d'un autre homme d'où ils dépendissent pour produire leurs phénomènes, ainsi que le sont les magnétisés.

Par conséquent, n'étant pas dans les mêmes circonstances, on ne saurait reconnaître la même cause.

Ce que les magiciens et les autres classes de devins peuvent avoir de commun avec les magnétiseurs, c'est qu'ils se trompaient le plus souvent, qu'ils en imposaient à ceux qui les consultaient, et que rarement ils rencontraient vrai.

Les moyens qu'ils employaient pour obtenir leurs résultats étaient aussi tout-à-fait différens. Les magiciens consultaient les propriétés des élémens, les habitudes des animaux. Les astrologues pronostiquaient d'après le cours des astres. Les oracles s'agitaient, échauffaient leur imagination et prononçaient des paroles selon leurs propres conjectures, et assez enveloppées pour laisser toujours de l'équivoque. Les devins prétendaient consulter les dieux et obtenir leurs réponses. Les sorciers tiraient leurs prédictions d'événemens absolument fortuits, tels que les premiers mots d'un livre, les nombres produits par des dés jetés au hasard; d'autres, enfin, par des breuvages ou la vertu de certaines plantes. Tous ces moyens étaient superstitieux, c'est-à-dire, qu'ils n'avaient aucun rapport direct, naturel ou nécessaire avec la fin.

C'étaient les magiciens eux-mêmes qui avaient attaché à ces phénomènes tel ou tel événement qu'il leur avait plu de leur assigner. Dans tous ces moyens de divination, nous ne voyons aucune analogie avec la cause magnétique. Il faut bien aussi que tous ces moyens aient été vains et superstitieux, puisqu'ils ont toujours été condamnés par les sages, qu'ils n'ont été pratiqués ordinairement que par des personnes sans considération qui cherchaient un gain honteux en abusant du public, et en ne croyant pas eux-mêmes à la vérité de ce qu'ils faisaient ou de ce qu'ils disaient.

Il est possible que, dans certains cas, il y ait eu une cause supérieure, telle que le démon, qui les ait produits, mais ordinairement c'était le fruit d'une imagination exaltée et d'un esprit trompeur. C'est ainsi que pensent les Pères les plus éclairés de l'Eglise.

Tertullien attribuait au démon beaucoup d'œuvres des magiciens :

« Si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfans, à des chèvres, à des tables ; s'ils imitent les prodiges en habiles charlatans ; s'ils savent même envoyer des songes par le moyen des anges et des démons qu'ils ont invoqués et qui leur ont confié leur pouvoir, etc... (1). »

(1) *Apologétique*, ch. XXIII.

Certains oracles avaient aussi la même cause :

« Quant à leurs oracles, Crésus et Pyrrhus peuvent nous apprendre combien ils sont habiles à les envelopper de manière qu'ils s'accordent toujours avec l'événement, quel qu'il soit. Si la prêtresse sut, à Delphes, que Crésus faisait cuire une tortue, c'est que le dieu s'était transporté en Lydie dans le moment. Répandus dans l'air, voisins des astres, il leur est fort aisé de prédire les changemens de temps (1). »

Nous n'avons pas mis dans la catégorie précédente, les énergumènes et les possédés. Si quelquefois les phénomènes qui ont apparu dans ces sortes de personnes pouvaient être le résultat de quelque maladie nerveuse, cependant nous ne devons pas douter qu'il y ait eu de vraies possessions dont le démon était l'auteur, et qui produisait toutes les choses extraordinaires qu'on remarquait dans ces possédés.

Nous n'accorderons pas non plus, par conséquent, aux magnétiseurs, le droit de prononcer sur ces phénomènes et de les attribuer au magnétisme.

Mais nous avons une autorité souveraine pour nous convaincre que ces œuvres de l'homme ne sont que l'effet d'esprits déréglés, inquiets, vains,

(1) *Apologétique*, ch. XXII.

intéressés, et qui sont abandonnés à eux-mêmes. C'est Dieu qui nous en assure : les révélations des prophètes vont encore nous confirmer la divinité de leur mission et l'imposture de ces esprits mauvais. Dieu va paraître seul et dans la souveraineté de son indépendance ; il dévoilera l'imposture de ces esprits de ténèbres et leurs vaines visions ; il défendra de les consulter ; il menacera des châtimens les plus rigoureux les transgresseurs de ses ordres.

Apprenez à connaître le Dieu vivant, souverain, éternel, vous qui le comparez au souffle de votre vie.

« A qui m'avez-vous fait ressembler ? à qui m'a-
« vez-vous égalé ? dit le saint.

« Ne savez-vous donc point qui je suis ? Ne l'a-
« vez-vous point appris ? Ne vous l'a-t-on point
« annoncé dès le commencement ? n'avez-vous
« point compris la manière dont la terre a été
« formée ?

« Levez les yeux en haut, et considérez qui a
« créé les cieux, qui fait marcher dans un si
« grand ordre l'armée des étoiles, et qui les ap-
« pelle toutes par leur nom, sans qu'une seule
« manque à lui obéir, tant sa force est grande et
« sa puissance étendue !

« Ne savez-vous point, n'avez-vous point appris
« que le Seigneur est le Dieu éternel qui a créé

« toute l'étendue de la terre, qui ne se lasse point,
« qui ne travaille point, et dont la sagesse est
« impénétrable (1)? »

Qu'est-ce, aux yeux de Dieu, que l'art des devins, la science des savans? Une folie, une imposture;

« C'est moi qui fais voir combien sont vains les
« signes des trompeurs; qui rends insensés ceux
« qui se mêlent de deviner, qui renverse l'es-
« prit des sages, et qui convaincs de folie toute
« leur science.

« Appelle à ton secours les enchanteurs, et la
« multitude de tes prestiges auxquels tu t'es appli-
« quée avec tant de travail dans ta jeunesse, pour
« voir si tu en tireras quelque avantage, et si tu
« en seras plus forte.

« Tu n'as fait que te fatiguer à force de deman-
« der des conseils. Que ces astrologues qui étu-
« dient le ciel, qui contemplent les astres, et qui
« font leurs prédictions suivant les différentes
« lunes, viennent maintenant, et qu'ils te sauvent
« des maux qui vont tomber sur toi.

« Ils sont devenus comme la paille, le feu les a
« dévorés : ils ne pourront délivrer leurs âmes des
« flammes ardentes; ils seront tellement réduits
« en cendres qu'il ne restera pas même de char-

(1) Is., XL; 25, 21, 26, 28

« bons auprès desquels on puisse se chauffer, ni de
« feu devant lequel on puisse s'asseoir.

« Voilà ce que deviendront ces imposteurs que
« tu as consultés avec tant d'application, et avec
« qui tu as trafiqué dès ta jeunesse ; ils s'enfuiront
« tous, l'un d'un côté, et l'autre d'un autre, et
« nul ne te sauvera (1). »

Dieu va les désigner par leur nom ces imposteurs, on ne pourra plus s'y méprendre ; par conséquent on sera criminel si l'on ose recourir à eux pour consulter leur art que Dieu condamne, que Dieu flétrit :

« Lorsque vous serez entrés dans le pays que le
« Seigneur votre Dieu vous donnera, prenez bien
« garde ne pas vouloir imiter les abominations
« de ces peuples.

« Et qu'il ne se trouve personne parmi vous,
« qui prétende purifier son fils ou sa fille en les
« faisant passer par le feu, ou qui consulte les
« devins, ou observe les songes et les augures, ou
« qui use de maléfices,

« De sortiléges et d'enchantemens, ou qui con-
« sulte ceux qui ont l'esprit de Python, et qui se
« mêlent de deviner, ou qui interrogent les morts
« pour apprendre d'eux la vérité.

« Car le Seigneur a en abomination toutes ces

(1) Is., XLIV; 25. XLVII; 12-15.

« choses, et il exterminera tous ces peuples à votre « entrée à cause de ces sortes de crimes qu'ils ont « commis.

« Vous serez parfaits et sans tache avec le Sei- « gneur votre Dieu.

« Car ces nations dont vous allez posséder le « pays écoutent les augures et les devins : mais « pour vous vous avez été instruits autrement par « le Seigneur votre Dieu (1).

« Ne vous détournez point de votre Dieu, pour « aller chercher des magiciens, et ne consultez « point les devins, de peur de vous souiller en « vous adressant à eux : je suis le Seigneur votre « Dieu (2). »

Est-il grand le crime de ceux qui ont cet esprit de divination ? Il mérite la mort : « Si un homme « ou une femme a un esprit de Python, ou un « esprit de divination, qu'ils soient punis de « mort ; ils seront lapidés et leur sang retombera « sur leurs têtes (3). »

Et pourquoi cette peine capitale ? C'est la peine des homicides ; ne sont-ils pas les meurtriers de leurs frères ceux qui les détournent de Dieu, seule vie des âmes, la vie éternelle et bienheureuse ?

Concluons donc avec Bossuet que Dieu seul est

(1) Deut., XVIII ; 9-14.
(2) Lev., XIX ; 31.
(3) *Ibid.*, XX ; 27.

l'arbitre souverain des destinées de chaque homme; que c'est en lui seul qu'il faut mettre notre confiance, parce qu'il dirige tous les événemens et qu'il n'arrive sur la terre que ce qu'il a arrêté dans ses décrets éternels de justice ou de miséricorde, qu'il rend à chacun selon ses œuvres; que c'est lui seul qu'il faut craindre; que sa volonté sainte, qu'on ne peut apprendre que de lui, doit être la règle de nos actions et le motif de notre sécurité si nous avons soin de nous y conformer. C'est pourquoi, s'écrie l'éloquent évêque : « Ouvrez les yeux, arbitres du monde; entendez, juges de la terre. Celui qui est le maître de votre vie, l'est-il moins de votre grandeur? Celui qui dispose de votre personne, dispose-t-il moins de votre fortune? Et si ces têtes illustres sont si fort sujettes, nous, faibles particuliers, que pensons-nous faire, et combien devons-nous être sous la main de Dieu et dépendans de ses ordres! car sur quoi se peut assurer notre prudence tremblante? que tenons-nous de certain? quel fondement a notre vie? quel appui a notre fortune? et quand tout l'état présent serait tranquille, qui nous garantira l'avenir? seront-ce les devins et les astrologues? que je me ris de la vanité de ces faiseurs de pronostics, qui menacent qui il leur plaît, et nous font à leur gré des années fatales! esprits turbulens et inquiets, amoureux des changemens et

des nouveautés, qui ne trouvant rien à remuer dans la terre, semblent vouloir nouer avec les astres des intelligences secrètes pour troubler et agiter le monde. Moquons-nous de ces vanités. Je veux qu'un homme de bien pense toujours favorablement de la fortune publique : et du moins n'avons-nous pas à craindre les astres. Non, non, le bonheur et le malheur de la vie humaine n'est pas envoyé à l'aveugle, par des influences naturelles, mais dispensé avec choix par les ordres d'une sagesse et d'une justice cachées qui punit comme il lui plaît les péchés des hommes. »

DEUXIÈME PARTIE.

QUELLE EST LA VALEUR SCIENTIFIQUE ET MORALE DU MAGNÉTISME ANIMAL?

CHAPITRE PREMIER.

DE LA VALEUR SCIENTIFIQUE DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Que faut-il entendre par valeur scientifique? C'est sans doute de savoir si tout ce qu'on dit du magnétisme fait un corps de connaissances qui mérite le nom de science.

Et qu'est-ce qu'une science? On entend par science un ensemble de principes et de conséquences fondés sur des êtres réellement existans, sur des propriétés constantes de ces êtres, sur des lois qui les régissent, sur des effets qu'ils produisent d'une manière régulière et invariable.

Telles sont les conditions nécessaires pour qu'il y ait une véritable science.

Les magnétiseurs avouent eux-mêmes, et les professeurs le disent dans leurs cours, que la science du magnétisme est dans son enfance ; que, par conséquent, on ne doit pas s'étonner qu'il y ait si peu de suite dans leur exposition, et qu'ils ne puissent pas encore rendre raison des faits magnétiques. « La science n'est pas encore assez avancée, dit « M. Foissac, pour chercher à expliquer comment « le magnétisme agit, et quelle est sa nature in- « time (1). »

Il est vraiment surprenant que les professeurs de magnétisme nous disent que cette science est dans l'enfance, eux qui prétendent, d'ailleurs, que son origine se perd dans la nuit des temps. Et c'est M. Rostan qui nous fait cet aveu : « Il nous « paraît hors de doute, dit-il, que les pratiques du « magnétisme aient été connues et exercées dans « l'antiquité la plus reculée : ce qu'on nous raconte « des mystères, des initiations, des sibylles, des « pythonisses, des miracles, de la magie, etc..., « doit être attribué au magnétisme animal (2). »

Comment peut-il se faire que tant d'hommes qui se sont occupés du magnétisme, qui en ont fait pro-

(1) *Rapports et Discussions*, p. 548.
(2) *Dict. de Méd.*, t. 13.

fession, qui ont existé dans tous les siècles, qui ont opéré tant de prodiges; comment se fait-il qu'ils n'aient fait faire aucun progrès à cette science, qu'ils n'en aient pas laissé de traités, et qu'ils n'aient jamais été accrédités par la masse éclairée de la société au milieu de laquelle ils vivaient? Il faut nécessairement que cet objet, qu'on appelle magnétisme, n'ait pas les conditions d'existence réelle, de propriétés, de lois, de causes, d'effets et d'utilité, puisque tant d'esprits qui s'y sont appliqués ne l'ont pas saisi, tandis que moins de personnes, peut-être, qui se sont occupées de tous les objets qui ont constitué un corps de connaissances que nous appelons science, ont réellement créé la science, qui a été augmentée et perfectionnée de siècle en siècle.

Cette remarque est bien confirmée par ce qui est arrivé de nos jours.

On s'est occupé avec une égale ardeur de la chimie et du magnétisme animal. Quelle différence dans les résultats! La chimie ne fait-elle pas science? Et le magnétisme est dans son enfance. Et, dans notre France, ces deux sciences ont commencé en même temps! Quelle en peut être la cause, sinon que l'une est fondée sur l'existence réelle des êtres, et que l'autre n'est qu'une hypothèse.

On objectera peut-être qu'on ne connaît pas la

substance de l'attraction, et que cependant on croit bien à son existence. Oui, mais du moins les phénomènes sont constans, se reproduisent régulièrement, et suivent des lois invariables qu'on peut vérifier à tout instant.

L'existence du magnétisme est loin d'être reconnue par les savans les plus distingués. M. Rostan convient lui-même que, « parmi les adversaires du « magnétisme, il ne rencontre que des gens du plus « grand mérite, dont l'opinion fait loi dans les « sciences, dont l'approbation est la plus grande « récompense, et dont le mépris est une condam- « nation sans appel. »

Le même M. Rostan ne prévient pas beaucoup en faveur du magnétisme en reconnaissant que l'intérêt, la cupidité, le charlatanisme, l'enthousiasme, ont été les mobiles de la plupart de ceux qui ont professé le magnétisme. Ses expressions sont trop énergiques pour être passées sous silence : « De misérables charlatans, ne cherchant qu'à « faire des dupes, ont donc spéculé sur le magné- « tisme animal. D'un autre côté, il faut l'avouer « encore, la plupart des personnes qui se livraient « à cette espèce de travaux, étaient des gens du « monde dépourvus de connaissances dans les « sciences physiques, capables de se laisser en- « thousiasmer, et même de se laisser surprendre. « On conçoit facilement que le vil intérêt des uns

« et l'ignorance des autres ne durent pas être très « propres à propager le magnétisme, à persuader « les médecins et les vrais savans de son efficacité. « Mais si des fripons et des dupes se sont rencon- « trés parmi les partisans du magnétisme, combien « d'hommes d'honneur, de vrais philanthropes, « d'hommes pleins d'esprit, de lumières, exempts « de prévention, n'ont-ils pas cherché sincère- « ment à s'instruire de la vérité ? Et ne nous ont- « ils pas transmis avec candeur une multitude de « faits qui devaient au moins faire élever des dou- « tes, solliciter un examen sérieux, au lieu de leur « attirer des risées, le mépris et les sarcasmes « de ceux qui se prétendaient les seuls philoso- « phes (1) ? »

Ce que désirait M. Rostan a eu lieu : la Faculté de médecine a nommé une commission ; et quels en ont été les résultats ? Elle a consacré six ans à recueillir peu de faits : elle n'a conclu qu'à un examen plus approfondi (2). Lorsqu'une science est

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 452.

(2) Personne n'est plus à même d'apprécier la valeur scientifique du magnétisme que l'Académie royale de Médecine. Or cette savante assemblée a examiné par trois fois la valeur scientifique et thérapeutique du magnétisme animal.

Dès le début, peu de temps après Mesmer, en 1784, l'ancienne Académie des Sciences examina tout ce qu'on attribuait alors au magnétisme. Les commissaires multiplièrent les expé-

fondée sur la réalité, on n'a pas besoin d'en recommander l'étude : les esprits les plus distingués s'en

riences, et ils en conclurent que l'imagination faisait tout et que le magnétisme était nul, et voici les propres paroles du rapporteur : « Les attouchemens, l'imagination, l'imitation, « telles sont les vraies causes des effets attribués à cet agent « nouveau connu sous le nom de magnétisme animal, à ce « fluide que l'on dit circuler dans le corps et se communiquer « d'individu à individu. »

La Société royale de Médecine, sur l'invitation du gouvernement, en octobre 1784, a examiné également ce sujet, et a conclu, « que la théorie du magnétisme animal est un système « absolument dénué de preuve, que les moyens employés pour « le mettre en action peuvent devenir dangereux, et que les « traitemens faits par ces procédés peuvent déterminer des « accidens spasmodiques et convulsifs très graves. »

Enfin dans ces derniers temps, en 1825, l'Académie royale de Médecine, sollicitée par M. Foissac, magnétiseur, délégua quelques uns de ses membres pour se livrer de nouveau à l'examen du magnétisme animal. Cette commission mit six ans pour accomplir sa tâche, et le rapport, fait par M. Husson, n'ayant pas donné sur cette matière une satisfaction suffisante, l'Académie royale de Médecine a nommé dernièrement une nouvelle commission qui s'est assemblée le 17 février 1837, et après avoir examiné avec le plus grand soin les expériences d'un magnétiseur (M. Berna), a fait à l'Académie le 8 août 1837 un rapport, dans lequel elle s'exprime ainsi :

« Que si maintenant vous demandez, Messieurs, quelle con- « clusion dernière et générale nous devons inférer de l'en- « semble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous « vous dirons que M. Berna s'est fait sans doute illusion à lui- « même, lorsque le 10 février de cette année, il a écrit à

emparent aussitôt. Ce n'a pas été le sort du magnétisme.

Si nous examinons actuellement le magnétisme avec les idées que nous nous sommes faites d'une véritable science, nous nous convaincrons qu'il manque absolument des caractères qui pourraient lui donner une valeur scientifique.

Le principe ou l'agent magnétique est absolument inconnu. Chacun se fait son opinion : les

« l'Académie royale de Médecine qu'il se faisait fort de nous « donner l'expérience personnelle qui nous manquait (ce sont « ses expressions), lorsqu'il offrait de faire voir à vos délégués « des faits concluans, lorsqu'il affirmait que ces faits seraient « de nature à éclaircir la physiologie et la thérapeutique. Ces « faits vous sont tous connus ; vous savez, comme nous, qu'ils « ne sont rien moins que concluans en faveur de la doctrine « du magnétisme même, et qu'ils ne peuvent avoir rien « de commun soit avec la physiologie, soit avec la thérapeu- « tique.

« Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nom- « breux, plus variés, et fournis par d'autres magnétiseurs ? « C'est ce que nous ne chercherons pas à décider : mais ce « qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet « aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se pro- « duire au grand jour, ils n'ont pas osé accepter enfin ou la « sanction ou la réprobation académique. »

Voir le rapport de M. Dubois (d'Amiens), fait à l'Académie de Médecine le 8 août 1837, et *l'Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques faites par la commission de l'Académie royale de Médecine,* depuis février 1826 jusqu'en 1831, par le même.

uns disent que c'est un fluide nerveux, d'autres que c'est le calorique, l'électricité ; d'autres, enfin, que c'est la volonté, la vie même : « On ne « peut concevoir le magnétisme, dit M. Foissac, « que comme une émanation de nous-mêmes, une « exhalaison, une communication de notre propre « vie. C'est une vie saine et nouvelle ajoutée à « une vie particulière et malade (1). »

Quelques uns, étonnés des phénomènes magnétiques, les trouvent trop disproportionnés avec les forces humaines, et alors ils admettent la présence d'un agent spirituel différent de l'âme. Les médecins allemands surtout ne répugnent pas à reconnaître l'intervention des anges ou des démons.

On peut attribuer avec d'autant plus de vraisemblance les faits magnétiques à une cause intelligente différente de l'âme humaine, qu'il est constant que le magnétisé, revenu à son état naturel, ne se souvient en aucune manière de ce qui s'est passé dans son sommeil magnétique, malgré toutes les pensées qu'il a communiquées, les sentimens qu'il a exprimés, les sensations qu'il aurait dû éprouver. Voici comment on peut raisonner :

L'âme a une faculté intérieure par laquelle elle conserve le souvenir de toutes les modifications

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 549.

qu'elle a éprouvées dans son intelligence et dans sa volonté : cette faculté s'appelle le sens intime.

Si l'âme du magnétisé avait été réellement le sujet qui eût éprouvé toutes les pensées et tous les sentimens qu'elle a manifestés lorsqu'elle a été interrogée par le magnétiseur ou les assistans, elle devrait avoir, à son réveil, la conscience ou le souvenir de ce qu'elle a éprouvé ; or, de l'aveu de ces somnambules, elles ne se souviennent de rien absolument ; les magnétiseurs donnent même, pour signe constant du sommeil magnétique, l'oubli de ce qui s'y est passé. M. Rostan et M. Husson, dans son rapport à l'Académie, le disent positivement (1). M. Foissac confirme cette assertion dans un grand nombre d'exemples qu'il cite, entre autres celui de M. Petit, magnétisé par M. Dupotet : lorsqu'il fut éveillé, il dit « ne conserver aucun souvenir de ce « qui s'était passé pendant le sommeil (2) ; et, en parlant de Paul Villagrand : « A son réveil, toutes « ces circonstances (qu'il a citées précédemment) « étaient effacées de sa mémoire (3). »

Donc on doit légitimement conclure qu'un autre esprit, différent de l'âme, a donné les réponses qu'on a entendues, et a été la cause des divers phénomènes surprenans qu'on a cru observer.

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 204.
(2) *Ibid.*, p. 165.
(3) *Ibid.*, p. 407.

On peut fortifier cette conclusion en rappelant ce que nous avons dit sur l'extase des saints, que l'âme extasiée, revenue à son état naturel, conserve le souvenir le plus durable de ce qu'elle a éprouvé dans cet état extraordinaire et surnaturel, que les magnétiseurs assimilent au sommeil magnétique.

Donc nous devons conclure de nouveau que si l'âme des magnétisés avait été le sujet de tous les phénomènes dont elle a donné les indices, elle devrait s'en souvenir à son réveil, et que, puisqu'elle ne s'en souvient pas, on doit les attribuer à un esprit étranger.

Quelques médecins, plus matérialistes, ne veulent pas s'occuper de la cause, et ne veulent constater que les faits.

Mais le second caractère d'une véritable science, d'être fondée sur des propriétés reconnues et réelles, sur des lois constantes, et sur des phénomènes qui se produisent régulièrement en présence de la cause, leur échappe aussi pour donner au magnétisme une valeur scientifique.

En effet, ils conviennent tous que le magnétisme ne prend pas sur tout le monde ; qu'à peine l'action magnétique se produit-elle dans un individu sur dix.

La même incertitude existe dans les phénomènes : le sommeil est plus ou moins profond. Les uns sont lucides, les autres ne le sont pas. Les uns

répondent, les autres demeurent muets. Les plus lucides même se trompent souvent, et rien de plus incohérent que leurs réponses. Nous pouvons en croire M. Rostan, qui en a fait maintes fois l'expérience : « Les somnambules les plus lucides com-
« mettent de fréquentes erreurs : je dirai même
« que les cas où ils se trompent sont les plus ordi-
« naires. Comme ces erreurs sont très fréquentes,
« je ne doute pas qu'elles n'aient détourné d'un
« examen sérieux une multitude de bons es-
« prits (1). »

M. Foissac, comme nous l'avons déjà vu, a fait le même aveu.

Il paraît, en outre, que les personnes magnétisées qui manifestent le plus ostensiblement les phénomènes magnétiques sont sujettes à beaucoup d'amour-propre, à la jalousie, au mensonge, à l'exagération, afin de ne pas paraître inférieures à d'autres, ou de ne pas répondre à l'attente des spectateurs. C'est encore M. Rostan qui nous apprend ces variations et ces vices des personnes magnétisées : « Ils ont un amour-propre très cha-
« touilleux, surtout pour ce qui concerne leur
« clairvoyance. Ils désirent tellement prouver
« qu'ils voient, que ce désir leur fait souvent in-
« venter des fables ; il faut être sur ses gardes pour

(1) *Dict. de Méd.*, p. 439.

« ne pas être leur dupe ; s'ils connaissent d'autres « somnambules, ils désirent toujours leur être su- « périeurs (1). »

Les passions sont cause de bien des illusions, en voici encore une preuve donnée par M. Rostan : « La vie animale n'est pas seule le théâtre des « phénomènes magnétiques ; le système nerveux « de la vie organique participe aussi des change- « mens que l'action magnétique produit : ainsi les « somnambules assurent qu'ils voient dans l'inté- « rieur de leur corps. Les recherches réitérées que « j'ai faites à ce sujet m'ont bien appris qu'ils fai- « saient des efforts pour distinguer leurs organes ; « ces recherches m'ont bien convaincu qu'ils « éprouvaient quelques sensations intérieures ; « mais je n'ai jamais obtenu que des descriptions, « ou tout-à-fait fausses, ou du moins fort erro- « nées. Il est extrêmement rare que des somnam- « bules même très lucides, voient approximative- « ment leur intérieur. Ils n'ont la plupart que des « idées absurdes qui ressemblent à de vains songes, « et c'est tout. Cependant un somnambule dé- « pourvu de connaissances physiologiques me dit « voir son cœur, les vaisseaux qui y sont *attachés*. « Il les compta avec peine, me dit qu'il y en avait « *huit :* que le sang qui circulait n'était pas de la

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 436.

« même couleur dans tous, et qu'il allait plus vite « dans les uns que dans les autres. Voilà la seule « réponse passable que j'aie jamais obtenue. Quant « aux maladies dont ils se disent affectés, ce sont « toujours des descriptions chimériques; c'est tou- « jours l'exposé fidèle de leurs préjugés, des idées « qu'on leur a communiquées dans leur enfance, « ou qu'ils ont reçues depuis, les opinions qui « régnent parmi les gens de leur classe et dans le « pays qu'ils habitent (1). »

Quel fond peut-on faire sur de telles révélations? quelle consistance peut acquérir une science qui n'a d'autres élémens que la versatilité de personnes passionnées et qui ne sont pas dans un état naturel?

Ce qui nous prouve encore l'inconstance des phénomènes, la difficulté et même l'impuissance de les obtenir, c'est que des médecins ou des personnes qui voulaient exercer un état en administrant le magnétisme, ont été obligés d'y renoncer par cela seul que les effets ne répondaient pas à leur attente; que le plus souvent, au lieu de guérir, ils mettaient le malade dans un fâcheux état. Nous en avons connu qui avaient été séduits par quelques premiers succès et qui ont été obligés de cesser par l'impuissance où ils se sont trouvés de reproduire les phénomènes.

(1) *Dict. de Méd.*, art. *Magnétisme*, t. 13, p. 436.

Il est même à notre connaissance, que des professeurs de magnétisme qui avaient justifié les inculpations de la critique de cette science nouvelle, convaincus, ainsi qu'ils le disaient, de l'existence des phénomènes et de la puissance qu'ils avaient de les reproduire, se sont cependant trouvés frustrés dans leur attente, et ils ont manqué de donner à leurs auditeurs le spectacle des phénomènes qu'ils leur avaient promis.

Le traitement thérapeutique du magnétisme ne confirme pas non plus sa valeur scientifique. Nous en jugeons sur les faits mêmes rapportés par M. Foissac. Ce médecin nous dit plusieurs fois que le magnétisme n'agit pas toujours seul, et qu'il faut y joindre les prescriptions des médicamens ordinaires. Les somnambules que l'on consulte sur leurs maladies ou sur celles des autres indiquent toujours des remèdes tirés de la thérapeutique. Il paraît que quelquefois leurs prescriptions se sont trouvées en rapport avec la maladie, mais le plus souvent elles sont très erronées, excessives, et contraires même à la maladie. Et pour nous borner aux deux sujets déjà nommés que M. Foissac a traités scrupuleusement d'après leurs prescriptions, nous croyons devoir conclure que l'idiotisme complet dans lequel tombait mademoiselle Céline pouvait bien provenir d'une saignée de quatre livres de sang qu'elle se fit tirer pour

se guérir des *premiers symptômes seulement* d'une fièvre cérébrale ; et de toutes les fatigues qui devaient résulter nécessairement des expériences si fréquentes auxquelles on la soumettait (1) ; d'ailleurs toutes les doses de magnétisme qu'on lui administrait n'ont pu la délivrer de ses attaques de nerfs : nous la voyons prendre alternativement des pilules de sulfate de quinine, d'acétate de morphine, dont elle a failli être empoisonnée.

Paul ne fut pas moins prodigue de son sang, et il se fit saigner deux fois de suite, et on lui tira chaque fois plus d'une livre de sang (2).

Il paraît que ces prescriptions sont plus convenables quand les somnambules les donnent pour leur propre guérison, que lorsqu'on les consulte pour des personnes étrangères. C'est encore M. Foissac qui nous fait connaître ce caractère des prescriptions somnambuliques : « Les consul-« tations des somnambules, nous dit-il, si par-« faites, si étonnantes lorsqu'il s'agit de leurs « maladies, n'ont pas toujours la même valeur et « la même efficacité en s'appliquant à des per-« sonnes étrangères. »

Il paraît aussi que ces somnambules ne peuvent prescrire d'autres remèdes que ceux qui leur sont

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 441.
(2) *Ibid.*, p. 412.

connus (1). Par conséquent, ce seront les somnambules qui connaîtront le plus de remèdes qui donneront les indications les plus variées, et s'ils connaissent des remèdes violens, ils ne manqueront pas de se les représenter dans leurs songes somnambuliques. Il paraît que mademoiselle Céline par ses maladies et ses fréquens rapports avec les médecins, avait acquis assez de science pharmacologique. On peut en juger par la prescription suivante ; elle est authentique, puisqu'elle est inscrite dans le rapport de M. Husson à l'Académie de médecine (2).

Mlle Céline, interrogée sur la maladie de Mlle N....., « conseilla l'usage d'une tisane de bour-
« rache et de chiendent nitrée, de cinq onces de
« suc de pariétaire pris chaque matin, et de très
« peu de mercure pris dans du lait : elle ajouta
« que le lait d'une chèvre que l'on frotterait d'on-
« guent mercuriel, une demi-heure avant de la
« traire, conviendrait mieux ; en outre elle pres-
« crivit des cataplasmes de fleurs de sureau con-
« stamment appliqués sur le ventre, des frictions
« sur cette cavité avec de l'huile de laurier, et à
« son défaut avec le suc de cet arbuste uni à
« l'huile d'amandes douces, un lavement de dé-

(1) *Rapports et Discussions, etc.*
(2) *Ibid., p.* 193.

« coction de kina coupée avec une décoction « émolliente. La nourriture devait consister en « viandes blanches, laitage, farineux, point de « citron. Elle permettait très peu de vin, un peu « de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de « menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi : « et l'eût-il été, il n'aurait pas empêché la malade « de succomber. Elle mourut un an après ; l'ou- « verture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne « put vérifier dans tous ses détails ce qu'avait dit « la somnambule. »

Les magnétiseurs conviennent eux-mêmes que le magnétisme mal administré peut produire les plus funestes effets, soit immédiatement, soit après. M. Bertrand nous dit « que rien n'est si « commun que de voir les malades éprouver les « accidens les plus fâcheux par suite des idées « qu'ils ont eues en somnambulisme. » M. le docteur Dupau nous apprend « que le résultat trop « ordinaire des pratiques du magnétisme animal « est de développer les maladies nerveuses et de « les faire naître chez les personnes qui n'y sont « que peu disposées. » Enfin M. Rostan est aussi précis sur cet effet funeste du magnétisme sur l'économie animale qu'il l'a été lorsqu'il a décrit les visions erronées des somnambules : « Le ma- « gnétisme mal dirigé peut occasioner des accidens « graves. Je l'ai vu produire des malaises géné-

« raux, des douleurs vives, des céphalalgies opi-
« niâtres, des cardialgies violentes, des paralysies
« passagères mais fort incommodes et fort doulou-
« reuses, un ébranlement général qui prédispose
« à toutes les névroses, une fatigue excessive,
« une grande faiblesse, une maigreur extrême, la
« suffocation, l'asphyxie; et je ne doute pas que
« la mort même n'en pût être le résultat si l'on
« s'avisait de paralyser les muscles de la respiration.
« L'aliénation mentale, la mélancolie en ont été
« fréquemment la suite. »

On peut conclure de tous ces faits, que la valeur scientifique du magnétisme animal est absolument nulle.

CHAPITRE II.

DE LA VALEUR MORALE DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Nous allons suivre dans cet examen l'ordre que nous avons adopté pour l'appréciation de sa valeur scientifique.

Que faut-il entendre par valeur morale? c'est, selon nous, l'influence que peut exercer un agent pour améliorer ou perfectionner le moral de l'homme.

Mais que faut-il entendre par le moral?

Nous allons établir quelques principes et nous livrer à des développemens convenables, car le sujet est important en lui-même et communément on en a une idée très imparfaite et même erronée.

Nous entendons par le moral de l'homme ce qu'il y a en lui de facultés pour connaître, pour aimer et pour se déterminer à diverses actions. Ceci est comme le radical du moral humain.

Mais comme ces facultés peuvent avoir pour objet le vrai ou le faux, le bien ou le mal, leur bonté morale dépendra de leur adhésion ou de leur union au vrai ou au bien, à la vérité et à la vertu, avec aversion de l'erreur et du vice.

Cela posé, la bonté d'un agent moral dépendra de son efficacité à faire connaître la vérité, à porter au bien, à détourner du mal, ce qui revient à dire que la valeur morale d'un agent sera d'autant plus grande qu'elle influera davantage sur l'âme et sur ses facultés pour donner à l'homme les sciences convenables, pour former les vertus, pour corriger les vices (1).

Les caractères que nous venons d'indiquer pour apprécier la valeur morale d'un agent suffisent pour résoudre la question qui nous occupe.

(1) Nous avons traité à fond toutes ces matières dans l'*Homme connu par la révélation* et dans la *Théorie de l'éducation*.

Mais, comme ce perfectionnement moral pourrait s'entendre ou du perfectionnement des facultés en tant qu'on les rendrait plus aptes à saisir la vérité, ou bien, en tant qu'on leur communiquerait une somme de vérités, nous allons examiner quelle peut être l'influence magnétique pour l'une ou l'autre fin.

En quoi donc le magnétisme animal peut-il influer sur le perfectionnement des facultés de l'homme?

Les magnétiseurs prétendent que l'âme dans l'état de somnambulisme acquiert plus de lucidité dans l'intelligence, plus de sensibilité dans la volonté : ils disent que ses facultés entrent dans un état d'exaltation qui la met à même de saisir des choses, d'avoir des idées ou des sentimens dont elle serait privée dans l'état naturel.

Quant à l'objet de ces facultés, ils ne prétendent pas le donner par eux-mêmes, mais ils avancent que les facultés des somnambules dans cet état d'exaltation, acquièrent des connaissances auxquelles ils ne sauraient assigner d'origine.

Si de ces abstractions nous passons à la réalité et à l'examen des faits magnétiques qui montrent le genre de connaissances ou de sentimens qu'acquièrent les magnétisés dans leur état de sommeil magnétique, nous serons à même de nous former

une juste idée de l'influence du magnétisme pour perfectionner le moral.

Or l'état des facultés qu'on nous a décrit et les faits qu'on nous a rapportés, se réduisent aux propositions suivantes :

Dans des cas rares les somnambules deviennent lucides : alors leur intelligence paraît élevée à un haut degré d'exercice, puisque ces somnambules décrivent souvent leurs organes intérieurs et la manière dont ils peuvent être affectés par quelques maladies.

Ils indiquent des remèdes.

Ils prévoient les diverses phases de la maladie dans une suite de jours, ou d'un temps plus ou moins éloigné. Si leur lucidité s'étend hors d'elle, on dit qu'elles lisent peu de mots, assez imparfaitement, dans un livre fermé et appliqué sur l'épigastre ou sur l'occiput ; qu'elles peuvent proférer des mots dans une langue qu'elles ne connaissent pas ou entendre la signification de ceux qu'on leur adresse. Ensuite qu'ils peuvent voir au loin ce qui se passe, soit une personne qui marche dans la rue, qui monte les escaliers, qui entre dans une porte, soit ce qui peut se passer dans un appartement, même à des distances dont on croit inutile d'assigner la limite, tant la vertu magnétique peut s'étendre loin. Quelle science! et encore elle s'évanouit au réveil !

Voilà ce que les faits magnétiques nous ont révélé jusqu'à présent sur la vertu de cet agent pour perfectionner le moral intellectuel de l'homme, mais on n'en cite aucun qui annonce des lumières sur la nature des êtres, sur leurs propriétés, etc.

Si nous examinons de même son influence sur le sentiment, nous verrons que cela se borne à inspirer au magnétisé un grand attachement pour son magnétiseur, une parfaite soumission à tous ses ordres et une dépendance si grande, que M. Rostan et M. Filassier, magnétiseur renommé, la comparent à celle d'un chien pour son maître. A ce sentiment on peut joindre celui de la reconnaissance, *toujours envers le magnétiseur,* celui de la volupté et du plaisir sensible, et tel est le perfectionnement moral du sentiment, ou les vertus que produit l'agent magnétique dans l'état de somnambulisme.

Encore si ces connaissances étaient toujours vraies, durables, si ces sentimens se bornaient à l'amour reconnaissant pour un bienfait qu'on reçoit; mais les magnétiseurs nous apprennent que leurs sujets lucides se trompent très souvent, qu'ils débitent des choses fausses, erronées, incohérentes, extravagantes même; que souvent ils montrent un grand orgueil, qu'ils veulent être crus, qu'ils manifestent de l'envie, qu'ils ne veulent pas paraître inférieurs à d'autres somnambules.

On peut donc conclure que le magnétisme animal, loin d'être un principe perfectionnant, est une cause d'illusions et de désordres; il ne communique aucune vraie connaissance; les perceptions d'ailleurs, dont il est l'occasion, s'évanouissent au réveil; et au lieu d'inspirer des vertus, il fait naître des vices.

Les magnétiseurs ignorent qu'il ne suffit pas d'exercer les puissances de l'âme et de leur donner quelques connaissances des créatures pour rendre les hommes parfaits; il leur faut quelque chose de plus élevé : c'est la connaissance et l'amour de Dieu; c'est d'établir un saint commerce entre l'âme et Dieu, ou, en un mot, de l'unir à Dieu. Le reste ne sert de rien : qu'on lise attentivement le passage suivant de Bossuet et qu'on y apprenne à connaître l'unique objet de la perfection humaine :

« Le bonheur des créatures raisonnables ne « consiste ni dans une nature excellente, ni « dans un sublime raisonnement, ni dans la force, « ni dans la vigueur; mais seulement à s'unir à « Dieu. Quand donc elles se séparent de Dieu, « comment est-ce qu'il les punit? en se retirant « lui-même des esprits ingrats et superbes : et par « là tous leurs dons naturels, toutes leurs con- « naissances, tout leur pouvoir, en un mot tout « ce qui leur servait d'ornement, leur tourne aus- « sitôt en supplice : ce qui leur arrive, fidèles,

« selon cette juste mais terrible maxime, que cha-
« cun est puni par les choses par lesquelles il a pé-
« ché. *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur* (1).»

C'est dans l'union divine que l'esprit est éclairé par la vérité, que la volonté est réglée par la sagesse, que la grâce porte à tout bien et donne des forces pour résister au mal; c'est alors qu'on accomplit tous les devoirs, qu'on maîtrise et qu'on règle les passions. C'est donc là que se trouve la véritable cause de la perfection humaine, c'en est la source *unique* (2). Le magnétisme n'y contribue en rien.

Enfin, si le magnétisme était une cause efficace pour perfectionner le moral, il aurait dû sans doute exercer son influence sur les personnes qui ont été le plus long-temps soumises à son action et qui ont manifesté les phénomènes les plus multipliés et les plus extraordinaires du magnétisme animal. Une circonstance qui pouvait encore influer sur la bonté de cet effet, c'est l'affection et l'intérêt spécial que le magnétiseur prenait au sujet qui servait habituellement à ses expériences. Or nous voyons tout le contraire de ce que nous venons d'établir et de ce que les magnétiseurs avancent.

Nous citerons deux personnes renommées qui

(1) Bossuet, sermon 1er, 1er dim. de Carême, § 10, p. 88.
(2) Voyez l'*Homme connu par la révélation*, 5e et 22e leçon.

ont servi aux expériences de M. Foissac en présence même des commissaires de l'Académie de médecine.

Le nommé Paul a servi un grand nombre d'années aux expériences de M. Foissac. Ce dernier l'avait retiré chez lui et le traitait avec familiarité. Nul doute que M. Foissac n'ait eu l'intention de perfectionner son moral en même temps qu'il opérait ses expériences magnétiques. Et cependant M. Foissac nous apprend que *la conduite déréglée de Paul ne lui permit pas de donner à ses expériences la suite nécessaire* (1).

Paul quitta Paris, et à son retour M. Foissac le soumit à de nombreuses opérations magnétiques pour obtenir un des effets les plus extraordinaires du magnétisme, pour lire, les yeux fermés; mais, nous dit M. Foissac, *comme sa conduite n'était pas meilleure qu'avant son départ, je ne pus continuer les expériences de lecture qui avaient été commencées avec tant de succès* (2).

Enfin il termine en ces termes son article sur cet homme qui l'avait tant servi : *Ici finissent mes expériences; les excès de toute espèce auxquels il se livrait lui ôtaient sa clairvoyance et ruinaient sa santé, il n'écoutait aucun avis* (3).

(1) *Rapports sur le Magnétisme*, p. 420.
(2) *Ibid.*, p. 421.
(1) *Ibid.*, p. 422.

M. Foissac nous cite beaucoup de choses extraordinaires du moral de mademoiselle Céline. Il nous rapporte un fait entre autres si extraordinaire qu'il laisse aux lecteurs le soin d'en tirer les conclusions. Il s'agit d'abord d'un état moral, mais d'un moral affecté dans lequel se trouve mademoiselle Céline, et dont elle indique elle-même le remède. Nous allons transcrire le fait tout au long, et on jugera de l'influence du magnétisme, soit pour former le moral, soit pour le guérir (1).

« Pendant l'été de 1827, l'ennui, l'isolement et le chagrin affaiblirent tellement ses organes, qu'elle tombait pendant des heures entières dans un état d'idiotisme complet. Elle me dit, en somnambulisme, qu'avant peu elle deviendrait tout-à-fait imbécille, et qu'elle resterait six mois privée de la raison. La mort lui paraissait préférable à cette cruelle situation. Je l'engageai vivement à chercher les moyens de la prévenir. Elle n'en trouva qu'un seul, mais il était terrible; c'était l'annonce subite d'un événement qui la mît au désespoir. Elle passa en revue tous les malheurs qui pouvaient lui arriver, calculant l'effet qu'ils produiraient sur son esprit. « Il me faut, me dit-elle, que mademoiselle Dal m'écrive que l'on vient d'apprendre la mort de ma sœur, et que ma mère, à

(1) *Rapport sur le Magnétisme*, p. 442, 443.

cette nouvelle, a été frappée à l'instant d'une attaque d'apoplexie; etc... En recevant cette lettre je tomberai sans connaissance, dans d'affreuses convulsions. Oh, combien je souffrirai!... mais n'importe, il n'y a pas d'autre chance de salut. » La lettre fut écrite le lendemain; son effet peut être comparé à celui de la foudre. J'avais placé quelqu'un auprès d'elle pour l'empêcher de se blesser, et lui donner les premiers soins. J'arrivai à l'heure nécessaire pour la magnétiser, la mettre en somnambulisme, et lui faire écrire un billet qui pût la désabuser à son réveil, et lui prouver qu'elle avait elle-même demandé cette terrible secousse, afin de prévenir une maladie plus grave, etc... La joie qu'elle ressentit en le lisant contribua au succès de l'ébranlement nerveux qu'elle cherchait à provoquer. Depuis ce jour, tous les symptômes de cette maladie s'évanouirent; mais l'excitation cérébrale avait été si vive, qu'il y eut encore quelques crises nerveuses; elles ne tardèrent pas à disparaître. »

Ainsi, malgré l'extrême bienveillance de M. Foissac et la longue magnétisation de Paul et de mademoiselle Céline, l'un donne dans toutes sortes d'excès jusqu'à sa mort; l'autre tombe pendant des heures entières dans un état d'idiotisme complet, et le magnétisme ne lui indique pour tout salut que la nouvelle factice d'un funeste événement, et une crise accompagnée d'affreuses convulsions! Quelle

vie exemplaire, quel remède moral sous l'action magnétique !

Ne faut-il pas conclure de tous ces faits et de ces aveux que le magnétisme est impuissant pour procurer à l'homme quelque genre de perfection que ce soit ?

Mais si d'après les faits que nous venons de rapporter, si d'après les aveux formels des partisans du magnétisme, nous avons conclu sûrement que cet agent prétendu n'a aucune valeur morale, nous dirons, appuyés sur les faits rapportés par les mêmes auteurs et sur leurs aveux, que le magnétisme est un puissant moyen de corruption ; il nous suffirait pour convaincre nos lecteurs de citer les paroles mêmes de M. Rostan que nous rapporterons plus bas. Mais il est convenable que nous les fassions précéder de quelques réflexions.

L'état du magnétisé est un état contre nature ; l'homme perd l'advertance, l'usage de ses sens, de sa raison et de sa liberté. Il n'agit plus par lui-même ; il est sous l'influence absolue d'un autre, soumis à ses desseins qui peuvent être pervers et criminels, ou tout au moins, inconsidérés et funestes, à cause du danger qui accompagne la magnétisation.

A cette perte du moral, se joint l'altération du physique ; très souvent les nerfs sont agités et il en résulte des accès de convulsion, de fureur même,

suivis d'une lassitude et d'un appesantissement général. On a remarqué que de jeunes femmes sont mortes peu de temps après avoir servi de sujet aux magnétiseurs. Nous savons qu'une jeune demoiselle de dix-neuf ans, après neuf mois d'exercices, a vomi le sang et a été réduite à une santé délabrée.

Qu'y a-t-il de plus dangereux pour les mœurs, de plus contraire à la modestie et à toutes les vertus, que ce tête-à-tête du magnétiseur avec la magnétisée; que l'évanouissement, qui est la suite immédiate de la magnétisation; de la volupté qui se fait sentir, et de mille autres effets dont nous laissons à M. Rostan le soin de nous instruire? et pour confirmer notre assertion, que le magnétisme loin d'être une cause de perfectionnement moral, est une occasion imminente pour porter aux plus grands excès, M. Rostan déclare qu'il est « aussi dangereux pour la morale publi-« que, qu'il peut être dangereux pour la santé »; et il va jusqu'à dire que « pour obvier à de pareils « inconvéniens le gouvernement devrait en inter-« dire l'exercice avec sévérité, et ne le permettre « qu'à des gens qui offrissent toutes les garanties « désirables (1). »

Il motive ces conclusions d'une manière trop plausible pour ne pas les rapporter ici, afin d'engager

(1) *Dict. de Méd.*, art. *Magnétisme*, t. 13, p. 459.

les médecins à ne l'employer, dans les maladies, qu'avec une prudente réserve en ce qu'il y aurait de naturel ; et de dissuader qui que ce soit d'y recourir par pure curiosité ou pour connaître les choses futures ou secrètes, ce qui serait une véritable divination.

« La personne magnétisée est dans la dépendance « absolue du magnétiseur, elle n'a en général « de volonté que la sienne ; bien plus, quand même « elle voudrait s'opposer à son magnétiseur, ce- « lui-ci peut, quand il lui plaît, lui enlever la fa- « culté d'agir, la faculté de parler même. C'est, « avons-nous dit, un des phénomènes qu'on pro- duit avec le plus de facilité. Quelles conséquen- « ces terribles ne peut pas avoir cette toute-puis- « sance ? Quelle femme, quelle fille sera sûre de « sortir sans atteinte des mains d'un magnétiseur « qui aura agi avec d'autant plus de sécurité que « le souvenir de ce qui s'est passé est au réveil « entièrement effacé. Le magnétisme, il faut le « dire hautement, compromet au plus haut degré « l'honneur des familles, et, sous ce rapport, il « doit être signalé aux gouvernemens. Mais sup- « posons un moment que le magnétiseur, qui est « ordinairement jeune ou adulte, et doué d'une « bonne santé, résiste à la facilité d'abuser de sa « somnambule ; que sa vertu le fasse triompher « de l'attrait du tête-à-tête et de l'impunité ; que,

« honteux de sa lâcheté, il rejette avec horreur « toute idée criminelle ; ce qui est beaucoup exi- « ger de l'humanité ; combien d'autres dangers « n'existe-il pas encore ?

« Un magnétiseur ne peut-il pas ravir des se- « crets importans et les faire tourner à son avan- « tage ? Ne sait-on pas que le bonheur des familles « est souvent attaché au secret de certaines cir- « constances ? Dans l'une on cache son origine, « dans l'autre sa fortune, dans celle-ci la maladie « d'un de ses membres, dans celle-là un projet « ambitieux, etc... La découverte de quelqu'un de « ces secrets ne peut-elle pas faire le malheur « d'une famille entière ? Ce n'est pas tout encore. « On a formellement nié l'influence des sexes ; on « a eu tort. Cette influence est très puissante. La « somnambule contracte envers son magnétiseur « une reconnaissance, un attachement sans bor- « nes (1), elle le suivrait volontiers comme un chien « suit son maître. De là à une passion véritable, « le chemin n'est pas long. Je crois que si la vio- « lence est facile, la séduction, moins odieuse, « l'est bien davantage encore. Comment voulez- « vous résister à des attouchemens réitérés, à des

(1) M. Foissac conteste cet attachement sans bornes ; mais nous pouvons le garantir d'après plusieurs faits qui sont à notre connaissance.

« regards tendres, à une cohabitation journalière,
« à des témoignages d'intérêt d'une part, et de
« reconnaissance de l'autre? cela n'est pas possible.
« L'intimité s'établit..., on peut en prévoir les
« suites (1). »

Si un médecin, partisan du magnétisme, s'exprime avec tant d'énergie sur les abus qui en résultent, qu'on ne s'étonne pas qu'un Evêque dépositaire de la vérité, chargé de diriger les hommes dans la voie de la perfection, signale le magnétisme comme un principe de désordre : « Nous
« nous élèverons, a dit monseigneur l'Evêque
« de Moulins (2), contre ces ténébreuses inven-
« tions, ces mystérieuses découvertes de pré-
« tendus savans modernes, adeptes du maté-
« rialisme et corrupteurs de la morale, si bien
« accueillies à l'époque où se préparait notre
« malheureuse révolution, et dont on cherche à
« renouveler le scandale. Nous signalerons parti-
« culièrement cette science funeste du magnétisme
« animal, dont la seule dénomination caractérise
« si bien l'immoralité de ceux qui la professent, la
« pratiquent et s'efforcent de la propager; science
« perturbatrice dont l'effet est de mettre le désor-

(1) *Dict. de Méd.*, art. *Magnétisme*, p. 458.

(2) Mandement de monseigneur l'évêque de Moulins, pour le jubilé de 1836.

« dre dans toutes les facultés physiques et morales « des hommes. »

Mais nous ajouterons que l'effet le plus funeste, c'est de porter les hommes à mettre leur confiance dans les créatures et à les éloigner de Dieu, à les abuser par des mensonges et à les détourner de la vérité.

En effet, les magnétiseurs proclament hautement que les faits miraculeux et prophétiques, dont la divinité est l'unique cause, ne sont que des phénomènes magnétiques, c'est-à-dire, des effets produits par un agent créé, par un fluide dont il est possible de s'emparer et de disposer à son gré.

Rien n'est sacré pour eux : ils vont encore confondre Dieu avec le démon, et le démon avec leur agent magnétique, une force aveugle et matérielle. Ainsi, pour eux, il n'existe plus d'esprit incréé et créé, bon ou mauvais. Tout ce qui apparaît d'intellectuel ou de moral, d'ordinaire ou de miraculeux, de vrai ou de faux, c'est l'agent magnétique qui le produit : c'est lui qui a inspiré les prophètes, c'est lui qui a opéré les miracles du Sauveur et des apôtres ; comme c'est lui qui a parlé par les oracles, qui a agi par les magiciens, qui a fait des extravagances par les possédés, et qui produit de nos jours les effets magnétiques. Quelles erreurs, quelle confusion, quelle impiété !

Nous voyons, dans les mêmes magnétiseurs, les

abus dans lesquels on peut tomber lorsqu'on n'est pas éclairé par la foi. Nous voyons, dans les phénomènes magnétiques, l'ancien artifice du démon pour détourner les hommes du culte du vrai Dieu. Enfin, nous apprécions par là même la nécessité où sont les dépositaires de la science divine et de l'autorité de Jésus-Christ, d'instruire assidûment les peuples dont ils sont chargés, afin de dissiper l'erreur et de les préserver d'être abusés par la vaine science des hommes. Et de même que la verge d'Aaron changée en serpent dévora les verges des magiciens changées aussi en serpens; de même que dans le passé la vérité de Moïse dévora le mensonge des Egyptiens, et que dans l'avenir, la vérité de Jésus-Christ détruira l'erreur de l'antéchrist; de même aussi, dans le temps présent, la vérité de la doctrine catholique dissipera les songes du magnétisme animal.

TABLE.

Dessein de l'ouvrage. Page 1
Peut-on expliquer par le magnétisme animal les prophéties, les miracles, les extases, les possessions et les faits de la divination? 6

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER (1).

ARTICLE PREMIER.

§ I. — Etat moral et physique du magnétisé. 7
Procédé pour la magnétisation. 8
Phénomènes magnétiques. 11
Nature de l'agent magnétique. 14
Résumé. 18
§ II. — Etat moral et physique du prophète. 20
Notions sur les prophètes. 21
§ III. — Comparaison entre les œuvres magnétiques et les œuvres des prophètes. 29
Paralysie des membres. 30
La lucidité. 34
La prescience. 39
§ IV. — Des prophétesses. 49

(1) Impossibilité d'assimiler les phénomènes magnétiques aux prophéties, aux miracles, aux extases des saints.

ARTICLE II.

Comparaison des phénomènes magnétiques avec les miracles. 54
Comparaison des phénomènes magnétiques avec l'extase des saints. 62

ARTICLE III.

De la cause des phénomènes magnétiques et de la cause des faits prophétiques.
§ I. — Examen physiologique de la cause magnétique. 66
§ II. — De la cause des faits prophétiques. 71

CHAPITRE II.

Les phénomènes dont il est parlé dans les saintes Ecritures avaient pour cause le Démon. — Similitude entre les œuvres magnétiques et les œuvres du Démon. 78
Existence des Démons. 79
Leur action. 89
Leurs œuvres. 95

CHAPITRE III.

Comparaison des phénomènes magnétiques avec les faits de toute espèce de divination. 101

ARTICLE PREMIER.

§ I. — Des faux prophètes. 104
Des magiciens. 116
Des astrologues. 119
Des devins. 122
Des sorciers. 125

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la valeur scientifique du magnétisme animal. 136

CHAPITRE II.

De la valeur morale du magnétisme animal. 153